AUJOURD'HUI
AU
THEATRE ELGIN
"NINE GIRLS"
en plus Joan Davis dans
"BEAUTIFUL BUT BROKE"
Extra: "World in Action"

Le Droit

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS DE L'ONTARIO ET DE L'OUEST DU QUEBEC

ACHETEZ ET EPARGNEZ CHEZ
LAROCQUE
Magasin à Rayons
Rues Rideau-Dalhousie-Georges, Ottawa

32e année : No 74 | 2e édition | OTTAWA, MERCREDI 29 MARS 1944 | Dern. heure, p. 11 | Le numéro : 3 cents

L'armée rouge a emporté Kolomea

Avance jusqu'à 30 milles de la Tchéco-Slovaquie

Nikolaev. Domanevka et quarante autres endroits ont été emportés — Les Allemands affirment que les Russes ont franchi la Prut, près de Jassy — Radio-Berlin rapporte aussi que Kovel est encerclé par l'armée rouge; Moscou ne dit rien au sujet de ce front

LONDRES, le 29.— (PA) — Le maréchal Joseph Staline a annoncé officiellement aujourd'hui que des troupes de l'armée rouge se sont emparées de Kolomea, sur la voie ferrée allant de Lemberg à Cernautsi, à la suite d'une rapide avance vers le sud-est, en direction de la Tchéco-Slovaquie. Kolomea se trouve à 30 milles au nord-est de la frontière de ce pays.

LONDRES, le 29.— (PA) — La troisième armée ukrainienne du général Rodion Malinovsky, partie de Nikolaev, s'avance aujourd'hui vers Odessa, sur la mer Noire, et, à 300 milles au nord-ouest, d'autres forces russes sont, dit-on, à moins de 40 milles de la frontière tchécoslovaque.

Plus à l'ouest, en Bessarabie, dit un communiqué soviétique, les unités de la seconde armée ukrainienne du maréchal Ivan Koneff sont à huit milles du chemin de fer Odessa-Tiraspol-Isaï, dernière artère principale de fuite du port.

Des détachements des forces de Malinovsky qui ont capturé Nikolav, à l'embouchure de la rivière Bug, sont de l'autre côté de l'estuaire, le long des lignes côtières conduisant à Odessa, à 75 milles au sud-ouest. D'autres colonnes gagnent le sud, après être parties de têtes de ponts à 60 à 80 milles en amont, où, disent les Russes, Domanevka et 40 autres endroits ont été capturés. Domanevka est à 77 milles au nord d'Odessa.

Berlin affirme que l'armée de Koneff qui est sur la rive orientale de la ligne de frontière de la rivière Prut de la Roumanie d'avant guerre, a traversé ce cours d'eau pour assaillir la ville stratégique de Jassy, qui est aussi un raccordement ferroviaire, mais ni le communiqué russe, ni les dépêches du front ne confirment cette nouvelle de la première invasion soviétique du territoire de l'Axe.

La seconde armée ukrainienne a marché vers le sud pour prendre les villes de Tsyra et de Kosen près du chemin de fer latéral en Roumanie. D'autres unités opérant vers le nord, dit-on à Moscou, ont capturé Linkovtsky, à 15 milles au sud-est de Kamenetz-Podolsk

A 40 milles au nord-ouest de Cernautsi, capitale de la Bukovine, dans les faubourgs de laquelle on rapporte que les troupes de l'armée rouge combattent, la première armée ukrainienne du général Gregory Zhukoff a cap-

(suite à la page treize)

Les Canadiens se sont de nouveau distingués à l'est

(Par Douglas AMARON)

Avec les Canadiens, en Italie, le 29 (P.C.—Câble).—Le combat a repris subitement sur le front du corps canadien près de l'Adriatique, hier, lorsqu'un bataillon des provices maritimes a envoyé une patrouille contre un avant-poste puissant détenu par les Nazis à l'est de Tollo.

Les Allemands s'étaient retranchés dans les caves des maisons et le combat pour les déloger se continuait après l'obscurité venue, hier soir. On a estimé que l'ennemi détenait ce poste avec environ 20 hommes don les positions étaient reliées par des tunnels. Tollo est à quatre milles à l'ouest d'Ortona.

Le combat, qui était comparativement de petite envergure, a suivi une nuit de patrouilles actives. Aucun incident de première importance n'a été rapporté.

Le temps était ensoleillé; mais il faisait encore froid.



Le major Paul TRIQUET, décoré lundi de la Victoria Cross par Sa Majesté le roi pour sa bravoure dans la bataille de Casa-Bérardi, sous Ortona, en décembre dernier, est arrivé à Montréal ce matin.

Les Indous se sont retirés du versant du mont Cassin

Par Lynn HEINZERLING

NAPLES, le 29 (PA) — Le quartier général a révélé, aujourd'hui, que les troupes de Gurkha, qui s'étaient agrippées à la colline du Bourreau, qui est un mamelon exposé juste au bas de la colline du Monastère, donnant sur Cassino ont été retirées, au cours de violents duels d'artillerie et de mortiers dans et autour de la ville.

Au même moment, des interprètes de la photographie alliée ont rapporté que des bombardiers moyens avaient coupé toutes les voies ferroviaires à partir du nord de l'Italie jusqu'à la zone de première ligne des Nazis.

La colline du Bourreau était oc-

(Suite à la page deux)

Paul Triquet, V.C., est arrivé à Montréal



● **Pour entrer dans Cassino,** les troupes britanniques ont dû se dissimuler derrière des maisons en ruines, comme le prouve cette photo officielle de source britannique. Les Nazis luttent jusqu'à la mort pour conserver cette montagne gardant la route de Rome.

Les Nazis ont repris l'île Rab

LONDRES, le 29. — (P.A.) — Les troupes nazies ont repris l'île de Rab au large de la mer de Croatie à environ 30 milles au sud de Fiume, a dit un communiqué diffusé du quartier général du maréchal Tito (Josip Broz) hier soir.

Churchill a posé la question de confiance, ce matin

Par James LONG

LONDRES, le 29. —(PC)— Le premier ministre Churchill a été vivement acclamé aujourd'hui, en Chambre des communes. Relevant le défi lancé mardi par une défaite d'un vote, il a posé la question de confiance en son gouvernement.

Churchill aborda immédiatement la question des gages des professeurs, dans laquelle un amendement fut remporté sur l'opposition du gouvernement, et il a déclaré hardiment: "Les éléments d'hier exigent une altération dans les affaires du gouvernement. Il ne serait pas possible pour le gouvernement de laisser les choses où elles en sont actuellement.

"A ce temps très grave dans les progrès de la guerre, il ne doit pas y avoir de doute sur l'appui que la chambre accorde au gouvernement.

"En conséquence, nous avons décidé comme premier soin de la prochaine séance, de reprendre les délibérations du comité au sujet du bill de l'instruction publique et d'abroger la clause 82, telle qu'amendée."

C'est cet amendement pourvoyant à des salaires égaux pour les femmes et les hommes professeurs, que la Chambre approuva en vote de 117 à 116.

"Cette abrogation," dit M. Churchill, "sera considérée comme un vote de confiance en la présente administration."

L'événement d'hier, qui a défait l'opposition d'Harold Butler, président de la commission de l'Instruction publique, a été la première défaite du gouvernement Churchill, depuis qu'il a été formé, il y a quatre ans.

La rebuffade, qui a suivi un vif débat, a amené des répercussions immédiates, bien qu'il ne fût pas question de la démission du gouvernement, car la question ne fut

(suite à la page treize)

Broderick a terminé sa preuve

NEW-YORK, le 29 —(PA)— La cause de Wayne Lonergan, accusé de meurtre au premier degré sur la personne de sa riche épouse Patricia, a été subitement interrompue, aujourd'hui, à 11 heures 14 de la matinée après que la défense eut appelé seulement trois témoins.

Le frêle défendeur n'a pas été appelé à la barre.

Le mouvement subit du procureur de l'accusé, Edward Broderick vint après qu'il eut appelé à la barre des témoins Mario Gabellini, un décorateur, qui a escorté Mme Lonergan dans une ronde des clubs de nuit avant qu'elle ait été tuée, comme le prétend l'Etat, ainsi que le Dr Isidore Michel, médecin de Lonergan.

Hier, il avait interrogé le détective William Prendergast.

SESSION DE QUEBEC

L'étatisation de l'électricité coûtera cent cinquante millions à la province

Mesure "hydroélectorale", déclare Duplessis — L'électrification rurale — Exposé de M. Hamel et discours de M. Godbout

QUEBEC, le 29. —(DNC)— L'Assemblée législative a entrepris hier l'étude de ce que le premier ministre a appelé "le plus important projet de loi depuis la Confédération": celui qui a trait à l'étatisation de la **Montreal Power** et à la création d'une commission hydroélectrique.

La portée de cette mesure a été exposée par l'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts. Nous étatisons la **Montreal Power,** dit-il, parce que cette compagnie défiait l'autorité du gouvernement, qu'elle faisait payer aux consommateurs des dividendes sur 44 millions de capital mouillé et qu'elle refusait de baisser ses taux. Il estime que l'étatisation de l'entreprise, y compris le service de gaz et la Beauharnois Power, coûtera environ 150 millions. L'électricité sera vendue au prix coûtant et l'on espère provoquer une baisse générale des taux dans toute la province.

L'hon. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, a d'abord soulevé un point d'ordre parce que les contrats mentionnés dans le bill n'étaient pas produits. Le point d'ordre fut renvoyé et la gauche



Les Canadiens qui ont servi dans l'armée d'occupation de Kiska, dans les Iles Aléoutiennes, ne sont pas sujets à l'impôt sur le revenu. C'est ce qu'a annoncé, hier, aux Communes, l'hon. Colin Gibson, ministre du revenu national. On sait que nos militaires stationnés en Angleterre, en Europe, en Afrique et en Asie sont exempts de la taxe fédérale individuelle. On a classé dans la même catégorie nos soldats envoyés dans les Aléoutes—l'an dernier—bien que ces îles appartiennent à l'hémisphère occidental.

* * *

Le revenu brut du Canadien National dépasse de $9.100.000 à date celui de la période correspondante l'an dernier. Voilà ce qu'a dévoilé au comité parlementaire des chemins de fer M. R. C. Vaughan, président du réseau ferroviaire de l'Etat. Depuis la guerre le Canadien National a transporté 93.000.000 voyageurs et 272.000.000 tonnes de fret.

* * *

L'hon. Norman McLarty, secrétaire d'Etat, a déclaré que tren-

(suite à la page deux)

Le noir et le jaune

Avec les troupes chinoises dans le nord de la Birmanie, le 29. — (P.A.) — Le soldat Gilbert Woodards, un nègre, d'Elgin, (Texas), regarda fixement un prisonnier pendant dix minutes sans dire un mot. Puis se tournant vers un petit groupe d'autres Américains se tenant en arrière de lui, il dit: "Je voulais m'assurer que j'aurais reconnu un Japonais la prochaine fois que j'en verrais un."

Le héros d'Ortona acclamé

"Sa Majesté a voulu reconnaître le mérite de tous les Canadiens et pas seulement celui d'un individu", dit le major Triquet — Réception à Québec, demain

MONTREAL le 29.— (P.C.) — Le major Paul Triquet, V.C., de Cabano, Que. qui est arrivé par avion ici aujourd'hui d'Italie et d'Angleterre, a déclaré dans une conférence de presse que le "22e régiment royal de Québec avait perdu plus d'hommes pendant les cinq jours passés à attaquer et à occuper Casa Berardi, en décembre dernier, que pendant toute la campagne de Sicile."

Cet officier canadien-français, qui a reçu la Croix Victoria pour sa "bravoure, son exemple et son commandement pendant la bataille de Casa Berardi, village italien le long de l'Adriatique conduisant à Ortona," a raconté aux journalistes les phases de la bataille, mais il s'est gardé de se faire valoir lui-même.

Portant encore l'uniforme bordé de rouge sur lequel le roi a épinglé le ruban cramoisi de la Croix Victoria, au palais de Buckingham, il y a deux jours, le major Triquet s'est assis près d'une table et a fait un récit de bravoure et de courage insurpassés, comme s'il avait donné un communiqué.

Il reçut les journalistes quelques heures seulement après avoir mis le pied à l'aéroport de Dorval, en descendant d'un bombardier Lancaster quadrimoteur à huit heures ce matin.

(suite à la page deux)

Imphal toujours menacée par les troupes nipponnes

Par Charles GRUMICH

NEW-DELHI, le 29 (PA) — On annonce aujourd'hui la destruction de 30 avions japonais et la destruction probable de six autres, ainsi que des dommages à sept avions en deux jours de raids aériens sur la Birmanie et l'Assam.

Le comunqué du quartier général de l'amiral, lord Louis Mountbatten a annoncé que la pression japonaise se continuait dans la région d'Ukhrul, au nord-est d'Imphal, près de la frontière indo-birmane et a ajouté que nos troupes ont occupé de nouvelles positions".

D'autres avances japonaises vers Imphal, dans le petit état indou de Manipur, ont été arrêtées, mais le comunqué mentionne un mouvement ennemi dans le pays montagneux, à 50 milles au nord-est d'Imphal.

Une offensive aérienne japonaise renouvelée qui a dépassé de beaucoup les objectifs immédiats de Manipur lundi, a amené des bombardements dans les régions de Chateau et de Ledo, dans l'Assam supérieur. Ces attaques ont été repoussées avec pertes de 11 sur 18 bombardiers ennemis, qui furent forcés de fuir sans lancer de bombes. Treize chasseurs ont également été abattus.

Le jeep envahit le rail anglais

LONDRES, le 29. — (P.C.) — Le jeep, dont l'armée américaine fait un très grand usage, a été adapté par l'armée anglaise aux travaux de chemin de fer. Muni de roues à boudin, qui peuvent être installées en peu de temps, le jeep peut aller à une vitesse de 42 milles à l'heure sans qu'il en soit empêché par les voies ferrées mal alignées ou les passages à niveau, annonce l'armée anglaise.

Revue succincte de la situation internationale

AVIATION .... Les avions de bombardement américains se sont attaqués au centre de l'Allemagne et à la côte française.

RUSSIE .... Les Russes continuent leur poussée vers Odessa; d'autres troupes sont à 40 milles de la frontière tchécoslovaque.

ITALIE .... Il se livre de violents duels d'artillerie dans la région de Cassino.

BIRMANIE ... Les Alliés ont détruit 30 avions japonais dans de grandes randonnées aériennes; la pression nipponne continue au nord d'Imphal.

MONTREAL: ... Le major Paul Triquet, V.C., héros de la bataille d'Ortona, est arrivé à Montréal.

Le Notre-Père à l'avionnerie

LANCASTER (N.-Y.), le 29 (P.A.)—Earle Scott, 39 ans, président de la Scott Aviation Corporation, croit que tous les succès remportés par son association doivent être attribués "à la direction d'un Dieu toujours présent". En conséquence, tous les lundis, à dix heures de la matinée ses 200 employés se réunissent pour réciter ensemble l'oraison dominicale.

Richard Skinner nie sa culpabilité à quatre accusations à Buckingham

L'accusé s'avoue coupable à deux accusations — Le caporal Lee a été acquitté à trois accusations

BUCKINGHAM, Que., le 29. — (D.N.C.) — Richard Skinner, 52 ans, de Granby, Québec, membre de la garde des anciens combattants, devait répondre à six accusations et il a nié sa culpabilité à quatre de ses accusations, ce matin. Il s'avoua coupable aux deux autres accusations devant la cour martiale qui siège à Buckingham depuis lundi matin. La cause du caporal W. Lee s'est terminée hier.

(Un procès du même genre intenté contre le caporal William Lee, de Montréal, s'est terminé vers six heures hier soir. Il a été acquitté de trois des six accusations auxquelles il devait répondre).

Le soldat Skinner nia sa culpabilité à une première accusation d'avoir conduit des prisonniers dans un endroit public aussi dans une taverne dans des circonstances qui auraient pu porter préjudice à l'armée canadienne; il s'avoua coupable à la deuxième accusation, soit d'avoir laissé fraterniser des prisonniers avec des civiles; il nia sa culpabilité à la troisième accusation, soit d'avoir laissé six prisonniers sous la garde de civils; Skinner s'avoua coupable à la quatrième accusation induisant qu'il a laissé des prisonniers dans un camion qu'il suivait avec une automobile privée dans laquelle se trouvait deux prisonniers et cinq jeunes filles connues sous le nom de "Happy Gang"; à la cinquième accusation d'avoir fraternisé en public avec des civils alors qu'il était en devoir, il a nié sa culpabilité; Skinner nia aussi sa culpabilité à la sixième accusation d'avoir consommé des liqueurs alcooliques en compagnie de civils.

Le capitaine L. O. Carroll poursuit pour l'armée et le lieutenant H. E. Sigelfon défend l'accusé. La séance a repris cet après-midi à deux heures.

Le premier témoin à la séance de ce matin fut le lieutenant S. W. Thomson et le second fut le major Golden qui déclara avoir donné ordre aux gardes, lors de leur départ de Farnham pour le camp de la compagnie, de ne pas fraterniser avec les prisonniers.

M. Robert Simpson, conducteur du camion de la compagnie Singer, a été le témoin suivant. Quand nous avons quitté Thurso, a-t-il dit, Skinner se trouvait en avant du camion et les prisonniers en arrière. Le premier arrêt fut au Royal Café, rue Principale, Buckingham, vers 1 h 25 de l'après-midi et tous, y compris les prisonniers, prirent un repas à ce Café. De là, les prisonniers se rendirent à pied sous la garde de Skinner chez le dentiste McCallum, à Buckingham. Les huit prisonniers, ainsi que Skinner et Simpson, rentrèrent chez le dentiste. Skinner et deux prisonniers se sont rendus au village de Buckingham vers trois heures et entrèrent au restaurant Louis. Vers quatre heures, Skinner téléphona à Simpson de venir les chercher. Ce dernier se rendit au restaurant accompagné du prisonnier

(Suite à la page onze)

Six victimes d'un incendie à Kirkland-Lake

KIRKLAND LAKE, Ont., le 29. — (P.C.) — Six personnes, dont cinq enfants et une femme de 71 ans, ont perdu la vie hier soir dans un incendie qui a détruit la maison de M. et Mme Frank Butler, de Kirkland Lake. Quatre autres personnes ont pu sortir de la maison et trois d'entre elles sont à l'hôpital.

Les morts sont: Mme Ella Anderson, 71 ans, tante de Mme Butler; les quatre enfants Butler, Herbert, 15 ans, Allan, 11 ans, Billy, 9 ans et Glen, 6 ans, ainsi qu'un pupille de la famille Butler, Gerry Greer, 11 ans.

Les six dormaient à l'étage supérieur de la maison. M. et Mme Butler et deux filles, Betty et Evelyn, 10 et 4 ans, se sont sauvés par la fenêtre. Mme Butler et Evelyn sont à l'hôpital souffrant de brûlures. Butler subit un traitement pour choc. Betty s'en tira indemne.

Cristofini est condamné à mort

ALGER, le 29. (PA) — Un tribunal militaire spécial français a trouvé, aujourd'hui, coupable de trahison le lieutenant-colonel Pierre Cristofini et l'a condamné à mort pour ses activités en Tunisie à la fin de 1942 et au début de 1943

On a accusé Cristofini d'avoir recruté des Français pour servir avec les armées allemandes sur le front oriental.

La Luftwaffe a perdu 2.100 avions depuis deux mois

Par Austin BEALMEAR

LONDRES, le 29. (PA) — De gros bombardiers américains se sont rendus profondément à l'intérieur de l'Allemagne, aujourd'hui, et d'autres gros bombardiers ont arrosé de bombes la côte française au Pas-de-Calais dans une campagne, décrite officiellement, comme "ayant pour but principal la destruction de la Luftwaffe sur terre et dans les airs".

C'était la 24e grande attaque du mois faite par les bombardiers américains. Dans ce nouveau record du mois de l'offensive du major-général James Doolittle, il a été annoncé, hier soir, que plus de 2.100 appareils nazis ont été détruits dans les huit dernières semaines. Ce total a été obtenu par des aviateurs américains qui se sont envolés des bases de Grande-Bretagne seulement.

Des chasseurs d'escorte ont accompagné les bombardiers en Allemagne centrale.

Les coups jumellés contre l'Allemagne et la France ont fait suite à un pillonnage de 250 à 500 gros bombardiers américains sur quatre aérodromes en France, mardi.

Le Canada bâtira 100.000 maisons par année durant l'après-guerre

Le premier ministre dépose le plan Curtis aux Communes — On votera une nouvelle loi du logement d'ici la fin de la session — Lacombe veut une enquête royale aux usines Bouchard

Par Jean-Marie Gélinas

La séance d'hier — aux Communes — a baigné dans un climat d'après-guerre. L'hon. C.-D. Howe, ministre des munitions, y a annoncé en effet, que le gouvernement soumettra dès la présente session une nouvelle loi nationale du logement. Et l'on a appris, par ailleurs, que les autorités fédérales projettent la construction du chiffre formidable de 725.000 maisons — urbaines et rurales — pendant la première décade de paix.

D'après un plan détaillé — rendu public par le premier ministre Mackenzie King lui-même — le Canada bâtira 50.000 à 100.000 maisons annuellement durant les dix ans qui suivront immédiatement la guerre. Ce programme de restauration nationale dans le domaine du logement a été dressé en détail par un sous-comité extra-parlementaire présidé par M. C. A. Curtis, professeur d'économie politique à l'Université Queen's, de Kingston, Ontario. Le chef du gouvernement a déposé le rapport Curtis à la Chambre dès l'ouverture de la séance.

La construction d'après-guerre englobera un total de 725.000 maisons dont 600.000 résidences urbaines et 125.000 habitations rurales. Depuis le début du présent conflit mondial la construction des maisonsa été inférieure aux besoins de la population par une marge annuelle de 5.000 logis. A ce compte-là, il manquera en 1946 au moins 23.000 maisons dans les neuf provinces. De plus, si on applique — après la guerre — tout un plan de démolition des taudis et de construction de logis salubres, il faudra 125,000 maisons de plus dans les grandes citées et 50.000 dans les petites villes. A quoi on ajoutera 75.000 autres habitations pour assurer la décongestion des logis causée par les années de guerre.

D'autre part, en escomptant que

(suite à la page treize)

La télévision fera de grands progrès après la guerre, dit M. A. Frigon

Des manufacturiers prennent déjà des dispositions pour vendre des appareils de télévision dès la fin du conflit — Expériences récentes

M. Augustin Frigon, gérant général intérimaire de la société Radio-Canada a parlé devant le comité de la radio de la Chambre des communes aujourd'hui et il a jeté un regard sur le vaste champ qui s'ouvrira pour la radio dans la période d'après-guerre.

M. Frigon a attiré l'attention sur le nouveau système de radiodiffusion en voie de perfectionnement présentement; il s'agit de la méthode "F.M." (frequency modulation) qui sera plus économique a l'aide de transmetteurs moins puissants mais plus rapprochés les uns des autres à travers tout le pays. On n'aurait pas d'embarras du statique et du mélange d'ondes (interference).

Il a dit qu'un transmetteur F.M. d'un kilowatt opérant sur une très haute fréquence ou "une très petite bande d'ondes courtes" peut atteindre efficacement un aussi grand nombre d'auditeurs qu'un transmetteur d'une ampleur de cinq kilowatts opérant dans une bande d'ondes moyenne.

M. Frigon a suggéré qu'il y ait un congrès pour toutes les nations interessées au progrès de la radio dans la période d'après-guerre.

La télévision et la transmission facsimilée font de très grands progrès et après la guerre des améliorations apportées par les forces armées seront connues du public. Il a dit que certains manufacturiers prenaient des commandes d'équipements de télévision pour livraison après la guerre. M. Frigon dit qu'on devra accomplir certains progrès dans ce domaine et il conseille de ne point vendre les anciens appareils de radio car on peut en avoir besoin pour une certaine période après la guerre. Quand il sera temps d'en acheter un neuf, il pourra comporter certains aspects qui seront nécessaires pour que vous jouissiez de la radiodiffusion à une plus haute qualité de reproduction et à une plus grande liberté du statique et des autres formes d'interference ressentis communément aujourd'hui. Il y a en vue une complète distribution par réseau des programmes de télévision et par la méthode "F.M" M. Frigon a ajouté que déja un poste de Radio-Canada sur le Mont-Royal à Montréal, avait pu capter sans interférence un poste du mont Washington, dans le New-Hampshire, les deux postes étant éloignés de 170 milles aériens, et cela par la méthode "F.M.".

Il faut d'abord éliminer les foyers de contagion des maladies vénériennes

"La campagne que nous entreprenons est la plus importante jamais lancée au Canada", disait hier soir l'honorable Ian Mackenzie, ministre des Pensions et de la Santé nationale, au sujet de la campagne contre les maladies vénériennes inaugurée à l'auditorium du Glebe Collegiate sous les auspices du Junior Board of Trade.

On entendit au cours de la soirée des représentants de la ville, de la province et du dominion. Le maire Stanley Lewis a félicité le Junior Board of Trade de son initiative et signalé que les maladies vénériennes n'avaient pas été apportées par la guerre. Selon les statistiques, en effet, il y avait à Ottawa, en 1939, 380 cas de syphilis et 386 de gonorrhée, tandis qu'en 1943 on comptait 295 cas de gonorrhée et 384 de syphilis. Le maire a terminé par un appel à tous les citoyens pour qu'ils s'unissent pour combattre le fléau. L'éducation peut y réussir, et "en ma qualité de maire d'Ottawa, j'appuye de toutes mes forces cette campagne qui tend à améliorer la situation générale de la ville".

M. Mackenzie appela les maladies vénériennes "la plus grande menace sociale de notre temps". Les gouvernements ne suffisent pas, dit-il; les gens eux-mêmes doivent se joindre à cette grande campagne nationale. Nous avons besoin de la collaboration de chaque citoyen du Canada. "Levons l'hypothèque sur les générations de demain", dit-il en conclusion.

Le magistrat A. H. Lieff lut un message du docteur H. M. Tory, président de la section d'Ottawa de la ligue de la Santé du Canada. Puis il s'attaqua aux conditions locales qui favorisent la propagation des maladies vénériennes.

"A Ottawa, dit-il, la prostitution ne pose pas un problème sérieux. Le vice n'y est pas sérieusement organisé. Mais nous avons le problème des maisons de pension louches. On sait couramment que quelques propriétaires se désintéressent de la moralité."

Il a rendu hommage à la commission de police, composée du maire Lewis, du magistrat Strike et du juge Daly, qui a débarrassé Ottawa des gobe-sous. Il "imerait voir nettoyées de la même façon "les maisons de pension louches". Il ne voit pas pourquoi les propriétaires de maisons de pension ne devraient pas posséder un permis, et l'on pourrait surveiller de près les endroits où des chambres sont louées plus d'une fois la nuit.

"Si nous prenons la même attitude à l'égard de ces endroits, comme des lieux solitaires où les jeunes peuvent apprendre le vice, qu'on a prise à l'égard des gobe-sous, je vous assure que nous aurons fait un grand pas en avant vers le nettoyage de ces endroits à Ottawa."

Le magistrat dit qu'on devrait exiger des gens leur carte d'enregistrement quand ils se présentent dans les hôtels, tout comme cela se pratique aux magasins de la Régie des Liqueurs et en d'autres endroits.

Quand les terrains de jeux seront plus nombreux, que la vie de famille sera resaturée, que l'éducation des adultes et l'éducation des enfants en préparation du mariage seront améliorées, le problème des maladies vénériennes disparaîtrait, prétend le magistrat.

Le major J.-A. Leroux, directeur du contrôle des maladies vénériennes en Ontario, a exposé un programme de prévention en sept points, puis le docteur T.-A. Lomer, médecin de la ville, a remercié les orateurs et demandé à l'auditoire d'appuyer pleinement la campagne contre les maladies vénériennes.

Un film intitulé "Combattez la syphilis" termina la soirée.

Messager attitré du printemps dans le nord

MONTREAL, le 30. — Dès l'apparition du premier merle, les citadins guettent avec impatience l'approche du printemps mais pour les personnes qui habitent les régions situées au sud de la voie du Canadien National, entre l'Abitibi et le Nipigon — à quelque 1000 milles de la Tuque, dans la province de Québec, et de Sioux Lookout, dans l'Ontario — le ptarmigan ou perdrix des neiges est le messager attitré du printemps.

Ces oiseaux ont ordinairement leur habitat dans les terres désertes mais une dizaines de jours avant l'arrivée du printemps, ils émigrent vers le sud.

D'après lesnouvelles reçues de guides et de trappeurs de cette région par M. E. G. Poole, spécialiste du Canadien National, ces ciseaux ont commencé à émigrer il y a quelques jours. "Le ptarmigan vit surtout dans les régions froides", dit M. Poole, "mais il semble obsédé du même désir que ces personnes assez fortunées pour se permettre, chaque année, un séjour chez nosvoisins du Sud pour éviter la mauvaise saison. Il semble qu'à l'approche du printemps, le ptarmigan chercher un nouveau genre de nourriture et ce'st ce qui explique qu'il se rapproche des régions habitées du nord québécois et ontarien.

Pour prévenir la disparition de l'espèce, la chasse au ptarmigan est défendue dans l'Ontario et le nord de l'Alberta et elle n'est permise qu'à certaines époques dans le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan.



(Suite de la première page)

te-quatre postes canadiens de radio — disséminés de Charlottetown à Vancouver — ont demandé des permis fédéraux de télévision. McLarty a expliqué à M. D.-G. Ross, député conservateur de Toronto-St-Paul, qu'on n'a pas encore octroyé toutefois un seul des permis réclamés.

* * *

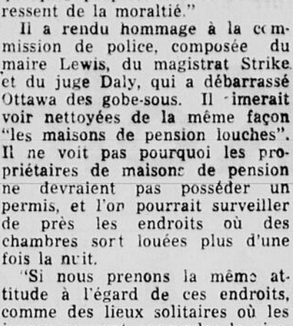
Depuis six mois, on a congédié 599 ouvriers aux usines de la Defense Industries à Valleyfield et cela à cause de changements apportés dans la production des explosifs. Par contre, on a embauché 391 nouveaux employés à cette même fabrique. Ces chiffres ont été fournis, hier, à M. Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire. M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne, a aussi appris que l'on avait transféré de la fabrique de Nobel, Ontario, à l'usine Bouchard, Québec, vingt ouvriers et que l'on avait congédiés "pour incompétence" six ouvriers déjà en place à Bouchard.

Avance jusqu'à...

(Suite de la 1ère page)

ture Grozdetz, à 11 milles au nord-est de Kolamea, à 40 milles seulement du mur formidable des monts Carpathes, où le fameux défilé des Tartares conduit en Tchécoslovaquie.

Radio Berlin a indiqué hier soir que les troupes de l'armée rouge avaient encerclé Kovel à 170 milles de Varsovie, dans la Pologne d'avant-guerre, mais le communiqué russe n'a pas parlé d'opérations dans cette région.



Les amateurs de pêche qui auront assez d'essence pour leur automobile, afin de se livrer à leur sport favori, seront grandement intéressés à savoir les dates des saisons de pêche pour l'année 1944, fournies par le gardien de chasse et de pêche du comté, M. Wayne Robinson.

Achigan noire: Du premier jour de juillet au 15 octobre. Six perchaudes par jour, d'une longueur de 10 pouces et plus.

Maskinongé: Du premier jour de juillet au 15 octobre. Deux par jour, d'une longueur de 24 pouces et plus.

Truite mouchetée: Du premier jour de mai au 15 septembre. Vingt par jour, d'une longueur de 7 pouces et plus et ne dépassant pas une pesanteur totale de 10 livres.

Truite des lacs: La saison de pêche pour la truite des lacs est FERMEE du 6 octobre, inclusivement, au 5 novembre, inclusivement. Le reste de l'année la pêche à la truite des lacs est permise, mais à 5 par jour.

Doré: Du 15 mai au 31 décembre. Huit par jour, d'une longueur de 13 pouces et plus.

Brochet: Du 15 mai au 31 mars. Huit par jour.

Perchaude: La saison est ouverte toute l'année, mais à 25 par jour.

Des milliers de poissons ont été fravés dans les différents lacs et rivières des comtés environnant le comté de Carleton, en 1943. Voici les noms des comtés, les catégories de poissons, et leur nombre.

Achigan noire:	
Lanark	45,000
Renfrew	30,000
Leeds	30,000
Truite saumonée:	
De 5 à 6 pouces	
Lanark	45,000
Carleton	1,000
Leeds	4,600
Renfrew	10,700
Doré:	
Lanark	6,700,000
Carleton	1,500,000
Leeds	3,250,000
Renfrew	6,800,000
Truite mouchetée:	
Lanark	13,300
Leeds	1,600

En plus le ministère des Pêcheries d'Ontario compte 27 établissements de pisciculture, par toute la province.

La chasse au rat-musqué

La saison pour le rat-musqué s'ouvrira le 1er avril, dans plusieurs comtés environnant Ottawa, ont annoncé hier les gardiens de chasse et de pêche, MM. Wayne Robinson et Percy Headlam.

Voici les noms des comtés: Bruce, Carleton, Frontenac, au nord de la route no 7, Grey, Haliburton, Hastings, au nord de la route no 7, Lanark, Lennox et Addington, au nord de la route no 7, Muskoka, Nipissing, au su dde la rivière Mattawa, Ontario, au nord de la limite nord du canton de Brock, Parry Sound, Peterborough, au nord de la route no 7, Prescott, Renfrew, Russell, Simcoe, au nord des limites nord des cantons de Tosorontio, Essa et Innisfil, et Victoria, au nord de la route no 7.

L'incendiaire de San-Francisco encore à l'oeuvre

SAN-FRANCISCO, le 26 (P.A.) Un incendiaire que la police croit être le même que celui qui a causé la mort de 22 personnes dans l'incendie de l'hôtel New-Amsterdam, a frappé, aujourd'hui, à une maison de rapport dans une autre partie de la cité.

La prompte intervention d'une locataire, qui revenait de son travail, a empêché les flammes de causer plus que des dégâts légers.

Il y a eu onze autres incendies ici en deux jours. Le plus désastreux a été celui de l'hôtel New-Amsterdam dans leque 22 personnes ont été tuées et 30 autres blessées. C'est l'incendie qui a causé le plus de pertes de vie depuis le feu de 1906.

Concours régional de français tenu à Alexandria, Ont.

Lorrain Gibeault, école N.-D. des Anges, à Moose-Creek, Ont., et Rémi Vachon, école du Sacré-Coeur, à Alexandria, Ont., ont remporté la palme lors du concours régional de français, tenu récemment à Alexandria.

M. l'inspecteur Laurier Carrière a présidé la séance. Les RR. Frères Jean-Marie, Adolphe, Théode, F.S.C., de Cornwall, étaient juges. Dix élèves participèrent au concours préparé pour les écoles du comté de Glengarry et du canton de Roxborough:

Jacqueline Guerrier et Rémi Vachon, d'Alexandria; Yvonne Séguin, de Lochiel; Bruno Carrière, de Kenyon; Rita Massie et Gabriel Trahan, de Lachiel; Jeanne-d'Arc Rozon et Anatole Vaillancourt, de Lancaster; Gérard Touchette, de Glen-Robertson; Lorraine Gibeault, de Moose-Creek.

A l'occasion de ce concours et pour clore la Semaine de Fierté Nationale, les élèves de l'Ecole du Sacré-Coeur, sous l'habile direction des Religieuses de Sainte-Croix, présentèrent un programme court mais intéressant, où figurèrent des élèves de toutes les classes. Ce programme était marqué d'un cachet de patriotisme.

La salle était comble. On remarquait aux places d'honneur, le R. P. Lanoue, O.P., M. l'inspecteur et Madame Carrière, deux Frères du Sacré-Coeur, M. le maire R. Rouleau, MM. les Commissaires, M. le docteur et Mme Primeau, plusieurs religieuses de Ste-Croix, instituteurs et institutrices.

M. l'inspecteur expliqua ce qu'est le Concours de Français, son but, sa nécessité dans la province. Il faut aimer sa langue, dit-il, au point d'être prêt à la défendre en tout temps.

M. l'inspecteur fait l'éloge des concurrents, proclame les vainqueurs et fait connaître ceux qui représenteront la Maîtrise du Sacré-Coeur au congrès d'Ottawa, le 11 avril: Bernard Poirier, Lucien Laporte et André Dubois.

M. le maire félicite maîtres et élèves. "Nous sommes fiers de nos petits Canadiens français". Il souhaite la victoire à nos candidats au prochain concours de Cornwall.

M. le docteur Primeau, ami de l'éducation de la jeunesse, félicita de l'heureuse idée de proclamer les gagnants du Concours de Français dans une séance publique. Il exhorte les parents à s'intéresser à l'instruction de leurs enfants: l'école primaire ne suffit pas, il faut encore l'école secondaire.

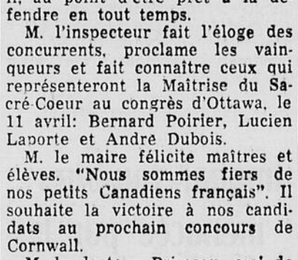
Churchill a posé...

(Suite de la 1ère page)

pas présentée comme vote de confiance.

M. Churchill conféra pendant des heures avec le cabinet de guerre au sujet de la position du gouvernement, puis prépara la déclaration présentée à la Chambre.

Se produisant à la suite du discours prononcé dimanche dernier par M. Churchill, l'échec a évidemment mis dans l'embarras les chefs du gouvernement et a été le sujet de nombreuses discussions das les journaux de Londres.



Demandez à Grand'maman Elle le Sait

Quand grand'maman était jeune, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs fut mise en vente dans les pharmacies. Elle l'a employée et depuis toutes ces années elle a observé ses mérites, lesquels sont bien connus dans presque tous les foyers.

Quand vous ne pouvez pas vous reposer et que vous ne dormez pas bien—quand vous souffrez d'indigestion—quand vous vous sentez épuisé et en mauvaise santé, commencez tout de suite à prendre la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs et vous saurez bientôt pourquoi ce tonique contenant la Vitamine B1 est si populaire.

Demandez pour le nouveau format de famille de

La Nourriture Du Dr. Chase Pour Les Nerfs

60s—60cts.
180s—$1.50



Le héros d'Ortona acclamé

(Suite de la première)

Le major Triquet, le premier Canadien français à gagner la plus grande récompense pour valeur dans cette guerre, a été reçu par le ministre de la défense Ralston, au nom du gouvernement canadien, son épouse et sa famille et des officiers supérieurs de l'armée, au moment où il descendait de l'avion qui le tarnsporta en 13 heures de Frestwick, Ecosse, à Dorval.

Entièrement rétabli d'une blessure qu'il se fit pendant des exercices d'entraînement en Italie, après la bataille d'Ortona, il se rendra demain avec sa femme à Québec, où une réception municipale aura lieu en son honneur. Il est attendu à Québec par ses deux jeunes enfants et son père, major dans les Fusiliers du St-Laurent, qui l'amènera se reposer à Cabano.

Le héros canadien-français a fait la traversée de l'Atlantique en 13 heures, soit une demie-heure de plus que la durée du record précédent. Il a accordé une conférence de presse, ici, au cours de la journée.

INVESTITURE

Rédigé pour la Presse Canadienne par Maurice Desjardins, correspondant de guerre des journaux de langue française.

LONDRES, le 29. — (P.C.-par Câbles) — **Parmi les devoirs sacrés d'un officier, il y a celui de s'occuper du bien-être de ses hommes.**

Pendant une journée d'activité passée à Londres, le major Paul Triquet, V.C., de Cabano, (Qué.), n'a pas oublié cette règle cardinale. Après avoir reçu des mains mêmes de Sa Majesté le roi Georges VI, la Croix Victoria, au palais de Buckingham, au cours d'une investiture privée lundi, Triquet se rendit à l'hôtel Savoy boucler ses malles.

Il avait à peine franchi le hall d'entrée en compagnie d'un groupe d'amis qu'il s'arrêta brusquement.

Nous priant de l'attendre, Triquet courut dehors vers la voiture d'état-major mise à sa disposition par le quartier général de l'Armée canadienne pour la journée et remit un billet de dix shillings au chauffeur, le soldat **Arthur Fortier, de Buckingham, Qué.**

Il s'était souvenu que Fortier n'avait pas mangé depuis le matin et lui demanda si une heure lui suffisait pour aller "bouffer".

Ce trait de bonté demeurera l'un des souvenirs les plus vifs d'une journée déjà forte en émotions.

J'avais été convoqué pour dix heures du matin au quartier général par le capitaine Jean Marchand, des Relations extérieures, et je m'attachai aux pas du major Triquet jusqu'au soir alors qu'il alla prendre son train.

Il fut d'abord conduit à Canada House où il s'entretint une dizaine de minutes avec le haut commissaire canadien, le très hon. Vincent Massey, et de là il revint au quartier général rencontrer plusieurs supérieurs avant d'être photographié sous tous les angles aux studios de l'Armée canadienne.

Après le déjeuner au restaurant Mayfair avec le brigadier J.-P.-E. Bernatchez, ancien commandant du Royal 22ième Régiment, il se rendit aux bureaux de Radio-Canada dans l'édifice de la British Broadcasting Corporation pour de courtes émissions radiophoniques et se mit en route pour Aldershot où il devait repêcher ses effets personnels.

Des centaines de forteresses volantes sillonnaient le ciel à son arrivée à Aldershot. Là il apprit du capitaine **S.-E. Mullins, d'Ottawa,** qu'un téléphone du quartier général de Londres lui enjoignait de retourner à Londres immédiatement pour recevoir sa décoration des mains du Roi.

Sans escorte, notre voiture fila vers Londres. Légèrement nerveux, Triquet me répéta à plusieurs reprises qu'il était fort désappointé de n'avoir pas eu le temps d'aller saluer le major H. H. 'Snuffy" Smith, de Dauphin, (Man.), qui commandait le détachement de chars d'assaut en compagnie desquels ses fantassins livrèrent le combat de Casa-Berardi.

Je causai longuement avec Triquet durant le voyage d'une heure.

"Après mon séjour au Canada, dit-il, je veux retourner à mon unité — n'importe où. Et s'ils veulent me garder au Canada, je trouverai bien le moyen de revenir!..."

Il évoqua ensuite les longues années passées à la citadelle de Québec où il était instructeur de culture physique.

Le système qu'il avait de parler continuellement aux hommes durant les exercices pour tenir leur esprit occupé avait très bien réussi sur la ligne de feu.

"Mais à Casa-Berardi", dit-il, "ce n'était pas toujours possible."

Tous les Canadiens auraient été fiers de Triquet s'ils l'avaient vu sortir du palais royal après l'investiture. Il portait haut la tête et semblait comme grandi de l'immense honneur qui lui était dévolu.

Comme nous rentrions à l'hôtel, il me dit en regardant sa Croix: "En me décernant cette décoration, j'ai l'impression que le roi a voulu reconnaître le mérite des Canadiens en général et non pas celui d'un seul individu."

VAUCOUVER, le 29. — (P.C.) — Les officiers régionaux du service sélectif national de chaque province du Canada conféreront avec les chefs de départements à Ottawa, dans une assemblée de trois jours, du 3 au 5 avril, a annoncé hier le "Sun", de Vancouver.

— SPORT —

Le capitaine Maurice Desjardins nous écrit quelques lignes d'Italie avant de s'en retourner dans la fière Albion

★ ★ ★

Ce correspondant français de la Presse Canadienne, ancien rédacteur des sports au Droit, donnerait cher pour manger une bonne "patte de cochon" chez Henri, à Hull — Claude Châtillon lui fait lire des copies du "Droit" — Jos Girolami connaît les bonnes caves

Maurice Desjardins, ancien rédacteur des sports au Droit où il avait succédé à Charlie D'Aoust, a fait toute la campagne de Sicile et la campagne d'Italie comme attaché de presse, représentant pour la Presse Canadienne les journaux français du Canada. Le capitaine Maurice a raconté quotidiennement dans nos journaux la guerre telle qu'il la voyait, de nombreuses entrevues qu'il a eues avec de nos compatriotes d'abord en Angleterre puis en Sicile et finalement en Italie. Maurice est revenu en Angleterre depuis quelques semaines mais avant de quitter l'Italie ensoleillée il nous a "tapé" quelques lignes sur sa "portative" et nous vous les transmettons "in extenso", sachant qu'elles intéresseront plusieurs de nos lecteurs qui n'ont jamais oublié les "Desjardinages" que nous servait quotidiennement dans nos pages ce jovial Mo. . . .

H. L.

EN ITALIE

Allo Henri,

Un peu plus et je t'appelais "Enrico", tellement je suis habitué à baragouiner en italien depuis déjà sept mois en Sicile et en Italie. Hier, au cours de ma visite au front, j'ai eu une agréable surprise lorsque le lieutenant Claude de Chatillon, d'Ottawa, ancien rédacteur de la page financière du "Droit", m'a permis de parcourir une liasse énorme de "Droit" du mois d'octobre. Naturellement, j'ai jeté un coup d'oeil intéressé sur les pages sportives, et je les ai trouvées vivantes, intéressantes et en tous points dignes de tes illustres (ahem!) prédécesseurs.



M. Desjardins

Combien de discours as-tu prononcé aux banquets sportifs? Cette riche nourriture t'a-t-elle fait prendre de l'embonpoint? Au début, j'avoue que j'ai maigri avec les rations de l'armée, bully beef et hardtack, mais depuis que j'ai maîtrisé la langue du pays, j'ai su me faufiler dans les foyers les plus humbles et me faire servir des plats gigantesques de "pasta napolitana" et de "pasta sciuta" arrosés de copieuses rasades de "vino bianco" et de "spumanti". Le lieutenant Jos. Girolami, d'Ottawa, que tu connais sans doute, en plus d'être bon soldat, est probablement le meilleur "scrounger" de l'armée canadienne en Italie. Il n'a qu'à sortir cinq minutes pour revenir les bras chargés de bouteilles de vins fins et de bonnes liqueurs. Mais nous donnerions cher pour aller manger une patte de cochon "Chez Henri" ou un poulet rôti au "Chicken Coop" de Montréal. En fait de sport, je n'ai pas grand chose à te raconter à ce sujet, si ce n'est que j'ai failli améliorer le record du saut en longueur, sans élan, l'autre jour, pour me précipiter dans un fossé boueux. Le Fucke-Wolf se dirigeait en droite ligne vers nous et j'eus nettement l'impression d'avoir franchi au moins 12 pieds sans toucher au sol pour m'étendre de tout mon long dans la fange. Je crois, à Capri, avoir abaissé d'une demi-seconde le record de 880 verges lorsque je descendis en courant la colline de Marina Granda pour arriver au quai en temps pour prendre le "cutter" américain qui s'en allait à Naples. Naturellement, ces records ne seront jamais reconnus par la A.A.U.... Expression historique: "Duck; Moe, v'la une shell!" ... A tout considérer, notre sort n'est pas si pitoyable après tout... Songeons à tous les accidents d'ascenseurs qui font tant de victimes au Canada... J'attends de toi une longue lettre remplie de potins divers... Je te prierais aussi de donner mon adresse (que tu trouveras au verso) à tous ceux qui auraient la gentillesse de donner de leurs nouvelles à Desjardins, même si ce n'était que par gratitude de leur avoir fait grâce des "Desjardinages". Je ne crois pas que le public canadien aurait assez de courage pour supporter conjointement la Guerre et les Desjardinages.

Amicalement,

MAURICE

Capt. Maurice Desjardins,
1 Can. Public Relations Det.
HQ Rear 1st Can Div.
C. M. F.

Les Aigles sont premiers chez les Commandos

Les Bombardiers Bleus se classent deuxième et ils feront face aux Wézos dans la série finale qui débutera demain soir à 7 h. 30 à la salle B.B. de Hull. Roger Lalonde des Aigles, et Jacqueline Turpin, du Hurricaine, terminent en première place de leur section au tableau des moyenne, "Curly" a obtenu 202-4 pour 75 joutes, et Jacqueline a obtenu 182 pour 45 joutes.

La série finale promet d'être fertile en émotion. Les deux capitaines, Wolfe des Aigles et Dallaire des Bombardiers sont confiants en leur équipe. La 2ième saison de la ligue de quilles Commandos mixte a pris fin l asemaine dernière sur les allées de la sall B.B. à Hull.

L'Escadrille des Aigles a décroché la première position après une longue saison de 75 joutes, les Aigles ont terminé la saison aussi une série de 58 victoires contre seulement 17 défaites; cela est un record pour ce jeune groupe de quilleurs et quilleuses hullois. L'équipe des Bombardiers Bleus prit la 2ième position avec 46 victoires à leur crédit contre 29 défaites tandis que le Spitfire a terminé en troisième place suivi du Hurricane. Les mitrailleurs du Spitfire ont réussi seulement 19 victoires au cours de la saison, et par contre ils ont connu la défaite 56 fois. Le Hurricane a obtenu la victoire 17 fois, et par contre fut défait 58 fois au cours de massacre de la saison.

Roger Lalonde des Aigles a terminé la saison au premier crochet du tablau des moyennes avec 202-4, suivi de près par son coéquipier Fernand Wolfe qui a terminé la saison avec une moyenne de 202-1.

Jacqueline Turpin du Hurricane a décroché la première place chez les demoiselles en obtenant 182.2 de moyenne en 45 parties. Gaston Beauchamp, autre porte-couleurs des Aigles, a terminé la saison avc une moyenne de 206, mais Gaston n'a pas droit au prix de fin de saison à cause du peu de joutes auxquelles il a pris part au cours de la saison 43-44. Madeleine Dionne, des Aigles, a réussi à tenir une moyenne de 156 en 75 jouts, pour ainsi aider les Aigles à se maintenir en tête de la ligue au cours de cette brillante saison qui vient de prendre fin. Armand Bourdage, des Bombardiers Bleus, a décroché le prix pour la plus haute corde obtenue au cours de la saison. Armand a réussi une corde de 361; en plus de cela, Armand a réussi le plus haut total pour trois parties, soit 793. C'est la deuxième année consécutive que ce jeune quilleur décroche l'honneur d'avoir obtenu le plus haut simple et le plus haut total pour trois parties. "Bravo Chum."

Chez les demoiselles, Jacqueline Turpin a connu une saison exceptionnelle, car en plus d'obtenir la meilleure moyenne des filles, Jacqueline a réussi le plus haut simple de la saison avec une corde de 304, et elle a aussi obtenu le plus haut total pour trois parties avec 759. Jacqueline mérite certes des félicitations de tous les quilleurs et quilleuses de la ligue Commandos.

"LA SERIE FINALE"
JEUDI

La série finale de la ligue débutera demain soir (jeudi), à la salle de quilles B.B. de Hull. L'Escadrille des Aigles du capitaine Fernand Wolfe recevra à cette occasion les Bombardiers Bleus de Lionel Dallaire, à 7 h. 30 précises, sur les allées Nos 2 et 3. Les équipes se rencontreront demain soir et jeudi soir prochain et l'équipe qui aura obtenu le plus haut total des points durant la série de deux semaines qui sera de six parties méritera les honneurs et sera champion de la ligue pour la saison 43-44. L'an dernier, l'Escadrille des Aigles avait causé de fortes surprises en triomphant des bombardiers bleus par la marge de 171 points, dans une série qui restera gravée pour plusieurs saisons dans la mémoire des membres de la ligue. Les Aigles avaient passé à la série finale en prenant la série mi-finale par la marge d'une seule "pinne" sur le Hurricane de "Pit Brière". Les Bombardiers Bleus avaient déclassé complètement les mitrailleurs du Spitfire pour ainsi passer à la finale contre les Aigles. Fernand Wolfe, le grand général Hullois, espère conduire son équipe à un deuxième titre en autant de saisons avec l'alignement suivant: chez les demoiselles: Jeannette Rochon, Adrienne Richer, Georgette Bonenfant et Madeleine Dionne; chez les hommes: Roger Lalonde, Gaston Beauchamp, Marcel Gratton et enfin lui-même... hum, hum... Mais voici que le sieur Lionel Dallaire, capitaine des Bombardiers Bleus, nous a avoué qu'il avait trouvé la faiblesse des "Gros Wézos" du sieur Wolfe, et il promet de donner le frousse à l'Escadrille des Aigles. Pour prendre une douce revanche sur leurs plus grands adversaires de l'an dernier et de la présente saison, avec l'alignement suivant: pour les demoiselles: Jacqueline Dallaire, Thérèse Rochon, Thérèse Généreux et Jacqueline Trottier; chez les messieurs: Fernand et Marcel Ouellette, Armand Bourdage et enfin le capitaine Lionel Dallaire. "Vous l'avez dit", on va avoir de l'action en quantité dans ce grand massacre hullois. Qui emportera le titre, voilà le point d'interrogation (?) de chaque membre des équipes aux prises d'ici à jeudi soir prochain. Pratiquez ferme les jeunes!

Voici les records établis au cours de la saison régulière chez les Commandos Mixtes:

Classement final

	J.	G.	P.
Esc. des Aigles	75	58	17
Bombardiers Bleus	75	46	29
Spitfire	75	19	56
Hurricane	75	17	58

HAUT SIMPLE. — Filles: Jacqueline Turpin (Hurricane) 304; hommes: Armand Bourdage (Bombardiers) 361.

HAUT TOTAL. — Filles: Jacqueline Turpin (Hurricane) 759; hommes: Armand Bourdage (Bombardiers) 793.

HAUT SIMPLE POUR CLUB. — L'Escadrille des Aigles: 1,340.

HAUT TOTAL POUR CLUB. — Hurricane: 2,652.

Par "Bill Wabo"

Les Indous se...

(Suite de la 1ère page)

cupée par les Gurkha depuis près de deux semaines, et ils ne pouvaient être ravitaillés que par avion. On a aussi révélé la retraite des Néo-Zélandais de la colline 202 sur le versant du Mont Cassin.

On a expliqué que l'importance stratégique de ces deux points a été perdue quand l'offensive générale contre Cassino ne réussit pas à déloger les Allemands.

Les gros canons alliés ont établi un barrage sur les positions nazies dans les environs de l'hôtel fortement défendu qu'est le Continental. Ils ont écrasé une concentration de troupes nazies s'étant formée près des ruines de l'hôtel Les canons nazis à plusieurs barils, aidés de l'artillerie des chars d'assaut, ont harcelé la colline 193.

Les troupes françaises ont écrasé un autre assaut à la colline 915, qu'ils détiennent encore.

L'artillerie alliée a porté un dur coup à une formation nazie de fantassins en prenant des positions pour une attaque à trois milles à l'ouest de Cisterna, à la tête de plage au sud de Rome. Les batteries antiaériennes ont descendu quatre appareils sur un total de 25 raiders et des patrouilles de Spitfire en ont détruit trois autres. Toutes les bombes allemandes sont tombées dans la mer sans endommager aucun navire.

Les aviateurs alliés ont exécuté plus de 1,500 envolées, hier. Ils ont descendu un total de 13 appareils ennemis, tandis qu'ils ont perdu 10 avions. Environ 40 avions nazis ont été aperçus sur la région du combat.

Caplan's

NOUVEAUX ENSEMBLES
pour PAQUES



Complets de Printemps

Nous venons de recevoir une nouvelle consignation de complets durables. Laissez-nous vous aider à choisir le complet qui vous donnera satisfaction. Bien confectionnés de tweeds anglais, worsteds et serges. Gris oxfords, bruns, bleu marine. Tailles 34 à 46.

$35.00
D'autres $29.50 à $49.50.

Nouveaux
PALETOTS
Tweeds anglais, gabardines, velours et tissu polo, pour hommes et jeunes gens. Le populaire genre balmacaan, devant patte (fly) ou raglans sobres. Brun pâle ou foncé, gris, bleu aviateur. Tailles 33 à 44.

$29.50
D'autres $19.50 à $39.50.

SOULIERS RITCHIE
pour Hommes

Les souliers qui durent si bien. Oxfords en veau noir ou brun et grains écossais. Trépointe Goodyear, bouts pointus ou moyens. Pointures 6 à 11.

$6.50
D'autres $3.98 à $9.00



CHEMISES
FORSYTH

Chemises de qualité de luxe faites de gabardine de coton de choix, collet mou, genre inséré ou non, deux poches. Tailles unies: bleu ou vert. Tailles petites, moyennes, fortes.

$3.50



CHAPEAUX
de printemps

Par Stetson et Morgan. Genres préférés à bords rabattus et bordé, genres relevés. Bruns, bleus et gris. Entrées de tête, 6⅝ à 7⅜.

$6.00
D'autres $3.95 à $7.50

C. CAPLAN LIMITED — 129-137, RUE RIDEAU

Le Droit

L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondée le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membres de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens

ABONNEMENTS

Quotidien

Ottawa, Hull, par poste	$ 7.50
Canada	5.00
Etats-Unis	8.00
Union Postale	12.00

Hebdomadaire

Canada	$ 1.50
Etats-Unis et Union postale	2.50

MERCREDI, 29 MARS 1944

Le problème du logement

Cette question est d'actualité pendant la guerre. Elle le demeurera après la signature de la paix. Le premier pas vers la sécurité sociale pour la famille, nous l'avons déjà dit et jamais nous ne le répéterons trop,—c'est la propriété de la demeure familiale pour la famille.

Qu'est-ce que le gouvernement canadien entend faire à ce sujet? Voilà ce que l'on se demande. Un sous-comité fédéral du logement et de l'urbanisme a préparé un rapport, que le premier ministre King a déposé à la Chambre des communes. Ce document n'expose pas naturellement la politique du gouvernement. Ce sont des suggestions. Restera à savoir ce que le gouvernement en fera.

Le sous-comité est d'avis qu'un programme considérable de logement s'imposera après la guerre. Ce programme, croit-il également, devra comporter l'accès à la propriété de sa maison, l'amélioration des habitations, la suppression des taudis, la construction de logements à loyer modique, tant dans les villes que dans les campagnes. Tous s'accorderont sur ces points avec le sous-comité, même sans prendre connaissance du rapport. Ce que le public est à même de constater lui-même de la situation de l'habitation canadienne suffit à le convaincre du bien-fondé de ces deux propositions.

Mais la lecture du rapport renforce cette conviction. D'après le sous-comité, en effet, il faudrait 125,000 logements de plus dans les villes de plus de 30,000 âmes et 50,000 autres dans les villes de moins de 30,000 âmes, pour remplacer les taudis ou les habitations ne répondant pas à la normale. Si l'on veut parer à l'entassement des familles, il faudrait bâtir 55,000 logements de plus dans les villes de plus de 30,000 âmes et 20,000 autres dans les villes de moins de 30,000 âmes. Tenant compte du déficit de la construction à raison de 5,000 logements par année et faisant entrer en ligne l'augmentation de la population urbaine depuis le commencement de la guerre, le sous-comité arrive à la conclusion qu'en 1946, dans les villes de plus de 30,000 âmes, la construction de 50,000 logements additionnels s'imposerait et qu'il en faudrait bâtir 8,000 autres dans les villes de moins de 30,000 âmes.

Bref, le sous-comité calcule que, dans les villes seulement, il manquera, en 1946, un minimum de 308,000 logements, sans tenir compte des besoins pour les années subséquentes, que l'on évalue à 24,000 annuellement en se basant sur l'augmentation moyenne des familles dans les derniers dix ans, et sans pourvoir aux besoins de ceux qui ne sont pas chefs de famille.

Ce n'est là qu'une partie du tableau. Il faudra également voir à remplacer les maisons désuètes.. Le sous-comité croit que, pour faire face à cette nécessité, la construction de 13,500 autres maisons s'imposera annuellement. Restent les régions rurales. D'après le comité, il faudrait y construire, en 1946, environ 23,000 habitations, en plus de 6,000 autres annuellement pour répondre à la croissance de la population, si celle-ci augmente au taux moyen des derniers dix ans.

En ne tenant compte que de la moitié du déficit de la construction des maisons, de 1939 à 1946, le sous-comité conclut qu'il faudrait bâtir un minimum de 606,000 logements dans les dix ans qui suivront 1946. Il recommande, en conséquence, au gouvernement un programme de construction de 50,000 logements par année (qui pourrait être porté à 100,000 si les circonstances l'exigent) pendant les premières années de l'après-guerre.

C'est par là que le gouvernement canadien devrait initier son programme de restauration sociale. Sans doute, la protection contre les divers risques de la vie est importante. Mais commençons par le commencement. Ce qu'il faut à la famille canadienne, pour qu'elle puisse se développer saine et vigoureuse au point de vue tant physique que spirituel, ce sont des conditions de logements convenables.

Le tableau de l'habitation canadienne, brossé par le sous-comité fédéral du logement et de l'urbanisme est bien triste. Rien ne montre mieux combien le régime sous lequel nous avons vécu depuis vingt-cinq ans était antisocial. Il est temps que cela change.

Camille L'HEUREUX

Les intérêts du Canada et l'immigration

La question de l'immigration est imposée à notre attention par des gens qui voient dans l'afflux de citoyens d'autres pays, tout particulièrement ceux des pays britanniques, un moyen de renforcer leur nombre et d'établir plus solidement encore leur suprématie. Or, c'est là un problème qui doit être étudié et réglé en fonction des intérêts canadiens. Le Canada a-t-il, oui ou non, des avantages à retirer d'une immigration du genre de celle que ses partisans veulent lui imposer, c'est-à-dire d'une immigration intensive? Tous les aspects de cette question ont déjà été envisagés par des économistes et des sociologues sérieux. Se basant sur l'expérience du passé et sur les nécessités de l'heure actuelle, leur réponse est: Non.

Les statistiques officielles estiment à plus de 70,000 le nombre des sans-travail qu'il y a actuellement au Canada. Ce nombre ira grandissant à mesure que les usines de guerre fermeront leurs portes et qu'elles se prépareront à reprendre les industries de paix. La démobilisation de plusieurs centaines de mille de nos soldats, marins et aviateurs et leur réabsorption dans la vie civile ne s'effectueront pas non plus sans de grandes difficultés. Ce sont là des problèmes essentiellement canadiens qui doivent avoir la primauté sur celui de l'immigration.

Le fait est tellement évident que des organisations qui, dans le passé, étaient portées à favoriser l'entrée d'immigrants au pays, manifestent aujourd'hui leur opposition à toute politique d'immigration. C'est ainsi que le **"United Veterans Council"** d'Hamilton a adressé à M. Mackenzie King et à M. Georges Drew, le texte d'une résolution dans laquelle il s'oppose à toute immigration en temps de guerre et demande que l'immigration d'après-guerre soit faite avec une extrême prudence, sous la surveillance d'un conseil national qui serait indépendant de toute attache politique. De plus, ce même groupe de vétérans demande que le gouvernement fédéral prenne les mesures nécessaires pour rapatrier dans leurs pays d'origine les nombreux réfugiés de guerre qui sont actuellement au Canada ou qui pourraient y venir.

Une institution financière comme la "Banque Royale du Canada" a consacré une longue étude au peuplement de notre pays. Les auteurs de cette étude reconnaissent qu'il est inutile d'espérer que la migration des Européens vers le Canada reprenne jamais le même essor qu'elle avait pris, par exemple, de 1900 à 1914. Le taux de la natalité a baissé dans les pays d'Europe. La population de ces pays sera de plus en plus réduite par la guerre, la famine et les épidémies. Elle ne saurait plus longtemps fournir au Canada un excédent de population, à supposer que cet excédent serait désirable. De plus, malgré son étendue le Canada ne pourra jamais abriter et nourrir une population aussi forte que celle des Etats-Unis.

Ces diverses considérations ajoutées à beaucoup d'autres, doivent inviter nos gouvernants à la prudence. Avant de songer à l'immigration, il faut s'occuper de trouver de l'emploi à nos soldats démobilisés et aux ouvriers de nos usines de guerre. De plus, puisque les ressources du Canada ne sont pas inépuisables, ne conviendrait-il pas qu'elles soient exploitées d'abord au profit de la population canadienne actuelle et future?

Ch. G.

"Entre Canadiens de bonne volonté"

Sous cette nouvelle rubrique, nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles dûs à la plume de M. Eugène L'Heureux. Ce nom n'est pas inconnu à quiconque s'est intéressé un tant soit peu à l'histoire et au mouvement du journalisme en notre pays, au cours des vingt-cinq dernières années. M. L'Heureux a fait ses premières armes au **"Progrès du Saguenay"** de Chicoutimi. Ensuite il est passé à la rédaction de l'**"Action catholique"**, où il a travaillé sous la direction du regretté docteur Dorion et dont il est devenu, à la mort de ce dernier, le rédacteur en chef. En ces divers postes, M. L'Heureux s'est fait remarquer par son esprit combatif, par la sincérité de ses convictions, par la logique et le sérieux d'articles bien documentés.

Pour raisons de santé M. L'Heureux s'est retiré, au mois de janvier dernier, du journalisme actif, de celui, du moins, qui astreint son homme à l'heure et à la minute, à une besogne quotidienne, et qui ne lui laisse aucun répit. Il n'a pas renoncé pour cela à la carrière du journalisme. C'est pourquoi il a fondé l'**"Opinion libre"**, service de rédaction qu'il dirige et qui fournit des articles aux journaux qui s'y abonnent.

Les articles de M. L'Heureux paraîtront trois fois par semaine dans nos colonnes, sous la rubrique générale **"Entre Canadiens de bonne volonté"**, de préférence, chaque fois qu'il sera possible, les lundi, mercredi et samedi. Ainsi que l'indique la note qui accompagne le service de l'**"Opinion libre"**, les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de M. Eugène L'Heureux, ce qui signifie que les opinions exprimées dans ces articles ne seront pas nécessairement celles de notre journal.

Ch. G.

AU JOUR LE JOUR

Dans un mandement collectif, les évêques d'Australie protestent contre la destruction des villes historiques et de la population civile, causée principalement par les bombardements aériens, et supplient les belligérants de ne pas transformer la ville de Rome en champ de bataille. M. de Valera, premier ministre de l'Eire, demande aussi aux belligérants, au nom des catholiques d'Irlande et du monde entier, d'épargner la Ville Eternelle: "Les générations à venir, dit-il, oublieront les motifs militaires qui peuvent sembler maintenant dicter l'occupation ou la possession de Rome, mais si cette ville était détruite le souvenir de sa destruction ne périrait jamais." Il devrait être possible de concilier les exigences des opérations militaires avec la suprême importance de préserver la ville de Rome. C'est M. Dewitt Mackenzie, commentateur de la Presse Associée qui dit aujourd'hui que les Alliés ont obtenu en Italie les principaux objectifs qui leur étaient nécessaires: Naples et les champs d'aviation de Foggia, et que la prise de Rome n'est pas indispensable.

ARGUS.

BILLET

Hors de Québec...

ECHO D'UN CONCOURS DE RADIO-CANADA

Dans un concours d'étudiants au micro de Radio-Canada, l'examinateur a posé la question suivante: Pouvez-vous me dire ce qu'était le Règlement XVII? Et l'élève de répondre: Le programme ne dépasse pas Québec.

Cette réponse venait après des tentatives des plus maladroites pour expliquer ce que fut le fameux Règlement.

Cependant, elle montre que l'élève et ses confrères étaient pris au dépourvu. Cette ignorance est-elle excusable et que signifie cette réponse?

Passons sur l'ignorance chez un jeune qui a manqué de temps pour se préparer aux questions assez téméraires pour franchir la province de Québec. Mais, encore une fois, que voulait bien dire l'explication donnée par cet élève?

Il nous arrive assez souvent, nous pauvres Franco-ontariens, d'entendre des réflexions peu de natutre à nous encourager. C'est ainsi qu'on dira sous notre nez: D'abord que Québec sera épargné.... Les droits de Québec avant tout.... Place aux citoyens de la plus vieille province.... Toutes ces paroles ne sont pas méchantes: c'est le langage d'Ontario et des provinces des prairies comme des maritimes.

Mais, par Québec, on veut parler de l'élément canadien-français, puisque Québec est la province à majorité française. Alors, hors de Québec, il n'est donc plus rien d'intéressant? On ne s'entêtera pas à le prétendre, car on finira toujours par apprendre que plus de trois-quarts de million de citoyens de race et de langue françaises habitent en dehors de la vieille province. Mais, même avec cette connaissance du fait, on s'est tellement habitué à penser provincialement, qu'on s'attache en toute occasion à faire valoir tout d'abord les droits du Québec. Et, alors, que pouvons-nous quand nous avons à lutter contre nos frères pour réclamer la justice due à notre nombre? Lutte sans cris ni larmes, sans plainte, mais avec quelque chose d'indéfinissable comme le traitement d'un cadet qui aurait quitté depuis longtemps la maison. Ce qu'il faudra admettre au plus vite, c'est que toute la race n'est pas enclose en des frontières politiques et en des lignes imaginaires. Ce qui rendrait cette admission plus rapide, ce serait de grandir avec cette autre idée qu'on peut demeurer Canadien français dans n'importe quelle partie de ce pays qui est le Canada, et rien d'autre. On s'accoutumerait ainsi à voir plus loin que la ligne de démarcation des eaux du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

Ainsi pensaient les magnifiques frères du Québec qui couraient à notre aide, lors des luttes scolaires. C'étaient presque toujours de clairvoyants membres du clergé et des jeunes gens, moins résignés que leurs pères à souffrir l'insulte à leurs frères des provinces-soeurs. C'étaient — hâtons-nous de leur rendre hommage — nos toujours vigilantes sociétés nationales. Cette fois, la charité patriotique ne connut pas de frontières, et elle fit les merveilles que vous savez. L'Ontario se souviendra toujours.

Mais comment expliquer — et nous ne dirons pas tout notre chagrin — que l'aide ou l'entraide politique nous manque si couvent? Comme il nous est souvent difficile, parce que n'étant pas de Québec, de réclamer notre part de privilèges! Cette fois, nous faisons figure de minorité, une figure de troupes vaincues avant de combattre. Nous combattons quand même, mais sans espoir quand c'est la province de nos origines qui réclame pour elle, sans songer que nous prolongeons cette province jusqu'au lac Sainte-Claire.... Il n'est peut-être pas bon d'en dire davantage?

Victor BARRETTE

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

LE 29 MARS 1924

Un monument à saint François-Xavier a été érigé dans un square de la ville de Yamagouchi, sur un terrain donné par le gouvernement japonais. Les frais de ce monument ont été couverts par une souscription publique.

L'Allemagne prépare une nouvelle offensive contre le crédit de la France et de la Belgique.

Le projet de la canalisation du fleuve St-Laurent trouve des défenseurs et des adversaires.

LA PIEUVRE HITLERIENNE

La Roumanie absorbée par le Reich

La doctrine du nazisme ne donne aucun statut a l'amitié, encore moins à la fidélité dans le malheur. Les puissances que le Reich considérait il y a quelques mois encore comme les ingrédients nécessaires à la solidité de l'Axe, sont passées de l'état de partenaires à celui d'esclaves. L'Italie mussolinienne, abattue par nos armes et par la colère contenue du peuple, a été la première à connaître les rigueurs de l'humiliation et de la brutalité de son alliée d'hier. Puis ce fut le tour de la fière Hongrie, également dotée d'une tradition catholique millénaire. A quelques jours de là, voici que la Roumanie succombe aussi à la rapacité de l'Allemagne, acculée à des mesures arbitraires par son effroi de l'implacable avance des armées soviétiques.

C'est le 24 mars que l'occupation formelle de la Roumanie est devenue complète. Depuis longtemps les Allemands y étaient installés: c'est de Cernauti en Bukovine et de Kichinev en Bessarabie, que les armées hitlériennes avaient déclenché dans le sud leur offensive traîtresse en juin 1941 contre la Russie. Maintenant, les Russes ont pris leur revanche: ce sont eux qui menacent les frontières de la Roumanie utilisée malgré elle par les Allemands. En traversant sur plusieurs points le Dniester, ils sont parvenus aux portes de Cernauti et de Kichinev; et en passant déjà le Pruth, ils sont entrés en Roumanie même. Le quartier général allemand a dû être ainsi transporté à Jassy; c'est là même où les Roumains avaient résisté jusqu'à la victoire pendant la dernière guerre, contre les assauts germano-hongrois qui cette fois les frappaient par l'ouest.

Le front allemand n'est pas encore définitivement coupé. Mais la continuité entre les quatre armées ukrainiennes qui descendent vers la Bukovine et la Bessarabie, est bien plus forte et mieux soudée avec les offensives soviétiques plus au nord du vaste front. En se voyant acculés de plus en plus aux Carpathes, les Nazis vont trouver leur ravitaillement plus difficile. C'est pourquoi ils auraient décidé, selon des dépêches d'Ankara, de sacrifier la Bessarabie et peut-être même la Bukovine, pour défendre à tout prix la Roumanie proprement dite. Car celle-ci contient les importants puits de pétrole de la région de Ploesti, dont les Allemands ont un besoin urgent depuis la perte des terrains pétrolifères du Caucase. Les Nazis devront alors s'adosser solidement aux Carpathes, et compter sur l'obéissance de la Hongrie: d'où leur occupation préliminaire de ce pays.

Mais il leur faudra encore être certains de l'appui complet de la Roumanie. Pour être plus sûrs de leur coup, les Nazis ont occupé ce pays également. Ils s'y comporteront en maîtres cruels, comme ils l'ont fait ailleurs. En Hongrie, par exemple, ils ont déjà installé cinq camps de concentration, ils y ont arrêté plus de dix mille juifs et tous les chefs hongrois suspects d'opposition ou même de tiédeur à l'égard du régime hitlérien. Le même sort va tomber sur l'infortuné peuple roumain. Quels seront les résultats de ces dispositions politiques et stratégiques du Reich? Ceux-ci dépendent non seulement des progrès russes et des opérations probables ou futures des Alliés dans les Balkans ou ailleurs, mais encore de la volonté de résistance des Roumains eux-mêmes.

On ne saurait dire en effet, que le coeur roumain soit véritablement avec l'Allemagne. Ni les traditions de la race, ni l'organisation politique du pays, ni son type de civilisation ne sauraient le faire pencher de ce côté. Certes, en raison de l'origine allemande de la maison régnante roumaine, il y eut toujours une influence teutonne dans le pays, indépendamment des minorités allemandes qui s'y trouvent. D'autre part, l'emprise économique du Reich dans les Balkans, n'a pas laissé la Roumanie indifférente. Les prolongements de ces influences se sont produits au grand jour, avec la formation de la Garde de Fer, qui avait copié l'organisation des Chemises Brunes des premiers disciples du nazisme.

Mais c'est bien une minorité turbulente et les circonstances géographiques du pays, qui l'ont poussée dans les bras du Reich. Celui-ci a su utiliser à son avantage un double chantage: la peur de la Russie convoitant la Bessarabie; et la crainte de la Hongrie revendiquant la Transylvanie. Nous voyons où toute cette politique a mené le peuple roumain: son sort s'est trouvé lié à celui du Reich. Il a dû procurer à ce dernier la fleur de son armée pour la faire massacrer en Russie; il a eu un moment l'ivresse de la grandeur, en administrant pendant deux ans tout le territoire russe compris entre le cours inférieur du Dniester et du Dnieper; et maintenant il voit sa jeunesse militaire taillée en pièces, et l'ennemi à ses portes.

Il faut avouer que c'est là un bien gros prix pour les avantages douteux de l'amitié du Reich. Aussi, la flamme de la résistance ne s'est jamais éteinte en Roumanie. Si le général Antonescu, dictateur à la solde de Berlin, maintenait l'ordre dans le pays avec l'aide de la Gestapo, de nombreux soulèvements de patriotes ont montré à diverses reprises que l'opinion roumaine n'était pas entièrement derrière ses maîtres officiels. Avec l'écroulement du front allemand de la Mer Noire, et l'entrée des troupes russes en territoire roumain, la panique devenait imminente dans le pays. D'où la levée en masse que vient de proclamer le général Antonescu aux abois.

Mais entretemps, certains groupements clandestins envoyèrent le Prince Barbou Stirbey prendre contact avec les Alliés au Caire. En même temps, des dépêches d'Ankara révélaient l'arrivée en Turquie d'une mission économique roumaine dont la présence pouvait s'expliquer aussi par des motifs politiques. Enfin, des rumeurs de Roumanie même signalent l'apparition de mouvements de patriotes. On dit même que ceux-ci pourraient avoir l'appui de M. Julius Maniu, le chef du parti agraire de Transylvanie, qui s'est révélé une des grandes figures politiques du pays. Toutes ces rumeurs ne sauraient être sans un fondement quelconque. L'emprise allemande en Roumanie doit contribuer à brouiller les cartes et à étouffer toute explosion populaire de mécontentement. Mais les Allemands eux-mêmes ne tarderont pas à se rendre compte que le désastre est la seule issue qui attend un régime, quand celui-ci veut maintenir par la violence l'obéissance de nations fières et soucieuses de retrouver leur âme.

Thomas GREENWOOD

Pour juger une institution, examinez par qui elle est attaquée, par qui elle est défendue.

Joseph de Maistre

Ceux qui firent notre pays

Biographies canadiennes

LOUIS-VICTOR SICOTTE

(1812-1889)

Parmi les hommes politiques de la période l'Union, Louis-Victor Sicotte occupe un rang de choix. Il naquit à Boucherville, le 6 novembre 1812, du mariage de Toussaint Sicotte et de Marguerite Saint-Germain. Il étudia à St-Hyacinthe, s'orienta vers le Barreau, où il fut admis en 1837. Il entra dans la politique en 1851, alors qu'il se fit élire député de St-Hyacinthe. En 1853, il devint Commissaire des Terres dans le gouvernement Hincks-Morin. De 1854 à 1857, il exerça les fonctions de président de la Chambre. Il quitta ce poste pour reprendre le ministère des terres dans le gouvernement MacDonald-Cartier. Après une éclipse du pouvoir, il constitua un ministère en compagnie de sir John-A. MacDonald. Il remplissait conjointement les fonctions de procureur général. Cette administration dura du 24 mai 1862 au 15 mai 1863. Comme on le voit les cabinets ne duraient pas longtemps à cette époque en face de l'hostilité à peu près générale et l'impossibilité où l'on en était arrivé à concilier les intérêts du Haut et du Bas-Canada. Les critiques se faisaient de plus en plus amères des deux côtés de la barricade, où les deux parties s'entendaient pour attaquer l'administration et en miner les assises. En 1863, cependant, Sicotte avait démissionné de son plein gré dans le but d'accepter la charge de juge puîné de la Cour supérieure. On sait que Louis-Hyppolite La Fontaine avait également quitté la politique pour accepter des fonctions judiciaires.

Le juge Sicotte demeura sur le banc durant vingt-quatre ans. Il démissionna en 1887 et décéda à St-Hyacinthe le 5 septembre 1889. En 1858, il avait été délégué à Londres dans le but d'intéresser les capitalistes anglais dans l'organisation d'un système postal jusqu'à la côte du Pacifique.

En 1837, Louis-Victor Sicotte avait épousé Marguerite-Amélie Starnes.

N.B.—Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique, ils auront un précieux dictionnaire contenant des centaines d'études sur des personnages canadiens. Droits réservés.

D'une supériorité indéniable!

LE CAFÉ RED ROSE

"est du bon café"

Aussi bon que le Thé RED ROSE

4417F

Entre Canadiens de bonne volonté

Enfin Québec se ressaisit

Je crois avoir fait ma part, depuis dix ans, avec d'autres aussi sincères que moi, pour hâter la solution du problème de l'électricité dans Québec. En conséquence, on me permettra sans doute de me réjouir tout haut des événements qui se déroulent présentement à la Législature. Je m'en réjouis parce que, même s'il n'est pas parfait, le triple projet de l'expropriation de la **Montreal Power**, de l'institution d'une commission hydro-électrique et de l'électrification rurale va servir à la Province de Québec comme l'institution similaire d'Ontario a servi la Province voisine; je m'en réjouis également, parce que cet acte de courage dénote un changement profond dans la mentalité des dirigeants québecois.

Cette fois, ce ne sont pas des oppositionnistes qui, aux applaudissements d'électeurs confiants, réclament ou promettent facilement la solution du problème de l'électricité; mais ce sont les hommes constitués en autorité qui s'attellent résolument à cette besogne jugée impossible jusqu'en ces derniers temps — je le sais pour me l'être fait dire sur tous les tons. Nous sommes donc en pleine phase de réalisation. C'est ce qui compte, même s'il est permis de différer intelligemment d'avis sur telle et telle modalité de cette immense innovation dans la vie économico-sociale du Québec.

Sans doute, l'entreprise sera plus difficile à réaliser qu'elle ne l'eût été en 1906, lors qu'Ontario a fondé sa Commission Hydro-électrique. Pendant un certain nombre d'années, elle sera handicapée quelque peu par un retard de quarante ans. Tel est le sort des groupes moins riches en initiative comparativement à ceux qui ont eu confiance en eux-mêmes et qui ont entrepris de canaliser le cours des événements au lieu de se laisser emporter par celui-ci. N'importe! mieux vaut tard que jamais. Et la leçon servira sans doute pour l'avenir à nos compatriotes, qui veulent enfin se ressaisir.

Autant il faut fuir le socialisme — le véritable socialisme — autant il faut être social. Or, la maîtrise qu'exerçait le Trust de l'électricité sur la politique et l'économie québecoises constituaient l'une des insultes les plus insolentes au sens social d'une population. Du fait que prend fin chez nous une domination aussi antisociale, on aurait grandement tort de conclure que la Province de Québec vogue dans le socialisme.

L'étatisation de la **Montreal Power** n'est pas plus du socialisme que la municipalisation de l'aqueduc, du drainage et de l'entretien des rues. Cela est clair comme le jour, aux yeux de ceux qui ne se laissent pas berner par les grandes annonces et l'habile propagande d'une compagnie dépitée de voir sa plus belle vache à lait prendre le chemin conduisant chez le maître qui la lui avait prêtée.

D'ailleurs, le temps est passé de démontrer que l'exploitation par l'Etat d'un service public tel que la **Montreal Power** n'est entachée d'aucun socialisme. Cette démonstration est faite depuis longtemps par des sociologues infiniment plus autorisés que tous les ergoteurs du Trust. Passons plutôt à l'action.

Il s'agit maintenant de réussir pleinement cet acte d'émancipation économique et sociale. Gardons-nous bien d'en compromettre la portée par des chicanes stériles, qui feraient si bien le jeu des trustards.

Dans Ontario, en 1906, on a constitué l'Hydro, puis, avec un esprit optimiste et constructeur, on a évité les discussions oiseuses, on a méprisé la propagande insidieuse des compagnies qui, d'ailleurs, devant les extraordinaires succès de cette oeuvre, a dû se taire là-bas pour venir empoisonner l'opinion dans Québec, où la méconnaissance des faits facilitait cette oeuvre d'égarement.

Dans la province voisine, l'électricité nationalisée est, depuis le début et de plus en plus, un sujet de fierté pour tout citoyen — cultivateur, ouvrier ou bourgeois — qui considère l'Hydro comme l'un des éléments les plus précieux de l'actif ontarien.

Dans la mesure où nous saurons servir nos propres intérêts, nous imiterons nos voisins qui, sur ce point, ont donné un magnifique exemple; nous discuterons le projet de façon généreuse et intelligente, visant moins à maintenir ou à hisser un parti au pouvoir qu'à doter notre Province d'une armature économique solide et efficace. La politicaillerie nous a causé suffisamment de tort, dans le passé, pour que nous apprenions enfin à traiter les grandes questions économiques sous un autre angle que celui de l'électoralisme dans une atmosphère de bavardage stérile.

Nous supplions ministériels et oppositionnistes de traiter la question avec un esprit très objectif, accordant beaucoup d'attention aux points essentiels, discutant raisonnablement les autres et se départissant du travers, malheureusement propre à la politique parlementaire telle qu'on la pratique chez nous, en vertu du quel tout est bon qui vient d'un côté et tout est mauvais qui vient de l'autre. Si les démocraties veulent cesser de glisser vers la décadence, il faut que leurs politiciens cessent de se montrer enfants au point d'affirmer que le blanc est noir et que le noir est blanc.

Une discussion intelligente, à la Législature, dans la presse et ailleurs, nous permettra de mieux voir les points forts et les points faibles de cette législation nouvelle dans Québec. Mais d'ores et déjà, nous pouvons affirmer son caractère dynamiquement progressif. Un grand scandale va prendre fin: celui d'une province particulièrement riche en houille blanche, qui paye son électricité plus cher qu'une autre province, sa cliente en électricité.

Nous reviendrons certainement sur le sujet prochainement.

Eugène L'HEUREUX

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, avenue de Salaberry, Québec.

L'ATTAQUE DES SOVIETS CONTRE LE VATICAN

On connaît les efforts de Pie XII pour empêcher la guerre. On sait avec quelle fermeté les derniers Papes se sont opposés aux mouvements totalitaires.

Ils ont vigoureusement dnoncé le nazisme et le communisme dressés contre la personne humaine. Et même quand "le fascisme italien s'est écarté d'une politique saine, ils n'ont pas craint d'intervenir et de blâmer ses abus.

Aussi l'attaque récente des Soviets contre le Vatican, l'accusant de favoriser le totalitarisme a-t-elle soulevé une indignation générale De nombreuses protestations se firent entendre.

Les deux déclarations de Mgr Sheen fortement motivées méritent d'être largement répandues. L'Ecole Sociale Populaire vient de les publier dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts en une brochure bilingue — texte anglais et traduction française — afin qu'elle puissent pénétrer dans tous les milieux. C'est servir la cause de l'Eglise et de son chef, la cause aussi de la vérité et de la justice, que de donner à cette brochure la plus large diffusion possible. Elle se vend 10 sous l'exemplaire à l'*Action paroissiale*, 4239, rue de Bordeaux, Montréal.

Avant de vous assurer... CONSULTEZ LA Confederation Life Association

JEUDI 30 MARS 1944
90e jour de l'année

	Lev.	Ch.
Soleil	5.45	6.25
Lune	9.52	0.34

Le Droit

QUARANTE-HEURES
Collège St-Patrice, 28, 29, 30 mars. Ste-Jeanne d'Arc, 30, 31 mars, 1er avril.
OFFICE DU JOUR
De la férie

Quatre — HULL, MERCREDI 29 MARS 1944 — Température — NEIGE et GRESIL

Me H. St-Jacques et la bibliothèque publique de Hull

Le comité de la bibliothèque publique de Hull a fait un nouveau pas vers la réalisation de son projet en tenant cette semaine une quatrième réunion à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Eugène Fréchette.

Me Henri St-Jacques, C.R., avocat d'Ottawa, était l'invité de circonstance.

Ayant été mêlé pendant plusieurs années à l'administration de la bibliothèque Carnegie d'Ottawa, M. St-Jacques était tout désigné pour aviser le comité sur l'organisation d'une bibliothèque. M. St-Jacques a chaleureusement félicité les membres du comité de leur esprit d'initiative et de dévouement en faveur d'une oeuvre aussi nécessaire.

Les membres ont grandement apprécié les très utiles renseignements qui leur furent donnés. Et il fut décidé de tenir une autre réunion le 18 prochain alors que d'importantes décisions seront prises.

Le comité espère que dans un avenir prochain il sera en mesure de faire connaître les encourageants résultats de ses nombreuses démarches dans tous les milieux.

A la réunion du 13 prochain du club Lions au Standish Hall, M. Fulgence Charpentier, l'un des membres de la commission de la bibliothèque d'Ottawa fera un appel en faveur de ce mouvement.

Les 2 clubs sociaux de Hull, le Rotary et les Lions auront donc tenu chacun leur réunion en faveur de la bibliothèque.

Le comité continue à recevoir des dons de livres pour garnir ses rayons. Dans un mois on annoncera probablement la date d'une campagne du livre en faveur de la bibliothèque.

Visite du Rotary d'Ottawa à la H. Iron and Steel

Les membres du Rotary d'Ottawa avaient été invités à visiter hier les aciéries de Hull, rue Montcalm, où on se livre à la production d'outillage de guerre. Ils passèrent d'abord à la clinique où deux infirmières étaient justement à traiter un patient. Ils allèrent ensuite dans la partie principale des usines où ils furent témoins des opérations d'affinage et de fusion des métaux dans des fourneaux électriques.

Les visiteurs furent aussi les hôtes du président de la compagnie, M. Harold Coplan, pour le dîner, servi au cafeteria des usines.

RETOUR D'AGE

Période critique de la femme où la congestion gêne la circulation du sang. Métrites, hémorragies, pertes blanches, étourdissements, chaleurs, vapeurs, varices, rougeur de la figure. Tels sont les troubles auxquels les dames sont sujettes. Le PRINTANYL prévient combat et supprime ces troubles du retour d'âge. Essayez-le. Pharmacie Farley. 2-7914.



M. J. W. SUTHERLAND, B.A., surintendant général de l'International Paper Co., de Maniwaki, a été choisi comme président conjoint avec le notaire L.-J. Raymond pour le nord de la Gatineau, dans la campagne du prochain emprunt de la victoire.

Des plans sont en préparation pour un hospice

Le Dr E. Perras, échevin, et président de la "Corporation de l'Hospice de Hull, Inc.", nous a appris hier soir que le projet d'établissement d'un hospice dans la ville est en bonne voie, que des plans sont en préparation pour la construction d'un vaste bâtiment approprié. Le comité qu'il préside se réunira tout prochainement pour poursuivre les démarches entreprises à ce sujet auprès des autorités provinciales. Les autres membres du comité sont: MM. le chanoine J.-A. Carrière, curé de St-Rédempteur, le maire Brunet et Me Louis Farley.

La municipalité de Hull a fait don d'un terrain de plus d'une vingtaine d'acres pour la construction projetée, sur le chemin d'Aylmer, presque en face du Sanatorium St-Laurent. Elle a mis la condition que les travaux devront commencer avant le 1er janvier 1946, sans quoi elle aura la faculté de reprendre son terrain.

La nouvelle institution sera confiée à une communauté religieuse.

Le maire Brunet a ajouté qu'on s'occupe en même temps de jeter les bases d'un hôpital pour contagieux.

Coupable de ne pas avoir envoyé son enfant à la classe

La première cause à venir devant les tribunaux du district en vertu de la nouvelle loi de fréquentation scolaire obligatoire adoptée par Québec, s'est présentée hier soir à Aylmer devant la cour du recorder, présidée par Me James-A. Millar. Arthur Parizeau, rue Brook, s'est reconnu coupable d'avoir négligé d'envoyer son fils de 14 ans à la classe, et il a été condamné aux frais, recevant en plus l'avertissement d'avoir à se conformer à la loi.

Le maximum de la peine était une amende de $20 et les frais de cour.

Le maire et les échevins siègent en comité général

Les membres du conseil municipal de Hull ont tenu hier soir leur comité général mensuel régulier, en préparation de la séance délibérative de lundi prochain. La première partie de la réunion a été présidée par le maire suppléant, l'échevin F.-E. St-Jean, le maire R. Brunet n'était venu que plus tard, retenu qu'il avait été à Ottawa par une importante assemblée relative à la restauration d'après-guerre.

Il y eut examen des comptes courants, en vue d'autoriser leur acquittement lundi qui vient. On a aussi pris connaissance de la correspondance venue.

M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition à Québec, a fait parvenir des félicitations au conseil pour la récente résolution au sujet de l'immigration, résolution dont on lui avait fait tenir copie. Le procureur général de la province a fait savoir qu'il lui était impossible de répondre favorablement à la demande du maire et des échevins, à savoir que la cour du recorder de Hull puisse siéger au Palais de Justice.

Un citoyen a écrit pour informer qu'il se vend dans la ville des viandes impropres à la consommation, et la plainte est communiquée aux autorités de l'Unité sanitaire.

La Municipal Finance Officers' Association tiendra son congrès annuel à Québec du 14 au 16 mai et elle invite les fonctionnaires intéressés de Hull.

La Chambre de commerce des jeunes de la ville sollicite un octroi de $100 pour la tenue de sa semaine annuelle de propreté et d'embellissement, qui aura lieu du 21 au 28 mai.

Il a été mentionné que les secours directs ont coûté la somme de $142 en février, pour quelques familles.

On n'a reçu qu'une soumission pour la vente de l'ancien garage Simon, 14, rue Reboul, devenu propriété de la ville, qui était loué à Woods Manufacturing Co. et qui deviendra vacant le 1er mai. Le prix offert était de $2500. On le juge beaucoup trop bas, le bâtiment étant bon et ayant une évaluation de quelque $16.000.

Le maire a fait part qu'il importe d'activer la préparation d'un programme d'entreprises d'après-guerre, puisqu'aussi bien se peut-il que les autorités supérieures soient amenées à lancer des ouvrages plus tôt qu'on est actuellement porté à le croire. Il y a présentement à Hull, dit-il, de 3 à 4 cent chômeurs. Il faut être prêt au plus tôt, ajouta-t-il.

Assemblées par l'hon. Fournier

ROUYN, (Qué.,) le 29. (D.N.C.) — Le ministre fédéral des Travaux publics, l'honorable Alphonse Fournier, tiendra plusieurs asemblées dans le nord-ouest québecois au début du mois d'avril Il sera accompagné du député de Pontiac, M. W.-R. McDonald.

Il parlera, en toute probabilité, au théâtre Capitol de Rouyn, le 11 avril. Il adressera aussi la parole à Val-d'Or et à Malartic. Dans le comté voisin, celui de Chapleau, les assemblées auraient lieu à Amos et à La Sarre. L'honorable Hector Authier, député de ce comté aux Communes, accompagnera le ministre des Travaux publics.

Réclamation de $50.000 jugée par des jurés

La Cour Supérieure de Hull est à entendre une réclamation de $50.000 de Mme Parmélia Marcoux contre la Hull Electric Railway Co., et des jurés ont été convoqués et choisis pour juger l'affaire. C'est la première fois depuis une dizaine d'années que des procédures du genre ont lieu à Hull.

Mme Marcoux fait cette réclamation à la suite de la mort de son mari, Joseph-Napoléon Marcoux, qui fut électrocuté le 3 juin 1941 alors qu'il vint en contace avec un fil électrique de 2.500 volts en peinturant le pont interprovincial, près du terminus d'Ottawa. Elle réclame $20.000 pour elle-même et $30.000 pour ses neuf enfants, dont huit sont mineurs.

Mes Auguste Lemieux et Alex. Taché occupent pour la demanderesse, et Me J.-W. Ste-Marie pour la Hull Electric. M. le juge Fabre Surveyer est au tribunal.

Anniversaire de naissance

Au restaurant Courcelette, rue Principale, Hull, samedi soir, M. Arthur Gravel avait organisé une soirée à l'occasion du 17e anniversaire de naissance de Mlle Réjeanne Cayer, gérante de cet établissement. Un goûter fut servi par Mme A. Gravel, aidée de Mlle Irène Bourré. Plusieurs beaux cadeaux furent présentés à Mlle Cayer.

Parmi les invités on remarquait Mlles Estelle Savage, Rita Côté, Claire et Yvette Clouthier, Jeannine Brunet, Raymond Deschamps, Claire Lavoie, Aline Murray, Cécile Laberge; MM. Gilbert Savage, Gérard Cayer, Conrad Bergeron. Gaston Thérien, Roger Dompierre, Maurice Antille, Bernard Petit, Emile Lescard, Fernand Leroux, Albert Laplante, Ovila Henri, Léo-Paul Gagnon.

La soirée fut des plus agréable.

Deux soldats condamnés à six mois chacun

Hervé Bastien et Jacques Bilodeau deux soldats, ont été condamnés à 6 mois de prison chacun pour vol avec effraction au garage W.-E. Moore, à Aylmer. L'accusation était portée par le chef de police de l'endroit J.-Emile Côté. Les deux s'étaient avoués coupables. Ils ont volé entre autres choses $5 en argent, des carnets de gaz, un radio, 3 lampes de poche, un révolver, une trentaine de bouteilles de bière et de liqueurs alcooliques, une montre-bracelet, en tout pour $100.

Ernest Deschênes a été sentencié à $25 et aux frais ou au temps fait en prison, soit une journée, pour défaut de tenir au courant de son adresse, le régistraire de l'armée. Il a été remis aux autorités militaires.

Pour l'oeuvre des terrains de jeux

S. Exc. Mgr Vchon, archevêque d'Ottawa, vient de donner sa haute approbation et d'exprimer ses meilleurs voeux de succès à l'Oeuvre des Terrains de jeux de Hull. L'oeuvre avait aussi demandé un aumônier et Son Excellence a donné une réponse favorable, désignant M. l'abbé Ls-Adolphe Lemieux, vicaire à St-Joseph de Hull.

A VENDRE

Propriété, 87 Garneau, $1200; aussi lot vacant, angle Maisonneuve et Verdun, $500. Un peu de comptant, puis termes faciles. S'adresser Jos Martel, 18 Iberville, Hull. Tél. 2-9577.

DEMAIN SOIR
SALLE NOTRE-DAME DE HULL, A 8 H. 15
Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste

VICTOR BARBEAU
dans une conférence qui fera réfléchir
"LA REVOLUTION NECESSAIRE"

Choeur des Normaliennes (100 voix) **Entrée libre**

Film en couleurs. "TERRE DE NOS AIEUX" Bienvenue à tous

Dr E. L. DESJARDINS, B.A., M.D.
MEDECINE GENERALE
CONSULTATIONS: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. ou sur rendez-vous
138, rue Wellington, Hull, Qué. — Tél. 2-2802



C'est un BREUVAGE D'HOMME!

Le lait vous aide à mener à bien votre travail de chaque jour. Ne passez pas une journée sans boire deux ou trois verres du lait délicieux de la Laiterie de Hull.

Écoutez "LES VARIÉTÉS DE HULL" CHAQUE VENDREDI 9:00 p.m. Cinéma Cartier Poste CKCH

LAITERIE DE HULL
200, boul St-Joseph — Tél. 3-8539
Produits laitiers de qualité bien gardée



SUPREME ELEGANCE

Votre tour de cou en fourrure . . . votre boléro de fourrure . . . représente plus qu'un simple achat. Ils sont, un placement sage sur de réelles valeurs . . . C'est pourquoi vous devez les acheter chez un marchand de fourrures réputé pour la qualité de sa marchandise et de sa confection.

SPECIAL — Ne manquez pas de voir nos ravissants tours de cou en vison, kolinsky, écureuil et renard. Choix très varié de collets détachables pour garniture de votre nouveau manteau de printemps.

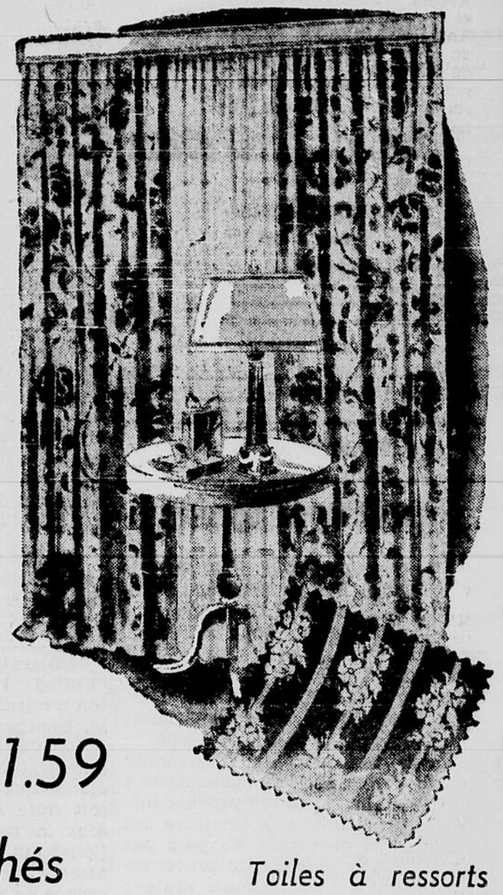
Maurice Roger & Cie
MARCHAND DE FOURRURES
36, rue Laval, Hull — Tél. 2-0261

Véritables aubaines pour Pâques

La maison PHARAND vous offre de véritables aubaines pour la saison du Renouveau. Il vous serait avantageux de venir nous rendre visite pour Pâques. La maison PHARAND a une réputation qu'elle désire conserver . . . Vous ne serez pas déçus en venant faire votre choix du printemps chez elle.

DRAPERIES FLEURIES

Motifs de fleurs sur damas rayonne, celanèse, popeline et autres, tissus en vogue cette année. Grande variété de nouveaux dessins et fleuries sur fonds pâles ou foncés. Venez faire une visite à notre rayon des garnitures de maison et vous serez ravis des magnifiques aubaines que nous vous offrons.



CRETONNE
FLEURIE

Cette attrayante cretonne aux dessins de fleurs tout empreints de fraîcheur printanière conférera un renouveau de vie aux pièces de votre demeure—transformer vos fauteuils, chesterfields, vos tentures. Dessins et fleuries nouveaux. Largeur, 48 pouces. La verge,

1.59

Rideaux Ruchés

● croisés ● Priscilla ● Martha Washington

Rideaux prêts à poser en belle marquisette de fantaisie ou avec pois de chenille, qualité solide — nuances combinées ou unies en rose, bleu, jaune, vert et mauve. La paire,

2.25 à 6.95

Toiles à ressorts

Belles toiles à ressorts, faites de tissus épais, moitiés sur ressort, et baguette au bas de la toile. Couleurs variées: blanches, vertes, crèmes, sables. Dimension 36 x 72. Se vendent chacune.

1.35

Pour de Superbes Toilettes Printanières

C'est au Magasin Pharand

l'endroit tout désigné pour l'achat des nouveaux tissus printaniers dont vous aurez besoin. Grand choix comprenant importation américaine et de fabrication canadienne. Toutes les dernières nouveautés sont maintenant à l'étalage. Une visite vous permettra de vous convaincre.

PROFITEZ DE CE REMARQUABLE CHOIX DE TISSUS DE LA DERNIERE NOUVEAUTE!

Crêpe Imprimés Crêpe-Sheer Uni et Imprimé

Fleurs, marguerites, petits dessins kaléidoscopés . . . voilà une variété pour répondre à tous les goûts ainsi qu'un nouveau et ravissant crêpe uni dans le plus bel assortiment de teintes pastelles, foncées, ainsi que marine, blanc, noir. Pour robes élégantes, c'est l'occasion inespérée. Largeur environ 40 pouces. La verge,

75c - 89c - 1.19

Magnifique crêpe de laine

Ce tissu fermement tissé est d'une pesanteur parfaite pour robes, jaquettes courtes, manteaux redingotes et maintes autres toilettes printemps-été. Dans les teintes telles que bleu, marguerite, bleu chinois, bleu élisabeth, turquoise, mousse velours, vert pomme, beige, or calcutta, rose tropical, cinnamon, lilas, brun glaise, capucine. Largeur 54 pouces. La verge,

1.95

Flanelle anglaise unie

Quatre nuances seulement dans cette flanelle — importée d'Angleterre—mais combien elles sont jolies et printanières: brun, rouge écarlate, rouge vin, bleu médium. Largeur: 54 pouces. La verge,

2.75

Flanelle à larges carreaux

Une belle qualité de flanelle tout laine à larges carreaux. Jaune, brun et noir, noir, blanc et rouge. Très populaire pour jaquettes et manteaux. Largeur: 54 pouces. La verge,

3.75

Soie Taffeta carreauté

Nouvelle taffeta carreauté, le dernier cri du chic! Cette magnifique taffeta de haute qualité, pour robes, ensembles, sacoches, vous est présenté dans des coloris et carreaux d'une splendide apparence. Largeur 48 pouces La verge,

2.25

Tweed pour Costume et ensemble

Tweed tout laine avec fine rayure blanche sur fond marine et gris. Excellente qualité pour costumes tailleur. Largeur, environ 56 et 60 pouces. La verge,

5.50 et 6.00

Châlies de laine fleurie

Si vous aimez les beaux imprimés printaniers, vous serez servies à souhait avec ce magnifique "Châlies" enjolivé de dessins bulgares, teintes gaies sur fond brun, vert bleu et rouge. Largeur 54 pouces. La verge,

3.50

Nouveau lainage à Manteaux

Non seulement votre manteau de tout aller, mais aussi les amusantes jaquettes sport seront réalisés avec cette nouvelle flanelle croisée — turquoise, bois de rose, beige, bleu montagne. Largeur 54 pouces. La vge

2.59 à 3.95

J. Pharand
85 à 91 CHAMPLAIN
En face du carré de l'Hôtel de Ville, Hull, P.Q.

Ripon, Qué.

RIPON, (Qué.) le 28 — (D.N.C.) — Jeudi matin, à 10 heures eurent lieu les funérailles de Mme Joseph Malette, née Angèle Larocque, décédée lundi matin, à la demeure de son fils Geoffrey, après une courte maladie, à l'âge de 66 ans.

M. le curé Major a fait la levée du corps et a chanté le service. M. le chanoine Yelle ainsi que M. l'abbé Titley, de St-André Avellin assistaient comme diacre et sous-diacre. La chorale de St-André Avellin, sous la direction du R. F. Judes ont fait les frais du chant. Dans le sanctuaire on remarquait le Frère Julien Sabourin représentant le Frère directeur du collège de Montebello.

Le deuil était conduit par M. Lionel Malette, fils de la défunte et Réjean Malette, petit-fils de la défunte ainsi que par les Dames de Ste-Anne dont la défunte faisait partie.

Les porteurs étaient les six neveux: MM. Adolphe, Victor, Royal, Guillaume, Ernest Larocque et Lévis Malette.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre fils: Geoffrey, Achille, Romuald et Lionel; un gendre: M. Ulisse Prévost; une belle-fille: Mme Yvon Malette; deux jetits-fils: Réjean et Robert; six petites-filles: Marie-Mance, Paulette, suzanne, Monique, Micheline et Jocelyne; quatre frères: MM. André, de St-André Avellin, Félix et Noé, de Chénéville, Joseph, de Ripon.

Toutes les familles de la paroisse étaient représenté aux funérailles.

De l'extérieur on remarquait: MM. et Mmes Splendien Charlebois, Joseph Lafortune, Jéhova Cardinal, Rosaires Dubé, M. Joseph Aubry, Mme Henri Côté et le Dr Bourgault, de St-André Avellin, M. et Mme Hector Lafontaine, de Montpellier, M. Honoré Nadon, de Montebello, Mmes Eugène Levert et Laura Bélanger, de Montréal, Mme Yvon Malette et Mlle Noëlla Desjardins, de Rouyn.

Mme Malette laisse aussi cinq belles-filles: Mmes Geoffrey, Achille, Romuald, Lionel et Yvon Malette.

La famille Joseph Malette a reçu de nombreux témoignages de condoléances.

Cornwall, Ont.

CORNWALL, (Ont.), le 28. — (D.N.C.) — Au cours du mois de mars avaient lieu dans nos écoles les examens éliminatoires pour le concours de français.

Mlle Nora Paquette, de l'école St-Félix de Valois, et M. Robert Beaulne, de l'école St-Louis de Gonzague, furent les vainqueurs. Ils auront l'honneur de représenter Cornwall au concours régional. Ces examens pour les trois centres: Cornwall, Alexandria et Casselman, auront lieu à Cornwall cette année.

Le 1er avril, les six concurrents, trois garçons et trois filles, subiront les examens éliminatoires. Deux représentants auront le privilège de se présenter à Ottawa.

Dimanche, le 2 avril, aura lieu dans la salle de l'école St-Louis de Gonzague, une grande séance de français, au cours de laquelle seront proclamés les noms des deux lauréats du district. Les écoles de St-Félix de Valois, de la Nativité, de St-Louis de Gonzague et de la Nativité, prendront part au programme récréatif de cette grande séance française.

Tous les paroissiens sont invités à venir applaudir et encourager nos élèves canadiens-français.

Décès:

Dimanche, le 26 mars courant, est décédé chez son fils Adélard, M. Antoine Châtelain, à l'âge de 82 ans. Sa femme l'a précédé dans la tombe au mois de janvier. Les funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église de la Nativité.

Nos condoléances à la famille.

Naissances:

M. et Mme Gaston Bouchard, née Lucienne Morin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de: Marie-Suzanne-Germaine. Parrain et marraine: M. et Mme Clark Smith, de Rochester, N.-Y., oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Claude Prud'homme, née Yvette Charlebois, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisée sous les prénoms de: Joseph-Roma. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Charlebois, grands-parents de l'enfant.

Ripon (Qué.)

RIPON, (Qué.,) le 28, (DNC)— Mercredi matin, à 8 heures a eu lieu le service anniversaire de M. Nazaire Massie.

M. et Mme Emmanuel Lavergne, née Lucienne St-Aubin, ont eu la douleur de perdre leur ébé Richard, âgé de dix mois.

M. et Mme Georges Deschâtelets, née Annette Lavergne, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de: Mariette-Madeleine-Louise. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Deschatelets.

Les légumes frais des jardins ne sont pas encore arrivés et les légumes à racine, entreposés depuis l'automne, ont maintenant perdu une partie de leur valeur en vitamine C. Il est essentiel que les repas de chaque jour en contiennent sous une forme ou sous une autre parce que notre organisme ne peut faire de réserve de cette vitamine. C'est alors que les pommes de terre prennent de l'importance. Tout en étant moins riches en vitamines C que les fruits agrumes, elles en sont tout de même une importante source si on les fait cuire avec la pelure et si on en mange tous les jours. Dans ce cas, c'est la régularité et non la quantité qui compte.

Legare



MOBILIER CHESTERFIELD
3 articles à ressorts
$82.50

L'événement de la semaine ! — Meubles dont l'élégance rehaussent la fraîcheur du dessin. Le mobilier comprend les 3 meubles illustrés ici: un chesterfield et deux spacieux fauteuils. Forte construction et bourrure résistante.



MAGNIFIQUE MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER
STYLE WATERFALL
$94

Cet ameublement, aux lignes simples, se remarque par son beau fini en noyer et est construit en merisier de choix et de fabrication parfaite. Beaux miroirs carrés sur le bureau et la coiffeuse. Ce mobilier comprend : 1 bureau, 1 coiffeuse, 1 lit double, 1 chiffonnier.



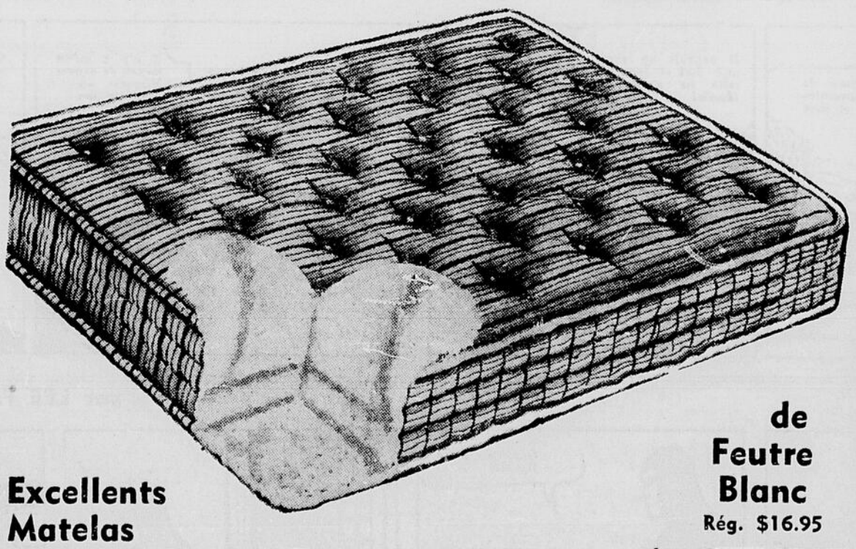
MATELAS A RESSORTS SIMMONS
$22.50

Joliment recouverts d'épais coutil tissé et parfaitement confectionnés, ces matelas à ressorts Simmons sont extrêmement confortables. Confectionnés par des experts, conformément au prototype d'excellence Simmons, avec du matériel de la plus haute qualité, ces matelas devraient vous assurer un sommeil réparateur. 4'6", 4'0" et 3'3" .....



SALLE A DEJEUNER 8 ARTICLES
$79

Charmant mobilier à déjeuner 8 meubles exactement comme l'illustration. — Une rare valeur. Le mobilier comprend une table à rallonge un grand buffet et 6 chaises rembourrées. eVnez voir cette grande valeur



Excellents Matelas
de Feutre Blanc
Rég. $16.95
$9.95

Ces excellents matelas de feutre blanc sont des plus confortables. Ils dureront plusieurs années et vous permettront de dormir confortablement. Recouverts de coutil de bonne qualité, ils se présentent dans toutes les grandeurs ordinaires. Ne manquez pas de venir les voir, vous vous rendrez ainsi rapidement compte que ce sont de véritables aubaines.



MOBILIER A DEJEUNER
$39

Mobilier à déjeuner moderne, 5 articles, dans le plus nouveau dessin. Construction de merisier canadien massif. Table à rallonge automatique et quatre chaises solides. Naturel et rouge et blanc et noir.....

JOLIE GARDE-ROBE
$8.75

Garde-robe de solide construction de carton ridé, spacieuse, jolie couleur chamois, cadre de bois laqué. Deux panneaux coulissants. Place pour les souliers au bas.



DIVAN de STUDIO
$39

En plus de bien meubler votre vivoir, ce splendide divan vous sera très utile, car il se transforme en lits double ou jumeaux. Excellente couverture dans un beau choix de couleurs.

LA COMPAGNIE LEGARE LIMITEE
75, rue PRINCIPALE-HULL

• FIERTE • INITIATIVE • DESINTERESSEMENT

Le Royaume des Enfants

Directeur ONCLE JEAN

• S'AMUSER • S'INSTRUIRE • S'EDIFIER

Une semaine de Fierté Française à Pain Court

C'est remarquable et réjouissant, la vie française que rayonne l'école Sainte-Catherine de Pain Court. A chaque rapport, les âmes patriotes se délectent. Elles ne cessent de regarder avec dilection du côté de Pain Court. Oncle Jean ne se console pas de ne pas avoir regardé dans les yeux, de vous avoir entendus chanter. Rien ne le consolera non plus, le 22 avril prochain, de manquer le concert auquel vous participerez avec une heureuse facilité. Mais ce qui aujourd'hui me garde dans la joie en pensant à votre chère école, c'est qu'elle a tenu sa Semaine de la fierté française. Il semble, bien-aimés enfants, qu'en célébrant vous-mêmes la gloire de nos grands hommes et surtout de nos femmes héroïques, vous avez senti envahir vos coeurs des sentiments les plus doux. Approcher de Jeanne Mance, c'est comme approcher d'un jardin de charité et de prière, tout en roses blanches et rouges. Comment iriez-vous à Mère Marie de l'Incarnation, sans avoir les mains jointes, comme pour prier délicieusement? Fréquenter l'école de Marguerite Bourgeoys, c'est épeler avec respect et gratitude les noms bénis de Dieu, de France et de Nouvelle-France. Vous avez aussi exalté notre coquette et fière Madelon, personnage de roman, et plus belle encore comme personnage d'histoire. Je vous en félicite, avec un peu de jalousie secrète dans mon coeur. Pourquoi n'avions-nous pas de sections juvéniles, de Semaines de la fierté, quand j'étais écolier comme vous? N'importe, vous recevez plus que de mon temps, mais, ce qui est très beau, vous donnez beaucoup, et c'est de cette bonne volonté que je vous fais les plus sincères compliments.

Les garçons ont mérité les applaudissements de tous. Cela me rend mille fois fier.

Vous êtes, en un mot, une école admirable, parce qu'on sait y parler de Fierté.

Oncle JEAN

La Fierté nationale à l'éc. S.-Catherine, Pain-Court, Ont.

Cher Oncle Jean,

C'est pour participer à la Semaine de la Fierté Nationale que nous avons eu notre réunion le vingt-trois mars, afin de glorifier les femmes héroïques qui ne reculèrent devant rien pour fonder des foyers, et de nous faire revoir tous ceux qui, pour défendre notre patrie, ne craignirent pas d'exposer leur vie et même de verser leur sang.

En présence des élèves de la septième et de la huitième années, accompagnés de leur institutrice, nous présentions le programme suivant:

Prière d'ouverture.
Serment d'honneur à la Patrie.
O Vierge Immaculée.
Mots de la Présidente
Lecture du rapport de la dernière réunion.
Pourquoi la Semaine de la Fierté Nationale — par Bernadette Benoît.
Un petit patriote — lecture — par Aline Caron, Bernadette Benoit, Simonne Charlebois, Georgette Bossy, Marguerite-M. Pinsonneault, Rose-Marie Caron, et Jeannette Bécnard.
La patrie — récitation par la classe.
Jacques Cartier — par Raymond Blais et Edmond Roy.
Champlain — par Wilfrid Martin et Roger Pinsonneault.
Maisonneuve — par Joseph Trahan et Robert Martin.
Les missionnaires — par Norman Roy et Philippe Blais.
Dollard des Ormeaux — par Louis-Philippe Pinsonneault.
Vive le Canadien — chant par la classe.
Jeanne Mance — par Simonne Pinsonneault.
Marguerite Bourgeois — par Jeanne Pinsonneault.
Madeleine de Verchères — par Clara Martin, Florence Faubert, Rose-Marie Benoît et Marguerite Péchard.
Vive la Canadienne — Chant par la classe.

Propositions:—

Il a été proposé par Rose-Marie Benoît et appuyé par Raymond Béchard que nous parlions souvent de nos ancêtres.

Il a été proposé par Florence et appuyé par Roger Pinsonneault que nous demandions à nos parents de nous raconter les exploits de leurs grands-parents.

Il a été proposé par Raymond Blais et appuyé par Edmond Roy que nous imitions les vertus pratiquées par nos devanciers et devancières.

Il a été proposé par Jeanne Pinsonneault et appuyé par Rose-Marie Caron que nous revivions certains passages de la vie de nos ancêtres.

Nous terminions avec l'hymne national.

Soeur Supérieure se montra enchantée du travail que nous avons accompli. Elle louangea tout particulièrement les garçons, pour l'aise avec laquelle ils s'acquittèrent de leur contribution au programme.

Cher Oncle Jean, votre message d'amitié à notre égard nous a profondément emus. Nous l'avons lu et relu Soyez assuré que lorsque nous chanterons, nous penserons au doux chant de notre chère maman, et peut-être que si vous étiez aux écoutes au poste CKLW, le vingt-deux avril, à cinq heures trente, pour riez-vous deviner les sentiments de nos coeurs.

Vos petits neveux et nièces de la Section Immaculée-Conception,
Georgette BOSSY, secrétaire.

Sect. R. Gauthier, Kapuskasing, Ont.

Cher Oncle Jean,

Vendredi, le 25 février 1944, nous nous réunissions pour la troisième de nos assemblées de Section Juvénile. Nous commençons par la prière, le serment à l'Eglise et au drapeau. Nous étions très heureuse d'avoir parmi nous la R. S. Joseph-Henri, notre ancienne maîtresse, ainsi que ses élèves.

Mlle la Présidente souhaita la bienvenue à tous et ensuite nous présentions un programme intéressant au dire du président de la section de la Croix-Rouge de la 5e année.

1.—Discours de la Présidente.
2.—Mademoiselle la Secrétaire a lu le rapport de la dernière assemblée. Mlle Dolorès Parent proposa l'adoption du rapport tel que lu et Mlle Georgette Ouimette l'appuya.
3.—Chant de la Section: "Langue française".
4.—Combat de catéchisme.
5.—Chant: duo: "Le pardon de ta mère".
6.—Mlle Marie-Paule Boulianne nous parla de l'hygiène de l'alimentation.
7.—Récitation: "Roofs", par Mlle Georgette Ouimette.
8.—Pièce: "Croix-Rouge et Croix de Paix", par un groupe d'élèves.
9.—Chant: "Ma Normandie".
10.—Récitation: "Près de ta Mère".
11.—"Devinettes".
12.—Récitation: "The Arrow and the Song".
13.—Mlle Jeannine Lavoie nous donna quelques notions sur les dents.
14.—Récitation: "What does the Red Cross mean?"

Ensuite il fut proposé par Mlle Jeanne-D'Arc Viau et appuyé par Mlle Jacqueline Séguin que le théâtre ne soit pas fréquenté par nous pendant le carême.

Proposé par Mlle Claire Villeneuve et appuyé par Mlle Rita Demontigny que les enfants fassent plus souvent le chemin de la croix pendant le carême.

Proposé par Mlle Dolorès Parent et appuyé par Mlle Jeanne D'Arc Viau que nous essayions de faire jeûner notre langue pendant le carême.

Proposé par Mlle Rita Demontigny et appuyé par Mlle Claire Villeneuve que nous allions à la messe tous les matins d'ici Pâques.

Nous terminions par l'hymne national "Dieu sauve le Roi".

Section Robert Gauthier
Thérèse Demontigny, Présidente.
Jeannine Lavoie, Secrétaire.

Sect. Notre-Dame du Rosaire, Pte-au-Chêne, Qué.

Cher Oncle Jean,

Sans doute cher oncle, vous avez dû penser que nous vous avions complètement oublié. Depuis le début de l'année, nous avons eu toutes sortes de choses imprevues, entre autres, de la maladie, qui fit fermer notre école. Ensuite nous avons préparé une petite séance à l'occasion de l'anniversaire d'ordination sacerdotale de notre dévoué curé, M. l'abbé E. Rollin. Nous avons un peu négligé de vous envoyer le rapport de nos activités, mais notre zèle ne s'était pas éteint dans notre petite classe.

Notre comité est le suivant: Présidente: Desneiges Gagné; vice-présidente: Simone Campbell; secrétaire: Ginette St-Amant; 1er conseiller: Maurice Joanisse; 2ème conseillère: Ida Campbell; 3ème conseillère: Françoise Lavergne.

Notre devise est: Dieu et Patrie.

A notre assemblée du 25 février le programme suivant fut exécuté:

1.—Prière au Sacré-Coeur.
2.—Serment au drapeau.
3.—"Madeleine de Verchères," chant par Ginette St-Amant.
4.—"C'est la vie", récitation par Françoise Lavergne.
5.—"Le cultivateur", rédaction composée et lue par Marcel Joanisse.
6.—"La jeunesse de du Guesclin", lecture expressive par Rita Deslauriers.
7.—"Ce qu'a fait Pierre", récitation par Simone Campbell.
8.—"René Goupil à sa mère", chant par tous les élèves.
9.—"Le petit patriote", récitation par Gisèle Gagné.
10.—"Alouette n'aie pas peur de moi", chant par Ida Campbell.
11.—"La prière en famille" chant par quelques élèves.
12.—"Prends ma jeunesse", chant par Desneiges Gagné.

Propositions:

1. Proposé par Simone Campbell que les enfants ne mangent pas de bonbons pendant le carême. Appuyé par tous.
2. Proposé par Ginette St-Amant que les enfants s'efforcent à aller à la messe tous les matins pendant le carême. Appuyé par tous les élèves.

Le chant "O Canada" ferma l'assemblée.

J'espère que vous ne nous ferez pas trop des gros yeux, cher oncle Jean, si nous ne sommes pas venus vous voir plus tôt; nous vous promettons d'être plus exacts à l'avenir.

Secrétaire: Ginette St-Amant.
Présidente: Desneiges Gagné.
Directrice: Annette Gauthier, inst.

Bonne Fête

29 mars 1944

Lavoie, Guy, 12 ans, Wrightville.
Bouchard, Thérèse, 16 ans, Rouyn.
Lebrun, Conrad, 16 ans, Ottawa.
Bédard, Rolande, 14 ans, Saint-Charles.
Maheu, Jean-Paul, 15 ans, Embrun.
Rivais, Gracia, 15 ans, Coniston.
Bisson, Saint-Bernard, 16 ans, Ottawa.
Laflèche, Jeannine, 15 ans, Sturgeon.
Chauvin, Maurice, 16 ans, Windsor.
Paquette, Denise, 14 ans, Wrightville.
Ayotte, Jeannine, 12 ans, Marionville.
Lamirande, Eveline, 15 ans, Mattawa.

30 mars 1944

Plante, Cécile, 8 ans, Lavigne.
Pilon, Donat, 6 ans, Cornwall.
Renaud, Doreen, 11 ans, Aylmer.
Préjent, Marcel, 16 ans, Lefaivre.
Guertin, Hélène, 16 ans, Aylmer.
Coulombe, Claire-Hélène, 15 ans, Mattice.
Nault, Lucile, 16 ans, Brodeur.
Lafontaine, Lucien, 14 ans, Northh-Bay.
Bélanger, Thérèse, 13 ans, Rouyn.
Pelletier, Claire, 14 ans, Rouyn.
Vachon, Roger, 12 ans, Sturgeon.
Laroeque, Jacqueline, 13 ans, Hawkesbury.
Hoffman, Thérèse, 14 ans, Hawkesbury.
Bombardier, Alfred, 15 ans, Windsor.
Pierrette, Analda, 15 ans, Lavigne.
Aubry, Marguerite, 12 ans, Blind-River.

31 mars 1944

Lalonde, Madeleine, 15 nas, Rockland.
Dumont, Omer, 10 ans, Cartier.
Gordon, Myres, 12 ans, Pembroke.
Carr, Chareen, 12 ans, Ottawa-Est.
Bissonnette, Rolande, 16 ans, Cornwall.
Laflèche, Gertrude, 16 ans, Casselman.
Boucher, Alice, Aylmer.
Forget, Huguette, 13 ans, Pendleton.
Devost, Orilda, 16 ans, Chelmsford.
Touchette, Jeannette, 14 ans, Saint-Sixte.
Gobeil, Louise, 13 ans, Ottawa.
Danis, Anne-Marie, 11 ans, Rockland.
Lapalme, Alice, 12 ans, Embrun.
Lemay, Ronald, 9 ans, Sarsfield.
Ladouceur, Roger, 7 ans, Lefaivre.
Gratton, Marcel, 11 ans, Casselman.
Labelle, Jeanne, 12 ans, Cyrville.
Lamontagne, Suzette, 4 ans, Moonbeam.
Bornais, Jacques, 3 ans, Ottawa.
Tessier, Marcel, 11 ans, Ottawa.



AYEZ TOUJOURS de l'ENTRAIN!

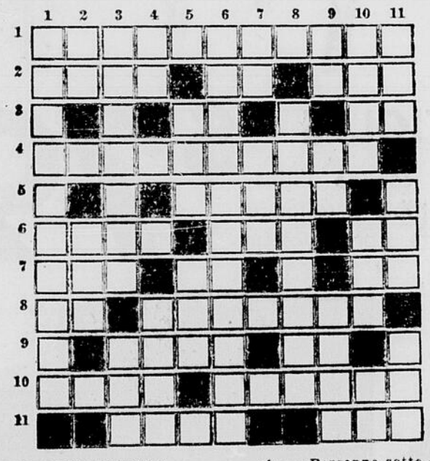
Aidez à vous Maintenir en Forme en gardant vos REINS en bon état

Aujourd'hui, beaucoup de gens s'aperçoivent qu'il est généralement plus simple, plus prudent, plus agréable et moins coûteux de rester bien portant que d'essayer de se rétablir.

Un organisme sain et bien réglé résiste à beaucoup de maladies auxquelles succomberait une constitution moins robuste. C'est pour cela que de plus en plus d'hommes et de femmes prennent des Pilules Dodd's pour les Reins à intervalles réguliers. Ils se rendent compte qu'ils aident ainsi à maintenir leurs reins en bon état, afin que ceux-ci débarrassent leur organisme des déchets toxiques et de l'excès d'acidité, leur évitant ainsi des maladies.

Il est bon et prudent de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins de temps en temps. Les Pilules Dodd's pour les Reins ne forment pas d'accoutumance, elles sont sûres et faciles à prendre.

Les Mots Croisés du "Droit"



HORIZONTALEMENT

1—Picotement.
2—Borne, lisière — Partie dure du corps — Colère.
3—Année — Conjonction.
4—Qualité de ce qui peut être fondu.
5—Boîte osseuse qui contient le cerveau.
6—Parfum extrait d'une valériana-cée — Personne sotte — Note de la gamme.
7—Mot, maxime — Carte à jouer — Terminaison d'infinitif.
8—Ville de Chaldée — Figures de rhétorique qui consistent à dire moins pour faire entendre plus.
9—Dire qu'une chose n'existe pas — Terminaison d'infinitif.
10—Un des Grands Lacs — Petite erse.
11—Nom grec du dieu de l'amour — Qui est fou.

VERTICALEMENT

1—Sorte de catarrhe nasal, qui atteint un cheval saisi par le froid.
2—Métal précieux — Atmosphère.
3—Etendue de juridiction — Dit qu'une chose n'existe pas.
4—Etui de métal — Attacher avec un lien.
5—L'alphabet — Interjection qui marque la douleur.
6—Oiseaux qui ont le bec en forme de cône.
7—Carte à jouer — Petit poème narratif ou lyrique au Moyen-Age.
8—Petites chattes.
9—Voyelles jumelles—Pronom personnel — Epoques.
10—Borne, lisière — Action de rire — Deux voyelles.
11—Propre — Trois fois — Fin qu'on se propose.

Solution du problème d'hier

V	E	N	D	E	M	I	A	I	R	E
E	T	E	■	■	O	■	I	R	I	S
G	E	R	M	I	N	A	L	■	M	■
E	■	V	O	R	A	C	E	■	A	S
T	R	O	U	■	R	E	■	L	I	E
A	I	S	■	O	C	■	B	O	L	■
R	A	I	E	■	H	A	B	I	L	E
I	■	S	E	U	I	L	■	N	E	T
S	E	M	E	■	S	E	L	■	R	E
M	U	E	■	A	M	■	■	S	I	■
E	T	■	A	M	E	■	L	I	E	D

VERS!

Si votre bébé refuse la nourriture, a mauvaise haleine, grince des dents la nuit, — attention! Les vers en sont peut-être la cause. Ne prenez pas de risques. Donnez-lui le remède au goût agréable.

"MOTHER'S FRIEND

Cet enfant avait des Vers ronds

"J'ai reçu MOTHER'S FRIEND de Mulveney il y a juste un mois et je ne puis trop vanter ce qu'il a fait pour notre petit garçon. J'aimerais que vous vous rendiez compte du changement effectué. Quand j'ai commandé MOTHER'S FRIEND il était faible et maigre. Votre remède l'a débarrassé de plusieur vers assez longs ressemblant aux vers du poisson. Je vous suis très reconnaissante." Mme Edwin Woodward.

Ne courez pas de risque.

"MOTHER'S FRIEND"

au goût agréable

est un remède sûr, efficace, contre les vers chez les enfants et les adultes.

Ne manquez pas de demander l'"AMI des MERES", le Mulveney. — Montrez cette annonce à votre pharmacien — R. L. Mulveney's Remedies Ltd., Dept. 12, 211, Osrington, Toronto 3, Ont.

BRICK BRADFORD par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY



ANNIE ROONEY, la petite orpheline par BRANDON WALSH

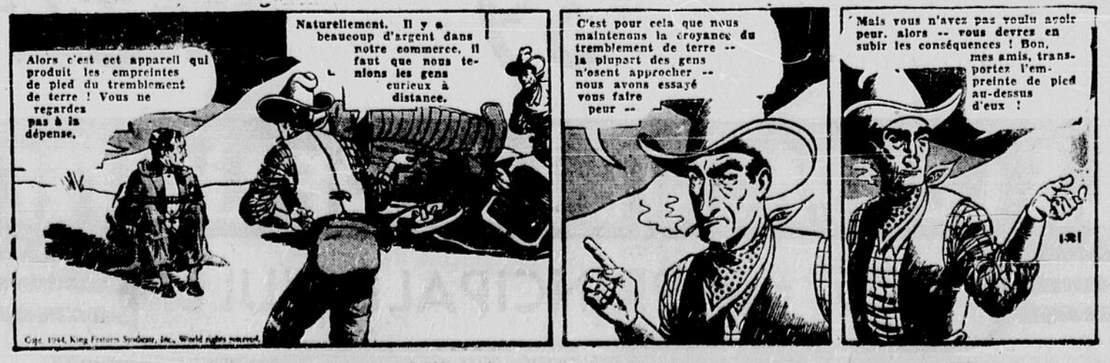


LE CHEVALIER MASQUE par Fran STRIKER

LE FANTOME par LEE FALK et PHIL DAVIS



MANDRAKE, le magicien par LEE FALK et RAY MOORE



MARISE DUCLAU et sa famille par McEvoy et Strievi



Le socialisme est dangereux même s'il siège à la gauche

Montréal, le 29 — Une forte opposition socialiste à la chambre des communes après la guerre pourrait entraver le futur commerce du Canada presque aussi efficacement qu'un gouvernement socialiste disposant de tout le pouvoir, a déclaré M. Gordon A. Boss, industriel de Québec, à une réunion du Advertising and Sales Executives Club, aujourd'hui, à l'hôtel Mont-Royal.

Après avoir déploré le fait que bien des hommes d'affaires semblent s'imaginer que les socialistes ne peuvent être dangereux pour l'économie canadienne que s'ils prennent le pouvoir, M. Ross prédit que, si les socialistes élus ont assez nombreux pour former une forte opposition, ils pourront peut-être empêcher le prochain gouvernement fédéral d'adopter les mesures nécessaires pour assurer l'avenir économique du pays. Il en résulterait une instabilité dans les affaires, les chômeurs seraient nombreux et il faudrait avoir recours à des travaux publics de grande envergure. Il se ferait au Canada une forte augmentation des prix de production et, sur les marchés étrangers, le Canada verrait avec impuissance les autres nations se distribuer tout le commerce d'après guerre.

D'après M. Ross, c'est seulement grâce à ses exportations que le Canada pourra atteindre une production assez forte pour qu'il n'y ait aucun chômage après la guerre. Et le Canada devra faire face à la concurrence intensive de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine et de tous les pays libérés d'Europe.

"Quand je parle de la concurrence au sujet des exportations", dit M. Ross, "je pense surtout au coût de la production. Et ceci me ramène à cette inaptitude apparente de certains de nos hommes d'affaires de se rendre compte qu'une puissante opposition socialiste pourrait nous empêcher de réaliser nos projets d'après-guerre. Voici comment.

"Si une forte opposition socialiste réussissait à bloquer les décisions de notre prochain gouvernement, il en résulterait une période d'incertitude et d'inactivité qui aurait des effets économiques immédiats, et cela à une époque où nous devrions mettre toutes nos forces en jeu pour l'avenir. Le commerce fonctionnerait au ralenti, le chômage augmenterait, le revenu national diminuerait et il faudrait avoir recours à des travaux publics de grande envergure. Malgré la charge énorme de nos dettes de guerre, il faudrait puiser encore à même les fonds publics. Il en résulterait de nouvelles dettes et de nouveaux impôts. Notre coût de production serait encore une fois haussé. Et, dans cette lutte qu'il nous faudra livrer aux autres pays exportateurs, nos chances de succès en seront diminuées d'autant."

Malgré tous les problèmes à résoudre, déclare M. Ross, le Canada semble appelé à devenir un grand pays exportateur, à condition cependant que le peuple canadien sache bien ce qu'il lui faut faire.

"En plus de nos immenses ressources naturelles", dit-il, nous possédons des installations manufacturières modernes et comparables à celles de toute autre nation. Nous avons une marine marchande petite mais susceptible de devenir puissante. Nous avons un système financier qui nous permettra apparemment de sortir de la guerre avec une solidité et des possibilités commerciales que la plupart des nations pourraient nous envier. Nous avons un peuple fier, désireux d'améliorer ses conditions de vie."

Plus de 600.000 minots d'avoine

Grâce à l'intervention du Ministère de l'Agriculture, les cultivateurs de la province de Québec peuvent actuellement compter sur un minimum de 600,000 minots d'avoine pour le printemps prochain. Cette semence, achetée dans l'Ouest, est destinée aux cultivateurs affectés par la pauvre récolte de grains l'an dernier. On sait que la mauvaise température a compromis un fort pourcentage de nos emblavures, en 1943, et que Québec était menacé, ce printemps, d'une disette de grains de semence. Pour prévenir une telle situation, le Ministère a pris les arrangements nécessaires pour assurer à notre province les grains requis pour un ensemencement normal.

Les cultivateurs d'une localité qui ont besoin de semence sont priés de s'entendre pour grouper leurs achats sans délai et d'en prendre livraison le plus tôt. Il sera impossible de considérer les commandes pour livraison en vrac après le 15 avril. Les retardataires s'exposent à ne pas avoir de semence quand viendra le temps des semailles.

Pertes dans l'aviation

Le quartier général de l'Aviation militaire canadienne nous communique sa 842ième liste officielle de morts, blessés et disparus. On y remarque:

Disparu en service actif — Le sous-lieutenant d'aviation Henri Paul Thériault, époux de Mme H. P. Thériault, 115, rue St-Paul, Québec (Qué.).

Réputé mort pour fins officielles — Le sergent de section Everett Elmer Stuart McCulloch, fils de Mme R. E. S. McCulloch, 1751, avenue Mont Royal, Trois-Rivières (Qué.).

L'hospitalité des Italiens

L'hospitalité des Italiens est proverbiale, comme celle des Ecossais. Malgré les ravages de la guerre, en dépit de ses souffrances, ce pauvre peuple que l'ambition de ses dirigeants a mené à la ruine garde dans son malheur sa bienveillance et sa cordialité. Il reste encore, derrière nos tranchées, des familles qui continuent d'habiter les décombres de leurs maisons démolies au cours des luttes sauvages de décembre ou qui attendent, au fond de grottes creusées dans la pente friable des montagnes, que s'éloigne vers le nord la fureur du combat.

Elles trouvent dans leur dénuement, de quoi régaler les militaires de passage attardés près de leur gîte. Elles ne laissent jamais partir un visiteur sans lui offrir du vin ou des fruits prélevés sur le prochain repas.

Trois copains d'un régiment ontarien refont, à qui veut l'entendre, le récit d'un souper mémorable préparé à leur intention par des villageois Abruzzains. **Vital Lagassé**, d'Arnprior, **Raymond Lapalme**, de Queensborough, et **Jean-Paul Sauvé**, de Montréal, conducteurs de chenillettes dans un peloton de reconnaissance, revenaient d'une mission périlleuse par des chemins pavés de mines. Aux abords de Gambatesa, ils font halte pour déblayer la voie d'explosifs semés par les Allemands en retraite. Les braves gens de l'endroit, accourus à leur approche, les prient de passer la soirée avec eux en attendant l'arrivée de leurs camarades, qui les suivent de loin. Le trio affamé qui n'a pas mangé de la journée, accepte d'emblée. On les entoure, on les entraîne à la mairie, où le podesta leur souhaite le bienvenue. Un ancien clown de Barnum, revenu d'Amérique, joue le rôle d'interprète et leur raconte les déprédations des tedeschi pendant qu'une douzaine de persones s'affairent à la cuisine. Le reste du peloton les rejoint bientôt et s'attable dans la chambre du conseil transformée en salle de fête. On leur sert un véritable banquet. Chacun a devant lui deux bouteilles de vin exhumées des cachettes. Le poulet "à l'américaine" est le chef-d'oeuvre d'un excuisinier New-Yorkais. Avec le peu de farine dont elles disposent, les cordons bleus ont confectionné des pâtisseries délicieuses. On ne goûtera pas au spaghetti pendant une semaine, mais il faut bien recevoir les troupes amies. Enfin, gavés de mets exquis, les Canadiens repartent dans la nuit pleine d'embûches et remerciant leurs hôtes. La vie reprend son cours normal dans le hameau libéré. Par delà la ligne ennemie, cependant, d'autres pays sans ménagent peut-être à nos pot lus un acceuil aussi chaleureux.

Un programme forestier de 2 cent millions

QUEBEC, le 27 — Pour clore les journées d'études de son Congrès de décembre, l'Association des ingénieurs forestiers invitait l'un de ses membres, M. Omer Lussier, à présenter au grand public une synthèse du problème d'ensemble de la mise en valeur de nos richesses naturelles.

L'éminent professeur d'économie forestière de l'Université Laval a su faire ressortir, à cette occasion, l'impérieuse nécessité d'entreprendre immédiatement un vaste programme d'inventaire, d'aménagement et de restauration de toutes nos richesses naturelles, programme dont l'exécution s'étendrait sur les prochains vingt-cinq ans et dont le coût devrait être réparti entre le Dominion et la Province. Voici comment M. Lussier traduisait alors, sous son aspect financier, le programme que préconise l'Association des Ingénieurs forestiers:

1—Construction d'une Ecole forestière digne de l'importance de nos forêts au coût de $500,000, budget annuel d'entretien de $150.000. — $4.250.000.

2.—Aménagement des concessions forestières exploitées, coût annuel, $3.000.000 — $75.000,000.

3—Développement de la Côte Nord et de la région Mattagami-Mistassini: coût annuel, $2,000,000 — $50,0000,000.

4—Reboisement de 500,000 acres de terrains appartenant aux particuliers et restauration de 5,000,000 d'acres de forêts privées; coût annuel, $2,000,000 — $50,000,000.

5—Exploration de l'Ungava et étude scientifique de ses possibilités forestières, biologiques, géologiques et hydrauliques: coût annuel, $600.000 — $15.000,000.

Si considérables qu'apparaissent globalement les sommes nécessaires, elles se rembourseraient en majeure partie d'elles-mêmes en raison de la recrudescence d'activités qu'elles susciteraient inévitablement.

Longuement mûri, formulé en termes concrets, le programme dont les grandes lignes seules ont été ici esquissées, s'impose donc à la considération immédiate de nos dirigeants. Il porte en soi un ferment de grandeur et de progrès pour l'économie de notre province il offre en outre des garanties de travail permanent et donc d'établissement, pour notre population. Cela suffit à le justifier.

Association forestière québecoise

ABATTU, SOUFFRETEUX
Ce tonique vous ranimera:
LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS— (1) favorise l'élimination des reins, des intestins. (2) tonifie appétit, estomac. (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion (4) aide à éviter le gaz $1.00, 50c, 25c Pharmacies
(TABLETTES)
HERBES INDIGENES DE BLISS

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Si vous avez des employés du sexe masculin—

Sont-ils en règle au point de vue de la mobilisation?

En vertu d'une Ordonnance rendue sous l'empire des règlements du Service sélectif national (mobilisation):

1. **Tout patron qui a à son service des employés masculins doit examiner leurs documents et faire connaître ceux qui n'auront pas exhibé des attestations indiquant qu'ils sont en règle avec le Service sélectif national (mobilisation).**
2. **Cet examen doit avoir été complété au plus tard le 1er mai 1944.**
3. **"EMPLOYEUR" ou "PATRON" comprend les employeurs ou les patrons dans l'industrie et le commerce, ainsi que les exploitants de fermes.**
4. **"EMPLOYÉ MASCULIN" désigne tout homme à votre service, y compris celui qui est de votre parenté.**
5. **Un livret intitulé "GUIDE DU PATRON" a été envoyé à tous les patrons dans l'industrie et le commerce. Une carte-réponse a été adressée aux exploitants de fermes.**
6. **Si vous avez à votre service un employé masculin, et n'avez pas été averti du relevé par livret ou carte postale, communiquez avec le plus proche bureau de Placement et du Service sélectif et demandez ce livret.**
7. **Tout employeur de personnes du sexe masculin est obligé de faire cet examen, dont la responsabilité lui incombe.**
8. **Des peines sont prévues pour la négligence à effectuer ce relevé, et pour les employés masculins qui négligent de coopérer en exhibant les documents requis.**

RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF NATIONAL (MOBILISATION)

Ministère du Travail

HUMPHREY MITCHELL, *Ministre du Travail.*
A. MacNAMARA, *Directeur du Service sélectif national.*

B-6-44-DF



IPANA et le MASSAGE des gencives peuvent tant pour votre sourire

Un sourire radieux fait tourner les têtes et gagne les coeurs. Mais pour être attrayant, il faut qu'il révèle des dents brillantes et des gencives saines.

Ipana avantage votre sourire en donnant de l'éclat à vos dents et en facilitant le massage des gencives—traitement nécessaire à leur santé.

Si vous constater une teinte rosâtre sur votre brosse, prenez garde—consultez votre dentiste. Ce n'est peut-être qu'un indice que vos gencives sont devenues flasques et molles par suite de votre régime alimentaire. C'est à lui d'en juger.

Gare à cette teinte rosâtre des soies de votre brosse à dents!

Il est imprudent d'attendre. Confiez à Ipana le soin de vous assurer des dents brillantes, des gencives saines et un sourire captivant.

Évitez la "brosse à dents rosée"

Pour obtenir des gencives plus fermes, des dents plus brillantes, adoptez

IPANA ET LE MASSAGE

Est-Ce Que L'Indigestion Vous Frappe Plus Bas Que La Ceinture?

Donnez au "28" négligés le genre d'aide qui vous donne l'erre d'aller

Plus de la moitié de votre digestion se fait en dessous de la ceinture—dans les 28 pieds de vos intestins. Aussi quand vous êtes atteint d'indigestion, employez un remède qui aide la digestion dans l'estomac ET en dessous de la ceinture.

Ce dont vous pouvez avoir besoin ce sont les Petites Pilules Carter pour le Foie pour donner l'aide nécessaire aux "28 pieds oubliés" d'intestins.

Prenez une Petite Pilule Carter pour le Foie avant et après chaque repas. Prenez-les suivant les instructions. Elles peuvent aider à créer un apport plus grand des trois principaux sucs digestifs dans votre estomac ET vos intestins—elles vous aident à digérer d'une façon naturelle ce que vous mangez.

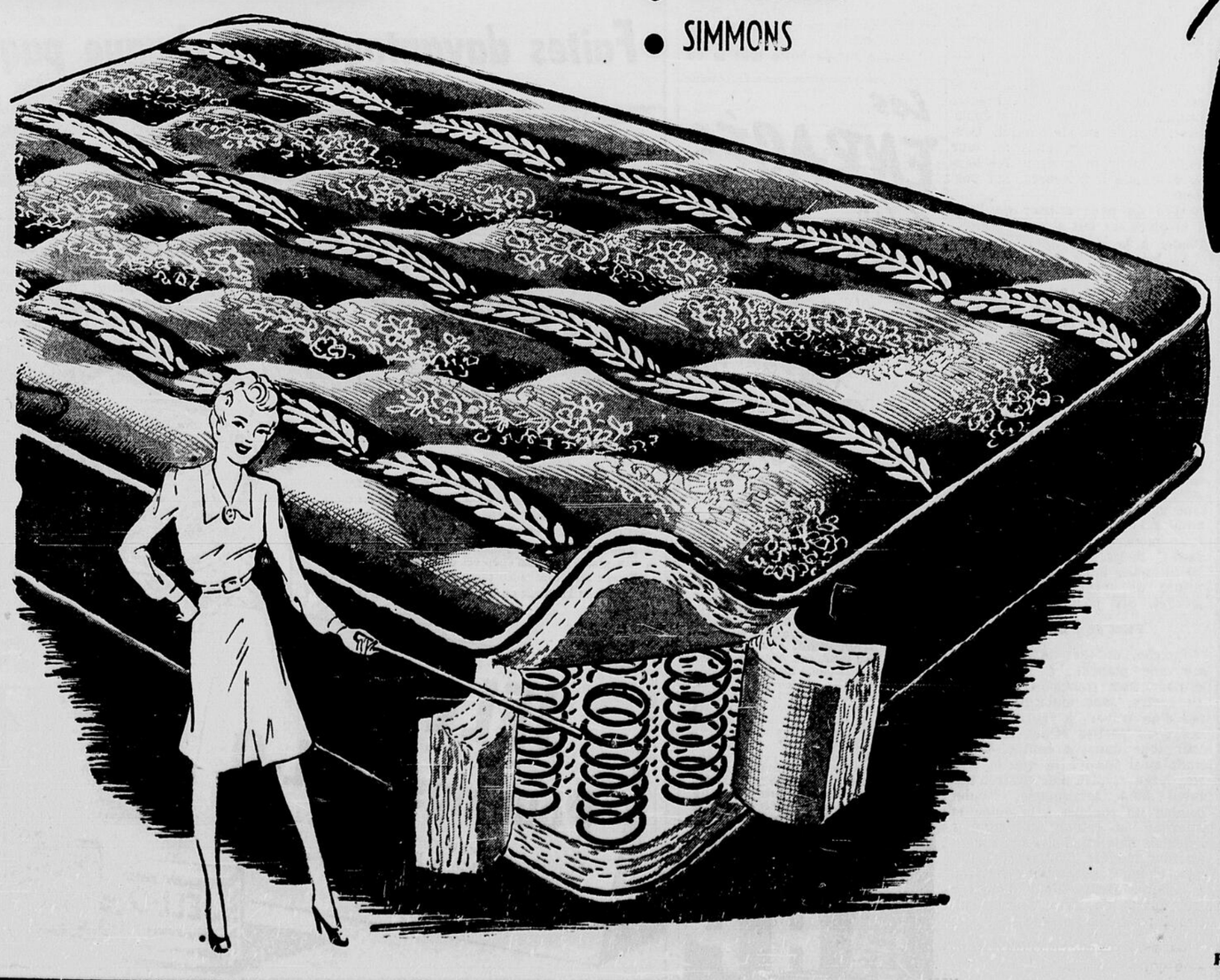
Alors la plupart des gens obtiennent le soulagement qui vous fait vous mieux sentir de la tête aux pieds. Assurez-vous d'obtenir les authentiques Petites Pilules Carter pour le Foie chez votre pharmacien — 25¢.

Trois Grandeurs

- Pour lits simples
- Pour lits trois quarts
- Pour lits doubles

Aubaines — matelas à ressorts intérieurs de marque réputée fabriqués pour assurer un meilleur sommeil!

- MARSHALL
- MARVEL
- ARTCRAFT
- WAY-SAGLESS
- SIMMONS



Vente!

16.95

21.95

Matelas à ressorts intérieurs de qualité de fabricants réputés offerts dans cette vente opportune, lundi! Pour assurer un meilleur sommeil - - - et fabriqués pour donner plus de souplesse et le repos complet, ces matelas sont faits suivant les principales caractéristiques de la meilleure construction . . . avec ressorts boudinés fortement trempés! Couvertures de coutil durable dans une variété de dessins! Tous ces matelas sont finis avec bordures roulées résistantes pour empêcher l'affaissement! Bien piqués des deux côtés! Soyez prévoyants, soyez avisés, garnissez tous les lits dans votre foyer de confortables matelas à ressorts intérieurs de l'assortiment d'aubaines chez Freiman, Quatrième étage.

- ★ ressorts intérieurs fortement trempés
- ★ bordures roulées, solides
- ★ coutils durables
- ★ piqûres résistantes
- ★ pour lits simples, trois quarts et doubles.

A. J. Freiman Limited

HEURES DU MAGASIN: 9.30 A.M. A 6.00 P.M. — MERCREDIS: 9.30 A.M. A 1.00 P.M.

Le soin des tapis

On lave les boiseries quand elles sont sales. On cire les planchers défraîchis. Mais les tapis, qui représentent parfois un placement coûteux ne reçoivent pas toujours tous les soins nécessaires. Sans doute, vous les nettoyez régulièrement avec la balayeuse mécanique mais pas plus. Le mauvais état de beaucoup de tapis est dû au manque de soins. Aussi quelques conseils sur l'entretien des tapis ne seraient pas de trop.

Les meubles lourds laissent des empreintes désagréables. On peut y remédier en plaçant un linge humide sur les empreintes et en repassant légèrement avec un fer chaud. Au lieu d'attendre que certaines parties soient usées, tournez le tapis dans un autre sens, de temps à autre; ainsi il s'usera également.

Si vous utilisez le balai à la place de la balayeuse mécanique, déchirez un journal mouillé en petits morceaux et étendez-les sur le tapis avant de balayer. Ceci aidera non seulement à ramasser la poussière mais à aviver les couleurs.

Les taches de goudron s'épongent avec du tétrachlorure de carbone, si disponible, ou tout autre liquide commercial spécial et de bonne qualité. Une autre suggestion venant d'experts: placez un morceau de papier brun ou un buvard sur la tache de goudron et repassez soigneusement avec un fer chaud.

Vous devez apprendre à vous vaincre vous-même en plusieurs choses, si vous voulez vivre en paix et en union avec les autres.

Imitation



YEUX FATIGUÉS Vite soulagés

La prochaine fois que vous aurez les yeux fatigués, mettez deux gouttes de Murine dans chaque oeil. Murine calme et nettoie immédiatement. Faites cet essai . . . jouissez du soulagement qu'apporte Murine. Murine fut créé par un spécialiste pour les yeux. Employez-en pour nettoyer vos yeux et les rafraîchir.

MURINE Pour Les YEUX
CALME • NETTOIE • RAFRAICHIT

DU NOUVEAU! UNE CRÈME DÉSODORISANTE *qui aide sûrement à* ENRAYER *la* TRANSPIRATION *aux aisselles*

1. Ne fait pas pourrir les robes ni les chemises d'hommes: N'irrite pas l'épiderme.
2. Pas nécessaire d'attendre qu'elle sèche. Peut s'appliquer immédiatement après le rasage.
3. Empêche la senteur aux aisselles et aide à enrayer sûrement la transpiration.
4. Une crème pure, blanche, antiseptique, qui ne tache pas et disparaît.
5. Arrid a été approuvée par l'American Institute of Laundering parce qu'elle n'abîme par les tissus. Employez-la régulièrement.



Arrid est le désodorisant qui se vend le plus

Guaranteed by Good Housekeeping

Achetez-en un pot aujourd'hui..partout où l'on vend des produits de toilette.

39¢ Aussi en pots à 15¢ et 59¢

ARRID

POUR VOUS MESDAMES

L'utilisation du verre a grandement évolué depuis le début de la guerre

Presque tout le verre optique autrefois fabriqué en Europe est maintenant produit dans notre pays. Le verre laminé et les tissus de verre entrent dans la fabrication de certaines parties des avions et des navires. Le verre réellement devenu acier transparent.

L'industrie du verre, l'une des plus vieilles du monde, bénéficie de la guerre et de la pénurie de certains métaux essentiels. Depuis 1939, le verre est accepté avec enthousiasme comme substitut non seulement de l'acier et de l'aluminium mais aussi pour remplacer la soie, l'amiante et le caoutchouc, etc.

Pour remédier à la rareté des ustensiles de cuisine en aluminium et en acier, les manufacturiers ont commencé à employer le verre. Beaucoup de légumes furent mis dans des bocaux de verre lorsque se fit sentir la rareté des boîtes d'étain pour les conserves.

Les matériaux bruts qui entrent dans la fabrication de la vitre sont la silice, la houille, la cendre de soda, la pierre à chaux et le calcin. Ces substances sont fondues en une masse informe puis, après les avoir soumises à des procédés divers, on en tire de minces feuilles de verre transparent.

Avant la guerre, presque tout le verre optique du monde entier venait d'Allemagne, de Tchécoslovaquie, d'Angleterre et de Belgique. Aujourd'hui, le verre finement moulu et poli utilisé pour les télescopes, périscopes, mires et autres instruments de haute précision, se fabrique au Canada. Les procédés de fabrication du verre optique sont longs et compliqués. Les substances doivent être fondues dans des pots de glaise. Le verre refroidi se casse en morceaux de différentes formes et de diverses grandeurs. Ces morceaux servent ensuite à la fabrication des instruments de précision.

Ceux-ci sont de première importance dans les combats. Que ce soit dans les airs, sur terre ou à la surface des océans, ils servent à évaluer les distances et établir les directions. Quand un sous-marin ennemi frappé par une bombe alliée saute ou descend au fond, on peut dire que le verre d'un périscope, généralement fabriqué au Canada, a joué un grand rôle dans cette oeuvre de destruction de l'ennemi.

Un verre de sureté introduit d'abord dans la fabrication des automobiles sert aussi, maintenant dans celle des avions. Le verre laminé, formé de deux feuilles de verre entre-doublées d'une couche de plastique résistant, est utilisé pour les vitres d'avant de l'avion, les parois des cabines, la tourelle du canonnier et le nez des bombardiers.

Les méthodes modernes d'installation laissent au verre plus de flexibilité et de force et en font véritablement un acier transparent.

Le développement de nouveaux tissus de verre a été phénoménal chez nos voisins du Sud. On remarque en particulier la fibre de verre qui consiste en une sorte de fibre enduite de verre. On s'en sert comme isolant. Dans la fanavires et des avions, par exemple, sa légèreté la rend pratiquement irremplaçable.

Les S.V.F. fournissent des volontaires pour la clinique de la C.R.

Plusieurs centres des Services Volontaires Féminins coopèrent avec les cliniques de donneurs de sang en leur fournissant des volontaires.

Dernièrement, le centre d'Halifax a envoyé plus de 100 lettres à des organisations demandant de l'aide pour la clinique locale de donneurs de sang. Les noms de 70 donneurs ont déjà été inscrits. Des dispositions furent prises pour que les volontaires s'enregistrent pour la clinique en même temps qu'elles le font pour le centre des S.V.F.

A Sydney, Nouvelle-Ecosse, dès les premiers jours, trois garde-malades s'enregistrèrent au centre et furent immédiatement placées à la clinique locale. Le Centre des S.V.F. de Moncton, Nouveau-Brunswick, peu de temps après l'ouverture de ses portes, reçut de la clinique locale de la Croix-Rouge une requête pour des volontaires. On acquiesça avec joie à la demande et la clinique bénéficia des services des volontaires.

Au centre de Fort Erié, Ontario, 15 volontaires s'occupent de préparer et de servir des rafraîchissements aux donneurs de sang.

Pour le dîner de Pâques

Cette année, à Pâques, il n'y aura pas de déploiements d'attrayantes toilettes nouvelles et pas non plus de grands festins. Le temps semblerait mal choisi et les deux seraient vus d'un mauvais oeil. Naturellement, cela n'empêchera pas la femme canadienne d'être élégante dans son costume printanier, et le dîner de Pâques de différer de celui des autres jours.

Les mets, tout en étant des mets quotidiens, peuvent être choisis pour s'allier aux couleurs pascales, or et mauve. Servis dans la vaisselle des grands jours, ils auront un air de fête. Voici un menu, simple mais coloré, suggéré par la Section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture.

Jus de tomates
Fricassée de poulet
Pommes de terre en riz
Chou cinq minutes avec Sauce Hollandaise
Salade aux carottes en gelée
Carrés de gateau éponge avec Sauce aux raisins
Café

Du poulet à la mode de la Virginie ou du filet de porc farci sont deux autres mets principaux, excellents.

Fricassée de poulet

1 poulet de 5 à 6 livres
1½ tasse de lait
½ tasse de farine
2 c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
¼ de tasse de gras doux
¼ de tasse d'oignon haché ou ½ c. à thé de sel d'oignon
1½ tasse d'eau

Couper le poulet en portions individuelles. Tremper chaque morceau dans le lait, puis rouler dans le mélange de farine, sel et poivre. Faire brunir dans le gras, dans une poêle épaisse, puis disposer dans une casserole. Faire revenir l'oignon dans le gras. Incorporer ce qui reste de farine. Ajouter le reste du lait et l'eau et brasser jusqu'à ce que le mélange épaississe. Verser sur le poulet. Couvrir et faire cuire dans un four modéré, pendant environ une heure et demie à 2 heures. Six portions.

NOTE: on peut utiliser de l'eau à la place du lait si on le désire.

Poulet à la mode de la Virginie

1 poulet de 4 à 5 livres
6 tranches minces de jambon fumé, non cuit.
Clous de girofle entiers
1 c. à table de farine
4 c. à table de cassonade
½ tasse d'eau chaude

Couper le poulet en portions individuelles; désosser. Envelopper chaque portion dans une tranche de jambon, attacher solidement avec des cure-dents ou des hâtelets. Mettre 4 clous de girofle dans chaque rouleau, puis disposer dans un plat graissé, allant au four. Saupoudrer avec la farine mélangée à la cassonade puis ajouter l'eau. Faire cuire dans un four modéré (350 degrés) pendant 1 heure, arrosant toutes les 10 minutes. Servir avec une garniture de tranches de pommes glacées. Six portions.

Filet de porc farci

Coucher un filet de porc à plat sur une planche; à l'aide d'un couteau bien tranchant le fendre au centre, sans toutefois le couper d'un travers à l'autre. Ouvrir ces deux parties et les fendre à leur tour dans le centre. Continuer ainsi jusqu'à ce que le filet soit large et plat. Recouvrir d'une farce bien assaisonnée. Rouler comme un rouleau à la gelée et attacher ou retenir ensemble à l'aide de hâtelets. Faire cuire dans un four modéré (350 regrés) jusqu'à ce qu'il soit tendre, environ 1 heure. Deux filets d'environ trois-quarts de livre chacun suffiront pour six portions.

La modération est l'état d'une âme qui se possède.

Vauvenargues

Carnet mondain

M. Georges Theunis, ambassadeur de Belgique en mission spéciale aux Etats-Unis et ancien premier ministre de Belgique, a été l'hôte, en fin de semaine, de l'ambassadeur de Belgique à Ottawa et est maintenant retourné à New-York.

* * *

Mme Arthur Cluffe, d'Ottawa, en compagnie de Mme Paul Major, d'Ottawa, est revenue d'un voyage de deux mois en Floride et à Cuba.

* * *

Mme Dora Desjardins, d'Ottawa, vient d'apprendre que son fils Jacques, est arrivé sain et sauf outremer.

* * *

Mme Errol Languedoc, de Montréal, est arrivée hier soir dans la capitale pour passer quelques jours chez Mme D. J. O'Donahoe.

* * *

Mme N. Cauchon et Mlle T. Montizambert passent quelques jours à Montréal.

* * *

M. et Mme I. Perley-Robertson, qui sont à Victoria depuis quelque temps, seront de retour à Ottawa en fin de semaine.

* * *

MARIAGE

Le mariage de Mlle Marguerite Paradis au lieutenant Ernest Gervais a été béni récemment à Montréal. Le lieutenant Gervais était professeur des écoles séparées de Sudbury avant de s'enrôler dans l'armée canadienne. Trois de ses anciens confrères assistaient à la cérémonie: le capitaine R. Carrière et les lieutenants L. Vachon et N. Castonguay. Après le mariage, il y eut réception à l'hôtel Mont-Royal. Les nouveaux mariés ont fait leur voyage de noces à Sudbury, Ont., et sont retournés à Joliette où le lieutenant Gervais est stationné.

Un peu partout à travers le pays les écoliers ont entrepris de remédier à la rareté du papier en ramassant tout ce qu'ils peuvent à la maison, chez les voisins, au bureau du papa, etc. La tâche peut paraître un peu ennuyeuse, mais elle devient amusante pour les enfants. Il s'agit d'abord de plier les journaux, de les lier ensemble. Les vieux papiers de toute sorte sont aplatis, mis en paquet. Les enfants les emportent ensuite à l'école sur leur traîneau ou leur traîne sauvage. Dans la plupart des écoles, les enfants sont divisés en deux groupes: groupe féminin et groupe des garçons. Ce qui provoque une véritable émulation.

Petites économies

La menace des mites

Une mite, grosse comme un rien, peut à elle seule lancer sur vos lainages une attaque du genre commando. Dans certaines parties du Canada, la saison des mites est déjà ouverte, malheureusement on le réalise souvent trop tard.

Il faut monter la garde en prenant les précautions suivantes:

Lavez ou nettoyez tous les vêtements qui ne seront pas portés d'ici l'automne prochain.

Mettez-les immédiatement dans des coffres de cèdre ou dans des sacs de papier spécialement traités ou dans des boîtes propres avec des boules à mites ou humectez-les d'un liquide spécial au camphre.

Cachetez la boîte avec du papier collant.

Ecrivez sur la boîte tout le détail de son contenu. Vous croyez peut-être vous en souvenir, mais il y a une chance sur dix que vous l'oublierez.

Badigeonnez légèrement

Badigeonnez légèrement avec du gras les bords de la marmite dans laquelle vous faites cuire du macaroni, du spaghetti, du riz ou toute autre pâte alimentaire. Ceci les empêchera de déborder

Une bonne soupe

La ménagère française a la renommée de faire d'excellentes soupes. On dit qu'elle tenait toujours à l'arrière du poêle, une marmitée de bouillon. Comme elle serait heureuse aujourd'hui, cette bonne française, de pouvoir se procurer quelques-uns des aliments disponibles ici, quand même ce ne serait que des restes. Pensez-y la prochaine fois que vous serez tentée de jeter des légumes ou des os. Ces aliments contribuent à faire un bouillon excellent: os, restes de viande, abattis, céleri, bouts d'oignons, persil, légumes crus, eau de cuisson des légumes, sauces, tomates, oignons, macaroni.

Pain et papier ciré

Tenez le pain bien enveloppé dans du papier ciré, dans le réfrigérateur pour plus de fraîcheur ou dans une boîte à pain bien ventilée. Conservez le papier ciré, vous trouverez bien à l'employer.

Robe captivante



Une chic robe pour cette occasion particulière, qu'il s'agisse de la graduation ou d'une soirée quelconque.

Le no 2768 dans la taille 16 exige 3⅜ vgs d'un tissu de 39 pcs.

Envoyez 20c pour le patron et tous les détails.

Le prix du patron est de 20 sous celui du livret de mode est de 15 sous, soit 35 sous pour les deux. Pour faire remise N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT PAR POSTE, de préférence des bons de poste.

Ecrivez lisiblement votre adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille que vous désirez.

Adressez vos commandes au Service des Modes, Journal "Le Droit".



La préférence dont jouit le Chase & Sanborn par tout le pays est un hommage éclatant à sa SAVEUR. Essayez le Chase & Sanborn—constatez pourquoi il gagne et conserve la faveur de tous.

CHASE & SANBORN
LE CAFÉ SAVOUREUX TORREFIE AU CANADA

Bien-être des aviateurs et des aviatrices

L'officier de section **Mary Clarke**, du Corps d'aviation royale canadien, qui est pour ainsi dire la confidente et la conseillère des aviateurs et des aviatrices, ne manque pas de compréhension. En sa qualité de chef des officiers du Service auxiliaire féminin, elle s'occupe, en effet, du bien-être de l'aviation, et il suffit de lui faire une visite pour constater que son bureau est en quelque sorte le tribunal des problèmes de la vie.

Dans le civil, les jeunes gens et les jeunes filles font part de leurs difficultés à leurs parents ou à leurs amis les plus chers; dans l'aviation, c'est à l'officier de section Clarke qu'ils s'adressent pour demander conseil. Son bureau est toujours ouvert, et sa tâche ne finit jamais.

"Les questions de logement, de maladie, les problèmes financiers, tout fait partie de mes attributions, nous dit-elle; et les aviateurs comme les aviatrices viennent me consulter à tout propos. Je suis amplement récompensée de mon travail lorsque la femme d'un aviateur revient me voir pour me montrer son bébé qui a recouvré sa santé ou qu'une aviatrice me dit, au retour d'une permission spéciale, que ses parents sont tout à fait remis."

Nul ne connaît mieux quelle est l'importance des lettres dans la vie des aviateurs et des aviatrices. "Combien d'aviateurs et de femmes d'aviateurs, a-t-elle souligné, nous écrivent pour savoir pourquoi ils ne reçoivent pas de nouvelles."

A un point de vue plus général, l'officier de section Clarke fait des recommandations aux comités de bien-être, afin de leur indiquer comment ils peuvent venir en aide aux membres du C.A.R.C. L'un de ses principaux devoirs consiste à se tenir en contact avec les organismes régionaux et nationaux d'assistance sociale.

Diplômée de l'Ecole des sciences sociales de l'Université de Toronto, l'officier de section Clarke comptait une douzaine d'année d'expérience, lorsqu'elle s'est enrôlée dans le C.A.R.C. Elle est la fille du révérend et de Mme Charles F. Clarke, de Goderich (Ont.).

L'officier de section Clarke est affectée au quartier général du C.A.R.C., maias elle a six adjointes dans diverses unités aériennes à travers le Canada. Ces six collaboratrices sont les officiers de peloton: **Isabel Hunter** de Montréal, **Rhéa Clarke**, de Toronto, **Jean Christie**, de Winnipeg, **Freda Smee**, de Calgary, **Winsome Blenkinsop**, de Victoria et **Margaret Woodworth**, de Halifax.

BUVEZ PLUS DE LAIT
Le fortifiant pour tous.



OTTAWA DAIRY COMPANY
Division of
THE BORDEN COMPANY LIMITED
TELEPHONE 2-5141

POUR RENDRE VOS MENUS PLUS GAIS

CROQUETTES 'MAGIC' AU CARAMEL

2 tasses farine tamisée
½ c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
½ tasse amandes hachées ou raisins
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
1 œuf
½ tasse lait
½ tasse cassonade





Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening. Battez l'œuf dans une tasse-mesure et remplissez de lait aux ¾; puis ajoutez au premier mélange. Abaissez à ¼ de pouce d'épaisseur et parsemez de cassonade et d'amandes. Roulez et tranchez à 1 pouce d'épaisseur. Cuisez à plat dans moules à muffins bien graissés, à four modéré (375°F.) environ 30 minutes. Donne 18 brioches.

MIE PLUS FINE...SAVEUR PLUS DÉLICIEUSE

Dans toute bonne épicerie — vous êtes sûre de trouver



LA PARISIENNE EAU DE JAVEL

Un grand nombre d'enfants!
NOUS SAVONS QUOI FAIRE



Parce que nous avons vêtu beaucoup d'enfants et savons ce qu'il faut pour leurs garde-robes du printemps. Venez leur procurer de fascinants nouveaux vêtements du printemps tout en profitant de nos sages conseils.

MANTEAUX POUR FILLETTES DE 7 A 10 ANS

Chics nouveaux manteaux de printemps, faits de tissus durables, en modèles en vogue, de teintes assorties du printemps. $10.95

AVIS
Sur tout achat dans notre rayon pour enfants, nous allouerons 10% si cette annonce est présentée au temps de l'achat, jeudi, vendredi et samedi de cette semaine.

Ensembles de Manteaux de Fillettes et Garçonnets de 3 à 6 ans

Bérets pour garçonnets, "banie" pour fillettes. Pour apprécier cette aubaine il faut les voir. Toutes des nouvelles teintes et tissus en vogue. $8.95

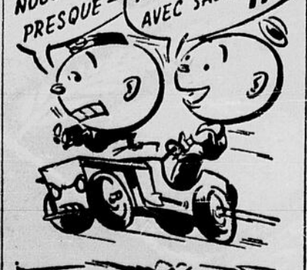
Ensembles de Manteaux pour Bébés, 1 - 3 ans

Bérets pour garçonnets et "banie" pour fillettes. Couleurs assorties, tissus durables. $6.98

TELEPHONE 5-1471 The Dominion BANK AT GLOUCESTER

THE DOMINION HOUSE FURNISHING, CO., LIMITED

Les ENRAGÉS d'la VITESSE



Les limites de vitesse sont oubliées quand il y a de la Sauce H.P. sur le menu. L'important, c'est d'arriver vite. Chez elles, des épouses se demandent comment briser la monotonie des repas—d'autres servent de la Sauce H.P. Sur la viande, le poisson, la volaille, dans les ragoûts, les salades ou les sandwiches, quelques gouttes de cette bonne sauce genre anglais—la Sauce H.P.—donnent si bon goût que l'on en redemande. Economique, épaisse, fruitée, la Sauce H.P. est des meilleures. Votre famille l'aimera. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.



SAUCE H P

Faites davantage avec chaque paquet!

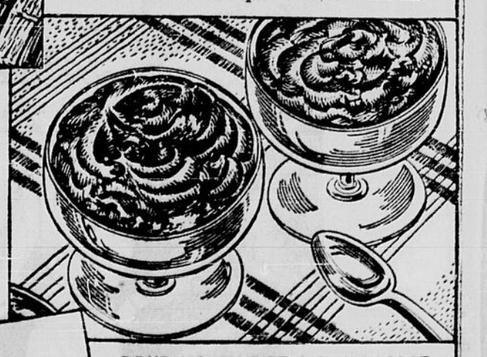


MALGRÉ que la production soit difficile, vous pouvez être encore certaine que le Jell-O que vous obtenez aura une saveur riche, et qu'il sera clair comme du cristal . . . que vos Poudings Jell-O seront lisses et délicieux! Mais les approvisionnements de temps de guerre étant réduits, il y a *moins* de produits Jell-O. C'est pourquoi vous ne pouvez avoir de Jell-O et de Poudings Jell-O aussi souvent que vous le voudriez . . . et c'est pourquoi, quand vous en trouvez, vous faites bien de les "allonger" en utilisant des recettes comme celles que nous donnons ici.

COURONNE DE JELL-O AVEC FRUITS

1 paquet de Jell-O, n'importe quelle saveur
2 tasses d'eau chaude
Fruits mélangés

Faites dissoudre le Jell-O dans l'eau. Versez dans un moule en couronne passé à l'eau. Faites refroidir jusqu'à consistance ferme. Démoulez sur de la laitue et remplissez le centre de fruits mélangés—oranges, pommes, pêches ou poires de conserve coupées en dés, grains de raisin épépinés et coupés en deux, etc. Servez avec une sauce pour salade de fruits et des Pailles au Fromage ou des biscuits secs. Six ou sept portions.



POUDING AU RITZ AU CHOCOLAT

1 paquet de Pouding Jell-O au Chocolat
2 tasses de lait
1¼ tasse de riz cuit

Préparez le Pouding Jell-O avec le lait, tel qu'indiqué sur le paquet. Laissez tiédir. Incorporez-y le riz qui a été cuit dans de l'eau bouillante salée, passé et refroidi. Faites refroidir dans des coupes à dessert. Servez avec du lait du dessus de la bouteille, ou avec une sauce à la Menthe et à la Guimauve. Six portions.

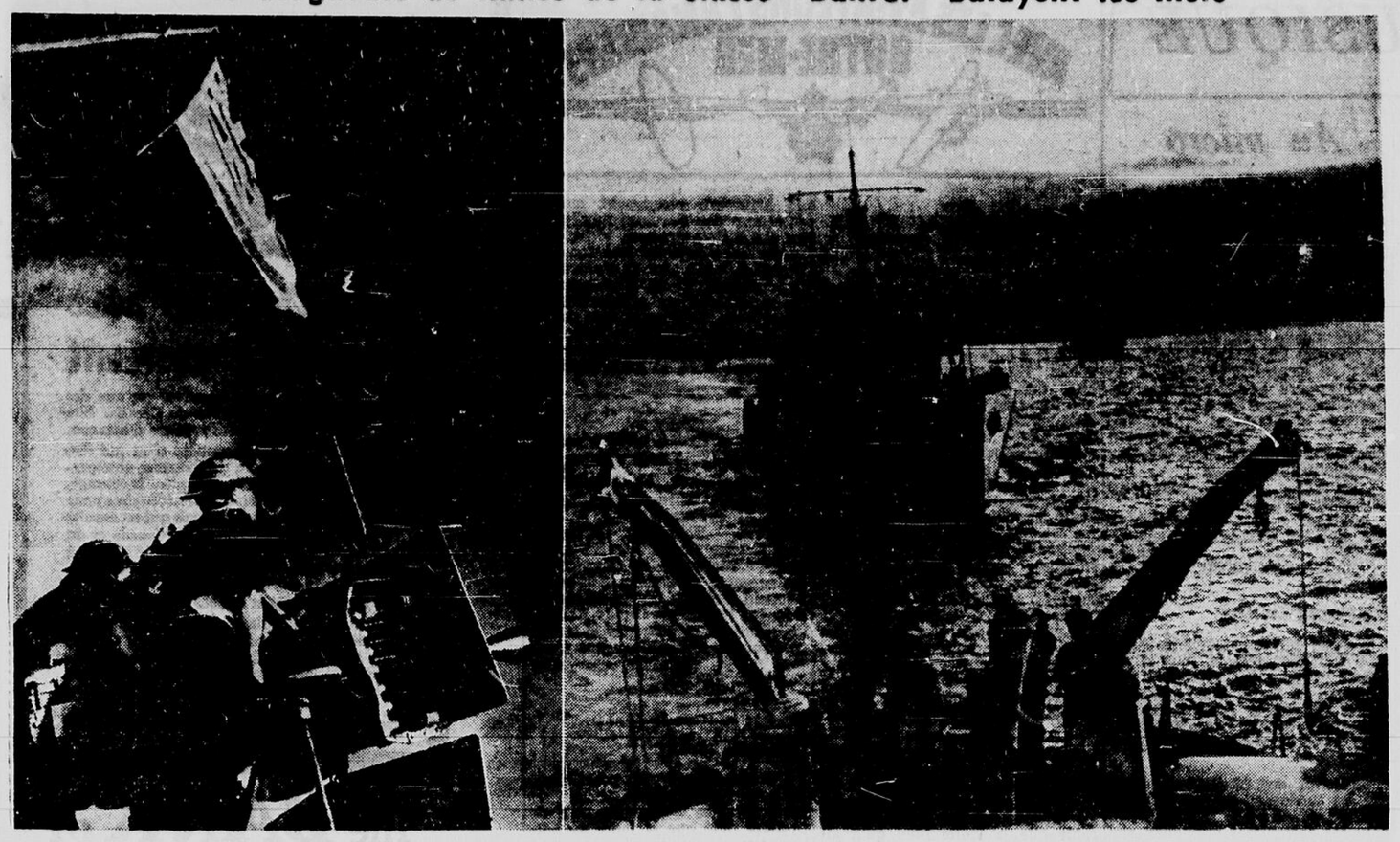
JELL-O ET Poudings JELL-O
MARQUE DÉPOSÉE

Si votre épicier est temporairement à court de Jell-O ou de Poudings Jell-O, ne l'en blâmez pas. Il fait de son mieux pour partager équitablement les quantités limitées qu'il reçoit.



JP14F Produits de General Foods

Les dragueurs de mines de la classe "Banfor" balayent les mers



Les dragueurs de mines de construction canadienne jouent un rôle décisif puisqu'ils balayent les mers pour la sécurité de la marine alliée. Depuis le commencement de la guerre, déclarait récemment M. A.-V. Alexander, on a dragué des mines qui auraient suffi à détruire la flotte britannique, deux ou trois fois. Les gravures de gauche représentent des canonniers postés aux "pompom" sur les dragueurs de mines, sous le pavillon de la Marine anglaise, et, à droite, le H.M.S. Dornoch, de 172 pieds de long et jaugeant 750 tonnes, semblable à plus de 125 dragueurs de mines que les chantiers maritimes canadiens ont déjà délivrés à l'Angleterre.

RHUMES
Soulagez-les sans drogues internes. Frictionnez la gorge, la poitrine et le dos avec du
VICKS VAPORUB

Explications sur l'appel des hommes mariés

M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, a déclaré aujourd'hui qu'il paraît y avoir eu des malentendus au sujet de récentes modifications apportées aux Règlements du Service sélectif national (mobilisation), en ce qui concerne certains hommes mariés qui peuvent maintenant être sujets au service militaire.

M. MacNamara a signalé que la disposition dont il s'agit autorise les registraires, chargés de l'exécution de ces règlements, à appeler pour l'instruction militaire tout homme marié qui ne fait pas vivre sa femme ou ses enfants, ou ne contribue pas raisonnablement à leur entretien. Puisque tous les hommes mariés qui sont nés en 1913, ou plus tard, sont déjà sujets au service militaire, la nouvelle mesure ne s'applique qu'à certains hommes mariés nés en 1906 et 1912 inclusivement.

Le directeur du Service sélectif a déclaré qu'il n'est pas question d'appeler un homme marié tout simplement parce que sa femme est employée, même s'il gagne sa vie et contribue au maintien du foyer. La décision d'appeler un individu dépendra plutôt du fait de sa séparation de sa femme, dans les cas où il ne pourvoit pas aux besoins de celle-ci. M. MacNamara a cependant ajouté que même dans les cas où la femme est employée et le mari doit vivre éloigné du foyer, celui-ci ne sera pas appelé si les époux ne sont pas séparés.

Nommé président

Le ministre des Munitions, M. Howe, a annoncé aujourd'hui que M. J.-H. Berry, directeur général du Service de la production des tanks et des véhicules automobiles du ministère des Munitions et approvisionnements, avait été nommé président du Comité de distribution des biens de la Couronne.

M. Berry succède à J.-P. Pettigrew, sous-ministre adjoint du ministère, qui a agi comme président de ce comité depuis la formation de celui-ci et au cours de ses premières séances. On a établi ce comité en vue de conseiller le gouvernement au sujet de la façon de disposer du surplus des biens de la Couronne et de tout ce qui se rapporte à cette question.

Enrôlement de nouvelles catégories pour le Corps féminin de la Marine

Le quartier général de la Marine a fait connaître récemment que le recrutement pour une douzaine de catégories du Corps Auxiliaire féminin de la Marine allait reprendre ce mois-ci. Pendant quelque temps, ce corps avait limité les recrutements à un certain nombre de catégories, comprenant les cuisinières, les stewardesses et les blanchisseuses. Les nouvelles catégories pour lesquelles peuvent s'enrôler les nouvelles recrues comprennent les sans-filistes, les signaleuses, les chiffreuses et chiffreuses-télétypistes, les gardes-malades, les messagères, les employées des postes et les bibliothécaires diplômées.

VOITURES D'HIVER
Les gens intéressés dans l'achat de carrioles ou traineaux pour l'hiver prochain feront bien de commander aussitôt que possible. Ecrivez à J.-E. PIGEON, casier 316, Alexandria, Ont., ou passez à l'atelier Seguin, rue Principale. Nous faisons aussi le peinturage d'automobiles.

La Sauvegarde présente son 42e rapport annuel aux actionnaires et aux assurés

A l'assemblée annuelle de La Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie, M. Narcisse Ducharme, président, a exposé rapidement les points saillants du bilan de la compagnie sur ses opérations en 1943.

Les assurances nouvelles ont atteint $9.833.320. Les assurances en vigueur ont augmenté de 11,6% sur l'exercice précédent, soit un total de $66.644.376. La Compagnie a payé dans l'année a ses assurés et bénéficiaires un montant de $595.323. Les recettes ont été de $2.179.420. Les porteurs de polices avec bénéfices ont reçu $86.727 en dividendes.

Malgré la diminution générale du taux des rendements, La Sauvegarde a réussi à conserver un taux d'interet moyen de 4,26%.

Ces quelques chiffres, a dit le président, démontrent la marche progressive de la Compagnie en dépit des circonstances plutôt difficiles des temps que nous traversons.

Bien qu'il soit impossible, ajoute-a-il, de prévoir la fin prochaine de la guerre, l'opinion se préoccupe néanmoins de ce que sera la vie en société immédiatement après. En fait, on organise déjà l'apres-guerre, en particulier dans notre pays. C'est un soin auquel nous ne pouvons rester étrangers. Humainement parlant, demain sera fait du travail que nous aurons fourni pour le façonner. Et notre travail lui-même vaudra ce que valent les principes qui l'auront dirigé.

On ne doit pas s'étonner des divergences d'une théorie à l'autre lorsqu'il s'agit de l'organisation future de la société. Ces divergences ne se rapportent pas tant au but que l'on se propose qu'aux moyens que l'on preconise pour y arriver. Quelques-uns ont l'avantage apparent de tout simplifier. Sous un nom ou sous un autre, ils opposent à l'effort individuel, au stimulant de la concurrence, à la liberté d'action l'ingérence progressive de l'Etat dans la vie économique et sa main-mise éventuelle sur l'entreprise privée. A la surveillance ils prétendent substituer le contrôle, sinon le monopole de l'Etat.

Même si je ne suis pas le premier à le faire, je tiens cependant à signaler le danger de ces théories. En ce qui concerne l'assurance-vie, la tentative ne serait pas nouvelle. Mais elle ne servirait qu'à démontrer, et beaucoup mieux que tous les raisonnements, l'inaptitude foncière de l'Etat à remplacer efficacement l'initiative privée. Pour sa part, l'assurance-vie, telle que généralement conçue et organisée de nos jours, ne cesse d'affirmer sa nécessité, sa solidité et la qualité des services qu'elle rend à la société.

Si l'on veut bien tenir compte des conditions spéciales du moment on conviendra sans doute que notre rapport est aussi favorable que possible.

A l'occasion d'une période anormale comme celle que nous vivons, les autorités doivent avoir la préoccupation constante d'éviter les excès de toutes sortes. Pour ne pas compromettre ou hypothéquer dangereusement l'avenir, il faut circonscrire autant que possible le péril qu'on est convenu d'appeler l'inflation. Au lieu de chercher, après coup, des remèdes à ce mal de toutes les économies, mieux vaut user dès maintenant de prévoyance et accumuler des réserves pour l'époque des ajustements. L'assurance-vie est en mesure de contribuer largement à cette lutte. Ses bases solides et la souplesse de ses services en font un instrument de première valeur. Notre tâche particulière, pourvu qu'on ne l'entrave pas indûment, est donc déjà clairement indiquée. Il suffit, mais il faut, que notre effort se poursuive sans relâchement et que nous gardions l'ambition de progresser dans la mesure de nos forces.



M. J.-ALFRED BERNIER vient d'être nommé membre du conseil d'administration de La Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie. Ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'un des fondateurs de l'Association des Voyageurs de Commerce, M. J.-A. Bernier est aujourd'hui président de la maison C. X. Tranchemontagne & Cie, Limitée.

Le président termine ses remarques en rappelant à l'assemblée la perte sensible éprouvée au cours de l'année par la mort de Me Arthur Vallée qui fut l'un des meilleurs administrateurs de la compagnie.

Pour le remplacer, la direction de la Compagnie est heureuse d'avoir pu s'assurer la collaboration de M. J.-Alfred Bernier, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste et l'un des fondateurs de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce. C'est un homme d'affaires d'une réputation établie.

Le rapport de la Compagnie tel que présenté est adopté à l'unanimité par l'assemblée puis les directeurs sortant de charge sont réélus, soit MM. Alphonse Milette et le Sénateur Gustave Lacasse, représentant les actionnaires, et le notaire Robert Bachand, représentant les assurés.

Les autres administrateurs sont MM. Narcisse Ducharme, L.-M. Lymburner, Charles-A. Roy, Paul Drouin, les notaires Adjutor Côté et J.-A. Bernier.

Immédiatement après l'assemblée générale annuelle, il y eut une réunion du Conseil d'Administration pour l'élection des officiers de la Compagnie. Furent réélus M. Narcisse Ducharme, président, M. L. M. Lymburner, 1er vice-président, M. Alphonse Milette, 2e vice-président, et M. Jean Pasquin, secrétaire.

Ont porté la parole parmi les actionnaires et assurés présents MM. B. Giroux, J.-N. Cabana, J.-H. Langevin, Oscar Ducharme et autres.

Noëlville, Ont.

Récemment, avait lieu à l'école du village de Noëlville, Ont., le concours local de français. Les candidats étaient au nombre de neuf, ce sont:

Rhéal Chartrand, 13 ans, fils de M. Ernest Chartrand, école Martland 1, élève de M. Donat Monette.

Claire Pilon, 12 ans, fille de M. et Mme Joseph Pilon, école Martland no 2, élève de M. Aurèle Ethier.

Aurélien Dupuis, 14 ans, fils de M. Emile Dupuis, école Cosby no 2, élève de M. Hormisdas Pitre.

Espérance Lamarche, 13 ans, fille de M. et Mme Marcien Lamarche, école Martland no 1 (séparée), élève de Mlle Jeannine Giroux.

Thérèse Daoust, 14 ans, fille de M. et Mme Omer Daoust, école no 1 Martland, élève de M. Donat Monette.

Thérèse Chartrand, 13 ans, fille de M. et Mme Roméo Chartrand, école Cosby no 1, élève de la Révérende S. Marie de la Providence.

Raymond Dionne, 12 ans, fils de M. et Mme Noël Dionne, école Cosby no 1, élève de la Révérende S. Marie de la Providence.

Marie-Jeanne Gauthier, 13 ans, fille de M. et Mme Raoul Gauthier, école Bigwood et Delamere no 3, élève de M. René Thibault.

Emile Beaulne, 12 ans, fils de M. et Mme Léonard Beaulne, école Bigwood et Delamere no 3, élève de M. René Thibault.

Les élèves vainqueurs furent Raymond Dionne et Thérèse Chartrand, tous deux élèves de la Rév. Soeur Marie de la Providence. Tous deux prendront part au concours régional de français qui aura lieu le 25 mars à Sudbury.

Faisaient partie du jury: Mme Marjorie Le Conte, institutrice à l'école no 1 Martland, (séparé), Mme Albert Gagnon, institutrice de l'école no 1 Martland, et Mlle Jeanne-d'Arc Lebuis.

Les heureux gagnants reçurent chacun un magnifique crucifix tandis que les autres concurrents reçurent chacun une jolie statue.

La proclamation des lauréats eut lieu à huit heures le 22 mars, au cours d'un joli programme que les élèves de l'école du village présentèrent.

On remarquait au premier rang M. le curé Leclair, M. le curé Côté, M. l'inspecteur Godbout, les membres du jury, les commissaires des différentes écoles et les parents des concurrents et les membres du personnel enseignant.

Voici le programme de la soirée.

1—Morceau de musique par Estelle Vaillancourt.

2—Choeur "Le Te Deum des oiseaux".

3—Présentation des concurrents par M. l'inspecteur Godbout.

4—Discours de M. l'inspecteur. Il expliqua le but des concours de français et félicita les concurrents.

4—Trio: Blanche Ménard, Estelle et Denise Vaillancourt.

5—Récitation par Estelle Vaillancourt.

6—Chant mimé: "Les riens", par Denise Vaillancourt.

7—Récitation: Les péchés de Berthe, par Estelle Giroux.

8—Proclamation des vainqueurs, par M. l'inspecteur Godbout.

9—Récitation "Moisson d'épées", par Thérèse Chartrand.

10—Récitation: "Le Rosaire", par Raymond Dionne.

11—Au Canada.

Nos félicitations aux vainqueurs et nos voeux de succès les accompagnent.

M. l'inspecteur A. Godbout visitait les classes de l'école du village, au cours de la semaine.

M. et Mme Louis Vaillancourt visitent actuellement leur fils Roland, étudiant en médecine de l'université Laval de Québec.

Mme Alfred Lafrenière et Mlle Lucile Daoust passent quelques jours à Timmins, où elles visitent des parents.

Mlles Jeanne et Roland Pedneault étudiantes à North-Bay, accompagnées de M. Rh. Scantland, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Jos. Pedneault, du West Arm.

AU SÉNAT

"Nous sommes en guerre pour empêcher l'asservissement des peuples au profit du plus grand centralisateur que la terre ait jamais porté. Pour combattre cette centralisation, qui est un mal, il a fallu employer la même méthode, afin de coordonner tous nos efforts pour écraser l'ennemi. Mais ce mal, aujourd'hui nécessaire, resterait un mal si la centralisation actuelle survivait après la guerre. Il faudra donc la faire disparaître après le conflit, afin de retrouver notre liberté de pensée, d'action et de vie, pour empêcher que nos soldats ne retrouvent chez nous, en revenant des champs de bataille, précisément ce contre quoi ils auront combattu."

C'est ainsi que s'exprimait hier soir, au Sénat, l'hon. Cyrille Vaillancourt, libéral de Québec, qui prononçait son premier discours à la Chambre haute. Il appuyait par ce discours la motion qu'a présentée le sénateur Elie Beauregard dans le but de former un comité sénatorial économique pour étudier les projets de restauration d'après-guerre en fonction de la capacité de production, d'emploi et des conditions de travail de chaque province.

Le discours du sénateur Vaillancourt fut un plaidoyer pour la décentralisation.

"La grande faiblesse des projets de restauration", dit-il, "c'est que leurs auteurs sont trop souvent ballotés par les passions politiques, les aléas et les changements de gouvernements ou les abstractions des théoriciens. Le Sénat possède tous les éléments nécessaires pour étudier ces problèmes d'une façon pratique et réaliste, parce que ses membres sont au-dessus de ces contingences et sont en contact avec toutes les classes de la société et la population de toutes les provinces. Le comité qu'on se propose de former sera donc le plus représentatif et le plus réaliste."

"Le défaut des solutions théoriques à nos problèmes", dit M. Vaillancourt, "c'est qu'elles sont généralemet trop uniformes. Voilà pourquoi il faut décentraliser. Ainsi, comme solution au problème du logement, il ne serait pas pratique de construire dans la province de Québec, à cause de ses familles nombreuses, des logements de mêmes dimensions que dans les autres provinces. Il en va de même des autres problèmes, qui ne peuvent être résolus de la même façon partout. Le même chapeau ne saurait aller à toutes les têtes. Comme les besoins ne sont pas les mêmes partout, on ne peut employer les mêmes moyens pour répartir la prospérité dans chacune de nos localités. Pour y réussir, le premier moyen à employer est la décentralisation."

D'après le sénateur Vaillancourt, il faut laisser à chaque province les problèmes que ces provinces peuvent résoudre le plus facilement elles-mêmes, parce qu'elles connaissent mieux les besoins de leurs gens et peuvent, avec plus d'à-propos, apporter des solutions plus rapides, plus efficaces et plus justes. "Qu'on enlève donc la machinerie des immenses usines de guerre et qu'on la distribue à travers le pays," dit M. Vaillancourt, "car si l'on maintient la centralisation actuelle, on aggravera les maux sociaux qui nous affligent actuellement: villes surpeuplées, logements insalubres, taudis, troubles sociaux.

Rappelant qu'il s'est occupé toute sa vie de coopération, le sénateur québecois fait observer que le système coopératif est basé sur la décentralisation. Il cite à ce propos le commandeur Alphonse Desjardins, l'animateur des caisses populaires, qui condamnait dès 1910 l'urbanisation à outrance comme une cause de chômage et de troubles sociaux. Si l'argent de la terre sert à la terre et celui de l'ouvrier à l'ouvrier, disait Desjardins, l'épargne est utilisée là où elle est produite d'abord, elle crée la prospérité dans chacune des petites localités et la prospérité des grandes villes, la prospérité générale s'ensuit.

M. Vaillancourt admet qu'il faut de grandes usines urbaines pour certains genres de production. Mais il maintient que les industries secondaires, décentralisées, peuvent produire bien des pièces et accessoires qu'il suffria d'assembler ensuite. En décentralisant ainsi, on aidera l'agriculture, on ouvrira des marchés aux agriculteurs et l'on portera les gens des petits centres à mieux se connaître et à s'entr'aider davantage.

Le Sénat a, en outre, adopté 9 bills de divorce en troisième lecture et 6 en deuxième lecture. Il a aussi adopté plusieurs bills privés en 2e lecture. L'un de ces bills, incorporation d'une compagnie d'aviation "Fundy Air Lines" au Nouveau-Brunswick, a donné lieu à une brève discussion sur l'aviation civile. Des sénateurs ont voulu s'opposer à ce bill à cause de l'incertitude dans laquelle ils se trouvaient quant au champ d'action que les règlements de l'aviation ouvrirait à cette compagnie après la guerre. Le parrain du bill, le sénateur W.-E. Foster, libéral de St-Jean, (N.-B.), a fait observer que le bill n'était qu'une incorporation de compagnie et que celle-ci, avant de s'engager activement dans des opérations, devrait se soumettre aux règlements de la Commission des transports et en obtenir la permission. "Ce bill", dit-il, "n'a aucun rapport avec la politique du gouvernement sur l'aviation civile."

Le sénateur Arthur Marcotte, conservateur de la Saskatchewan, a ajourné le débat sur la motion de Beauregard.

Clarence-Creek (Ont.)

CLARENCE-CREEK, (Ont.), le 27. —(D.N.C.)— M. et Mme Antonio Hupé (Rollande Deault)) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Emile-Vincent. Parrain et mrraine: M. et Mme Aimé Hupé, oncle et tante. Poretuse: Mme Dora Boileau ante.

M. et Mme André Mongeau (Marguerite Proul) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de: Marie-Donalda-Jacqueline. Parrain et marraine: M. et Mme Alex. Proulx, de S-Joseph d'Orléans.

M. et Mme Adrien Beauchamp on eu la douleur de perdre leur bébé Rachel. Le soldat Henri Lalande, de Valcartier, est en promenade dans sa famille.

Apporte de l'Entrain au Travail!



IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLE
"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DE MONTREAL
PRESENTE SON 42e RAPPORT ANNUEL A SES ACTIONNAIRES ET A SES ASSURES.

Le Président de la Compagnie, M. Narcisse Ducharme, expose rapidement les points saillants du bilan de la compagnie sur ses opérations en 1943.

Les assurances nouvelles ont atteint $9,835,320. Les assurances en vigueur sont auxmentées de 11.6% sur l'exercice précédent, soit un total de $66,644,376. La Compagnie a payé dans l'année à ses assurés et bénéficiaires un montant de $595,323. Les recettes ont été de $2,179,420. Les porteurs de police avec bénéfices ont reçu $86,727 en dividendes.

Malgré la diminution générale du taux des rendements, La Sauvegarde a réussi à conserver un taux d'intérêt moyen de 4.26%.

OPERATIONS EN 1943



M. B. GIROUX
Gérant du district de l'Ontario-Est et Laurentides. Division qui a obtenu, grâce à ses agents, la plus grosse augmentation, 600% en 4 ans.



M. L. TITLEY
L'un des meilleurs producteurs de l'Ontario-Est qui veut bien consacrer une partie de son temps à la vente de LA SAUVEGARDE. Tél. 3-1547.



M. R. PIGEON
Au service de LA SAUVEGARDE depuis quelques mois seulement il a déjà fait ses preuves comme vendeur. Tél. 3-7293.

Affaires nouvelles
$9,833,320
Total des assurances en vigueur
$66,644,376
Actif
$9,468,721
Payés aux assurés depuis la fondation
$12,921,205

Un personel expérimenté est à la disposition des clients qui trouvent opportun de placer leur épargne dans une compagnie canadienne française

P. H. BONHOMME, Gérant — Ontario Nord, 117, 5ième Rue, est, North Bay, Ontario.

J. H. BERTRAND, Gérant — Abitibi, Casier 907, Rouyn.

E. M. REGIMBAL, Inspecteur — district de Toronto, 183 Mutual St., Toronto

BARTHELEMY GIROUX, Gérant des districts Ontario est, Laurentides, 18, rue Rideau, Ottawa — 152 est rue Notre-Dame, Montréal

LOUIS TITLEY, 18, rue Rideau, Ottaw
ROMEO PIGEON, 65 Laurier, App. 5, Ottawa
REGINALD CARON, Paincourt, Ont.
A. L. SABOURIN, Hawkesbury
J. GERARD POIRIER, 68 Gardner, Wetland, Ont.
GERARD LANDRY, Clarence Creek, Ont.
J. R. LABONTE, St-Rémi d'Amherst
HECTOR G. ROY, Embrun, Ont.
NORMAN LACOMBE, Glen Robertson
Mme H. SHNUPP, 375 Marion, Sudbury
RODOLPHE LANDRY, St-Isidore, Ont.
EUGENE DUPONT, Ripon
ZENON GUERTIN, St-Albert, Ont.
BERNARD DUPUIS, St-Eugène, Ontario
FELIX TRUDEAU, Kirkland Lake, Ont.
PLACIDE LEGAULT, Alfred, Ontario
LEONIDAS DESROSIERS, Montebello
ALCIDE ROCHON, Cornwall, Ontario

BUREAU RÉGIONAL
Pour Ottawa, Hull, l'Ontario et l'ouest du Québec
18, RUE RIDEAU OTTAWA TEL. 2-4084

RADIO — CINÉMA — MUSIQUE

Sur l'écran

Mercredi le 29 mars 1944

AU CENTRE

Basil Rathbone

alias Sherlock Holmes

Contrairement à la plupart des artistes, Basil Rathbone, aime les interviews, non pas la question hâtives, jetées au hacard et auxquelles on répond n'importe comment. Mais les interviews longues, sérieuses, où il a l'occasion de discuter de problèmes intéressants.

Tous les problèmes d'ailleurs, l'intéressent. Il ne refuse jamais, par paresse ou par fausse discrétion, de répondre à une question intelligente. Il déclare même qu'une interview bien faite est une occasion rare de se préciser et de se définir, de recueillir des critiques ou des compliments et d'en discuter, et de parler de soi avec simplicité et franchise. Ce goût de l'interview n'est qu'une forme d'ailleurs de son goût profond de la conversation et de la discussion.

Pourtant, ce n'est pas un bavard. Il déteste les réunions bruyantes, les cocktails et les grands dîners où l'on parle à bâtons rompus, au hasard, dans la foule, sans se connaître.

Il est d'ailleurs choqué du fait que les gens se réunissent si volontiers pour manger. Se nourrir est pour lui une nécessité assez animale, une fonction qu'on n'accomplit qu'avec les êtres qu'on connait bien, et, avec lesquels on est sur un pied d'intimité.

Or, dès qu'un homme est attiré par une femme, il l'invite à dîner. Leur premier tête-à-tête est troublé par le souci du menu, la mastication et la digestion.

Il préfère rencontrer les gens — les femmes surtout — dans le cadre habituel de leur vie, au milieu de leurs loisirs ou de leurs occupations. Il est ravi de voir une femme dresser une table pour le thé, mettre des fleurs dans un vase ou coudre, ou broder. Il trouve que ces gestes familiers la révèlent davantage. En somme, c'est un délicat . . .

C'est aussi un sportf entraîné, qui fait une heure d'escrime par jour et gagne des coupes de golf et des concours de plongeon. Il est courtois. Il estime que les femmes modernes, avec leur désir de camaraderie, privent les hommes de la joie exquise d'être galant.

Enfin, il est sentimental . . . Il croit aux prémonitions, aux signes, aux rêves. Ne le répétez pas: il fait des vers.

Il est le type même d'une certaine aristocratie — aristocratie de goûts et de pensée — l'élite rare et très précieuse de la vieille Angleterre, pays des bull-dogs et des sportifs, qui crée aussi les créatures de race: les pur sang . . . es les gentlemen . . .

Basil Rathbone est un gentleman pur sang, qu'on peut voir dans "Sherlock Holmes Faces Death".

Le deuxième film à l'affiche est "You're A Lucky Fellow, Mr. Smith", mettant en vedette Allan Jones et Evelyn Ankers. C'est une brillante comédie musicale dont la plupart des scènes se passent à bord d'un train faisant route entre New-York et Chicago. L'intrigue pivote autour d'une belle jeune fille qui doit se marier avant l'âge de vingt-quatre ans afin d'hériter d'une fortune.

Ce soir

	CKCH	CBF	CBO	CKCO
6 h. 00	Orgue	A Radio-Canada	Don Messer	Newscast
6 h. 15	Nouvelles	Radio-journal	CBC News	Candlelight and..
6 h. 30	Musique	Causerie	CBO Program	
6 h. 45	Plus belles voix	Mélodies du..	BBC News	
7 h. 00	Un homme et..	Un homme et..	Rendez-vous	Home Front
7 h. 15	Dr Lambert	Métropole	Report	Civil Service
7 h. 30	Fierté nationale	BBC	Caribbean Nights	Lum and Abner
7 h. 45	Fiancée du com.	Fiancée du com.	News Roundup	Army Reporter
8 h. 00	Mus. d'Hawaï	Sérénade	Singers	The Shadow
8 h. 15	Le pourquoi			
8 h. 30	Préparons l'av..	Préparons l'ave...	Labour Forum	Treasure Trail
8 h. 45				
9 h. 00	Radio-théâtre	Radio-théâtre	Drama	In His Steps
9 h. 15				
9 h. 30			Alan Young	Public opinion
9 h. 45				
10 h. 00	Nouvelles	Radio-journal	CBC News	Modern Music
10 h. 15	Causerie	A choisir	Talk	
10 h. 30	Piano.	Piano	Piano	Sportscast
10 h. 45				
11 h. 00	Fermeture	Prog. Musical	BBC Newsreel	
11 h. 15			Talk	
11 h. 30			CBC News	

JEUDI

	CKCH	CBF	CBO	CKCO
7 h. 00				
7 h. 15				
7 h. 30		Bulletin	CBC News	
7 h. 45			Morn. Melodies	
8 h. 00	Radio-journal	Radio-journal	CBC News	Serenade
8 h. 15	Elévations	Elévations	Devotional Period	Coffee Time
8 h. 30	News	Pot pourri	Musical March	Newscast
8 h. 45	Mason			Watching the..
9 h. 00	Concert matinal	Prog. mus.	Breakfast Club	Meditations
9 h. 15				Across the sea
9 h. 30	Revue musicale	Les chansons	Classics	Organ Souvenirs
9 h. 45		Belles mélodies	While you work	Voice of Memory
10 h. 00	Chez Rose	Chez Rose	School of air	Morning Music
10 h. 15	Confidences	Confidences		Vocal Gems
10 h. 30	Mason	Vie de famille	Music	Newscast
10 h. 45		Détente	Hour of Prayer	Concert Music
11 h. 00	Prog. mus.	Grande Soeur	Road of Life	From Coffe Shop
11 h. 15	Métairie Rancourt	Mét Rancourt	Master Musicians	Magic Mirror
11 h. 30	Chansonnettes	Les troubadour..	Soldier's Wife	Maestros
11 h. 45	Cavalcade		Lucy Linton	
12 h. 00	Scènes de...	Jeunesse dorée	BBC News	Newscast
12 h. 15		Quelles nouv.?	Big Sister	On the Farm Fr
12 h. 30	Réveil rural	Réveil rural	Farm Broadcast	Luncheon Salon
12 h. 45				
1 h. 00	Chansonnettes	Rue Principale	CBC News	
1 h. 15	Nouvelles	Radio-journal	Happy Gang	Newscast
1 h. 30	Boite musicale	Tante Lucie		Rhythm Parade
1 h. 45	Concert du jeudi	Moulin de la..	Claire Wallace	
2 h. 00		La femme...	Boston Pops	Music to rem...
2 h. 15	Mason	Chansonnettes	Musical Prog	
2 h. 30	Music Hall	Music-Hall	Mutual Calling	Concert Hour
2 h. 45				
3 h. 00	Mus. de chambre	Alouettes	Women of...	
3 h. 15			Ma Perkins	Newscast
3 h. 30	Disques class.	C.-d'oeu. en mus	Pepper Young	Plantation Echoes
3 h. 45			Right to happi.	Rainbow
4 h. 00	Radiomonde		Recital	Mus. Alphabet
4 h. 15	Avis de décès		CBC News	Serenade
4 h. 30	Radio-collège	Radio-collège	The Liptonaires	Terry and...
4 h. 45			Song Recital	Time Was...
5 h. 00	Au coins du feu	Heure du thé	Front Line Fam	Claire Wallace
5 h. 15	Mason		Songs for You	Stories
5 h.30	Piano	Beaux disques	Listen to London	Today's Adven...
5 h. 45	Romances		Scouts	
6 h. 00	Orgue	A Radio-Canada	Western Five	Newscast
6 h. 15	Nouvelles	Radio-journal	CBC News	Candlelight
6 h. 30	Mus. tzigane	Causerie	CBO Program	
6 h. 45	Croquis musical	Intermède	BBC News	
7 h. 00	Un homme...	Un homme...	Songs	Talk
7 h. 15	Airs d'opéra	Métropole		Ottawa Services
7 h. 30	Wayne King	BBC	Rythm Musical	Lum and Abner
7 h. 45	Mélodies masquées	Mélodies masquées	News Roundup	Waltz Time
8 h. 00	Choc des idées	Choc des idées	Voice of Victor	The Green Hornet
8 h. 15				
8 h. 30	Que feriez-vous	Radio-carabin	Aldrich Family	Blue Hawaii
8 h. 45				The S. Am. Way
9 h. 00	Hommes traqués	Hommes traqués	Kraft Music Hall	The Town Crier
9 h. 15				D'Artega Presents
9 h. 30	Je me souviens	Je me souviens	Fighting Navy	Can. Cavalcade
9 h. 45				
10 h. 00	Radio-journal	Radio-journal	CBC News	Blood Donors
10 h. 15	Causerie	Causerie	Born to be King	
10 h. 30	Le qui-vive	Le qui-vive		News and Sports
10 h. 45				Headliners
11 h. 00	Fermeture	Musique variée	BBC Newsreel	
11 h. 15		Prog. musical		
11 h. 30			CBC News	

Au micro

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes. S'il arrive que le programme ne passe pas à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact le "Droit" n'en peut être tenu responsable

Récital de piano

Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, donnera un récital à Radio-Canada, le mercredi, 29 mars, à 10 h. 30 du soir. Son programme est très varié comme on le constatera:

Siciliano et Rigaudon ..... Anonyme
Arr. de Craxton
Intermezzo, op. 117, no 1, Brahms
Variations sur le nom "Abegg" ..... Schumann
Nocturne (pour la main gauche) ..... Scriabine
Les Collines d'Anacapri, Debussy
La Jota ..... Granados

Pour l'écoute: CKCH, ce soir, à 10 h. 30.

Préparons l'avenir

L'étude que présentera le service d'Education sociale, sous la rubrique "Préparons l'Avenir", le mercredi 29 mars, à 8 h. 30, aux postes du secteur français de Radio-Canada, a pour titre: "L'éducation, base de toute oeuvre durable".

Jusqu'ici, ces études ont porté sur les modalités du travail dans l'industrie, dans l'agriculture, dans les entreprises publiques, sur l'utilisation des loisirs et sur la solidarité.

Les derniers travaux qui seront présentés à cette même tribune seront consacrés à cette importante question de l'éducation. C'est le secret de la réussite dans quelque entreprise que ce soit. Mais comment doit se faire cette éducation? Voilà le sujet qui sera soumis aux équipes d'étude lors de la séance du mercredi 29 mars. Pour l'écoute, CKCH à 8 h. 30, ce soir.

La femme aujourd'hui

La conférencière de Radio-Canada le jeudi, 30, à 2 heures, à sa tribune "La femme, aujourd'hui", sera Madame Lenore Hawes, réfugiée de guerre. Madame Hawes habitait le sud de la France au moment où éclata le conflit. Madame Hawes donnera sa causerie en français.

C'est, avec cette tribune, l'hommage des Canadiennes de langue anglaise à la Canadienne française.

Ces divers travaux portent sur le rôle de la femme en temps de guerre, sur ce qu'il sera au retour de la paix, sur l'idéal auquel doit viser la Canadienne.

Pour l'écoute: CKCH à 2 heures jeudi après-midi.

"Courrier-sud", de St-Exupéry, au micro ce soir

Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront le mercredi 29 mars, à 9 heures, "Courrier Sud", de Saint-Exupéry, d'après le film du même titre.

"Courrier Sud" est considéré comme l'une des oeuvres les plus dramatiques de la littérature d'avant-guerre. Jacques Bernis, pilote de la Cie Air France, assure le courrier France-Dakar. Il revient en France pour une permission, revoit une amie d'enfance, Geneviève, mariée à un diplomate et malheureuse. Emu des confidences de Geneviève qu'il aime toujours, Jacques part avec elle et se cache à Paris. Cependant, un ordre de la Compagnie rappelle d'urgence Jacques pour une mission qu'il peut seul accomplir. Jacques part sur son avion. Arrivé à Casablanca, il apprend qu'un camarade est en péril, tombe parmi les dissidents. Jacques n'hésite pas et repart au secours de son camarade, le sauve, ainsi que le courrier. Mais c'est lui qui tombera sous les balles ennemies. Geneviève apprend sa mort et revient à son mari.

Les interprètes du film, — une collaboration gracieuse de France-Film, — avaient été Pierre Richard-Wilm, Jany Holt, Vanel, Marguerite Pierry, P. Carton et J. Baumer. Les interprètes de Radio-Canada seront Yvette Brind'Amour, Jeanne Demons, François Rozet, Paul Gury, André Treich et Pierre Durand.

Mise en ondes: Judith Jasmin. Direction: Paul Leduc.

Pour l'écoute, CKCH à 9 heures ce soir.

AVEC LES AVIATEURS CANADIENS OUTRE-MER

Par Charles MIVILLE-DESCHENES
(sous-lieutenant d'aviation)

QUELQUE PART EN GRANDE-BRETAGNE, 18 mars 1944.

Premier soir à Londres: Pour un paisible Québécois qui pose le pied pour la première fois sur le sol de Londres, un raid n'est pas ce qu'il y a de mieux comme bienvenue. En compagnie de quelques amis que j'avais retrouvés avec une joie très vive, je relatais quelques incidents de la traversée lorsque l'alerte se fit entendre. Quelques secondes plus tard, les fusées s'abattaient sur plusieurs quartiers de Londres, pendant que les bombardiers laissaient tomber leurs bombes. Le barrage de tir fut formidable ce soir là, et pour un novice l'aspect général de la situation parut beaucoup plus grave. Le raid ne dura que vingt minutes environ. Il était facile d'entendre les détonations de la D.C.A. ainsi que l'explosion des bombes. Véritable bruit infernal qui ne manqua pas d'émouvoir. Lorsque les sirènes annoncèrent le départ des avions ennemis, j'avoue que je respirai beaucoup mieux.

Etonnement d'un nouvel arrivé: Ma seconde soirée à Londres devait être marquée de la même façon. Vraiment, on me favorisait! Le raid ne fut pas aussi considérable que la veille bien qu'il ait laissé dans la métropole anglaise de nouvelles cicatrices. Je me trouvais dans un endroit public, au milieu d'une foule assez considérable. Je fus étonné de constater le calme et l'aisance de ces gens durant toute la durée du raid. A un certain moment, cela bardait à l'extérieur, mais il n'y avait aucun signe de peur ou de panique. Jen fus épaté.

En marge des raids formidables qui marquèrent 1940, alors que la population de Londres connut des heures atroces, on avait souligné la façon superbe avec laquelle les gens réagissaient devant le danger et les hécatombes. Je me rappelais plusieurs articles et témoignages en regardant tous ceux qui m'entouraient ce soir-là. Finalement, je n'ai pu m'empêcher d'admirer leur sang-froid. Ce fut l'étonnement complet chez-moi.

Une belle visite: Maurice Desjardins, corerspondant de guerre de la Presse canadienne, est venu rendre visite à la Section française des Relations Extérieures du C.A.R.C., cette semaine. Maurice revient d'Italie où il a eu la bonne fortune de voir les régiments canadiens au combat. En très bonne santé et d'humeur charmante, l'auteur de mille et une chroniques sur les canadiens-français dans les divers services armés se propose de visiter quelques régiments cantonnés en Angleterre. Il poursuit de façon très alerte sa besogne de chroniqueur et se propose bien d'alimenter encore les journaux canadiens de très bonne copie.

Un séjour aux "Alouettes": Votre serviteur a passé une semaine entière à l'escadrille des "Alouettes". Le voyage s'est effectué en compagnie de M. Jos Barnard, rédacteur en chef du "Soleil", en tournée en Angleterre, et du lieutenant de section Gilles Duhamel, des Relations Extérieures du C.A.R.C. Ceux-ci ont dit au revoir à l'escadrille après deux, jours, mais je suis demeuré sur les lieux pour me familiariser un peu avec les opérations de bombardement.

De même qu'à mon arrivée dans la capitale anglaise, les événements m'ont favorisé. Deux opérations en territoire occupé ont eu lieu. Il m'a été donné d'assister au départ et au retour de nos aviateurs. Le premier soir, l'objectif était Trappes. Le lendemain, ce fut au tour de Le Mons. Ces opérations ont été couronnées d'un très vif succès.

Les membres de l'escadrille se portent à merveille. Le même esprit de collaboration se manifeste constamment. Les "Alouettes" font vraiment du beau travail. Tous sont bien contents d'avoir abandonné leurs bombardiers "Wellington" pour des quadrimoteurs "Halifax".

Déjà sur la brèche: Le commandant d'escadre Louis Gélinas, de Montréal, récemment nommé directeur des Services auxiliaires du C.A.R.C., outre-mer, vient d'assumer ses nouvelles fonctions. Sa première visite fut à l'escadrille des "Alouettes" où il s'empressa de rencontrer les officiers supérieurs. M. Gélinas se fera entendre prochainement à la radio. Il expliquera alors le fonctionnement du service dont on lui a confié la direction.

Quelques figures: Votre correspondant a causé avec nombre d'aviateurs, durant son séjour aux "Alouettes", entre autres: le caporal **Percy Mayall**, 318 B, rue Colborne, Montréal; l'aviateur chef **Patrice Gervais**, de Ste-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain; les sergents de section **Gilbert** et **Léopold Brochu**, de Ste-Marie de Beauce; le sergent **Claude Bourassa**, bombardier, 103, rue St-Maurice, Trois Rivières; le sergent **Aurélien Audet**, ingénieur, de Vallée Jonction, Beauce.

A bientôt.

Joute de hockey

Quoique nous n'ayons point changé notre programme-horaire de jeudi soir, le lecteur est prié de prendre note que la joute de hockey disputée jeudi soir entre Canadiens de Montréal et les Feuilles d'Erable de Toronto, à Montréal, sera radiodiffusée par le réseau français de Radio-Canada à partir de 9 h. 05. Pour l'écoute dans la région, le poste CKCH.



L'Entreprise Privée
MÈNE À LA PROSPÉRITÉ

L'EXPLOITATION forestière est une des plus grandes industries du Canada. Elle donne du travail à des milliers d'hommes. Mais l'exploitation forestière n'est pas due au hasard. Il a fallu des hommes entreprenants . . . des hommes qui avaient le courage, l'initiative et la perspicacité nécessaires pour transformer nos forêts en bois qui est ensuite préparé pour les marchés du Canada et du monde entier. L'Entreprise Privée menait à la prospérité . . . alors comme maintenant, donnant du travail et augmentant la prospérité individuelle et nationale.

Cette banque séculaire s'est depuis longtemps identifiée avec l'industrie du bois au Canada . . . l'a aidée avec les facilités bancaires essentielles . . . partageant le développement du Canada indépendant et prospère.

Gardez le Canada Libre et Fort!

The BANK of NOVA SCOTIA
Succursales d'un littoral à l'autre

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED. ETABLIE EN 1877

Le Mobilier en Acajou

QUE VOUS AVEZ ATTENDU

Il y a quelque chose de particulier à propos de l'acajou: son riche lustré qui en fait une possession appréciée, et on le trouve en styles de périodes, comme celui que nous illustrons ci-dessous; une reproduction du 18e siècle. Vous l'avez probablement attendu comme bien des ménagères exigeantes. Le voici! et il y en a plusieurs autres chez Lindsay.



Pas un groupe assemblé, mais un mobilier de chambre à coucher complet, uniformément conçu, comprenant une toilette avec miroir, un spacieux chiffonnier commode-sur-commode, une coiffeuse avec miroir et un lit double. Le tout pour,

$192.00

Conditions budgétaires

conformes aux règlements des prix et du commerce en temps de guerre.

Lindsay's
189, RUE SPARKS

Cinq étages complets de meubles de qualité

Aujourd'hui et jeudi
"SPITFIRE"
avec
Leslie Howard et David Niven
en plus
Margaret Lindzay et John Beal
dans
"LET'S HAVE FUN"
CARTIER

LAURIER
Aujourd'hui et jeudi
Claudette Colbert et Geo. Reeve
dans
"SO PROUDLY WE HAIL"
en plus
"RHYTHM OF THE ISLAND"
avec
Allna Jones et Jane Frazee

Little THEATRE
Aujourd'hui dernier jour
Belle Davis et Paul Henreid
dans
"NOW VOYAGER"
en plus
"SOLDIERS WITH WINGS"

FRANCAIS
Lundi - mardi - mercredi
en couleurs naturelles
"HELLO FRISCO HELLO"
avec
Alice Faye
en plus
"CORPS VANISHES"
avec
Bela Lugosi

Horaire du cinéma

CAPITOL—"Standing Room Only": 1 h. 55, 3 h. 55, 5 h. 50, 7 h. 50, 9 h. 50. Dernière représentation à 9 h. 10.

CARTIER—"Spitfire": 2 h. 15, 4 h. 38, 7 h. 9, 9 h. 46. "Let's Have Fun": 1 h. 9, 3 h. 40, 6 h. 11, 8 h. 42.

CENTRE—"The Desert Song": 12 h., 1 h. 15, 3 h. 20, 7 h. 25, 9 h. 30. Dernière représentation à 9 h.

ELGIN—"The Bridge of San Luis Rey": 1 h., 3 h. 14, 5 h. 21, 7 h. 35, 9 h. 50. Dernière représentation à 9 h. 25.

LAURIER—"So Proudly We Hail": 1 h. 35, 5 h. 3, 8 h. 31. "Rythm of the Island": 3 h. 39, 7 h. 7, 10 h. 30.

SOMERSET—"Riding High": 1 h. 45, 4 h. 30, 7 h. 15, 9 h. 55. "Alaska Highway": 12 h. 35, 3 h. 15, 6 h., 8 h. 45.

REGENT—"Whistling in Brooklyn": 12 h. 50, 3 h. 50, 6 h. 50, 9 h. 50. "The Battle of Russia": 2 h. 20, 5 h 20, 8 h. 20.

AVALON—"Princess O'Rourke" et "Wintertime".

IMPERIAL—"Miss V. from Moscow": 1 h. 15, 3 h. 50, 6 h. 20, 8 h. 50. "Boss of Big Town": 2 h. 35, 5 h. 5, 7 h. 40, 10 h. 10.

PETIT-THEATRE—"Roughh on Rents" et "Joan of Paris".

Les horaires ci-dessus nous sont fournis par les gérants des théâtres

AUJOURD'HUI
Tous les jours à partir de midi
CENTRE

Captivantes chansons!
Hilarantes réparties!
Jolies filles!
Allan Jones,
Evelyn Ankers
dans
"YOU'RE A LUCKY FELLOW Mr. SMITH"

Leur nouvelle grande aventure
Basil RATHBONE as Sherlock Holmes
Nigel BRUCE as Dr. Watson
dans
Sherlock Holmes FACES DEATH
with HILLARY BROOKE NIGEL BRUCE

BALCONY EVENINGS 35¢ PLUS TAX

PROGRAMME FRANCAIS SPECIAL — DEMAIN



Son premier FILM EN FRANÇAIS depuis "MAYERLING"

CHARLES BOYER dans "ORAGE"

PRODUCTION DAVEN

Rideau
THEATRE FAMOUS PLAYERS
Dernier jour
"NO TIME FOR LOVE"

-EXTRA-
"MON CURE CHEZ LES RICHES"
avec BACH
"Gangaway For Tomorrow"

Écoutez
"Le POURQUOI des CHOSES"
CKCH
Ce soir 8.15 P.M.

TCA
3 ENVOLEES QUOTIDIENNES
vers
WINNIPEG
Dép. de Montréal: 8 a.m., 7 p.m., 10 p.m.
*2 envolées sans arrêt vers
CALGARY - EDMONTON
VANCOUVER - VICTORIA
Passagers, Postes, Messageries

Pour tout renseignement:
Bureau des Passagers: Château Laurier, Téléphone 5-4311 (Gouvernement, Local 6621)

Messageries aériennes: Téléphonez 2-7371

LIGNES-AÉRIENNES
TRANS-CANADA (AIR-CANADA)
LE RÉSEAU AÉRIEN NATIONAL DU CANADA

Richard Skinner nie sa culpabilité à quatre accusations à Buckingham

(Suite de la première page)

porte-parole. Skinner fit savoir à Simpson qu'il avait des filles à ramener; Simpson refusa de les laisser monter dans le camion et comme Skinner l'envoyait, il retourna seul chez le dentiste. De son côté, Skinner loua un taxi et vers 6 h. 30 y montant lui-même, ainsi que deux prisonniers et les cinq jeunes filles, il se rendit à Buckingham en suivant le camion des prisonniers.

Les autres témoins furent MM. Jos. Lemaire qui appela le taxi à la demande de Skinner; Lionel Leclerc était le chauffeur du taxi.

M. Nelson Larose, gérant de l'hôtel Palace à Buckingham, a dit dans son témoignage qu'il avait vu Skinner et les deux prisonniers à l'hôtel dans l'après-midi. Skinner paya là un compte qu'il devait depuis quelque temps et tous trois partirent immédiatement. M. Larose ne servit pas de boisson aux trois personnes en question.

Le témoin suivant fut M. Amable Raby, chef de police de Buckingham, qui dit avoir vu les prisonniers sortir de l'hôtel Palace. Il a ajouté qu'il n'avait reçu aucune plainte quant à la conduite des prisonniers dans le village.

Un employé du restaurant Chez Louis, de Buckingham, vint ensuite à la tribune des témoins et déclara avoir vendu des liqueurs douces à Skinner. Il a remarqué que Skinner avait une bouteille de "fort" dans les mains. Skinner demanda la permission de passer dans la cuisine du restaurant; Lemaire dit qu'à son retour dans la cuisine il lui sembla que la bouteille de Skinner contenait de la liqueur forte. Cependant, selon son témoignage, il n'a pas vu Skinner en servir aux prisonniers.

Le caporal William Lee, de Montréal, membre de la 12e compagnie de la garde des anciens combattants du Canada, a été acquitté de trois de six accusations portées contre lui à la suite d'un fait assez extraordinaire qui s'est produit à Buckingham et à Thurso, Québec, et dans lequel se trouvait compris huit prisonniers allemands employés au camp de la Singer Sewing Machine, le 15 mars. De bonne heure hier soir, la cour martiale après avoir siégé pendant deux jours, a acquitté le caporal Lee de trois accusations.

Lee fut trouvé innocent à l'accusation de conduite ne contribuant pas au bon ordre et à la discipline militaire; innocent d'avoir failli de ramener les prisonniers au camp où ils sont logés à l'heure spécifiée par la consigne; innocent à l'accusation de n'avoir pas fourni une surveillance raisonnable aux prisonniers.

Résultats retenus

Quant aux autres accusations, les décisions de la cour martiale ont été retenues et seront divulguées après confirmation et promulgation en ordres.

Les trois autres accusations portées contre Lee étaient d'avoir négligé d'obéir aux règlements établis, par ce fait que, le 15 mars 1944, à Thurso, à titre d'officier non breveté en charge d'une escorte de prisonniers de guerre allemands, il permit aux prisonniers de fraterniser avec des personnes civiles alors qu'une telle chose n'était pas nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs; il est aussi accusé d'avoir été en état d'ivresse alors qu'il avait charge d'une escorte de prisonniers de guerre et d'avoir porté préjudice au bon ordre en permettant aux prisonniers de prendre des liqueurs alcooliques dans une place publique en compagnie de civils.

Le capitaine L. C. Carroll, poursuivant pour l'armée, a déclaré que même lorsqu'une cour martiale est ouverte au public elle ne rend pas publiquement une décision de culpabilité, mais elle informe seulement l'accusé de quelles accusations il a été acquitté.

Le colonel S. Echenberg, président de la cour, a annoncé les décisions après une demi-heure de délibération; le plaidoyer de l'avocat dura environ quinze minutes.

On dit que trouvés coupables à une ou à toutes les accusations, les accusés pourraient purger une peine maximum de deux ans de travaux forcés ou de discipline militaire. Il est possible que les décisions de la cour quant aux autres accusations portées contre Lee ne soient point divulguées.

On se rappelle que ce procès se tient à la suite d'incidents survenus à Thurso et où des prisonniers de guerre allemands étaient compris. La cour martiale a commencé à siéger lundi matin. Les prisonniers conduits à Buckingham pour traitement médical sont revenus le soir dans un hôtel de Thurso et on prétend qu'ils ont dansé et bu en compagnie de jeunes filles de Buckingham.

Le premier témoin hier après-midi, lors de la reprise de la cour à 2 h. 30, fut Mlle Simone Lefebvre, employée à l'hôtel Rolland de Thurso. Elle a dit qu'elle n'avait pas vu le caporal Lee prendre de la bière à l'exception de la bouteille qu'il eut avec son dîner. Elle le vit vers sept heures dans la soirée et à ce moment, ajouta-t-elle, il n'était pas ivre.

Elle lui servit son souper, mais quand elle desservit la table, elle s'aperçut que le caporal Lee n'avait pas pris une bouchée et il était assis à une table autre que celle des prisonniers. Elle a dit qu'elle n'avait pas vu de bière sur la table de Lee. Il n'y avait pas de bière sur la table des prisonniers et personnellement, elle ne leur en servit pas et ne vit personne leur en servir. Aux ordres du caporal Lee, des repas spéciaux furent préparés pour les prisonniers qui s'étaient fait extraire des dents.

"Avez-vous vu les prisonniers boire de la bière pendant qu'ils étaient dans l'hôtel" lui demanda un avocat. Non, répondit-elle. Tentant de démontrer les conditions dans lesquelles se trouvait Lee pour traiter avec les prisonniers, le capitaine Brown, avocat des accusés, fit venir le capitaine Harold Cooper, du quartier général à Ottawa, qui raconta avoir transporté un groupe de prisonniers de Kingston à Thurso, en août 1943.

Une foule de deux cents citoyens de Thurso rencontrèrent les prisonniers, dit le capitaine Cooper, "et se mêlèrent avec eux à un tel point que je dus les forcer de se rendre tout droit au camp."

Le lieutenant F. A. Smith, de la 2e compagnie de la garde des anciens combattants, qui effectua l'arrestation du caporal Lee à 2 heures dans la nuit du 15 au 16 mars, a été appelé à témoigner.

Ayant reçu les ordres d'arrêter Lee, il se rendit à Thurso et revint à Ottawa avec le militaire en question vers 3 h. 30 du matin.

Dans quel état se trouvait Lee quand vous l'avez arrêté demanda le capitaine Brown? Smith répondit: il était un peu confus quand nous l'avons réveillé, mais il revint vite à lui. Son haleine sentait l'alcool quand je m'approchai du lit pour le réveiller. Etait-il ivre demanda l'avocat. "Pas au point d'être incapable de remplir son devoir, dit le témoin". Le caporal F. J. Magnus qui accompagnait le lieutenant Smith, a déclaré que Lee semblait tout à fait normal quand il fut éveillé. Le caporal E. I. H. Bowman, membre de l'escorte d'arrestation, corrobora ce témoignage.

La conduite de Lee

Le major T. L. Golden, officier commandant de la 12e compagnie, dont Lee était membre à Farnham, a déclaré: "J'ai une très haute opinion de Lee et je le considère comme un excellent soldat. Ses qualifications d'officier non breveté sont excellentes et il est extrêmement consciencieux dans l'accomplissement de son devoir et au-dessus de la moyenne de rendement." Le lieutenant J. J. Walker, de la même compagnie, a dit aussi que le caporal Lee était un excellent militaire.

Les plaidoyers

Dans son plaidoyer prononcé après la fin de témoignages, le capitaine Brown a dit que la poursuite n'avait pas établi la preuve que le caporal Lee avait lu les ordres établis. Il n'y a pas d'espace au camp 17 où des ordres peuvent être affichés hors de la vue des prisonniers.

C'est regrettable poursuit le capitaine Brown qu'un bon soldat comme le caporal Lee soit forcé de comparaître devant une cour martiale en raison de "femmes du calibre de celles qui ont comparu ici".

Il déclara ce qui est mentionné plus haut s'appuyant sur les témoignages des jeunes filles de la "Happy Gang" qui burent de la boisson provenant de deux bouteilles, à Buckingham, avant de se rendre à Thurso. Quand elles arrivèrent à Thurso, poursuit le capitaine, elles n'étaient pas dans un état pour juger la condition du caporal Lee ni celle de personne. La façon dont le caporal eut à agir avec des jeunes filles à Thurso les a montées contre lui, et ceci explique leurs témoignages. On n'a pas établi la preuve que Lee ait bu avec des jeunes filles.

Escorte trop petite

Le capitaine Brown déclara que l'escorte pour les prisonniers était "de beaucoup trop petite. Ce n'est pas juste envers un officier non breveté et j'espère que cet état de chose sera changé par l'intermédiaire de cette cour martiale." Un officier non breveté et trois hommes pour prendre soin de vingt prisonniers, cela n'est pas suffisant.

"S'ils n'avaient pas été bien traités ou si le garde avait été sévère pour eux, ils auraient pu se grouper et dans une nuit il aurait pu nous manquer un officier non breveté et trois soldats. Ceci est déjà arrivé."

Le capitaine Brown a dit qu'il avait été soldat aux côtés du caporal Lee dans la première grande guerre et que c'était difficile pour lui d'adresser la parole car il était gagné par l'émotion. Finalement il prononça son plaidoyer.

Le caporal Lee, dit-il, n'était pas bien le 15 mars, essayait de tenir tête à ses huit prisonniers pourchassés par ces "cinq jeunes filles insensées".

Le capitaine Carroll, avocat poursuivant pour l'armée, dans son plaidoyer, a montré que le caporal Lee savait que c'était mal de laisser les prisonniers fraterniser avec des personnes civiles; son témoignage l'a démontré, dit-il. Il n'y a pas de doute, continua-t-il, que les prisonniers ont pris de la bière. Lee n'a pas nié qu'il était ivre et plusieurs témoignages ont montré qu'il l'était, dit le capitaine Carroll. On ne peut douter des témoignages des jeunes filles qui se sont causé du tort à elles-mêmes par ce fait.

"Je rappelle fortement que l'accusé ne se souvint pas de tout ce qui arriva cette journée-là, dit encore Carroll." L'avocat a suggéré quelle aurait pu être la conduite de Lee et il fit ressortir ce qu'il n'avait pas fait pour maintenir l'ordre dans l'hôtel. Il demanda qu'on trouve Lee coupable aux quatre accusations étant donné que deux pouvaient se fusionner en une.

Prévisions des couvoirs

Les rapports provenant de la plupart des provinces indiquent que le commerce de poussins est beaucoup plus actif qu'il n'était l'année dernière à cette époque.

ONTARIO: Les rapports des couvoirs indiquent que le nombre de poussins éclos jusqu'ici dépasse de 53 p.c. celui de 1943; une partie de cette augmentation peut être attribuée au fait que l'éclosion a commencé plus tôt. L'éclosion est toujours de 5 à 7 p.c. supérieure à l'année dernière. Les oeufs d'incubation ne manquent pas; il y a même un surplus à beaucoup d'endroits. Comme il a été reçu un très grand nombre de commandes au commencement de la saison, il est possible que les commandes diminuent plus tôt que l'an dernier. On a reçu quelques rapports d'un surplus de poussins.

QUEBEC: La vente de poussins d'un jour, des deux sexes, est très bonne et on ne signale aucun surplus. Le pourcentage d'éclosion est bien supérieur à celui de l'année dernière, et l'on n'a pas reçu de plainte au sujet des prix cotés.



Les militaires canadiens des trois armes qui ont été cités dans les dépêches porteront bientôt cette petite feuille de chêne bronzé.

Rouyn

Me Paul Cuddihy, président de la ligue des propriétaires

ROUYN, (Qué.), le 29. — (D.N.C.) — La Ligue des propriétaires de la ville de Rouyn, qui vient d'o tenir une charte provinciale, a élu cette semaine les officiers suivants: Me Paul Cuddihy, président; MM. J.-O. Dubois, vice-président, Léon Doyon, trésorier, Lucien Grenier, secrétaire, J.-Oscar Sigouin, Albert Plante, T. Nadon, J.-S. Drouin, Arthur Guertin et A. Pélissier, directeurs. Les membres du conseil d'administration ont fixé la cotisation annuelle à $2 par chaque $10.000 d'évaluation municipale. La ligue veut travailler d'un commun accord avec les autorités municipales de la ville et les membres de la Commission scolaire dans tout ce qui concernera le progrès de Rouyn.

Caisse populaire à Rouyn:

Le mouvement coopératif continue à prendre de l'ampleur dans le nord-ouest québécois. On en a eu une nouvelle preuve dimanche dernier, lors de la fondation d'une caisse populaire à Noranda. C'est M. Samuel Audette, d'Amos, vice-président général de l'Union catholique des cultivateurs et organisateur régional ds caisses, qui présidait à cette fondation. La nouvelle caisse, qui s'ouvrira prochainement, comptera dès son ouverture plus de cent sociétaires. Voici quels ont été les résultats des élections qui ont aussi eu lieu dimanche: Conseil d'administration: MM. Aibert Meunier, président, Emile Lavoie, vice-président, Louis Brunet, René Bourgeois, Rolland Richer, J.-A. Thibault, Maurice Trudel, A. Gervais et Adrien Crevier, directeurs. Commission de crédit: MM. J.-H. Leblanc, président, Emile Dussault et Raoul Laquerre, conseillers; conseil de surveillance, MM. Armand Sénécal, président, Jacques Bouvretto et Jean-C. Larochelle, conseillers. Le gérant de la nouvelle caisse sera M. Rolland Richer. Dans l'allocution qu'il fit à la suite des élections, M. Samuel Audette rappela que la Caisse populaire agit dans le plan paroissial et qu'en conséquence elle peut être d'une grande utilité pour aider à la conservation de l'esprit paroissial qui a toujours été le facteur prédominant de la survivance des Canadiens français. La caisse par ses officiers et par ses membres tâche de mettre en pratique la doctrine sociale de l'Eglise tout en réalisant les principes de la véritable démocratie. Chez elle, ce n'est pas la quantité de parts que l'on a dans l'entreprise qui compte, c'est "un homme, un vote" et ainsi elle peut véritablement faire servir l'argent du peuple "pour le peuple et par le peuple".

La fondation de la Caisse populaire de Noranda porte à trois le nombre des caisses dans les villes-soeurs de Rouyn et de Noranda. Il y en avait, en effet, déjà une à Rouyn et une à Rouyn-Sud. Dès sa fondation, la caisse de Noranda s'est affiliée à l'Union des Caisses populaires de l'Ouest québécois, fondée il y a une quinzaine de jours à Amos. Cette union compte la très grande majorité des caisses des colonies et des paroisses rurales de l'Abitibi ainsi que trois ou quatre caisses du Témiscamingue.

Triple anniversaie de M. le curé Pelchat:

M. l'abbé J.-M. Pelchat, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Protection de Noranda, a été l'objet d'un beau témoignage d'estime la semaine dernière, à l'issue d'une partie de cartes, organisée par les Chevaliers de Colomb, qui réunissait environ sept cents de ses paroissiens. M. l'abbé Pelchat avait célébré, ces jours-là, sa fête patronale, son anniversaire de naissance et son anniversaire d'ordination sacerdotale. MM. Gérard Patenaude et L.-A. Conlon se firent en français et en anglais les porte-parole des paroissiens pour lui présenter leurs meilleurs voeux. On remit aussi à cette occasion au curé de Noranda un superbe cendrier sur pied.

Croix-rouge:

M. J.-R. Linklater, directeur général de la campagne de souscription à la Croix-rouge dans Rouyn-Noranda, vient d'en communiquer les résultats officiels. La souscription dépasse $29.000. L'objectif de $30.000 n'a pas été atteint mais presque. On en attribue la cause à la fermeture de certaines mines et à la diminution de l'embauchage dans les mines d'or. La principale souscription fut celle de la mine Noranda, soit $7.000. De leur côté, les employés de cette mine ont souscrit le beau montant de $9.070. Une autre souscription qui mérite assurément d'être signalée, c'est celle des employés de la Canadian International Paper, commis, mesureurs de bois, bûcherons, etc., qui ont versé $1.914, à la Croix-rouge. Dans les circonstances, lse présidents conjoints de la campagne, le Dr Alphonse Boisvert, de Rouyn, et M. H.-L. Roscoe, gérant de la mine Noranda, sont plus que satisfaits des résultats obtenus.

Postes de radio vendus:

On a annoncé, ces jours derniers, de façon officielle que M. Rolland Beaudry, journaliste et publiciste, de Montréal, et l'honorable Hector Authier, d'Amos, député de Chapleau aux Communes, viennent de se porter acquéreur des postes de radio du nord-ouest québécois, CKRN, de Rouyn, CKVD, de Val-d'Or, et CHAD, d'Amos. Ces postes étaient la propriété de M. Jack Cooke, de Toronto, président de la "Northern Quebec Broadcasting System", qui vient lui-même d'acheter le poste CKCL, de Toronto. Le prix de vente de CKRN, CKVD, et CHAD fut de $75.000. On nous informe que c'est l'intention des nouveaux propriétaires de garder à leur emploi le même personnel et de continuer l'administration de ces postes selon la formule adoptée par la "Northern Quebec Broadcasting System".

Evénements sportifs:

Le grand tournoi sportif d'hiver qu'organise chaque année dans la ville de Rouyn le club de raquetteurs "Le Pionnier" a eu lieu dimanche dernier, et a attiré une foule considérbale dans la métropole minière du nord-ouest québécois, malgré la fonte des neiges dans les rues qui rendait assez difficiles les courses de chiens, principal numéro au programme. Plusieurs "mushers" chez les adultes comme chez les enfants ont pris part à ces courses. Fait assez rare, c'est une femme-musher, Mme R.-V. DesRosiers, de Rouyn-Sud, qui se classa la première et remporta à peu près tous les honneurs en conduisant trois magnifiques chiens-loups. A la fin de l'après-midi, le président du club "Le Pionnier", M. Albert Plante, assisté du chef des pompiers de Rouyn, M. Sabin Thibault, présida à la distribution des prix aux concurrents chanceux. Au delà de cent dollars furent ainsi distribués en prix. La fanfare de La Sarre, dirigée par le notaire Jules Lavigne, était venue à Rouyn, spécialement pour cette journée sportive. Elle donna un concert vers le milieu de l'après-midi et un autre dans la soirée.

Le gouret:

La saison de hockey dans la ligue junior s'est terminée dimanche soir à la patinoire de Noranda par une éclatante victoire des "Columbians" de Rouyn-Noranda, champions de la ligue locale, contre les "Juniors" de Malartic. Le compte fut de 13 à 3 et les jeunes de Rouyn-Noranda eurent toujours l'avantage du jeu, faisant preuve de beaucoup plus de rapidité et d'ensemble. On nota cependant une faiblesse chez eux à la fin de la troisième période, ce qui permit à Malartic de compter deux points sans trop de difficulté. Les compteurs furent pour les "Columbians" Sullivan, Zaccharetto, Larivière, Lasalle, Kelly et Baril; pour les Malartic, Corbeil, Gagnon et Dobos.

MacDonald parle de l'apport de l'empire aux É.-U.

PHILADELPHIE, le 29. (PC) — Le très honorable Malcolm MacDonald, haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, a dit ici aujourd'hui que "plusieurs autres peuples" devront rester partenaires des puissances anglo-saxonnes dans la direction des affaires après la guerre.

"Les Russes, les Chinois, les nations européennes et autres devront avoir un grand mot à dire à ce sujet", dit M. MacDonald dans une causerie devant un club social.

"Rien ne sera de plus grande importance dans la construction du monde meilleur que nous espérons tous que l'entente cordiale et la collaboration entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ... Si ces pays travaillent ensemble, toutes sortes de biens deviennent possibles pour l'humanité. S'ils ne travaillent pas ensemble, ces biens deviennent impossibles."

M. MacDonald dit que la création des Etats-Unis d'Amérique depuis la fondation des colonies américaines a été "l'une des plus grandes et des plus belles réalisations de l'histoire". Les peuples britanniques ont aussi construit un empire sur la base de la liberté.

La solution des difficultés aux Indes dépend en grande partie du peuple indou lui-même, poursuit-il.

La neutralité de l'Eire a pu exposer le peuple britannique à certains dangers, "mais personne n'a jamais tenté d'aucune façon de faire entrer l'Eire dans le conflit contre son gré".

Dans la formation du Commonwealth des nations britanniques, les peuples britanniques ont accompli quelques erreurs, et "nous en ferons sans doute encore davantage. Mais nous chérissons un haut idéal et nous faisons de notre mieux pour le réaliser", dit M. MacDonald.

Poste de radio très moderne à Sackville, N.-B.

La radio canadienne prendra part à la guerre sur une haute échelle à partir d'une date indéterminée entre le mois d'octobre et le mois de décembre cette année. On a déclaré aujourd'hui que le poste à ondes courtes de Sackville, Nouveau-Brunswick, commencera alors à irradier des programmes parlés et des émissions musicales.

M. Augustin Frigon, continuant aujourd'hui son témoignage devant le comité de la radio de la Chambre des Communes, a fait ressortir l'établissement et l'objet du nouveau poste qu'il dit être "un des plus perfectionnés" dans toute l'Amérique du Nord.

Le projet d'émettre des programmes et de fournir du personnel est à l'étude, afin d'utiliser pendant la guerre le plus efficacement passible ce poste à ondes courtes.

Ce poste, qui doit rayonner dans les diverses régions du monde et plus particulièrement dans l'Europe, sera mis à l'essai en octobre et nous pourrons commencer à irradier n'importe quand alors et pas plus tard que le premier janvier 1945.

Bulletins de la dernière heure

REGINA, le 29. — (P.C.) — On croit que l'hospitalisation et le traitement gratuits aux personnes souffrant de cancer commenceront en Saskatchewan le premier mai, apprend-on aujourd'hui.

* * *

SARANAC, (N.-Y.), le 29. — (P.A.) — M. et Mme Gerald Murphy, de Lake Clear Junction, près d'ici, ont perdu leur maison dans un incendie, mais ils ont sauvé des obligations de la victoire pour une valeur de $600.

* * *

Le ministre des postes Mulock a annoncé aujourd'hui la perte d'une certaine quantité de courrier venant des forces armées du centre de la Méditerranée, en destination de personnes du Canada.

* * *

VANCOUVER, le 29. — (P.C.) — Deux officiers en vue de la marine royale canadienne seront respectivement capitaine et officier d'exécutif sur le second des deux transports d'avions de la marine royale qui seront pilotés à Vancouver par des Canadiens, a annoncé hier le "Sun", de Vancouver.

* * *

TORONTO, le 29. — (P.C.) — Des affiches mises dans les entrepôts de brasseries aujourd'hui disent: "Les allgnements ne sont plus nécessaires."

* * *

On annonce aujourd'hui la nomination de J.-M. Boyer, de St-Jean, N.-B., comme commissaire adjoint du commerce canadien pour l'ouest central des Etats-Unis, avec quartier général à Chicago.

* * *

LOS-ANGELES, le 29. —(PA)— Le juge O'Connor a annoncé, aujourd'hui, que le premier chef de deux accusations contre Charlie Chaplin, l'accusant de violation de la loi Mann en relation avec un voyage de Joan Berry à New-York en 1942 serait soumis à un jury.

* * *

WINDSOR, (Ontario), le 29 — (PC)— Harry McLean, le roi des constructeurs canadiens, connu d'un océan à l'autre sous le nom de Monsieur X" entra, hier soir, aux quartier général de la police locale et laissa un chèque de $5.000, pour les fonds des assurances funéraires des policiers.

* * *

LONDRES, le 29 — (PC) — On estimait qu'il y avait environ 50.000 mineurs en grève, aujourd'hui, dans les mines de charbon du Yorkshire, et qu'une grève ouvrière menaçait les chantiers maritimes de l'Ecosse.

* * *

ROCHESTER, (Minnesota), le 29 —(PA)—On annonce de la clinique Mayo que le conseiller particulier du président Roosevelt, Harry Hopkins, a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Sainte-Marie, ce matin. On n'a pas révélé la nature de cette opération.

* * *

LONDRES, le 29 — (PC) — Anthony Eden a déclaré, au milieu des applaudissements, aux Communes, qu'il est absolument faux que la Grande-Bretagne se laisse dicter, par les Etats-Unis, une règle de conduite en matière de politique étrangère.

Décès de M. Joseph Joannisse

M. Joseph Joannisse, 113 des Cèdres, est décédé hier, dans un hôpital local, après une courte maladie, à l'âge de 69 ans.

Né à Masham, il demeurait à Ottawa depuis 33 ans, où il était entrepreneur en construction. Paroissien de l'église St-Charles le défunt était membre de la ligue du Sacré-Coeur et de la Société St-Jean-Baptiste. Il était le fils de M. et Mme Joseph Joannisse, décédés, et épousait à Masham, en 1899, Délia Sincennes, qui lui survit.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils: Henri, d'Eastview, Lorenzo, de Kingston, Donat, d'Eastview; trois filles: Mme Oscar Charbonneau, (Lorenza), d'Eastview, Mme Lucien Richard, (Corinne), d'Eastview, Mme Lucien Robitaille, (Juliette), Wrightville; trois frères: Stéphane, d'Ottawa, Calixte, d'Ottawa et Magloire, de Masham; cinq soeurs: Mme Xavier Fournier, d'Ottawa, Mme Pierre Martineau, de Gracefield, Mme Guillaume Charlebois, de Wrightville, Mme Adolphe Martineau, de Gracefield, et Mme Godfroi Vaillant, de Masham, ainsi que 24 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi. Le service sera chanté en l'église St-Charles à 8 heures. La dépouille repose aux salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice, d'où aura lieu le départ du cortège à 7 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame.

"Le Droit" offre ses condoléances à la famille.

Curran (Ont.)

CURRAN, (Ont.), le 29. — (D.N.C.) — Jeudi dernier, ont eu lieu les funérailles de Mme Leslie Shane, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Naissance:

M. et Mme Roméo Sauvé font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Notes locales:

Le R. P. Henri Legault, C.S.V., visitait M. Zénon Legault, en fin de semaine.

M. Rhéo Delisle rendait visite, en fin de semaine, à sa mère, Mme Yvonne Delisle.

M. Jean Bissonnette, d'Ottawa, passait le dimanche chez ses parents, M. Alfred Bissonnette.

Le marin Gérard Charlebois, stationné à Ottawa, a passé quelques jours chez ses parents, M. Léon Charlebois.

Mme Isidore Lamarche et son fils ont passé la fin de semaine chez Mme Aurèle Chartrand.

Mme Roland Séguin et sa fillette Madeleine sont allées passer la fin de semaine à Hawkesbury.

Même taux des taxes pour les écoles séparées

Après une longue discussion, la commission des écoles séparées d'Ottawa a décidé hier soir de construire une nouvelle école des Saints-Martyrs Canadiens sur l'avenue Graham à l'ouest de la rue Main. La décision est sujette à l'approbation du ministère des affaires municipales de Toronto.

La vieille école de la rue Main a été fortement endommagée par un incendie en novembre dernier et on a obtenu l'autorisation de la remplacer par un nouvel édifice qui comprendrait six classes. Des représentations faites auprès de la commission scolaire depuis le début de février proposaient la reconstruction de l'école au même endroit ou dans le voisinage immédiat de l'ancienne école, mais la commission croit que l'emplacement de l'avenue Graham convient davantage si l'on considère l'aspect financier.

On tentera de fixer le taux des impôts des écoles séparées à 14.80 du mille, tout comme l'an dernier. Ce chiffre devra être approuvé par le ministère des affaires municipales.

Avant de prendre sa décision, la commission scolaire a reçu une forte délégation de contribuables du quartier Riverdale dirigée par M. Frank Williams, qui ont demandé avec instance que la nouvelle école soit construite rue Main ou sur un terrain voisin.

Le terrain de l'avenue Graham sur lequel on se propose d'élever le nouvel édifice appartient à la commission scolaire.

Trois votes ont précédé la décision finale sur le problème de l'emplacement de la nouvelle école.

On a laissé en suspens, après discussion, les crédits pour 1944. M. J.-P. Coombe, surintendant du ministère des affaires municipales de l'Ontario, assistait à la réunion.

En correctionnelle

Hubert Smith, 28 ans, d'Arnprior, Ont., a été condamné à une amende de $25 et les frais, ou à défaut 10 jours de prison, ce matin en correctionnelle, pour ne s'être pas rapporté dans un temps limité à subir un examen médical, après avoir été avisé par son régistraire de division.

Le constable V. D. Ritchie, de la police fédérale, porta plainte.

Roland Desjardins, 28 ans, 281, rue Dalhousie, Appt 4, s'est avoué coupable ce matin en correctionnelle et fut condamné à $15 et les frais, ainsi qu'à payer des dommages de trois dollars, ou à défaut à sept jours de prison, pour avoir endommagé la propriété de Paul Monette, 16, marché By.

Lionel Leblanc, 19 ans, de St-Joseph d'Orléans, s'est avoué coupable en correctionnelle ce matin d'avoir eu en sa possession un carnet de rationnement de vins spiritueux et fut renvoyé à mercredi prochain.

Leblanc nia sa culpabilité à une deuxième accusation de vagabondage et fut renvoyé à la même date.

Agnès Desjardins, 110, avenue Parent, nia sa culpabilité et fut renvoyée à mercredi prochain; elle est accusée d'avoir eu en sa possession un certificat d'enregistrement national auquel on a ajouté le nom de Marcel Mann.

Pour voir fait de la vitesse, quatre personnes payèrent une amende de $15 et les frais, Roger Rollin, 110, avenue King Edward, Clifford Mahoney, 542, avenue Broadview, Westboro, Elzéar Lacasse, 174, rue Botelier et Paul E. Lamothe, de Forbes, Ont.

Albert Bethel, 416, avenue Tweedsmuir, estboro; John Farmer, 417, avenue Hinton; Edmund Bunel 131, Rideau Terrace et Chalmer MacKenzie, 210, Buena Vista payèrent $2 d'amende et les frais, pour stationnement illégal.

Des amendes de $4 et les frais furent imposées à Gladys L. Anderson, 35, avenue Strathcona, pour avoir nui à la circulation; Charles F. Patterson, R.R. 1, Billing's Bridge, pour avoir passé une lumière rouge; Roland Sarazin, 13, rue Ste Hélène, Hull, Kenneth Reid, 120, avenue Smirle et John L. Grimes, 393, rue MacLaren, pour ne pas avoir arrêté leurs automobiles à une intersection.

Florence E. Johnston, 15 avenue Barrier, paya une amende de $3 et les frais de $2 pour ne pas avoir arrêté son automobile tel que le disait un placard de la circulation

Ste-Famille d'Aumond

STE-FAMILLE d'Aumond, Qué., le 29, (DNC) — Mme Oliva Michaud visitait sa fille, Mme Julien Dault, à St-Cajétan, dernièrement.

Mme Hector Roy est hospitalisée à l'hôpital de Maniwaki, depuis quelque temps.

Mlle Martine Roy ainsi que son cousin, M. Léopold Roy, sont de passage à Ottawa.

Mme Honorius Roy se rendait à Mont-Laurier visiter son filh Ulysse, à l'école d'Agriculture.

Mme Léo Tessier, de Bouchette, et son fils Jules, visitaient sa soeur, Mme Roméo Alie, dernièrement.

Mme Adélard Séguin est revenue de Messines, où elle visitait sa fille, Mme René Sumure.

Hélène, enfant de M. et Mme Elzéar Guérette, a subi une opération pour appendicite, à l'hôpital de Maniwaki.

M. et Mme Julien Dault sont revenus dans leur foyer, après avoir passé l'hiver au chantier de M. Louis Michaud.

Anne-Marie, enfant de M. et Mme Lorenger Robitaille est revenue chez elle, après avoir passé quelque temps à l'hôpital de Maniwaki.

Mme Lionel Beaupré, d'Ottawa, était de passage chez sa soeur, Mme Roméo Alie, récemment.

Mlle Thérèse Hébert était de passage à Maniwaki pour visiter ses parents.

A surveiller



Erick WEISSER, 31 ans, dont on voit ici la photographie, et Otto Huber, 40 ans, deux prisonniers de guerre allemands, se sont évadés du camp de Monteith, Ontario.

L'échec de Cassino ne serait pas aussi sérieux, après tout

Par C.-R. BLACKBURN

WASHINGTON, le 29 — (PC)— Les services responsables et les autorités de l'administration ont accepté la réalité de l'échec apparent de la dernière attaque des Alliés à Cassino, mais ont manifesté un soulagement du fait qu'une bataille perdue ne veut pas dire la défaite dans la guerre.

Il a été officiellement admis que l'échec de Cassino a prouvé que l'aviation et l'artillerie seules ne peuvent toujours gagner une bataille et qu'une confiance finale doit être placée dans les assauts de l'infanterie.

(Wes Gallagher, correspondant à Londres de la Presse associée, a dit, hier, que les autorités militaires ont concédé l'échec de l'offensive à Cassino. Il a ajouté que, toutefois, la situation en Italie était considérée comme plus sérieuse qu'elle l'est en réalité, et qu'avec des opérations alliées plus grandes se développant en Europe, la campagne italienne se trouvera dans sa propre perspective).

D'autre part, à sa conférence de presse, hier, le président Roosevelt a refusé de commenter les rapports dans le journal de l'armée canadienne Maple Leaf et dans le journal américain Stars and Stripes déclarant que l'assaut de Cassino a été un échec.

Le besoin de l'infanterie pour gagner les batailles montre la poussée faite afin d'augmenter les armées combattantes américaines, qui désirent obtenir plus d'un million d'hommes avant le 1er juillet prochain.

L'abattage des viandes

En vertu des pouvoirs qui lui sont accordés par l'ordonnance no 340 de la Commission des Prix, l'administrateur de la viande et des produits de la viande peut accorder des permis d'abattage aux groupes organisés de cultivateurs dans la province de Québec, tels que les cercles de l'U.C.C., les cercles agricoles, les coopératives, les caisses populaires et les comités paroissiaux de production intensive, etc.

Chaque organisation doit nommer une personne spécialement chargée de surveiller l'application des règlements concernant l'abattage du bétail et qui sera responsable du nécessaire à étamper prêté par la Commission des Prix. Cette personne doit aussi s'occuper de remplir certains rapports fort simples et de fournir les renseignements que peut exiger l'administrateur de la viande et l'administrateur du rationnement, si la viande devenait de nouveau un produit rationné.

Tout cultivateur doit observer les dispositions, instructions et directives qui peuvent être émises par l'administrateur de la viande et des produits de la viande en vertu de l'ordonnance no 340 de la Commission, et il doit également se conformer aux dispositions de toute autre ordonnance émise par ou au nom de la Commission et ayant trait à la vente et à la distribution de la viande obtenue du bétail abattu.

Si un cultivateur a reçu un permis d'abattage individuel de même qu'un nécessaire à étamper de la Commission, il peut renvoyer les deux au bureau régional de la Commission le plus voisin et abattre son bétail en vertu d'un permis de groupe, ce qui le dispense d'avoir à faire lui-même ses rapports mensuels.

Les cultivateurs dans la province de Québec qui abattent leur bétail en vertu d'un permis de groupe peuvent vendre leur viande de la même façon que les cultivateurs qui se servent de permis individuels, que ce soit dans le gros ou directement aux consommateurs, ou sur un marché public. Il va sans dire qu'ils doivent observer les prix maxima et les coupes tel que définis et fixés par la Commission des Prix.

De passage à Québec

QUEBEC, (Qué.) le 29 — (DNC) — M. l'abbé Maurice Baudoux, curé de Prud'homme, en Saskatcrewan, M. l'abbé Antoine D'Eschambeault, chancelier de l'archevêché de St-Boniface, Saskatchewan, et le Docteur Charles Houde, directeur du Poste de New Carlisle (CHNC) étaient de passage ce matin, au Comité permanent de la Survivance française en Amérique. A dix heures et demie, les distingués visiteurs ont eu une entrevue avec l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la Province.

HULL

Le maire Brunet et la municipalisation de l'électricité

Je n'ai absolument rien eu à faire avec l'information publiée dans "Le Droit", au sujet de la municipalisation de l'électricité", mais le journaliste qui a publié la nouvelle était très bien renseigné, voilà ce qu'a déclaré Son honneur Raymond Brunet, maire de Hull, aux échevins, hier soir, en comité général.

Nous surveillons les événements et tâchons de prévoir ce qu'il serait le plus avantageux de faire, a déclaré le maire Brunet.

Il a rappelé que l'Ottawa Electric Light Heat and Power allait être expropriée par l'Hydro ontarienne, ainsi que les journaux l'ont annoncé, de sorte que les installations et ce service que cette compagnie a dans Hull se trouveront comme disponibles. Deux éventualités se présentent:

ou bien ces installations et ce service seront acquis par la Gatineau Power Co., et alors il n'y aura plus de concurrence chez nous; ou bien c'est la municipalité de Hull qui pourrait les acheter, de sorte que la concurrence subsisterait.

Et la nécessité de cette concurrence s'impose avec évidence, puisque dès qu'on sort des limites de Hull, il n'y a plus qu'une seule compagnie et les taux sont considérablement plus élevés.

M. Calixte Gagné décédé à 57 ans

M. Calixte Gagné, célibataire, fils de feu Gilbert Gagné et de feu Louise Godin, est décédé subitement hier soir chez sa soeur, Mme Emile Beaulne, à l'âge de 57 ans. Il avait vu le jour à Hull et y a passé toute sa vie. Il laisse un frère, Joseph Gagné, et deux soeurs, Mmes Léon Bolduc et Emile Beaulne.

La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Emond, angle des rues Kent et St

Étude en Équipes dans l'U.C.C.F.O.

POUR DEVENIR COOPERATEURS

20e Semaine

Les Coopératives financières

La dernière "semaine" donnait l'énumération des différentes sortes de services coopératifs, quant au point de vue économique et quant au point de vue social.

Les "semaines" suivantes traiteront des principaux services coopératifs en tenant compte, autant que possible, de ce double point de vue.

110—L'organisation de la Coopération doit-elle se faire d'une manière rationnelle ?

L'organisation de la Coopération est soumise à certaines lois selon lesquelles elle atteindra son but, qui est l'amélioration du sort économique des classes populaires.

Il est bon de se le rappeler, il ne s'agit pas d'organiser des unités coopératives, mais plutôt d'établir un ordre social et économique qui atteindra tous les intéressés par le perfectionnement de toutes les activités économiques qui composent ce que l'on appelle la vie économique. Il faut, pour cela, se placer bien en face de la situation actuelle du peuple au point de vue économique et social, constater les maux dont il souffre et appliquer le remède d'une façon graduée et adaptée. Il faut commencer par toucher du doigt le problème qui se pose au peuple dans le moment.

Le problème économique moderne consiste dans la mauvaise répartition des richesses, qui est le fruit d'une économie sans morale, élaborée en marge de la loi morale de justice et de charité. Ainsi s'exprime le Pape Pie XI, dans l'enc. Quadragesimo Anno: " . . . le nouveau régime économique (l'actuel) faisant ses débuts au moment où le rationalisme se propageait et s'implantait, il en résultait une science économique séparée de la morale et par suite, libre cours fut laissé aux passions humaines. Dès lors un beaucoup plus grand nombre d'hommes, uniquement préoccupés d'accroître par tous les moyens leur fortune, ont mis leurs intérêts au-dessus de tout et ne se sont fait aucun scrupule même des plus grands crimes contre le prochain." (1)

Le problème économique, à son tour engendre le problème social que Pie XI décrit ainsi: "Au déclin du XIXe siècle l'évolution économique et les développements nouveaux de l'industrie tendaient, en presque toutes les nations, à diviser toujours davantage la société en deux classes: d'un côté, une minorité de riches jouissant à peu près de toutes les commodités qu'offrent en si grande abondance les inventions modernes; de l'autre, une multitude immense de travailleurs reduits à une angoissante misère et s'efforçant en vain d'en sortir . . ." (2)

A ce problème il y a certainement une solution. De nouveau, le Grand Pontife, dans son Enc. Quadragesimo Anno formule d'une façon générale la condition première selon laquelle la vie économique sera rétablie à un niveau équitable pour tous: " . . . l'organisation économique et sociale sera sainement constituée et atteindra sa fin alors seulement qu'elle procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisanee et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas d'obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice." (3)

Ce qu'il s'agit de faire, c'est d'établir un ordre "qui rende impossible l'abus du capital aux mains d'un petit nombre et le contrôle par quelques-uns de la fortune de tous." (4) Or nous savons que le déséquilibre social provient d'une fausse orientation de cette activité économique de premier rang, c'est-à-dire la production. Aujourd'hui, on produit pour faire des profits, tandis que la production devrait être ordonnée et proportionnée aux besoins de la société, c'est-à-dire qu'elle devrait être organisée en vue de la consommation.

Le mouvement coopératif qui s'affirme comme le régime le plus apte à ramener l'équilibre entre la production et la consommation doit procéder avec ordre dans l'organisation de ses différents services.

111.—Quel serait le premier service coopératif à organiser ?

En général, le premier service coopératif à organiser serait la Caisse populaire.

Tous les économistes l'affirment, entre autres, M. l'abbé Coady, dans "Maitres de leur propre destinée": "Pour une localité la caisse populaire est le moyen le plus facile de s'initier à la coopération. L'aboutissement logique de la caisse populaire devrait être la création de coopératives de consommation dans le domaine économique."

La raison en est évidente. C'est que pour lancer une entreprise quelconque, il faut des fonds: "Pas d'argent, pas de suisse", dirait quelqu'un. Or, nous savons que les grosses fortunes ne se trouvent pas ordinairement dans le porte-monnaie du cultivateur ou de l'ouvrier. Si donc le peuple veut former les sommes requises à la fondation d'une entreprise de production ou de consommation, qu'il unisse les épargnes de ses membres afin de créer des capitaux suffisants pour mettre sur pied des coopératives. D'ailleurs, n'est-ce pas comme ça que les grands industries se sont organisées. Les gros capitaux qui alimentent les grandes entreprises sont le fruit des épargnes du peuple déposées aux banques et ensuite prêtées aux compagnies. Que le peuple groupe ses épargnes dans ses propres "coffres" et il sera capable d'organiser des services bien à lui et pour lui.

112—Qu'est-ce qu'une caisse populaire ?

Une caisse populaire est un service coopératif qui reçoit les epargnes, petites ou grandes, de ses membres pour les faire circuler parmi eux, sous forme de prêts, afin d'aider chacun à améliorer son sort économique.

113.—Quels sont les principaux buts de la caisse populaire ?

Les buts principaux de la caisse populaire peuvent être énumérés comme suit:

1—au point de vue individuel:
- A—favoriser la pratique de l'épargne;
- B—aider le sociétaire à s'établir ou à améliorer son entreprise.
- C—fournir au sociétaire des conditions de crédit raisonnables.
- D—supprimer l'achat à crédit.

2—au point de vue économique:
- A—garder au peuple l'administration et la circulation de ses propres capitaux.
- B—décentraliser la finance;
- C—financer les services coopératifs.

3—au point de vue social:
- A—favoriser le relèvement de la profession;
- B—rendre facile la pratique de la charité chrétienne, en amenant les citoyens d'une même paroisse à s'entraider en faisant servir leurs épargnes au bien-être des autres ou au fonctionnement de leurs propres entreprises coopératives.

114—Comment s'organise une caisse populaire ?

Une caisse populaire est organisée comme suit:

1—Le capital-humain: Un certain nombre de membres. — La Loi d'Ontario de 1940 requiert la signature d'au moins 20 adhérents.

2—Le capital-argent, réparti de la façon suivante:

A—La part sociale, c'est-à-dire la somme la plus minime qu'il faut verser pour devenir sociétaire. La loi d'Ontario fixe le maximum de la part sociale à $10.00. La part sociale appartient au sociétaire et elle rapporte intérêt ou "boni".

B—Les épargnes des sociétaires, qui eux aussi rapportent intérêt.

C—Le fonds de réserve, qui est la propriété de la caisse, est constitué comme suit: a—la taxe d'entrée. — C'est la somme de quelque sous que le sociétaire verse à chaque part sociale qu'il prend. Elle est fixée par l'assemblée générale. b—le pourcentage prélevé sur les profits nets de l'année.

D—Les revenus sont les intérêts accumulés sur les prêts.

115—Comment est administrée une caisse populaire ?

Une caisse populaire est administrée par QUATRE organismes distincts:

1—L'assemblée générale, comprenant tous les sociétaires qui, aux termes de la loi, ont droit de vote et sont éligibles.

2—Le Bureau de Direction, composé d'au moins CINQ membres élus parmi les sociétaires, à la réunion annuelle de l'assemblée générale, pour un terme fixé par les statuts et les règlements de la caisse. Il s'intéresse au bon fonctionnement de la caisse.

3—Le Comité de Crédit, formé de TROIS membres élus parmi les sociétaires à la réunion annuelle de l'assemblée générale, pour un temps fixé par les statuts et les règlements de la caisse. Le Comité de Crédit examine les demandes d'emprunt et approuve ou refuse les prêts.

4—Le Comité de Surveillance, qui compte TROIS membres, élus parmi les sociétaires à la réunion annuelle de l'assemblée générale, pour une période de temps fixée par les statuts et règlements de la caisse. Sa fonction ordinaire consiste à "examiner et vérifier les livres de la caisse, les carnets de dépôts des membres et contrôler les placements au comptant et les titres ou garanties de la caisse." (Loi de 1940, no 31, 3).

Conclusion:

1—La caisse populaire est le service de base dans l'organisation de la coopération.

2—La caisse populaire est nécessaire, avantageuse, possible et sûre.

3—La caisse populaire garde l'argent au peuple et le fait servir pour lui.

Les coopératives financières comprennent aussi les caisses de retraite, de dotation, de placement. Ces genres de coopératives ne sont pas encore très répandues. Dans la province de Québec, les caisses de dotation et de placement, tout comme la caisse scolaire, sont, pour ainsi dire, des services de la caisse populaire elle-même.

Louis RANGER, ptre-curé
Aumônier général de l'U.C.C.F.O.

1) Cours par correspondance, no 1, p. 6, Le Centre Social, Université d'Ottawa.
2) Enc. Quadragésimo Anno, p. 398.
3) Cours par correspondance, no 1 p. 6, Le Centre Social, Université d'Ottawa.
4) Cours par correspondance, no 1, p. 7, Le Centre Social, Université d'Ottawa.

LA VIE AGRICOLE



En collaboration avec l'Union des Cultivateurs franco-ontariens.

Case Postale 63, Ottawa

AGRICULTURE ET FINANCE

LE CHIEN, LA PIPE ET L'ARGENT COMPTANT

Quel philosophe a dit qu'il y avait trois bénédictions: le chien, la pipe et de l'argent comptant? Ce n'était ni un moraliste renfrogné, ni peut-être un homme très respectueux, mais c'était sûrement un observateur sagace et averti.

Le chien est sans égal pour la fidélité à son maître. C'est encore un philosophe souriant qui a dit de cet animal: ("Plus je connais les hommes, plus j'aime mon chien.")

La pipe, c'est le rêve, l'évasion hors des ennuis, l'oisiveté occupée. Une mauvaise langue prétend même que le fumeur a de meilleures pensées que celui qui s'abstient de tabac. C'est un point à débattre avec un grain de sel.

Mais la plus grande bénédiction est la troisième énoncée ci-haut, à savoir, de l'argent comptant. Voilà qui est commode partout, toujours, n'importe où, avec n'importe qui, sous tous les cieux et dans toutes les circonstances connues et inconnues. Et l'on pourrait ajouter encore à cette énumération.

Il ne s'agit pas ici de l'or à la Séraphin, l'or qui dessèche le coeur et crée des drames autour de lui. Un célèbre écrivain français a dit que le prix de l'or étouffe souvent le bruit des larmes.

Il ne s'agit pas non plus de l'or dont on devient esclave, même quand on n'est pas avare, l'or dont on devient le serviteur et dont l'administration impose un souci qui va souvent jusqu'à gâter la santé. Nous voulons parler plutôt de l'argent qui met à l'abri des inévitables coups du sort et prépare une honnête et aimable aisance.

Mais cet argent il faut le gagner et c'est toujours très difficile et très long quand il ne faut compter que sur soi. Il n'y a pas de chemin facile pour arriver au succès mérité et durable. La vieille formule reste la même: travail et économie.

L'observation de la vie nous apprend par ailleurs qu'il est encore plus difficile de conserver l'argent que de le gagner, aussi faut-il entourer des soins les plus grands le fruit du labeur, surtout quand c'est une tâche physique, pénible comme celle de l'agriculteur. Aussi faut-il s'ingénier à trouver les modes de placement les plus sûrs et les plus sérieux. Il ne faut pas se laisser tenter par les profits rapides et prodigieux. Sous ce rapport, les Obligations de la Victoire sont un placement idéal. Elles constituent toujours de l'argent comptant, puisqu'en tout temps on peut les négocier avec le maximum de facilités. Au surplus, elles aident à hâter la victoire et combattent l'inflation, elles préviennent la chute des prix.

L'Obligation de la Victoire, convertissable à volonté en argent comptant, est donc, dans le sens de ce que nous disions tantôt, une manière de bénédiction.

A. LETOURNEAU,
Publiciste.

21 mars 1944.

Le comité d'enquête agricole

ASSISES PROCHAINES

Dans "La Vie Agricole" du Droit, mercredi, le 22 mai 1944, la Rédaction annonçait la tenue d'une réunion des délégués des différentes associations agricoles des comtés de Carleton, Dundas, Glengarry, Grenville, Lanark, Leeds, Prescott, Renfrew, Russell. Mention était faite du but et de l'objet de ce ralliement sous les auspices du Comité d'Enquête Agricole d'Ontario.

Le 6 avril prochain est une date plus ou mains propice pour nous, car le Jeudi-Saint est un grand jour pour le peuple catholique. Mais ne lançons la pierre à personne, essayons plutôt de tirer le meilleur parti possible des événements.

Tous les groupements intéressés se préparent, sans doute, à participer par voie de délégation à ces importantes assises. Il s'agira donc de présenter notre point de vue et de faire connaître nos besoins. Pour cela, les Bureaux de Direction de nos cercles feraient bien de se réunir pour discuter leurs problèmes, afin de formuler des résolutions claires, complètes et significatives. L'embarras est souvent le choix des questions à soumettre. Bien souvent aussi, on s'arrête à des questions de détail, quoique d'une certaine importance, mais secondaire, et on oublie la vraie question. Pour plusieurs, la solution du problème agricole consiste dans un meilleur prix de revient pour l'exploitation de la ferme. C'est un aspect de la question; mais la solution du problème rural n'est pas dans la gratification ou l'augmentation des primes sur le fromage et le bacon, elle se trouve d'abord dans l'élimination des obstacles aux légitimes libertés du cultivateur et dans des meilleures conditions techniques et économiques.

Le cultivateur travaillera efficacement à améliorer son sort, lorsqu'il envisagera sa situation du point de vue de la profession comme entité sociale. Autrement dit, chaque cultivateur sera heureux dans sa profession, lorsqu'il sera lui-même un vrai professionnel, lorsque l'Agriculture sera reconnue effectivement comme étant la profession de base pour un peuple et lorsque notre économie nationale sera ordonnée en rapport avec l'agriculture.

Partant de cet exposé, je me permets de signaler certains points que je considère comme étant de première importance pour l'Agriculture de notre région. D'abord, au point de vue technique professionnelle, les cultivateurs ont des problèmes sérieux: égouttement des terres arables, reboisement des terrains inaptes à la culture, amélioration des troupeaux, industrie laitière, etc., etc. Au point de vue économique, le commerce d'après-guerre, l'expansion de la coopération favorisée par une législation coopérative proprement dite, le crédit agricole, etc., etc. Au point de vue social le problème de l'immigration,, l'établissement des jeunes cultivateurs et la colonisation.

Les cercles apporteront un concours efficace à ces délibérations du 6 avril prochain en présentant des résolutions sur les questions énumérées plus haut.

Que nos cultivateurs montrent qu'ils sont fiers de leur profession en manifestant une volonté sincère et résolue d'améliorer leur sort en perfectionnant leurs méthodes de culture, en s'organisant sur un plan économique agricole qui leur convient, c'est-à-dire sur le plan coopératif et en se présentant comme classe organisée. Cette attitude vaudra tout au moins autant qu'une allure de "pauvres gens".

La réunion en question se tiendra à l'école de laiterie de Kemptville.

LA REDACTION

Pour combattre en même temps les mauvaises herbes et les insectes

L'objet principal des façons culturales sur les fermes est de détruire les mauvaises herbes, mais l'entomologiste du Dominion, M. H. G. Crawford, fait remarquer que tous les travaux de culture exécutés sur la ferme devraient viser aussi bien à la destruction des insectes qu'à celle des mauvaises herbes. La jachère d'été dont on se sert pour prévenir la pousse des mauvaises herbes est aussi le moyen de prévenir les insectes et particulièrement les grands ennemis des céréales, mouche à scie de blé, sauterelles, vers fil de fer et vers gris. Dans cette lutte combinée, la façon dont les semailles sont faites, l'alternance ou la rotation des récoltes, l'ameublissement du chaume, en automne et au printemps, ont une grande importance. On devrait toujours étudier de pair la destruction des mauvaises herbes et celle des insectes, et par rapport aux autres risques de la ferme comme la sécheresse, le charriage de la terre par le vent et les maladies des plantes. Quand les opérations sont exécutées au moment voulu, que les instruments sont bien choisis, la culture faite à la bonne profondeur, les moyens de culture employés contre les mauvaises herbes vont de pair avec ceux employés contre les insectes et rendent la culture plus facile et moins coûteuse.

L'organisation agricole et les avantages

Les dernières conventions fédérales provinciales ont souligné une fois de plus le fait que malgré la crise de main-d'oeuvre et de fourrages, et la température peu favorable, les cultivateurs canadiens ont maintenu leur production de lait tout en augmentant celle d'oeufs, de bacon et de boeuf et de beaucoup d'autres produits agricoles.

Il y a certes encore des cultivateurs qui ne se soucient guère de préparer un budget ou de tracer des plans sur le papier pour améliorer leur exploitation d'une année à l'autre, mais il y en a beaucoup qui analysent la production de l'année précédente et préparent des p' s pour les mois à venir. Les recherches conduites à la Station expérimentale fédérale de Lennoxville constituent un exemple typique de progrès de ce genre, spécialement dans la production du lait. Il a été clairement démontré par ces recherches que l'on peut par une bonne fertilisation du sol, grandement réduire l'étendue des pâturages tout en fournissant des fourrages meilleur marché et de meilleure qualité. On pourrait doubler la production du grain sur la plupart des fermes par le même procédé. On aurait ainsi du grain qui de endrait moins cher et les vaches seraient mieux nourries.

En d'autres termes le succès de l'industrie laitière dépend surtout de bon engraissement des pâturages. Le cultivateur qui obtient de bonnes récoltes de grains et une récolte abondante de foin de luzerne et de trèfle ne devrait avoir aucune peine a tirer de son troupeau une production moyenne de 400 livres de gras de beurre par tête. On arrive parfois à ces résultats sans s'organiser spécialement pour cela, mais on y arrive beaucoup plus souvent et de façon plus économique par l'adoption d'un plan bien conçu.

La Semaine Sainte

HOSANNA! AU PLUS HAUT DES CIEUX!

"Sur nos chemins, les rameaux et les fleurs sont répandus...! Hosanna! Gloire au Seigneur! Béni, Celui qui vient sauver le monde!" Tel est le cantique de louange du peuple catholique à l'adresse de son Sauveur.

Le Maître, assis sur une frêle monture s'avance triomphant à travers une foule qui l'acclame. Durant trois années, le peuple avait entendu Sa parole, avait été témoin de Ses prodiges et prodigue de Ses bienfaits. Plusieurs fois, on avait voulu Le proclamer Roi, mais toujours Il s'était refusé. "Mon heure, disait-Il, n'est pas encore venue." C'est Lui qui est le Maître, Sa puissance n'atteint pas seulement les créatures inanimées ou irraisonnables, elle s'exerce aussi sur les puissances humaines les plus cachées, sur les esprits, les volontés et les coeurs.

"Son heure" est maintenant arrivée. "Allez, dit-Il à deux de ses disciples, au village qui est en face de vous; vous trouverez aussitôt une ânesse attachée et un ânon avec elle; détachez-les, et amenez-les moi" (Matth., XXI, 2).

Sa première heure en est une de triomphe. Il veut affirmer ses droits sur les hommes. Il sait pourtant qu'à part le peuple qui l'acclame, il y a la "caste" qui le jalouse et trame contre Lui un complot pervers. Ce n'est pas Sa gloire qu'Il cherche, mais la gloire de Celui qui l'a envoyé, Son Père.

C'est le peuple qui affirme sa foi en la Souveraineté de l'Homme-Dieu. Jésus a toujours admiré la foi des âmes humbles.

Grâce à Dieu, notre peuple a encore la foi, le peuple rural surtout. Le Dimanche des Rameaux, avec quelle ardeur ne proclamerons-nous pas, palmes ou rameaux en mains, dans le silence du recueillement au triomphe mystique de l'Autel, la Souveraineté du Christ invisible, mais réellement vivant!

Peuple chrétien, chantons à haute voix...: "Vive Jésus!" "Hosanna au fils de David! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur! "Hosanna au plus haut des cieux!" (Matth., XXI, 9).

Que sur son passage le Christ-Triomphant regarde ce peuple fidèle, le peuple rural, l'homme des champs, et qu'Il répande sur lui ses abondantes bénédictions!

Ls RANGER, ptre-curé,
Aumônier général de l'U.C.C.F.O.

Octroi de primes aux producteurs de récoltes de conserves

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a annoncé le 11 mars que le Gouvernement a autorisé la continuation en 1944 de l'octroi de primes aux producteurs de récoltes à conserves. Les producteurs qui vendent des tomates aux conserveries recevront une prime de $6 par tonne, soit $3 de plus que l'année dernière. Les subventions sur les autres récoltes à conserves sont les mêmes qu'en 1943, savoir: maïs $4; pois, écossés $10, non l'Office agricole des vivres aux conserveries, qui les remettent aux producteurs en plus des prix stipulés dans le contrat pour la récolte.

L'objectif de cette année pour la production des tomates est de 250,000 tonnes, soit 12 p. c. de plus que la production estimée de 223,000 tonnes en 1943. On estime que 160,000 tonnes de la récolte de tomates de 1943 ont été mises en conserves ce qui équivaut à 80 p. c. des conserves de 1942 et 70 p. c. de celles de 1941. Cette diminution est attribuée à la réduction dans l'étendue plantée et à la mauvaise température.

L'agriculture à l'école primaire

(le 29 mars 1944)

Nom de l'instituteur .....
Elève .....
Ecole .....
Cours .....
Adresse .....
Age .....

1. Faites une liste de dix verbes illustrant les moeurs de la poule.

2. Votre père vous donne dix dollars pour l'achat d'une centaine de poussins. Quelle race choisirez-vous et pourquoi?

3. La crise du rouge a lieu vers l'âge de deux mois chez les dindonneaux. Quels soins particuliers sont nécessaires pendant cette période?

4. Le sulfate de nicotine est très efficace contre les mites et les poux des volailles. Quand et où l'applique-t-on?

5. Quelles sont les conditions requises au mirage des oeufs pour la catégorie "A"?

6. Nommez cinq conifères qui serviraient à enjoliver les abords de votre école.

7. L'érable est le deuxième bois dur en importance au Canada. Enumérez ses produits.

8. Vous désirez reboiser dix arpents de terrain improductif. Que ferez-vous?

L'échelle de points est la suivante: 1. 10; 2. 5; 3. 10; 4. 5; 5. 5; 6. 5; 7. 5; 8. 5; total 50x2 font 100 points. Le concours aura lieu dès la réception du questionnaire. L'institutrice corrigera toutes les copies et enverra les deux meilleures à Pémi Lalonde, 350, rue Wilbrod, Ottawa.

Les prix décernés pour le concours de décembre furent les suivants:

PREMIER PRIX: **Louise Bertrand,** Ecole Saint-Jean-Baptiste, L'Orignal, qui gagna "Chansons de Botrel".

LES AUTRES PRIX: **Fernand Landriault,** école Saint-Jean Baptiste, L'Orignal, qui gagna "Jacques Cartier, par Guy Laviolette.

Justin Maurice, école Ste-Croix, R. R. no 3 Penetang, qui gagna "La Vérendrye" par Guy Laviolette.

Vincent iVnette, école Sainte-Félicité, Clarence-Creek, qui gagna "Les confidences de la nature" par Brassard.

Marcel Brunet, école Saint-Joseph, Lefaivre, qui gagna "La Salle" par Guy Laviolette.

Gilberte Richer, élève de 6e année, école publique no 1, L'Orignal, qui gagna "Histoire de mon pays" par Joseph-Pierre Brutto.

En plus des prix mentionnés plus haut, tous les vainqueurs recevront un exemplaire de "L'Agriculture à l'école primaire" par Rémi Lalonde et une copie du "Portefeuille pour collection de plantes" du même auteur. Tous les prix décernés sont offerts par Rémi Lalonde.

Nous désirons féliciter les élèves gagnants et leurs institutrices qui font déjà un excellent travail en science agricole. Cet enseignement n'existe à proprement parler que depuis la publication du manuel "L'Agriculture à l'école primaire". Les résultats sont encourageants pour l'avenir. Continuez ce bel effort!

Rémi LALONDE, B.A.

La coopération est la clef du succès pour le cultivateur

"Plusieurs facteurs influenceront notre agriculture de demain qui devra satisfaire à des nécessités alimentaires mieux balancées. Québec aura de redoutables concurrents etnous devrons être prêts à faire face aux conditions d'après-guerre. N'oublions pas que dans cette réorganisation de notre agriculture, il nous faudra faire appel surtout à des cultivateurs organisés unis par la coopération, car autrement la tâche serait impossible. "Voilà ce que vient de déclarer à Montréal, M. Raynald Ferron, chef du service de l'Economie rurale et directeur adjoint des services techniques au ministère de l'Agriculture. M. Ferron parlait devant un groupe imposant d'agronomes de la Métropole, réunis en assemblée spéciale. M. J.-A. Leclerc, agronome régional, présidait.

Parlant des conséquences du conflit actuel sur l'agriculture dans Québec, M. Ferron dit également: "En temps de guerre, le progrès avance de quinze ans par année. Et cela est vrai partout même dans le domaine agricole. Le cas du beurre et du bacon nous en fournit une preuve. Alors que de 1938 à 1942, la production beurrière de la province de Québec n'a pas varié sensiblement, celle de l'Ouest canadien croissait de 80,000,000 à 110,000,000 de livres. Fait encore plus significatif, alors qu'au cours de la même période, la production du bacon montait dans la province de Québec, de 650,000 à 850,000 têtes, celle de l'Ouest sautait de 1,200,000 à 4,200,000 têtes.

Dans de telles circonstances, le corps agronomique a de lourdes responsabilités. Tous les problèmes qui se posent à l'agronome doivent être envisagés sur un plan d'ensemble. Il ne faut plus s'arrêter aux formules désuètes mais tenir compte des progrès qui surviennent parfois à pas de géant. Pour mener à bien la tâche délicate qui lui est dévolue, le technicien agricole compte surtout sur les cultivateurs organisés qui ont l'esprit ouvert à la coopération."

Simone Simon sera l'étoile de "Mlle Fifi", une jeune Française patriote de la guerre franco-prussienne.

Réfrigération Industrielle
Ventes et service
SERIES COMPLETES D'INSTALLATIONS ET REPARATIONS
85, rue Botelier
Tél: 3-5945
— Estimations gratuites —
Prompt et efficace service

Section Féminine de l'U.C.C.F.O.

FOURNIER

On s'attendait à avoir plusieurs membres nouveaux à notre assemblée du mois de décembre, mais ce ne fut pas un succès vu la première de neige. 16 membres étaient présents. C'était plutôt ce que l'on appelle une "soirée de famille".

M. l'aumônier expliqua l'évangile. Il nous parla ensuite de St. Nicolas, Santa Claus; cette histoire inconnue de plusieurs est certainement intéressante.

Mme Oliva Lalonde montra un jouet fait à la maison, un écureuil en toile ciré jaune brodé brun, quelque chose de très joli. Plusieurs dames prirent le patron, ainsi que celui d'un éléphant dont elle avait aussi le patron.

Mme Aldéric Denis avait apporté un joli manteau de bébé, jambières, bonnet, fait dans un manteau usagé. Ce mois-ci les dames doivent s'occuper de confectionner des ailes pour les anges à la messe de minuit. Le reçu pour les cotisations au secrétariat diocésain a été reçu ainsi que celui des abonnements au bulletin Foyer Rural.

La prière termina l'assemblée.

La secrétaire
Mme H. McCullock

STE-ANNE-DE-PRESCOTT

Notre cercle s'est réuni le 19 janvier sous la présidence de Mme Adélard Gascon. Cette assemblée réunissait 44 membres.

M. l'aumônier fit la lecture de l'Evangile avec commentaires. Mme la présidente nous parla de la préparation d'une partie de cartes au nom du cercle pour l'achat d'un métier.

Des billets seront mis en vente pour le tirage d'un couvre-pied, fait et piqué par quelques dames du cercle.

Ajournement au 16 février.

La secrétaire
Imelda PILON

BOURGET

Le 19 janvier avait lieu notre réunion régulière à laquelle 16 membres étaient présents. M. l'aumônier fit l'explication de l'Evangile et des études sociales. Il nous donna à imiter Marie Madeleine comme modèle d'humilité. Il dit qu'à son exemple nous ne devrions pas nous attacher aux biens de ce monde.

Mme Mathias Chénier nous présenta un couvre-pieds; Mme J. L. Potvin, galette et recettes et Mme J. A. Potvin, patron de mitaines doublées.

La présidente offrit, au nom de tous les membres, nos condoléances à Mme Marleau à l'occasion de la mort de son père.

La prière clôtura l'assemblée.

La secrétaire
Jeanne RONDEAU

PRETS
$20 à $500
Taux Reduits
sur prêts de plus de $300

Montant Reçu	Remboursement Mensuels 15	12	9	6
$ 50		4.73	6.13	8.93
100	7.78	9.46	12.25	17.85
200	15.57	18.91	24.50	35.71
300	23.35	28.37	36.75	53.56
500	38.36	46.73	60.69	88.64

Appelez M. DUPLESSIS à 3-1149 pour autres informations
Bureaux à: 48 rue Rideau
Immeuble Transportation
INDUSTRIAL LOAN & Finance Corp.
PERSONAL LOANS

Le fer est un minéral essentiel pour les porcelets

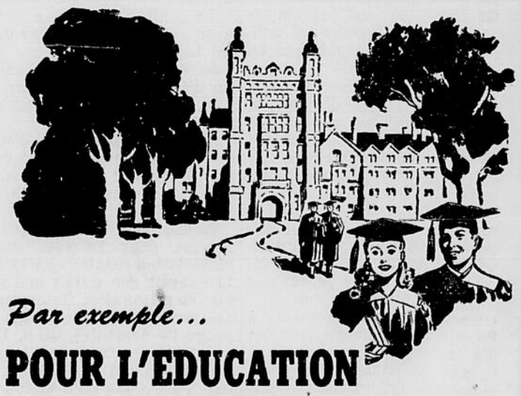
Un fait généralement peu connu, est qu'il suffit d'une toute petite dose d'un élément minéral pour conserver la santé des procelets. Le fer est l'un de ces éléments. Un porc nouveau-né grandit rapidement et a vite fait d'utiliser la provision de fer qui était emmagasinée dans son foie à sa naissance. C'est là un des éléments minéraux que la truie ne fournit pas avec son lait. Le porc qui court dehors, en plein air, se procure tout le fer qui lui est nécessaire en mangeant de la terre et des morceaux d'herbe et de racines. S'il est enfermé dans un bâtiment, il faut que son nourrisseur lui fournisse les petites quantités de fer dont il a besoin pour se maintenir en bonne santé.

On peut fournir le fer en donnant de la terre et des morceaux de gazon ou du fer chimique, sous une forme ou une autre. On peut se procurer des renseignements précis à ce sujet en s'adressant à un collège d'agriculture ou à des fermes expérimentales.

Un fait important à noter c'est que le fer est une nourriture et que sans lui les porcs s'affaiblissent beaucoup. De même que pour toute autre nourriture, il faut adopter un moyen régulier d'alimentation. Le porcelet qui a du gazon ou de la terre à sa disposition peut prendre le fer qu'il lui faut. Quand on se sert de fer chimique, le porc n'a pas le choix. Il est obligé de prendre ce qu'on lui donne. Il est important dans ce cas de suivre les instructions à la lettre car un excès de fer est non seulement un gaspillage, mais il peut être nuisible.



L'emprunt-EPARGNE en temps de guerre



Par exemple...

POUR L'EDUCATION DE VOS ENFANTS

Il vous faut peut-être de l'argent pour des frais de scolarité. N'hésitez pas à exposer vos besoins au gérant de notre succursale la plus proche. Nous sommes d'accord avec vous sur l'importance de continuer à faire instruire vos enfants pendant la guerre, quel que soit le taux des impôts et quelque pressantes que soient vos autres obligations.

Nous faisons des prêts personnels, non seulement pour des fins d'éducation, mais encore pour aider les Canadiens à payer leurs impôts et remplir leurs autres obligations, et aussi pour faire face à des situations critiques ou profiter d'occasions inespérées.

Nous croyons que le peuple canadien, aussi bien que le Gouvernement, doit être tenu en saine position financière, et c'est pourquoi nous prêtons pour des raisons d'économie aux ouvriers et salariés, hommes et femmes, aux hommes d'affaires et aux professionnels ainsi qu'aux chefs d'entreprises.

Empruntez à la *Banque* — si vous en avez *besoin* — à très bas prix et à des conditions commodes:

$3.65 par $100 — remboursement en 12 mensualités

Demandez le dépliant: "Avez-vous besoin d'argent?"

BANQUE DE MONTREAL
FONDEE EN 1817
Pratique bancaire moderne pour les affaires et les particuliers

Bureau Principal, rues Sparks et Wellington à la rue O'Connor: W. R. CREIGHTON, Gérant
Succursale de la rue Bank, rues Bank et Somerset: J. E. RIGGS, Gérant
Succursale de la rue Rideau, rues Rideau et Mosgrove: B. J. CURRIE, Gérant
Succursale de Hull, rues Principale et du Pont: W. M. JACKSON, Gérant
Succursale de Gatineau, rue Principale et Avenue Canitou: A. A. G. BOUCHARD, Gérant

2217

L'étatisation de l'électricité coûtera cent cinquante millions à la province

(Suite de la première)

L'HON. WILFRID HAMEL

Le ministre dit que le gouvernement n'a aucune façon, perdu confiance en l'initiative privée. Elle sera encouragée partout où elle exerce son activité suivant la loi et sans préjudice à l'intérêt général. "Seulement, lorsque des entreprises qui exploitent nos ressources naturelles ou jouissent de franchises qui éliminent la concurrence, ne veulent pas se soumettre à la loi, défient le gouvernement par toutes sortes de mesures dilatoires, ou autrement, c'est notre devoir d'intervenir et nous intervenons."

Faisant ensuite l'historique de la question de l'électricité en notre province, le ministre démontre que la tendance a toujours été de donner au gouvernement un contrôle de plus en plus étroit sur les entreprises hydro-électriques. Au siècle dernier, les chutes étaient concédées en toute propriété. En 1907, le gouvernement Gouin a établi le système des baux emphytectiques, qui laisse à l'état la propriété du pouvoir. Les concessions, faites d'abord par le commissaire des Terres de la Couronne, furent soumises plus tard au contrôle du cabinet, puis de la Chambre. Malgré tout, les taux restaient trop élevés. C'est pourquoi, en 1935, le gouvernement Taschereau créa la commission Lapointe, composée de l'hon. Ernest Lapointe, de M. Augustin Frigon et de M. George-C. MacDonald, pour étudier toute la question. Dans son rapport, cette commission disait:

"La prudence nous dicte d'épuiser toutes les possibilités de réglementation efficace avant d'assumer les risques de l'opération gouvernementale, mais nous ne doutons pas qu'il n'y a que ces deux alternatives, à savoir le choix entre une réglementation complète et efficace et la régie d'état."

Il y a donc plus de huit ans, poursuit le ministre, qu'un avertissement solennel a été donné aux compagnies. Elles savaient qu'à défaut de se soumettre à un contrôle raisonnable et efficace, elles auraient à faire face à une action ferme de l'état.

Certaines se sont prêtées de bonne grâce à cette surveillance de l'état pour le bénéfice de la communauté. D'autres, au contraire, ont fait preuve d'une réticence manifeste à lui fournir les renseignements indispensables, et n'ont pas consenti, de leur propre initiative, à des réductions de taux que justifiaient pourtant les revenus nets de leurs entreprises. Elles ont continué à pressurer le peuple et à étendre sur lui l'empire de leur domination. Elles ont usé de tactiques dilatoires, comptant sur le travail long et ardu requis pour l'inventaire de leurs biens physiques, sur la faculté de pouvoir porter le litige devant plusieurs cours de justice, et enfin sur la possibilité de retarder les procédures au point que les données recueillies au début ne seraient plus applicables à la date de la décision finale.

L'industrie hydroélectrique du Québec a payé en taxes au gouvernement fédéral pour 1942, un total de $16.650.000. La Montreal Power a payé, pour sa part, $8.000.000. Or, en Ontario et dans les autres provinces où l'électricité est étatisée, on ne paye rien au trésor fédéral. Cette différence a contribué dans une certaine mesure à accentuer la disparité des tarifs dans les deux provinces d'Ontario et de Québec.

Par la suppression des taxes fédérales affectant la Montreal Power et la Beauharnois, et par l'abolition du paiement de dividendes sur le capital mouillé de grandes corporations, il sera désormais possible d'effectuer une réduction sensible des tarifs applicables aux petits consommateurs.

D'ailleurs, ajoute le ministre, la nationalisation de la Montreal Power constitue un solennel avertissement à d'autres compagnies qui ne manqueront pas d'offrir des réductions à leurs usagers.

Le ministre étudie ensuite spécialement le cas de la Montreal Power. D'abord, cette compagnie n'a pas répondu de façon adéquate aux ordonnances des organismes de contrôle crées par les gouvernements qui se sont succédé depuis 1935.

Puis il y a le mouillage du capital. Des 4,489,033 actions de la Montreal Light, Heat and Power Cons. actuellement en circulation, environ 3,350,000 représentent les anciennes actions de la Montreal Light, Heat and Power Co. pour lesquelles chaque mise de fond de $100 a entraîné un remboursement de $150 en argent et l'émission de 18 actions actuelles de Montreal Light, Heat and Power Cons., cotées à environ $20 à la bourse, soit l'équivalent de $510.

De plus, chaque mise de fonds de $100 en actions de Montreal Light, Heat and Power Co. avant 1916, rapporte aujourd'hui $27 par année de dividende pour du capital qui a été entièrement remboursé et remplacé par l'argent des consommateurs.

Autant de raisons qui motivent la présente mesure.

Cout d'expropriation

Quel sera le coût de l'expropriation? Il appartiendra à la Régie des services publics d'évaluer les biens expropriés. Mais sans donner de réponse définitive, dit le ministre, je puis, dès maintenant, par comparaison, citer des chiffres qui permettront à tous de se faire une idée assez juste du coût total de cette étatisation.

La régie a évalué le coût originaire de l'entreprise de la Montreal Power à $70.000.000, au lieu de $114.000.000 inscrit dans les livres de la compagnie. Cette différence de $44.000.000 représente le mouillage de capital, l'achalandage, etc.

D'après les calculs de la Régie, la dépréciation sur le capital utilement investi de $70.000.000 s'élèverait à $29.000.000, de sorte que l'actif net déprécié s'établirait aux environs de $41.000.000 pour les services électriques de la Montreal Power, non compris la Beauharnois. Si l'on ajoute à ce dernier chiffre environ $1.000.000 pour les dépenses capitales effectuées depuis 1939 et de 10% accordé pour dépossession forcée, on arrive à un total de $50.000.000.

Se basant sur des calculs semblables, le ministre en arrive à un montant de $14.300.000 pour le service du gaz. Avec la Beauharnois, dont la dette obligataire se chiffre à environ $76.000.000, on en arrive à un grand total d'environ $150.000.000, comme prix coûtant net déprécié de la Montreal Power et de la Beauharnois.

L'hon. Wilfrid Hamel dit que la commission hydroélectrique sera établie sur des principes de saine administration, d'équité et de complète autonomie.

Un conseil d'administration de cinq membres au plus, comprenant de hautes compétences, régira cette hydro dont le rôle principal sera de fournir de l'électricité aux prix coûtant aux différentes catégories d'usagers.

Electrification rurale

Parlant ensuite d'électrification rurale, le ministre signale que 19.6 pour cent seulement des fermes du Québec sont électrifiées, contre 26 pour cent en Nouvelle-Ecosse, 35.8 pour cent en Colombie et 37 pour cent en Ontario. En 1942, la consommation totale d'électricité sur les fermes du Québec a été de 9.750.000 kilowatts-heure, contre 108.000.000 en Ontario. Le prix moyen du k. h. s'établissait à 5.4 cents dans Québec, contre 2.5 cents dans l'Ontario.

Or, l'électricité est presque une nécessité de la vie. Elle rendra plus agréable et plus humaine la vie des cultivateurs et colons qui en bénéficieront. Le rendement des fermes sera accru, les labeurs du paysan deviendront moins pénibles, les travaux domestiques plus faciles aux mères de familles nombreuses.

Non seulement l'électrification rurale aura un effet moral excellent chez nos cultivateurs, mais en plus, elle amènera sans doute avec elle des industries qui en ont besoin pour s'installer à certains endroits reculés. L'avenir de la province exige qu'il y ait du bonheur et de l'aisance sur les fermes du Québec.

M. Duplessis

Ce n'est pas la première fois, dit tout d'abord le chef de l'opposition que le gouvernement fait plus de bruit que de besogne. Le premier ministre a parlé de la plus grande entreprise financière jamais établie par un gouvernement. Et cependant pas un seul sou de cette entreprise financière n'a été prévu dans le budget. Le trésorier et son gouvernement d'avoir établi un système de comptabilité en vertu duquel toutes les dépenses que la province fera dans l'année doivent être prévues dans le budget.

M. Duplessis déclare ensuite qu'en parlant de la Montréal Power et de la Beauharnois le ministre a oublié de dire que c'étaient deux bébés, deux enfants cancéreux du régime libéral de 44 ans, deux enfants naturels et illégitimes, gavés par le parti libéral. Si la Montreal Power combat le gouvernement comme le prétend le ministre, ce n'est pas la première fois qu'un serpent jette du venin sur son père. La Montreal Power est venue au monde dans le berceau de l'iniquité et la Beauharnois, dans la Vallée de l'humiliation. C'est avec ces deux enfants cancéreux que le gouvernement dit aujourd'hui vouloir pratiquer le droit et la justice.

Le chef de l'opposition rappelle que la Montreal Power a été incorporée en 1901 sous le gouvernement Parent. En 1912 sous le régime Gouin, le gouvernement a fait disparaître de la charte de la MP les clauses limitant l'émission des débentures à 75 pour cent de leur valeur et a ainsi autorisé une émission illimitée de débentures. La surcapitalisation de la compagnie s'est faite en vertu de cette loi. En 1926, sous le régime Taschereau, une loi odieuse, une loi qui favoriserait les trusts et la dictature économique, a donné à la compagnie le droit d'émettre des parts sans valeur nominale, de subdiviser ces parts et de commettre ainsi les abus dont parle le ministre.

Depuis 5 ans, le présent gouvernement n'a pas protesté contre le mouillage des stocks. Au contraire, il a imposé une taxe de 2 pour cent sur les factures d'électricité, de sorte que la taxe n'est pas payée par le voleur, mais par le volé.

Quant à la Beaurarnois, M. Duplessis dit qu'elle a été organisée en 1927 et 1928, dans le scandale et la vallée de l'humiliation.

En 19941, le gouvernement actuel faisait veiller la Chambre jusqu'au matin pour passer la loi de l'expropriation de la Beauharnois. Cette loi est dans les statuts depuis 3 ans et rien n'a été fait.

Le gouvernement actuel a accordé à M. Jules Brillant qui charge 14 et 15 cents du KP ou lieu de 2, 52 comme à Montréal, un contrat de 75 ans.

Au Saguenay, un pouvoir de 1,000,000 de CV a été concédé à l'Aluminum Co., de façon scandaleuse.

L'Union nationale

M. Duplessis passe ensuite en revue les oeuvres de l'Union nationale. C'est elle, dit-il qui a passé une loi pour empêcher les holding companies. C'est elle qui a forcé le MP à réduire ses taux de $400.000 en faveur de la Ville de Montréal. C'est l'Union nationale qui a fait baisser de $250.000 les taux payés par le consommateur. C'est elle qui a fait payer à la MP en trois versements $1.000.000 en taxes à la Ville. C'est elle qui a obtenu pour toute la province une réduction de taux de $2.000.000.

Le chef de l'opposition rappelle que son gouvernement a fait commencer une enquête complète par la Régie pour faire baisser les taux, en 1938. Cette enquête était presque terminée quand le gouvernement actuel a pris le pouvoir et nommé ses créatures à la place des anciens membres de la Régie.

M. Duplessis ajoute que son gouvernement a créé la première hydro provinciale au témiscamingue, qu'il a donné l'électrification rurale sur un parcours de 1.000 milles et que le gouvernement actuel n'a rien fait dans ce domaine.

Etatisation

La province de Québec, poursuit le chef de l'opposition, est en faveur de l'initiative individuelle, pourvu que cette initiative reste dans les bornes de la Justice et des convenances. L'initiative privée, honnête est encore le meilleur moyen de progrès et elle porte la récompense du travail honnête.

La province de Québec ne veut pas du capitalisme d'état qui ressemble au bolchévisme. Les cartels et les trusts doivent être réduits à l'impuissance lorsqu'ils empiètent sur les droits de la collectivité. Les abus doivent être réprimés, mais les victimes de ces monopoles doivent être traitées avec justice.

M. Duplessis dit que si la M.P. doit être expropriée, ces bien devraient appartenir à la population de Montréal, qui a été la victime de cette compagnie.

Ce n'est pas une commission hydroélectrique que le gouvernement veut nommer, mais une commission hydroélectorale.

Il n'est pas prouvé que le meilleur moyen de baisser les taux soit celui de l'étatisation. Si l'étatisation est une chose nécessaire dans certains cas il est des cas où elle est loin d'être recommandable. Nous n'avons qu'à juger de l'affaire de l'étatisation des C.N.R. et de l'étatisation du commerce des liqueurs pour trouver deux cas où l'étatisation était sûrement une mauvaise chose.

M. Duplessis dit que la politique d'électrification rurale doit être coopérative. Cette électrification doit se faire indépendamment du gouvernement. Le chef de l'opposition déclare encore qu'il n'a pas de sympathie pour les compagnies que le gouvernement veut exproprier mais, que le bill actuel est inique. Il met de côté les principes élémentaires de justice. Il pose un précédent dangereux.

M. Duplessis expose les grandes lignes de la loi d'expropriation et demande pourquoi le gouvernement n'a pas fait d'offres à la compagnie, n'a pas déposé de plans, n'a pas mentionné de montant? Il n'a pas confiance en ce gouvernement et ne lui connaît pas de mandat pour mener à bonne fin une entreprise de cette envergure. Sa législation, dit-il, est une législation ante mortem. Que le gouvernement fasse des élections et qu'il obtienne d'abord mandat, si réellement il est sincère.

M. Godbout

Cette loi, dit le premier ministre, est l'application d'une doctrine prêchée par tous les chefs de partis depuis quelques années. Le chef de l'opposition lui-même a déjà prôné la nécessité d'étatiser la compagnie. Même s'il dit aujourd'hui le contraire, il est trop tard. Le peuple comprend la question. Et il saura distinguer ceux qui lui disent la vérité de ceux qui en temps de campagnes électorales font des promesses auxquelles ils tournent le dos par la suite. On parle d'entreprises privées. Mais où est la libre entreprise dans la Montreal Power, qui a passé dans les mains de bandits qui l'ont exploitée à leur bénéfice personnel et qui aujourd'hui versent des larmes de crocodiles sur le sort des actionnaires qu'ils ont eux-mêmes étranglés?

Il faut mettre le peuple de la province de Québec en mesure de concurrencer avantageusement les autres provinces et les autres pays. Aujourd'hui, Québec est un état extrêmement riche en matière d'électricité et il est cependant dans une situation d'infériorité épouvantable par rapport à la province voisine. Nous ne voulons pas que les industries aillent s'établir en Ontario pour y transformer des matières premières de la province de Québec avec de l'électricité de la province de Québec. C'est une situation qui ne peut pas être tolérée, surtout quand elle est provoquée par une dictature économique crapuleuse.

Je sais que l'étatisation est aujourd'hui une entreprise difficile, mais elle serait impossible dans dix ou quinze ans. Quand l'hydro ontarienne aura fini de payer le capital investi dans son entreprise, elle sera en mesure de vendre l'électricité à la moitié prix en vigueur dans notre province.

Nous voulons permettre à la province de se développer au point de vue industriel et commercial. C'est non seulement pour tout l'ensemble de la population, mais aussi pour les groupes industriels et financiers que cette loi est nécessaire.

Nous allons commencer l'électricification rurales dès que la loi sera votée. Nous voulons dépenser 11 millions en cinq an pour l'électrification des campagnes. Quand ce montant sera dépensé, nous aurons électricifié pratiquement tous les coins de la province.

M. Godbout nie que le gouvernement ait accordé un pouvoir de 30.000 C.V. à la Cie du Bas Saint-Laurent. Nous n'avons rien donné à M. Brillant, dit-il. L'écluse qui produisait le pouvoir était presque finie. Elle était louée à raison de $16.000 par année et le gouvernement perdait de l'argent. Nous n'avons pas prolongé le bail. Nous avons permis à M. Brillant de reconstruire l'écluse à ses frais et il paye $3.000 par année au gouvernement.

Le chef de l'opposition dit qu'il a obligé la Montreal Power à donner un million à la métropole, poursuit M. Godbout. Il devrait pas s'en vanter. Ou bien la compagnie devait quelque chose à Montréal, ou bien elle ne devait rien. Si elle devait quelque chose, ce ne pouvait être que parce que ses taux étaient trop élevés. Alors, la chose à faire c'était de faire baisser les taux. Si elle ne devait rien, pourquoi l'obliger à payer? Quant à nous, ce n'est pas un million ce sont plusieurs millions que nous allons faire remettre au peuple en provoquant des réductions de taux. Ce sont des centaines de millions que nous allons procurer à la population par l'essor donné au développement commercial et industriel.

Le chef de l'opposition dit que la compagnie devrait appartenir à la Ville de Montréal plutôt qu'au gouvernement. Il n'ignore pourtant pas que cette entreprise couvre 25 municipalités et que la plus grande partie de ses immeubles ne sont pas dans Montréal. Allons-nous faire 25 petites hydros comme celle du Témiscamingue? La charte de la compagnie lui permet d'aller dans un rayon de 100 milles autour de Montréal.

Il demande pourquoi nous n'exproprions pas suivant la loi ordinaire plutôt que par une loi spéciale. C'est que, d'après la loi commune, nous serions obligés de payer la valeur des franchises et de l'achalandage; ce qui peut doubler l'actif physique de la compagnie, lequel, cependant, ne lui a rien coûté.

Le gouvernement ne trouvera pas l'argent? Nous ne sommes plus au temps des nationaux. Déjà, de bien des sources différentes, des offres nous sont faites. On nous en offre plus qu'il ne faut pour acheter la Montreal Power. Le chef de l'opposition, lui, après trois ans d'administration ne pouvait plus emprunter un sou.

Nous n'avons pas de mandat? Nous en avons deux. Nous avons le notre d'abord. Notre programme de 1939 comportait la création d'une hydro provinciale. Ce programme, le député de Lotbinière nous a fait grief de ne pas le réaliser tout de suite. Nous étions en temps de guerre et d'autres gouvernements, qui avaient fait la même promesse, ne l'avaient pas rachetée en temps de paix. J'ai refusé de me compromettre, avant d'être en possession de tous les faits, sur le moment précis de l'étatisation et sur la compagnie à exproprier. Mais je n'ai jamais renoncé à cet article de notre programme et il se réalise aujourd'hui. C'est une condition essentielle de notre libération économique. Nous avions poussé le mouvement de mon honorable ami d'en face, qui a été élu là-dessus en 1936. Après l'élection, il a placé un hydro dans un endroit éloigné, pour prouver que l'étatisation était une mauvaise chose.

Je puis dire à ceux qui défendent la cause de la compagnie qu'ils ne la gagneront pas. Je savais que certaine presse ferait la campagne qu'elle fait actuellement. Je savais qu'on fausserait nos déclarations, qu'on ravalerait aujourd'hui des déclarations faites il y a 15 ans contre la même compagnie. Mais cette presse-là, plus elle est contre nous, plus elle nous aide.

Nous avons depuis cinq ans passé les mesures les plus courageuses qui aient jamais été adoptées en cette Chambre. Nous allons aller devant l'électorat avec des oeuvres, avec toutes nos promesses remplies, avec les promesses du chef de l'opposition presque toutes remplies, sans compter celles du Bloc.

La loi actuelle est la plus importante qu'ait étudiée cette législature depuis la confédération. Je ne veux pas qu'un seul député vote pour cette loi s'il la croit mauvaise. Je veux que les députés soient libres sur cette question et je réclame la même liberté de l'autre côté de la Chambre où il y a aussi des patriotes. C'est une question de vie ou de mort pour la province, au point de vue économique et social. La Montreal Power sera exploitée honnêtement, économiquement. L'électricité sera vendue au prix coûtant. Nous donnerons des taux abordables à la population. Quant à moi, je ne cesse ai pas de dire la vérité si elle doit servir le peuple. J'aime mieux être battu qu'être élu par le mensonge.

M. René Chaloult, député de Lotbinière, demande ensuite l'ajournement du débat, et la Chambre s'ajourne à cet après-midi.

Intéressante réunion de la Société historique du Nouvel-Ontario, à Sudbury

SUDBURY, (Ont.), le 29. — (D.N.C.) — La Société Historique du Nouvel Ontario tenait sa réunion régulière jeudi dernier. Tous les membres étaient présents et écoutèrent attentivement les deux conférenciers de la soirée.

M. Michel Collin, professeur des écoles séparées de Sudbury, donna une intéressante causerie sur l'histoire de la famille Collin, dont son grand-père fut le premier canadien-français à venir s'établir à Sudbury.

La famille Collin prend son origine dans le diocèse d'Avranche, France, et les premiers Collins vinrent au Canada en 1702. Michel, l'arrière-grand-père du conférencier, naquit le 11 septembre 1796, et eut dix-sept enfants. Un de ses enfants, Jules, grand-père, naquit le 10 mars 1839, et fut le premier colon à venir à Sudbury. A seize ans, Jules travailla aux chantiers dans la province de Québec et reçut son certificat de cuisinier. En 1880, il agissait comme cuisinier d'une compagnie de chemin de fer qui venait jusqu'à Mattawa et se rendait à Sturgeon-Falls en décembre 1882; ce fut en février 1883 que Jules Collin se rendit à Sudbury pour faire la cuisine à un groupe d'éclaireurs qui construisirent un édifice temporaire pour les employés de la compagnie de chemin de fer. Aussitôt que la voie ferrée eut lié les deux provinces, Jules Collin alla chercher sa famille à Ste-Blandine et revint durant la dernière semaine de mars 1884. Dès son arrivée, il devint le premier infirmier dans le premier hôpital de Sudbury; cet hôpital temporaire était situé au coin des rues Elm et Lorne. En 1886, il construisait sa maison au coin des rues Dufferin et Pine. Il fut l'un des premiers apôtres des écoles séparées de Sudbury et en une occasion il donna la somme de $200. Un de ses fils, Nazaire, fut le premier enfant à servir la messe du Père Nolin.

Jacob, père du conférencier, avait 4 ans quand il arriva à Sudbury. Il choisit la profession de barbier en compagnie de J.C. Gravelle. En 1896, il alla s'établir à Sturgeon-Falls comme photographe. Il mourut en 1930.

La famille Collin a 39 descendants à Sudbury et dans le district et font honneur à leurs compatriotes en remplissant leur devoir de bons citoyens, originaires de France et de la province de Québec.

Le deuxième orateur, M. Lucien Parent, A.R.C.A., F.R.A.I.C., M.A.A.P.Q., fut présenté par le R. P. Guy Courteau, s.j., recteur, et parla du développement architectural sous le régime français à Québec, et donna en détails la description de l'Eglise de la Visitation au Sault-au-Récollet. Il termina sa conférence en donnant des projections lumineuses de l'église.

Mgr Côté, P.D., et président honoraire, remercia les deux conférenciers.

M. le Dr Tanguay, président, annonça les dons de plusieurs généreux donateurs: M. le Dr Desrosiers et Mte Léon Lalande, de $25 chacun, et M. L. Parent un précieux volume relié en catalogne du pays sur les vieilles églises de la province de Québec de 1647 à 1800.

Le R. P. L. Cadieux, vice-président, fit remarquer que la Société compte beaucoup de nouveaux noms sur la liste des abonnés venant de Toronto, Montréal, Campbellton, N.-B., etc.

Cinq nouveaux membres furent admis dans la Société, qui en compte 79. Ce sont: le R. P. J.-H. Coghlan, de Garson; Arthur Corbeil, de Sudbury; Mlle J. Fortin, de Toronto, organisatrice de la Croix-Rouge "Junior" de la province; E. Marcotte, de Sudbury; M. L. Parent, architecte de Montréal.

Le travail des scaphandriers

UN PORT DE TERRE-NEUVE, 29. — Le commodore C.-R.-H. Taylor, R.C.N. officier général à Terre-Neuve, a récemment fait l'éloge d'une équipe de dix scaphandriers qui ont exécuté des travaux dans des conditions extrêmement pénibles et dangereuses. Ces derniers en effet, ont dû se frayer un chemin dans quatre pieds de glace pour réparer sous l'eau une corvette endommagée alors que la température de l'eau était en-dessous du point de congélation.

Le maitre commissionné de manoeuvres Lawrence "Lon" Chaney, R.C.N. de Victoria, qui était en charge des opérations, a eu la satisfaction de voir l'ouvrage se terminer trente minutes avant l'heure pomise, ce qui a permis à la corvette de quitter le port en temps pour escorter un convoi.

Les scaphandriers, armés de haches, creusèrent un trou près de la corvette et descendirent chacun leur tour effectuer les réparations. L'eau, était si froide que les clapets des appareils respiratoires menaçaient de geler et les hommes ne pouvaient travailler plus de trente minutes à la fois. Quand ils revenaient à la surface, il fallait enlever la glace de leurs scaphandres. En temps de paix, les reglements ne permettent pas aux scaphandriers de travailler dans une eau dont la température est plus basse de 37 degrés. "S'il fallait obéir aux vieux règlements, nous ne ferions pas souvent d'ouvrage dans ce port," a dit Chaney.

L'ouvrage a duré deux jours. Les hommes travaillaient à une profondeur de 20 pieds dans une eau dont la température ne s'élevait pas à plus de 27 degrés au-dessus de zéro.

"Ils m'ont pincé!"

Rédigé pour la Presse canadienne par Maurice DESJARDINS correspondant de guerre des journaux de langue française.

LONDRES, le 14 mars—(P.C.)—(Retardée) — Tout récemment le ministère des Approvisionnements demanda au quartier général de l'Armée canadienne quelques officiers et sous-officiers ayant participé à la campagne de Sicile dans un régiment de chars d'assaut.

L'un de ceux choisis, le sergent Marcel Mousseau, de Montréal, partait bientôt pour une tournée de certaines usines anglaises. A plusieurs reprises, il adressa la parole aux ouvriers et les félicita de leur beau travail. "Sans vous, dit-il, qui fabriquez des tanks, des avions et des munitions, nous ne pourrions faire de guerre à l'hitlérisme."

Mousseau est revenu enchanté de sa tournée et a l'espoir de retourner bientôt au service actif. Mais il y a son bras...

Reportons-nous au début de la campagne de Sicile.

"Ah! ils m'ont pincé!" et le sergent Mousseau s'affaisse, arrêtant de sa main le flot de sang qui jaillit de son épaule gauche. Une volée de balles de mitrailleuse a porté au but.

Débarqué en Sicile avec le régiment des Trois-Rivières, Mousseau était en reconnaissance dans son transport Bren. Près des positions ennemies, il était descendu de sa chenillette, et s'était mis à ramper pour faire le relevé des effectifs ennemis devant lui. Il était revenu faire rapport de sa découverte et comme il s'apprêtait à sauter dans le véhicule, il fut blessé.

Mousseau garda de longs mois le lit dans un hôpital en Afrique du nord. Puis il fit un long stage dans des hôpitaux d'Angleterre. Presque prfaitement rétabli il fut congédié à la fin de février, de nouveau prêt à servir.

Sa mère, Mme Aurore Mousseau, habite 1482A, rue Montcalm, Montréal.

Le Canada bâtira 100.000 maisons par année durant l'après-guerre

(Suite de la 1ère page)

la population urbaine conservera à la paix la moitié de son augmentation démographique actuelle de 300.000 ouvriers, 35.000 maisons deviendront nécessaires pour abriter ces gens. Pour parer aux fluctuations inévitables de population dans les villes, un apport de 29.000 habitations suplémentaires s'imposera.

Donc — en 1946 — la construction urbaine urgente se totalisera à 320.000 maisos. Mais il faudra pourvoir, en outre, à la hausse normale de la population durant les dix années de reconstruction d'après-guerre. En conséquence, les experts fédéraux calculent que la construction urbaine prévue de 1946 à 1956 se chiffrera à 600.000 logis. Mais, pour que ce plan de restauration du logement soit complet, il importe d'y inclure 125.000 maisons de ferme.

Toutefois le plan canadien comporte moins d'envergure que les programmes anglais, américains et néo-zélandais. Car si notre pays emboitait le pas à la même allure, le Canada bâtirait au moins un million d'rabitations au retour de la paix.

Le sous-comité Curtis a constaté, en outre, que 355.000 résidences urbaines et 188.000 maisons rurales nécessitent d'importantes réparations. Il recommande aussi la création d'une commission fédérale d'urbanisme et du logement. Il préconise finalement la convocation d'une conférence fédérale-provinciale où l'on déterminera la politique nationale de construction des maisons pour l'après-guerre.

La reprise du débat sur les crédits du ministère des Munitions permit aux députés de soulever des questions diverses, d'importance variée.

Church et les loyers

M. T.-L. Church, conservateur de Toronto, critiqua le contrôle des loyers, dont il déclare qu'il équivaut à une confiscation de la propriété. "Les règlements sont tels que personne ne veut plus être propriétaire," dit-il, ajoutant qu'il y avait eu trop de comités, de commissions, d'enquêtes, et qu'avec tout cela on manquait toujours de logements. Il réclama aussi une industrie de construction navale sur les Grands Lacs pour la période d'après-guerre.

M. Gilbert Weir, libéral de Macdonald, se plaignit de ce que les marchands de bois de l'ouest ne pouvaient avoir de bois pour satisfaire leurs clients. A quoi M. Howe répondit que cela tenait au fait que trop de producteurs, en depit des efforts du contrôleur du bois, exportaient leurs produits aux Etats-Unis pour en obtenir un meilleur prix.

M. Fred Rose, progressiste-ouvrier de Montréal-Cartier, critiqua le genre de navires que nous construisons pour la marine marchande. "Il faudrait des navires plus rapides", dit-il, "car ceux que nous produisons actuellement sont trop lents et ne pourront faire concurrence à ceux des autres pays après la guerre."

Après une intervention de M. Percy Black, conservateur de Cumberland, qui fit un plaidoyer pour obtenir plus d'industries dans les provinces maritimes, M. M.-J. Coldwell, leader C.C.F., réclama une enquête sur les ressources nationales afin de répartir les industries plus équitablement à travers le pays et de donner aux provinces de l'ouest une plus grande part des entreprises industrielles.

Coldwell dénonce un autre cartel

Puis le chef socialiste dénonça de nouveau les cartels internationaux. Cette fois, il s'en prit à la Lossenach Limited, compagnie de gestion qui, selon lui, aurait acquis une partie des actions de la Canadian Vickers, de Montréal. Selon M. Coldwell, cette corporation serait une filiale de la Cie Selbay, grande compagnie américaine qui ferait partie d'un consortium international ayant des ramifications dans une quinzaine de pays importants, y compris l'Allemagne et le Japon.

M. Howe lui répondit qu'il n'était au courant d'aucun changement de propriété de la Cie Vickers. De toute façon, cette compagnie ne paye pas de dividende actuellement et nul changement de propriété n'affecterait sa situation financière par rapport aux contrats de guerre du gouvernement.

Le Dr Herbert Bruce, conservateur de Toronto, demanda ensuite au ministre des munitions s'il y aurait bientôt de la pénicilline à l'usage des civils. M. Howe répondit qu'en effet il se peut que ce fameux médicament soit mis à la disposition du public d'ici cinq ou six mois. La production qui se poursuit depuis quelque temps à Montréal et à Toronto, a été plus rapide qu'on ne l'avait prévu. On a maintenant une grande quantité de cette drogue, presque suffisamment pour repondre aux besoins des forces armées et les civils pourront en obtenir avant longtemps.

A une question du même député au sujet de la compagnie de la Couronne Defence Communications Limited, le ministre des munitions expliqua que cette entreprise n'avait pas tellement pour but de construire des moyens de communication que de coordonner ceux qui existent pour répondre aux besoins de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation au Canada. "En utilisant les moyens de communication déjà existant des entreprises privées, en les complétant lorsqu'il y avait lieu et en en coordonnant le fonctionnement, cette compagnie de la Couronne a permis de faire des économies substantielles," dit M. Howe.

Le débat se poursuit sur une foule de points. L'hon. Gordon Graydon suggère au ministre des munitions de faire enquêter le comité des dépenses de guerre sur les opérations des usines de caoutchouc synthétique. "Il n'y a pas eu de critiques sérieuses, dit M. Graydon, mais il faudrait tirer au clair la participation des entreprises privées dans cette industrie".

M. Howe déclare que $45.000.000 de l'argent du peuple est engagé dans cette industrie et qu'il est raisonnable que le comité parlementaire des dépenses de guerre enquête sur les faits.

Les députés discutent ensuite la production des instruments agricoles. Le ministre déclare que l'acier est disponible pour augmenter la production de 45 pour cent.

Une enquête royale

M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, réclame ensuite une enqte royale sur les conditions d'embauchage aux usines Bouchard et sur l'opération du bureau du service sélectif de Ste-Thérèse. Il dit que les "scandales" dans l'industrie de guerre montrent "les lacunes du service sélectif". Et il presse le gouvernement de faire enquête.

Le débat traîne ensuite en longueur sur la situation du charbon. M. Howe déclare que le charbon employé dans le centre du pays, comme à Toronto, provient des Etats-Unis et que l'on s'efforce d'utiliser le plus possible le charbon domestique. Le charbon importé n'a pas droit à un subside gouvernemental quand il s'agit de charbon bitumineux, mais il existe un subside de 20 à 75 sous la tonne pour l'antharcite alors que le charbon domestique est subventionné aux mines de l'Ouest et des Maritimes.

Diefenbaker et l'aviation civile

Et la Chambre vote enfin les crédits du ministère des munitions se chiffrant à $183.000.000. Puis l'on rouvre le débat sur le programme canadien d'après-guerre de l'aviation civile. M. J.-G. Diefenbaker, conservateur de Lake Centre, affirma que, si l'aviation mondiale, au retour de la paix, se heurtait aux restrictions nationalistes d'avant-guerre, il en résultera d'autres conflits armés. Il demanda si on avait consulté la Russie au sujet des plans alliés aériens. Comme il n'est pas question de l'empire dans le projet canadien exposé par M. Howe, le 17 mars dernier, M. Diefenbaker voulut savoir si le Canada s'accordait avec les autres pays britanniques ou différait d'opinion sur l'avaition civile internationale. Le député de Lake Centre termina en réclamant l'adhésion canadienne à un plan aérien impérial d'après-guerre.

Décoration

Le sous-lieutenant d'aviation J. R. Hughes, pilote, de Norwood (Ont.), a été décoré de la "Distinguished Flying Cross", a-t-on annoncé, aujourd'hui, au quartier général de l'Aviation militaire canadienne.

Le sac de la balayeuse électrique sera fréquemment vidé et le moteur huilé à intervales réguliers. Un sac plein de poussière enlève à la balayeuse beaucoup de son efficacité.

Les rouleaux en caoutchouc de l'essoreuse doivent être desserrés après chaque lavage même si on doit s'en servir de nouveau au bout de quelques jours.

Pour une tasse de THÉ que jamais vous n'oublierez . . .



Rappelez-vous le nom

Chez votre épicier, en deux grandeurs commodes . . . ainsi que dans les sacs à thé FILTRE améliorés.

Mélangé et mis en paquets au Canada

Nous recommandons . . .

l'achat des nouvelles obligations série "A" de l'émission de conversion 1944 de la

CITÉ DE MONTRÉAL

pour les raisons suivantes :

- la dette actuelle de la cité de Montréal va être simplifiée, réduite en capital et en intérêts et entièrement amortie en moins de 33 ans, au moyen d'échéances annuelles dont le montant sera prévu au budget ;
- la réorganisation comporte des garanties suffisantes pour assurer à la cité de Montréal une posture financière saine et redonner à ses obligations un marché ferme et permanent ;
- l'autonomie et le crédit de Montréal sont rétablis, et ses obligations constituent un placement légal pour les compagnies d'assurance de même que pour les biens d'autrui dans la Province de Québec ;
- les échéances de ces obligations sont relativement courtes.

OBLIGATIONS 3%	OBLIGATIONS 3¼%
échéant le	échéant le
1er novembre 1950	1er novembre 1951-52-53

Date d'émission: 1er mai 1944 — Coupures de $500 et $1,000

PRIX : 100 plus les intérêts courus

Nous offrons ces obligations sous les réserves d'usage et celles mentionnées dans le prospectus officiel d'émission, dont un exemplaire sera fourni sur demande.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

56, rue Sparks
OTTAWA

Québec — Trois-Rivières — Montréal — St-Hyacinthe — Sherbrooke

Les Volants tiennent à gagner ici avant d'aller à Toronto

L'instructeur Guertin aura des surprises à causer à plusieurs pour cette joute contre Sudbury

★ ★ ★

Les Mineurs connaissent maintenant toute la valeur de la Panthère noire et se prépare en conséquence — Kipp et Sévigny reviennent sous les couleurs pour cette troisième joute de la série finale ontarienne

C'est ce soir, à 8.30 heures précises que les Volants et les gars du Sudbury Frood Open Pit reprendront le coup de feu pour disputer la troisième joute de leur série du meilleur dans cinq rencontres. Les visiteurs mènent actuellement les chances par 1-0 grâce au triomphe de 5-4 qu'ils ont décroché, lundi dernier alors qu'il ne restait que 28 secondes de jeu. Les Mineurs sont confiants de prendre une autre victoire aux dépens de leurs adversaires et s'en retourner à Toronto avec deux gains dans leur sac contre aucun pour les représentants de la cité transpontine.

Verra-t-on le rapide Tag Millar?

Bob Guertin, instructeur des Panthères, était à la recherche d'un pilier défensif, mais a vu ses efforts conduits à l'insuccès après l'impossibilité qui empêche un joueur de défense des Royaux de Montréal de venir se joindre aux Transpontins. Mais, tous ceux qui connaissent Guertin savent fort bien que les maestro hullois n'est pas resté inactif malgré ce revers. Ses vues viennent de se porter sur le brillant Tag Millar, admirablement bien connu dans les cercles sportifs locaux.

La réponse qu'a transmis Millar est des plus encourageantes et s'alignera tout probablement sous une chemise du noir et blanc pour la troisième rencontre de la série Hull-Sudbury. Tag, un rapide ailier qui figurait pour les Royaux, cette saison n'attend que la décision de son employeur pour prendre le train qui le conduira à Ottawa. Si Millar ne s'aligne pas ce soir, il sera à Toronto pour la quatrième joute. Mais, il est presque certain que Millar prendra l'uniforme No 19 pour la mêlée à l'Audi et qu'il sera des plus utiles pour la cause transpontine. Advenant que Millar ne puisse quitter son travail, le prometteur Larry French revêtera l'uniforme et viendra prendre position sur la défensive aux côtes de Trainor et Diotte.

Ils veulent continuer.

Le trio "Commandos" qui évolue maintenant pour le compte des Volants a admirablement bien travaillé dans les deux premières rencontres et ses membres ont promis que Hull égaliserait la série dès ce soir. Tous ceux qui ont vu Séguin, Smith et Cheyne à l'oeuvre constate avec joie qu'ils ont à coeur la victoire transpontine et que leur travail sous un chandail hullois semble beaucoup meilleur que celui qu'il fournissait pour la cause des Commandas d'Ottawa. Joffre Séguin a manqué la première partie, mais s'est mis en évidence la dernière fois. Les habitués des sections J, K, L, et M ont manifesté leur admiration pour ce compatriote et quand Joffre s'emparait du caoutchouc on pouvait entendre ces fervents l'encourager de plus belle et on le voyait faire les passes les plus habiles et se rendre plus d'une fois à l'ouverture des filets de Gerth. Smith a été un hockeyiste au dévouement incomparable et ses efforts furent des plus appréciés par l'assistance qui lui manifesta son admiration ainsi que Dunc Cheyne.

Alex Woods a effectué des arrêts des plus sensationnels depuis le début de la série et continuera à donner une des meilleures performances. Archie Creighton, est un des Volants qui mérite de grandes félicitations et disons que Creighton accomplit actuellement un travail de lion pour les siens et que son jeu tant sur la défensive qu'à l'offensive est des plus habiles. Ray Trainor a fait réparer ses patins et sera à son meilleur ainsi que Ludger Diotte. Les autres ailiers Panscke, Wilmon, Kipp et Sévigny reprendront eux aussi l'attaque et se promettent bien de disposer des représentants du Nord. Ces deux derniers n'ont pas apparu lors de la rencontre de lundi et sont en bonne condition pour affronter le Open Pit.

Ils sont rapides.

Les visiteurs demeurent des plus optimismes sur leurs chances de s'emparer de la série. Ils possèdent vitesse et ensemble et s'entendent parfaitement bien autour des filets adverses. En plus de posséder la vitesse, ils comptent sur un poids supérieur pour tenter de démolir leurs adversaires. Notamment McLenehan et Singbush qui échappèrent à la vue des arbitres pour commettre des infractions aux dépens des ailiers hullois. Il y a aussi MacIntosh qui évolue admirablement bien sur la défensive et qui brisa plusieurs attaques des hullois lors des deux premières rencontres.

A l'offensive, ils sont très puissants et se font remarquer par un jeu d'ensemble très prononcé et disons que la rondelle fait plusieurs trajets et visite plus d'un bâton quand elle se trouve entre les mains des Mineurs de Franke Graham. Webster qui a compté le point victorieux reviendra en scène ainsi que Blake, Lahti, Vaillancourt, Clouthier, Kelly, Baby et autres. Zuliani a été blessé lors de la dernière session et manquera à l'appel lors du sifflet initial qui retentira à 8.30 heures dans l'enceinte du palais Brunton.

Résultats du Hockey

COUPE ALLAN
Semi-finale de l'Est du Canada

Aces de Québec, 8; Truro Bearcats, 3. (Aces de Québec mènent la série de trois dans cinq par 1-0.)

ELIMINATOIRES DE LA COUPE STANLEY

Canadiens, 4; Toronto, 1. (Canadiens mène la série de quatre dans sept par 3-1.)

Chicago, 7; Détroit, 1. (Chicago mène la série de quatre dans sept par 3-1.)

SEMI-FINALE JUNIOR DE L'OUEST DU CANADA

Trail Smoke Eaters, 7; Regina Commandos, 2. (Regina mène la série de trois dans cinq par 2-1.)

ELIMINATOIRES DE LA LIGUE AMERICAINE

Hershey, 3; Cleveland, 1. (Cleveland mène la série de quatre dans sept par 3-2.)

Retour au losange



Un autre vétéran qui fait un retour au baseball — ELON (Chief) HOGSETT, lanceur gaucher vétéran de Minneapolis, reviendra aux Tigres de Détroit au cours de la prochaine saison de baseball. Hogsett est un ancien lanceur de la ville des autos dans la ligue Américaine.

Les Canadiens gagnent de nouveau à Toronto par 4-1

Murph Chamberlain compte deux buts en période finale et les Feuilles d'Érable voient sombrer leur espoir

★ ★ ★

La prochaine joute de cette série semi-finale pour la coupe Stanley sera disputée à Montréal demain soir

TORONTO, le 29 — (P.C.)—Les Canadiens viennent de porter un autre coup aux espérances des Feuilles d'Erable de Toronto en l'emportant par 4-1 contre ces derniers. Cette quatrième joute, disputée ici, hier soir fut des plus intéressantes et l'assistance de 13.-270 personnes fut tenue en haleine durant près de soixante minutes de jeu réglementaire. Les Montréalais mènent maintenant cette série du meilleur dans se parties par 3-1 et comptent bâcler les affaires dès jeudi soir.

Murph Chamberlain a obtenu les honneurs de cette troisième session en comptant deux buts contre son ancienne équipe. Tous deux furent réussis au cours du verset final. Le second fut enregistré alors qu'il n'y avait personne dans les filets torontoniens, Happy Day ayant retiré son cerbère pour tenter un dernier effort dans le but d'égaliser les chances. Mais, Murphy, posté à sa propre ligne, accepta une passe de Lamoureux, s'avança quelque peu vers le centre et laissa partir une torpille qui alla se déposer dans le fond des filets pour enlever tout espoir aux protégés de Day.

Les deux autres buts des vainqueurs furent obtenus par Jerry Heffernan et Hector "Toe" Blake. Ce dernier fut aidé par Chamberlain et Watson, tandis qu'Heffernan reçut des passes venant des bâtons de McMahon et Harmon.

Le jeune Ted Kennedy a évité un blanchissage aux siens au début de la troisième période, alors qu'il parvint à tromper la vigilance de Bill Durnan qui venait de faire plusieurs arrêts consécutifs. Durnan a donné une sensationnelle performance dans ses buts et a repoussé les coups les plus difficiles pour devenir le meilleur équipier de la soirée. Bill a repoussé 36 lancers contre 39 pour Paul Bibeault.

Le jeu fut assez rude et treize punitions furent infligées par l'arbitre King Clancy. Getliffe, qui possédait un air très maussade, a maintes fois bousculé les adversaires et est allé par trois fois dans la boite aux punitions.

La cinquième joute de la série sera présentée au Forum, jeudi soir et Dick Irvin compte bâcler les affaires dès cette rencontre afin que ses gars puissent prendre du repos avant d'entreprendre la série finlae.

Alignements

Montréal—Buts, Durnan; défense, McMahon et Harmon; centre, Lach; ailes, Richard et Blake; subst. Lamoureux, Bouchard, Watson, Chamberlain, Getliffe, O'Connor et Heffernan.

Toronto — Buts, Bibeault; défense, Pratt et R. Hamilton; centre, Bodnar; ailes, Carr et Davidson; subst. Morris, McLean, Kennedy, O'Neill, J. Hamilton, Webster et Boothman.

Arbitre, King Clancy; juges des lignes, Joe Springer et Steve Meuris, Chicago.

Sommaire:

Première période

Pas de point.

Punitions: Boothman, McLean, Getliffe, Lamoureux et R. Hamilton.

Deuxième période

Montréal, Heffernan, (Harmon, McMahon) 15.55
Montréal, Blake (Watson et Chamberlain) 18.45
Punitions: Getliffe (2), Chamberlain et Webster.

Troisième période

Toronto, Kennedy (Boothman, Pratt) 9.53
Montréal, Chamberlain (Lamoureux) 12.57
Montréal, Chamberlain 19.48
Punitions: Heffernan, McLean, Webster et McMahon.



MURPH CHAMBERLAIN

Jeune compatriote à l'honneur



Mlle PIERRETTE PAQUIN, fille de M. et Mme Donat Paquin de la rue Principale, à Hull, vient de remporter d'autres éclatants succès dans les concours annuels des jeunes membres du club de patinage Minto. Mlle Paquin, championne junior l'an dernier ne pouvait concourir pour le même titre cette année à cause d'un règlement qui empêche une gagnante de prendre le titre deux années consécutives, mais elle s'est toutefois classée première dans deux épreuves importantes, à savoir, l'épreuve Gilmore dans la division des intermédiaires dont elle remporta le trophée et première pour le trophée Potsdam. Mlle Paquin, blessée à une jambe en février au cours d'exercices qu'elle faisait, s'est remise lentement de cette blessure et a pu participer encore cette année aux épreuves des membres du Minto. Elle s'est classée deuxième avec Mlle Kennedy dans le deuxième groupe des tandems féminins pour le trophée-souvenir Gilmore. Elle s'est aussi classée deuxième dans la valse et le Ten Step. Nous félicitons Mlle Pierrette Paquin de ses beaux succès et nous lui en souhaitons beaucoup d'autres dans l'avenir.

Les équipes en présence ce soir

HULL		SUDBURY
	Buts	
1—Wood		Gerth—1
	Défenses	
4—Diotte		McLenahan—3
14—Trainor		Singbush—11
	Centre	
6—Wilmon		Gauthier—7
	Ailes	
12—Pranschke		Kelly—2
11—Creighton		Blake—9
	Substituts	
17—Smith		Baby—4
16—Séguin		Lahti—5
19—Cheyne		Webster—6
7—Sevigny		Vaillancourt—8
9—Kipp		McIntosh—12
19—Millar		Zuliani—14
2—French		

Mise au jeu: 8 h. 30.
Arbitres — Georges Gravel et Ken Mullins, Montréal.

Les joutes des éliminatoires disputées ce soir

COUPE ALLAN
Est

Semi-finale pour l'est du Canada. — Sudbury Frood Open Pit vs. Hull-Volants, à Ottawa (troisième partie d'une série de trois dans cinq; Sudbury mène par 1-0; première partie nulle).

Ouest

Semi-finale pour l'ouest du Canada. — New-Westminster Lodestars vs. Flin Flon Bombers, à Saskatoon (quatrième partie d'une série de trois dans cinq, New-Westminster mène par 2-1).

COUPE MEMORIAL
Est

Semi-finale pour l'est du Canada. — Université d'Ottawa vs. Oshawa Generals, à Toronto (première partie d'une série de deux dans trois).

Ouest

Aucune partie.

Résultats des concours juniors au club Minto

Voici la liste des gagnants dans les récentes épreuves disputées au club de patinage Minto pour les championnats juniors:

Trophée-souvenir Gilmore
Filles - novices

1e. Eleonor Pennock; 2e. Doreen Collie; 3e. Sheila House.

Garçons novices

1e. John Routh; 2e. Noel Kirby.

Trophée Wilson

1e. Pat Kennedy; 2e. Ann Gillan; 3e. Alain Pinard.

Coupe Devonshire (Filles)

1e. Jane Kirby; 2e. Denyse La-Flèche; 3e. C. Hodgkin.

Trophée-souvenir Douglas Blair

1e. John Kennedy; 2e. Wilson Sheridan.

Trophée Gilmore
Filles - intermédiaires

1e. Pierrette Paquin; 2e. Cynthia Kirby; 3e. H. Legge.

Trophée Gilmore
pour garçons - classe intermédiaire

1e. Alain Pinard; 2e. Andrew McLennan; 3e. John Routh.

Ecusson Potsdam

1e. Pierrette Paquin; 2e. Cynthia Kirby; 3e. Helen Legge.

Coupe Minto

1e. Cynthia Kirby; 2e. Helen Legge; 3e. Jane Kirby.

Coupe Sifton

1e. Alain Pinard; 2e. Andrew McLennan; 3e. Donald Tobin.

Trophée-souvenir Gilmore
Tandems féminins
1er groupe

1e. C. Kirby - J. Girby; 2e. B. Taylor - A. Gillies; 3e. Rochester - Hodgkin.

Deuxième groupe

1e. Minnes - Mereweather; 2e. Kennedy - Paquin; 3e. Gillies - Jamieson.

Pas de valse

1e. Nancy Minnes - Noel Kirby; 2e. Pierrette Paquin - D. Tobin; 3e. P. Kennedy - J. Bell.

Le "Ten Step"

1e. P. Kennedy - J. Bell; 2e. Pierrette Paquin - D. Tobin; 3e. N. Minnes - N. Kirby.

Les Lames Minora sont PRATIQUES!

Par sa finesse, sa durabilité et son prix modique, la Minora domine les lames à double tranchant. Faites-en l'essai.



Plus de 17.000 fervents voient les Éperviers de Chicago remporter une troisième victoire sur le Détroit

★ ★ ★

Le trio Bentley, Mosienko et Smith écrasent les Ailes rouges par 7 à 1

CHICAGO, 29 mars — (P.C.) — Les Eperviers de Chicago étonnent tous les experts dans leur série contre les Ailes Rouges de Détroit et les voici maintenant qu'ils mènent les chances par 3-1 dans leur série contre les protégés de Jack Adams. Hier soir, devant une assistance de 17,533 fervents, les gars de Paul Thompson déclassèrent leurs adversaires par le pointage de 7-1 et faire trembler à maintes reprises les poutres du Stadium de Chicago.

Le trio formé de Doug Bentley, Billy Mosienko et Clint Smith a été trop supérieur pour les Ailes. Ils ont compté six des sept buts. Bentley fut le plus en évidence avec un "truc du chapeau" c'est-à-dire qu'il a réussi trois buts. Clint Smith en amasse deux tandis que Mosienko en enregistra un. Fido Purpur a complété la balance.

Mais, ce gain peut avoir coûter cher aux Eperviers qui se voient de priver des services de Mosienko et March qui reçurent des blessures au cours de la mêlée.

Carl Liscombe a privé Karakas d'un blanchissage alors qu'il parvint à tromper ce dernier sur des passes de Armstrong et Bruneteau. La prochaine joute aura lieu à Détroit, jeudi soir et les Eperviers sont des plus confiants.

Les équipes

Les alignements:

Détroit — But, Dion; défense, Simon, Hollett; centre, Grosso; ailes, Brown, Carveth.

Chicago — But, Karakas; défense, Cooper, Seibert; centre, Dahlstrom; ailes, Allen, March.

Détroit subs — Armstrong, Jaskson, Liscombe, Howe, Bruneteau, Jennings, Thomson.

Chicago subs — Wiebe, Smith, Purpur, Bentley, Mosienko, Gottselig, Johnson.

Arbitre, Bill Chadwick; juges des lignes, Joe Primeau et Ed Nepham.

Sommaire:

Première période

Chicago, Bentley (Mosienko, Smith) 4.44
Détroit, Liscombe (Armstrong, Bruneteau) 6.00
Chicago, Mosienko (Seibert, Allen) 11.09
Chicago, Smith (Bentley) 16.54
Punitions — Carveth, Allen.

Deuxième période

Chicago, Smith (Bentley, Gottselig) 1.42
Chicago, Bentley 15.30
Chicago, Bentley 19.18
Punitions — Allen, Bruneteau, Cooper, Carveth.

Troisième période

Chicago, Purpur 19.57
Punitions — Johnson, Jackson.

Les équipes Blouin et Quirouette passent en finale de la ligue de quilles "Diablotins" à Sainte-Anne

★ ★ ★

Les deux clans se rencontreront samedi soir à 8 h. 30 — Blouin remporte la deuxième demie par une marge de 386 — Le beau travail de LUDGER LEMIEUX

En effet notre ami Lorenzo n'est non seulement un président très dévoué mais il est aussi fort habile comme capitaine et encore bien meilleur comme rouleur de cinq "pinnes". C'est que Lorenzo et ses pousseurs de grosses pilules viennent d'écraser le clan du capitaine Marcel Quirouette dans la finale de la deuxième demie par une marge totale de 386 points. Ce magnifique succès du clan Blouin lui permet de rencontrer de nouveau les porte-couleurs de Marcel qui, eux, avaient remporté les honneurs de la première demie.

La finale samedi prochain

Cette grande finale tant attendue par les membres de la ligue de quilles "Les Diablotins", sera disputée samedi prochain à la salle Ste-Anne à 8 h. 30. Les rouleurs et rouleuses du groupe de l'El presidento sont confiants de balayer une fois de plus les espérances des troubadours de Quirouette.

La belle victoire de samedi dernier pour l'équipe Blouin a été fort décisive, particulièrement au cours de la dernière corde où l'équipe de huit joueurs fit un total de 1612, soit une moyenne de 200 pour chaque joueur.

L'équipe Quirouette avait perdu la première joute par une marge de 49 "pinnes" seulement. Le total de Blouin avait été de 1.331 tandis que celui du clan Quirouette avait été de 1.282.

Au cours de la deuxième joute cependant les as de Quirouette se secouèrent et gravirent la pente pour mériter la victoire par 102 pinnes, ou soit une avance accumulée de 43. Le total des vainqueurs de cette partie avait été de 1,456 tandis que celui de Blouin avait été de 1.354.

La dégringolade

Mais c'est en troisième cependant que le gros tremblement de terre du clan Blouin se fit sentir. Les huit rouleurs du clan opposé avaient peine à en croire leurs yeux tant la machine du président fonctionnait bien... et comme résultat l'équipe Blouin remporta la troisième joute par une marge de 439. Si l'on soustrait les 53 points à l'avantage du clan Quirouette celà nous donne une marge favorable au club Blouin de 386.

Le total accumulé par Blouin et ses boulevardiers au cours de cette troisième partie fut de 1,612. Le total du club Quirouette fut de 1,173.

Les étoiles

Plusieurs garçons, filles, hommes et dames se sont distingués au cours de cette finale de la deuxième demie. Il est bon de Ludger Lemieux, le beau sableur souligner en tout premier lieu de l'équipe Blouin qui bouscula des cordes de 230, 236 et 236 pour le magnifique haut total de 702. Pas surprenant qu'avec un pareil score l'équipe du président ait pris le dessus. Mais il y a aussi Mlle Annette Gaudreau qui contribua largement à la victoire en cognant des cordes de 266, 153 et 152 pour un total de 571. Et Marie-Thérèse Gauthier (notre chère nièce) qui tapa une corde de 247 dans la grande finale. Elle en bouscula aussi une de 181... c'est un score qui n'est pas à dédaigner. Et que dire du capitaine lui-même qui aplatit 653 poteaux au cours des trois cordes. En effet, Lorenzo a torpillé des cordes de 253, 206 et 194.

Les hautes cordes

Les autres membres de l'équipe gagnante qui roulèrent des cordes élevées furent Mme Lorenzo Blouin, 219; Léopold Gauthier, 193; Mlle Jeannette Blouin, 175.

Et pour le clan du capitaine Quirouette, soulignons les pointages de Roland Léveillé qui réussit un total de 592 avec des cordes de 167, 204 et 221. Coride Rochon tapa une simple de 207 mais fut malchanceux dans les deux autres (passons-les sous silence); madame son épouse a frisé le 200 quand elle tapa 199 catins au cours de la deuxième corde; Mme L.-P. Bériault franchit le magnifique total de 571 avec des cordes de 165, 206 et 200. Mlle Marguerite Prévost a fait sombrer 193 pingouins au cours de sa deuxième corde. Et Thérèse Bériault a débuté avec un 212.

Voici d'ailleurs les tableaux de cette finale de la deuxième demie:

Equipe Quirouette	1	2	3	Total
Mme C. Rochon	157	199	162—	518
M. C. Rochon	159	207	158—	524
Mme L.-P. Bériault	200	206	165—	571
Mlle M. Prévost	109	193	104—	406
M. Roland Léveillé	167	204	221—	592
Mlle M. Smith	115	140	113—	368
Mlle T. Bériault	212	152	118—	482
M. Marcel Quirouette	163	155	132—	450
Totaux	1282	1456	1173—	3911

Equipe Blouin	1	2	3	Total
Mlle Thérèse Gautier	181	122	247—	550
Mlle Jeannette Blouin	175	107	140—	422
Mme R. Lemieux	169	118	151—	438
M. Ludger Lemieux	236	236	230—	702
Mlle Annette Gaudreau	152	153	266—	571
M. Léopold Gauthier	102	193	184—	479
Mme Lorenzo Blouin	122	219	141—	482
M. Lorenzo Blouin	194	206	253—	653
Totaux	1331	1354	1612—	4297

Et ainsi p'tit train va loin.
Quand on roule avec Blouin.

Réunion annuelle de l'Ott. Rowing Club ce soir au Château

Les membres de l'Ottawa Rowing Club tiendront leur assemblée annuelle ce soir, au Château-Laurier à 8 heures. Cette réunion des rameurs du populaire club de rameurs du Lady Grey Drive sera tenue dans le salon "D". On fera l'élection des conseillers et on tracera le programme de l'année. Maintenant que la rivière Ottawa se dégage rapidement de la glace les membres ont hâte de sortir leur coquille pour aller s'exercer sur l'Outaouais et commencer une nouvelle saison qui s'annonce comme prospère.

Derniers résultats de la ligue de quilles Tapageurs

Giroux, 3; Thibault, 0.
Doris, 2; Way, 1.
Lajoie, 2; Bourbeau, 1.

Henri Lepage	170	251	304—725
Henri Giroux	272	231	178—681
Rolland Lemay	258	220	178—656
Rolland Plouffe	182	274	193—649
E. Taschereau	261	227	160—648
Ernie Way	182	224	240—646
Rosaire Lepine	171	172	302—645
Aimé Lacasse	245	178	182—605

Antoine Lacroix	251
Arthur Bourbeau	235
Fred Desormeaux	226
Gerry Durocher	223
Art. Chalifour	205
Paul Lacroix	202

Mme Cy Doris	221	189	220—638
Mlle M. Doris	181	175	191—547
Mlle J.-D. Sabourin	192	217	112—521

Mme E. Taschereau	228
Mlle M. Cappello	213
Mme E. Way	203
Mlle G. Charlebois	203

Classement

Equipe	J	G	P
Doris	33	24	9
Giroux	33	18	15
Way	33	16	17
Bourbeau	33	16	17
Lajoie	33	16	17
Thibault	33	10	23

Statisticien:
PAUL LACROIX.

HOCKEY
AUDITORIUM
CE SOIR à 8 h. 30
JOUTE DE DETAILS POUR LA COUPE ALLAN
Sudbury Open Pit
vs
Hull Volants
Rés. 50c, 75c, $1.00. Bout d'affluence, 25c
En vente maintenant
Contrôle de l'Auditorium



un magasin de chapeaux

voilà qui est raisonnable, n'est-ce pas?



"44" Le chapeau en vogue

C'est la raison pour laquelle plus d'hommes viennent aux Magasins Premier — véritables magasins de chapeaux — où vous voyez des centaines de nouveaux chapeaux de couleurs pour les hommes qui sont bien mis . . . et où vous êtes bien ajusté par des préposés avisés qui ne vendent que des CHAPEAUX, huit heures par jour.

"BOBBY ALLEN" $3.95 "BOBBY ALLEN"

Voyez notre vaste assortiment de PRODUITS STETSON
KENSINGTON, ... $5.00 — PLAYBOY $6.50
BROCK ..... $6.00 — MEDALISTE $7.50

VOYEZ NOS VITRINES

Angle Bank et Nepean — Premier Hat Shops — Angle Sparks et Metcalfe

Les populaires chapeliers d'Ottawa

Dr DE HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161, rue Stewart. Spécialités: Chirurgie, Maladie des femmes, maladie des organes genito-urinaires. Consultations 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél. 4-1244

Dr E.-L. DESJARDINS, 138, rue Wellington, Hull. MEDECINE GENERALE. — Consultation: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél. 2-2802.

Dr A. DROUIN, 318-318 Edifice Transportation, 48, rue Rideau. Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 3-9162

Dr J.-L. LAMY, 211 rue Stewart. Spécialité: Chirurgie. Consultations 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 3-7026

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél. 2-6754. Spécialité Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

DR HENRI RACINE, médecin-chirurgien, 121, Montcalm, Hull. Heures de consultation: 10 heures à midi; 1 h. à 5 h.; 7 h. à 9 h., et sur rendez-vous. Téléphone: bureau et résidence, 5-2414.

DR J.-C. ROSSIGNOL, 168, ave Laurier-est. Spécialité: Chirurgie osseuse. Fracture. Consultation sur rendez-vous. Tél. 4-0705.

Dr V. SABETTA, 188, rue Cooper. Spécialité: maladie de la peau. Consultation 11 à 12 a.m., 2 à 5 et 7 à 8 p.m. sur rendez-vous. Tél. 2-5537.

Dr DAMIEN ST-PIERRE. Médecine générale. Physiothérapie. Consultations sur rendez-vous. 368, rue Dalhousie, Ottawa. Tél. 3-4101

Dr R.-E. VALIN, 165, ave Laurier-est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations: 1 à 3 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél.: 4-0537.

Dr HORACE VIAU, 467 rue Rideau. Spécialité: Maladie des enfants exclusivement. Consultations: 1 à 4 et sur rendez-vous. Tél. 4-2240.

Ingénieur 78

J. D. CHENE, B. Sc. A., ingénieur civil et chimiste, plans et évaluation pour tout genre de construction. 163 Notre-Dame, Hull. 78-24 mai

Service Funéraire

EMOND, Hull. Service funéraire moderne. Kent et St-Laurent 2-0982 boul St-Joseph 2-8144

Monuments 10

LA MAISON J.-P LAURIN vous offre des monuments les mieux finis à prix modéré. Téléphonez ou écrivez pour catalogue à 95 rue Georges, Ottawa 4-0417 10-J.N.O

MONUMENTS DE CHOIX CHEZ J.-D. AMBROISE, 265 chemin Montréal, situé à 400 verges du cimetière Notre-Dame. Avant d'acheter venez comparer mes prix et mon exécution 3-7235 10 J.N.O

Maisons demandées 21

ACHETERAIS maison simple, duplex ou triplex dans Hull. Paierai comptant. Ecrire case 102, Le Droit, Ottawa. 21-75

TOITS REPARES

Nous réparons les toits exécutons les ouvrages en feuilles métalliques

J. D. SANDERSON Co.

575, rue McLeod — Tél: 8-3125

Ouvrage en Feuilles Métalliques

VENTILATION

Toitures dans toutes ses branches

J. R. DOUGLAS, Ltd.

260, rue Slater — Tél: 2-1536

Nous donnons un prompt service

Faites laver vos vitrines et vos châssis

par des personnes expérimentées

Nous sommes assurés contre les accidents.

P. C. GLEESON

Star Window Cleaners

178, rue Dalhousie, Ottawa

Tél: 3-6919

Pour vos petites annonces, signalez 3-4061, de 8.30 a. m. à 5.30 p. m., le samedi jusqu'à midi

Décès 2

COTE—Décédée dans un hôpital local mercredi le 29 mars 1944, Catherine Hughes, épouse de Alfred Côté, à l'âge de 75 ans. Funérailles samedi le 1er avril à 7 h. 45 a.m., des salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice, pour service à l'église Ste-Anne à 8 hres. Inhumation au cimetière Notre-Dame. 2-76

EMERY—Décédée dans un hôpital local, mardi, le 28 mars 1944, Gisèle, enfant de M. et Mme Edgar Emery, à l'âge de 1 mois et 10 jours. Funérailles mercredi, le 29 mars à 2 heures 45 p.m., des salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice, pour cérémonie des Anges à la chapelle du cimetière à 3 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame. 2-74

GAGNE—Décédé subitement à la résidence de sa soeur, Mme Emile Beauline, 113 rue Leduc, Hull, mardi, le 28 mars, 1944, M. Calixte Gagné, célibataire, à l'âge de 57 ans. La dépouille repose aux salons funéraires Emond, angle des rues Kent et St-Laurent, Hull. Avis des funérailles plus tard. 2—

JOANISSE—Décédé dans un hôpital local, mardi, le 28 mars 1944, Joseph Joanisse, époux de Délia Sincennes, à l'âge de 69 ans. Funérailles vendredi, le 31 mars à 7 heures 45 a.m., des salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice, pour service à l'église St-Charles, à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 2-75

LAFLECHE—Décédé à Casselman, Ont., mardi, le 28 mars 1944, M. Percy Lafleche, ex-maire, époux de Régina Plante, à l'âge de 62 ans. La dépouille repose à sa résidence, Casselman, Ont., d'où auront lieu les funérailles, vendredi, le 31 mars, pour l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2-75

SEGUIN—Décédée à la demeure de sa fille, Mme Gustave Monette, de Montréal, mardi, le 28 mars 1944, Marie-Louise Ethier, épouse de feu S. O. Séguin, anciennement d'Ottawa. Elle était la mère de M. C.-A. Séguin, C.R., avocat bien connu de la capitale. Les funérailles auront lieu à Montréal après quoi la dépouille sera transporté à Ottawa. L'inhumation aura lieu au cimetière N.-Dame d'Ottawa. 2-74

In Memoriam 4

LEGAULT—A la douce mémoire de M. Albert Legault, décédé le 26 mars 1943, à St-André-Avellin. O vous que nous avons tant aimé, souvenez-vous que le monde est un exil, la vie un passage, le ciel notre patrie, où Dieu nous réunira un jour. Son épouse et ses enfants. Le service anniversaire a été célébré le 27 mars. 4-74

Naissances 7

CHARTRAND—M. et Mme Roland Chartrand (née Gilberte Châteauvert) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Eva, Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Chartrand, grands-parents; porteuse, Mme Roméo Châteauvert. 7-74

Fiançailles 8

DROUIN-DEMEULENEARE — M. et Mme Magloire Drouin, annoncent les fiançailles de leur fils aîné, Sgt. J. Roger Drouin, à Mlle Léona DeMeuleneare, fille de M. et Mme A. DeMeuleneare, de Détroit, Mich. Le mariage aura lieu samedi, le 15 avril, 1944. 8-74

Remerciements 3

REMERCIEMENT à Notre-Dame du Perpétuel Secours pour faveur obtenue avec promesse de publier. P.H. 3-74

A vendre 26

PALMER'S PLUMBING SUPPLY, maintenant situé à 320 Rideau. Tél: 5-4900. 26-J.N.O.

CABINET classeur Masonite, format pour papiers légaux et lettres (pour correspondance ordinaire) quatre tiroirs. Powis Bros. 2-9407.

PEINTURE — $2,15 le gallon. — PEINTURES, VERNIS, EMAUX toutes les couleurs, "Shellac" teintures. Poulies en fonte, acier et bois; coussinets, supports, colets, arbres, "babbit" Boyaux à air et à vapeur, etc. M. Zagerman & Cie, Ltée., Chemin Bayview. 8-5204. 26-J.N.O.

POELE A GAZ, grande table, armoire. Signalez: 4-3259 après 6 h. le soir. 26-J.N.O.

POELES neufs et usagés, aussi séparateurs neufs et usagés. S'adresser: J. A. DESJARDINS, 339 Montcalm, Hull. Tél: 2-6609. 26-J.N.O.

NOUS avons reçu 500 paires de souliers militaires pour hommes et aussi 500 paires de bottines réparées, pour hommes. 500 paires de souliers, talons bas, pour dames et jeunes filles. Manteaux de printemps pour messieurs et dames. Les gens économes se rendent au marché Bilodeau, 68 York. 26-J.N.O.

AUVENTS de toile (tarpaulin) C'est maintenant le temps de les faire exécuter ou reparer. Laurence Manufacturing, 12, York 4-2081. 26-J.N.O

TAPIS "Wilton" et "Ozite" 9 x 9, $35,00; coupons de prélart $2,00 et plus. H. R. Paquin, 93 DuPont, Hull. 26-J.N.O.

DEUX PIANOS usagés, Williams, OCCASION, $59 et $69; piano automatique, excellente condition, $245. Cecil Leach & Co., 712 Somerset Ouest, et 1020 Wellington. Tél. 2-1888. 26-J.N.O.

BARDEAUX DE CEDRE, bois de chauffage, charbon, TenTest, etc. Boucher et Frères, 30, rue St-Jacques, Hull. Tél: 2-2486. 26-J.N.O.

GLACIERES, $62.50 et plus. Ruddy, Victor et Connor. Achetez tandis qu'il y en a. Orme Limited, 175 Sparks. 26-J.N.O.

RADIOLINK $9,95, un haut-parleur supplémentaire pour chaque chambre à peu de frais. Orme Limited, 175 Sparks. 26-J.N.O.

PLUSIEURS MOTEURS, ¼ et 1/3 de force. "Chuck" pour drill ½ x ½, 349 Montcalm, Hull. 26-74

DEUX BOUILLOIRES à sections, 1 Warden King, 1 an d'usage, 800 p.c. radiation eau chaude, ou 500 p. vapeur, complet $200. 1 Gurney à sections, eau chaude ou vapeur, complet avec accessoires, grils pour souffleur, 500 p.c. vapeur $125. S'adresser avant 5 h. 30 à 298 Montcalm, Hull. 26-74

60 PONDEUSES $1,25 chacune; souffleur pour fournaise, $15. S'adresser 57 Fortier, Hull. 26-74

LIT, sommier et matelas, $29.95; mobilier usagé "Davenport", 3 morceaux, $85; sofa-studio, neuf, $39; chesterfield usagé, 3 morceaux, $45; Cecil Leach & Co., 712, Somerset Ouest et 1020, Wellington. Tél. 5-1888. 26-J.N.O.

2 MOTOCYCLETTES, un Indien 1940, un Harley Davidson, les deux avec "side car", bonne condition, pneus comme neufs. Un "steam table" et un coupe patate, autres articles de restaurant. Tél: 2-8560. 26-lun. mer. ven. sam.

FOURRURES: vison naturel $6.50 et plus; renards argentés, $32.50 et plus; renards bleus naturels, $35,00; manteaux à prix réduits; réparations de toutes sortes. — Blondeau, 239 Laurier-Est, angle Nelson, Ottawa. Tél: 3-7353. 26-lun. mer. ven.

MOTOCYCLETTE "Harley Davidson". Signalez 2-6922. 26-5

A vendre 26

W. A. HARE — Louage de compresseurs à air, tracteurs, pompes, crics, malaxeur de ciment, vibrateurs, unités de pouvoir. Tél. 3-9391. 26-31 mai

MOBILIER de chambre usagé, 4 morceaux, $50; bureau, usagé, ivoire, $7.00; vanité usagé, $15; Cecil Leach & Co., 1020, Wellington et 712, Somerset Ouest. 26-J.N.O.

POELES, fournaises, glacières, meubles, foyers, tapis. A. Bélanger (Hull) Ltée, 215, Montcalm. Tél: 2-8791. 26-J.N.O.

TAILLEUR 14 ans. Pour dame. Tél.: 4-8210. 26-76

RADIO, DUPLEX, $2.000 comptant possession immédiate; maison $1.000 comptant. Chemin de la Montagne. 2-6905. 26-74

TRICYCLETTE à vendre. Poêles et fournaises. Réparons et achetons. 374 Clarence. 26-75

Perdu 11

PERDU ce matin, entre 99 Collège et l'église du Sacré-Coeur, montre en or, de dame, marque Bulova. Prière de retourner à 99 Collège. RECOMPENSE. 11-74

On demande 13

APPARTEMENTS demandés ou chambres. Non meublées. Ecrire case 103, Le Droit, Ottawa. 13-mer. ven. sam.

On demande à acheter 14

BIGGS achète or, argent, diamants à des prix élevés. 193, Sparks, chambre 201, en haut. 2-4535. 14-J.N.O.

VETEMENTS USAGES: Ne jetez pas vos vêtements usagés. On se fera un plaisir de vous rembourser en retour. Robes, pantalons, habits, pardessus, manteaux fourrure, patins, souliers d'enfants, etc. Apportez-les: Bilodeau Use Market, 68 York. 14-J.N.O.

Hommes demandés 15

APPRENTI tailleur de 16 à 21 ans demandé pour confections pour dames. S'adresser au Bureau du Service sélectif, FM. 353. 15-75

ON DEMANDE, partie de temps, mécanicien pour réparer machines à coudre; doit avoir autre occupation de plein temps. S'adresser à Sobie Silk Shops Ltd., 175 rue DuPont, Hull, P.Q. 15-77

Service domestique 20

CUISINIERE générale demandée, mai à octobre, cinq adultes, bons gages. Tél. 4-7241. 20-

SERVANTE demandée, après-midi ou toute la journée, bon salaire. Tél: 5-4188. 20-74

SERVANTE pour famille de 3 personnes. S'adresser 91 rue Guigues. Tél: 3-9356. 20-75

SERVANTE demandée pour aider à la cuisine et à la lessive. Demeurera ici ou en dehors. S'adresser à la surintendante, Hôpital Strathcona, Ottawa. 20-75

FEMME ou fille responsable pour prendre soin de 2 enfants de 9 h. à 7 h. Dimanches libres et le mercredi après-midi. Tél: 4-7618. 20-75

SERVANTE générale. S'adresser: Mme L. Mantha, 333, Besserer. 20-sam. lun. mer.

Appts demandés 23

APPARTEMENT DEMANDE, de deux ou trois pièces, meublé de préférence, près de Dalhousie et Rideau. Tél: 3-4061, local 1; avant 3 heures. 23

APPARTEMENT demandé de 3 ou 4 pièces pour adultes. Tél: 2-4650 23-76

MONSIEUR désire une pièce avec chambre de bain et cuisinette; non meublée. Tél: 2-7440. 23-mer. ven. sam.

Maisons à vendre 29

MAISON à vendre, 8 appartements, peut faire 2 logis. $1,800 comptant. S'adresser F. Quesnel, Casselman, Ont. 29-76

Propriétés à vendre 30

LOTS vacants 500 pieds ouest de la rue Bank. Tél: 8-7485 w, soir seulement. 30-10 avril

Vente ou échange 28

2 TERRES A VENDRE ou à échanger pour propriété de ville. L'une de 162 arpents à 7 milles d'Ottawa, Chemin Montréal; l'autre 100 arpents, 8 milles d'Ottawa. S'adresser: M. Noé Marengère, R.R. No 1, Ont., ou tél: 3-2340. 28-sam. lun. mer.

Commerces à vendre 31

COMMERCE de quincaillerie bien établi dans Ottawa. Ecrire à: chambre 403, 18 Rideau, ou téléphoner 3-1547. 31-J.N.O.

A louer 34

CHAMBRES, deux personnes, eau chaude, chambre de bain. Côte de Sable. 2-6562. 34-75

Electriciens 43

PAUL DAGENAIS, entrepreneur électricien et reparations de tous genres. Lustres vendus avec escompte. Tél. 2-5992. 43

PHIL. DAGENAIS, entrepreneur électricien et reparations de tous genres. 63, Carillon, Hull. Tél.: 2-9973. 43

AURELE DOMPIERRE, entrepreneur électricien, matériaux électriques de tout genre. 174 Laurier, Hull. 3-6718. J.N.O.

Automobiles 61

DESIRE ACHETER une automobile de tout modèle. Téléphonez à M. Edmond, 2-6951. 61-31 mars

PARTIES D'AUTOS S & S—Parties neuves et usagées, pour autos et camions. Autos et camions achetés pour mise en pièces. Angle Wellington et Preston. 8-3700 61

BAKER BROS. CO. LTD. AUTOS ET CAMIONS USAGES, achetés pour mise en pièces. Parties neuves et usagées d'autos, batteries, pneus, accessoires, etc. 2 magasin. 2-7393.

VITRES (GLACES) INSTALLEES POUR TOUS LES MODELES d'autos et camions. Prix raisonnables.

FORD 1937, à vendre, bons pneus, parfait ordre. 116, rue Wellington, Hull, après 5 heures. 61-74

Divers 65

HUILE DE CHARME NO 40 PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, durable. Développe un attrait puissant et distinctif. Bouteille 1 dr. $1,00, par malle, port payé. (Gros échantillon $0,25). Emballage discret, garanti. Commandez à: PARFUMERIE IDEALE, ENRG., Casier 1352, Québec, P.Q., Dépt. D.

Combustibles 63

BOIS DE CORDE, 4 pds de longueur, coupé. Grenon Lumber Co., 8-3433. 63-23 Fév.

WILFRID ARVISAIS: — bouleau blanc de 4 pds, $11,00 la corde; aussi toutes sortes de bois à la corde ou au voyage, coupé. 253, Maisonneuve, Hull. Tél: 2-8334. 63-J.N.O.

Personnel 64

NOUS nous spécialisons dans les carrelages à parquets, lambris de briques. Estimations gratuites McAuliffe-Grimes. 131, Echo Drive. 5-1427. 64

MATE T-MA maintenant en vente. Thuna Balsam Remedies Ltd., 368, rue Bank. 2-6388—64 J.N.O.

L'ONGUENT LLOYD pour les cors, arrête la douleur tout de suite. Cinquante sous aux pharmacies Brisson, Desjardins, à Ottawa; et à la Pharmacie Union, à Hull.

Dactylotype 59

DACTYLOTYPES Underwood, portatifs et réguliers. Aubaines, machines reconstruites. Aussi machines à additionner Sunstrand, Underwood, Elliott et Fisher. Limited, 223, rue Queen 2-3531 59

DACTYLOTYPES — à louer. Nous avons quelques dactylotypes reconstruites à vendre. Réparages à des prix raisonnables. W. B. Dymond, 24, rue Union, East-view. Tél. 3-6412. 59-J.N.O

Réparations 54

REPARAGE de machines à coudre. Tél: 3-5219. 54-31 mars.

REPARATIONS DE MACHINES A LAVER SERVICE CONNOR directement de la manufacture. Préposés habiles. Véritables parties Connor. Nous allons chercher et livrons les machines. J. H. Connor & Son, Limited, 10, rue Lloyd. Tél: 8-2554. 54-8 avril

Poussins 74

VOUS POUVEZ avoir confiance que les poussins Bray rempliront les commandes importantes d'eufs du marché. Vous pouvez compter sur eux. Livraison immédiate de poussins, aussi poulettes de 2-3 semaines, et cochets d'un jour. Agents: Kettles et Frappier 25, rue York, Ottawa; Fernand Marion, R.R. 3, Russell; Roland La Madeleine, Embrun; J.-U. Leduc, Caledonia Springs. 74

Graveurs 75

BOMAC ELECTROTYPE Company Artistes en photogravures, électogravures (flan par pression directe) et stéréotypie. 118, rue Slater. 3-5645.

PRETS

Service Rapide ● Confidentiel

TAUX REDUITS SUR PRETS DE PLUS DE $300

Emprunt	4 Versements mensuels	10 Versements mensuels	12 Versements mensuels	15 Versements mensuels
$ 20	$ 5.25	$ 2.23		
50	13.13	5.57	4.73	
150	39.39	16.70	14.18	11.67
275	72.22	30.62	26.00	21.40
300	78.79	33.40	28.37	23.35
500	130.60	55.10	46.73	38.36

INDUSTRIAL LOAN AND FINANCE CORPORATION

Demandez Edgar Duplessis

"CREDIT AUX CANADIENS"

48, rue Rideau, Immeuble Transportation—Téléphone: 3-1149

— SPORT —

Les As de Québec glissent une défaite de 8 à 3 aux Bearcats de Truro dans la première joute de la finale de l'est

★ ★ ★

Bruneteau et Gaudreault comptent deux buts chacun

HALIFAX, le 29 — Une série de six points comptés par les puissants As de Québec a largement contribué à leur victoire de 8 à 3 sur les Bearcats de Truro ici hier soir dans leur première joute de la finale de l'Est pour la coupe Allan. Cette série sera de trois en cinq.

Les Bearcats tinrent tête aux puissants Québecois jusqu'à la dernière période, tenant un avantage d'un pendant la première période et une partie de la deuxième. Bruneteau et Gaudreault donnèrent l'avantage aux As à la deuxième, tandis que Lude Check portait le compte 3 à 1 pour Québec après 40 secondes de jeu dans la troisième période. Truro compta de nouveau, mais les As comptèrent ensuite quatre buts consécutifs pour porter le compte 7 à 2. Ils ne furent jamais en danger après cette série de buts. Les As furent meilleurs que les Chats dans les jeux autour des filets, c'est ce qui explique leur supériorité sur les adversaires hier soir.

Les équipes

Québec—Bouvrettes, buts; Baldwin et Stahan, défense; Tremblay, centre; Check et Bruneteau, ailes; subst. Bergeron, Robinson, Rozzini, Gaudreault, Rossignol et Reay.

Truro—S. McDonald, buts; McKinnon et Murdock, défense; McIntyre, centre; Steele et Robertson, ailes; subst. Mackie, Powell, Conick, Stanhope, K. McDonald et Beaton.

Première période

Truro, Conick (Stanhope) 5.33
Punitions: Robertson et Baldwin.

Deuxième période

Québec, Bruneteau (Check, Tremblay) 6.05
Québec, Gaudreault (Bruneteau) 9.58
Punitions: McIntyre, Rossignol, Steele, Tremblay et Rozzini.

Troisième période

Québec, Check (Tremblay) 0.40
Truro, Powell, (K. McDonald, Stanhope) 3.41
Québec, Robinson (Bruneteau, Rossignol 8.07
Québec, Check 10.57
Québec, Bruneteau (Reay) 13.20
Québec, Gaudreault (Bruneteau et Reay) 16.42
Truro, K. McDonald (Conick, Stanhope) 18.27
Québec, Tremblay (Stahan) 19.40
Pas de punition.

Réunion annuelle des officiers du Corps-École

Le Corps-Ecole des Officiers de l'université d'Ottawa a tenu récemment sa réunion annuelle au quartier général de l'unité, sous la présidence du lieutenant-colonel C.-A.-J. Miller, commandant. Assistaient à la réunion les officiers suivants:

Membres du personnel du quartier général: le lieutenant-colonel C.-A.-J. Miller, le major H.-S. Ralph, commandant-en-second, le capitaine J.-D. Belzile, adjudant, le sous-lieutenant M.-S. Malloy, quartier-maître, le major A.-J. Thérien, paiemaître, le major E. Brunet, médecin de l'unité, le capitaine honoraire A.-L.-M. Danis, aumônier, le sous-lieutenant M. Laverdure, assistant-paiemaître, le sous-lieutenant M.-J. Murphy, directeur du transport, et le sous-lieutenant T.-W. Vandusen, directeur de la mousqueterie.

Officiers de compagnie: les majors T.-J. Lynott, C.-J. Watson, R. Garneau, C. Robinson, les lieutenants R. Harce, G. Angers, J. Paquet, A. Paquette, F.-G. Paige, G.-R. Bonner, P. French, D. Williamson, L. Terrien, les sous-lieutenants P. Latendresse, F. Ducharme, J. Mercier, M.-H. McElroy, M.-F. Hart, L. Lafleur, N. Bélec, J. Rochon, B.-R. Hayden, G.-J. Belzile, K. Fogarty et M. Joval.

Les divers comités ont présenté leur rapport et le colonel Miller a fait une revue générale des oeuvres de l'unité au cours de l'année écoulée. A la fin de l'assemblée annuelle, on tint un forum qui permit à tous de discuter des activités du camp, des règles de l'entraînement et d'autres sujets d'intérêt vital.

On a nommé les officiers et cadets suivants comme membres des comités: Comité du mess des officiers: le major R. Garneau, président, le major C. Robinson, vice-président, le lieutenant A. Paquette, secrétaire, et le lieutenant G.-R. Bonner, trésorier; comité des sports: le lieutenant R. Harce, président, le lieutenant P.-F. French et le sous-lieutenant M. Joval; comité de publicité: le lieutenant G. Angers, président, et les sous-lieutenants F. Ducharme, K. Fogarty et M.-F. Hart; comité d'histoire du corps-école, du journal de la guerre et du rouleau d'honneur: le major T.-J. Lynott, président, le major C. Robinson, le capitaine honoraire A.-L. Danis et le capitaine J.-D. Belzile; comité de récréation du camp: le sous-lieutenant F. Ducharme, président, les cadets K. Gosselin, Y. Lacasse et G. Beaulne; comité du mess du camp: le major T.-J. Lynott, président, les majors C.-J. Watson, E. Brunet, le lieutenant W.-D. Williamson, les sous-lieutenants M.-S. Malloy et B.-R. Hayden.

A la fin de la réunion, le commandant a remercié les officiers de leur parfaite collaboration et de leur esprit d'unité qui font considérer le Corps-Ecole d'Ottawa comme l'une des meilleures unités du genre au Canada.

Clair Gratton fait gagner les Commis

Les Commis militaires ont triomphé des membres du génie pour le championnat de la ligue de la défense nationale et ils doivent leur triomphe final à Clair Gratton qui compta le but décisif après 7 minutes de jeu dans la deuxième période supplémentaire. Les Ingénieurs comptèrent deux buts dans la première période contre un seul pour les Commis. Ces derniers en comptèrent deux autres en deuxième pour prendre l'avantage mais les ingénieurs égalisèrent en troisième, nécessitant du temps supplémentaire. On ne compta pas pendant la première période de surtemps et c'est après 7.01 minutes du deuxième chapitre de surtemps que Clair Gratton déjoua le gardien Wesley.

Les membres des deux équipes en vinrent aux coups et les joueurs Reid et Tressider furent punis pour dwix minutes chacun.

Les équipes:

Commis—Buts, Patterson; défenses, Butler, Johnson; centre, Gratton; ailes, Tressider, Larocque; subs., Malette, Cardinal, Cosgrove, Carroll, Plews.

Ingénieurs—Buts, Wesley; défenses, Reid, Pantalone; centre, Dinardo; ailes, Lobbe, McCooeye; subs., Gagnon, Kuntz, Wingate, Lamoureux, Lafreniere.

Arbitres—Bill Cowley et Kilby McDonald.

Première période.

Ingénieurs, Gagnon (Wingate, Kuntz) 8.35
Ingénieurs, Dinardo (Pantalone) 10.28
Commis, Tressider (Gratton, Larocque) 14.53
Punitions—Reid, Plews.

Deuxième période.

Commis, Gratton (Tressider) 10.13
Commis, Malette 18.34
Punitions—Cosgrove, Wingate, 2; Butler.

Troisième période.

Ingénieurs, Kuntz (Dinardo, Gagnon) 14.01
Punitions—Plews, Reid, Carroll, Butler.

1ère période temps supplémentaire

Pas de point.
Pas de punition.

2e période, temps supplémentaire

Commis, Gratton (Malette) 7.01

Punitions—Reid et Tressider, 10 minutes pour mauvaise conduite.

Cinq petits chats de deux semaines paraîtront dans le film de jeunesse "Song of the Open Road", mettant en vedette Bonita Granville, Charlie McCarthy et Edgar Bergen, W. C. Fields et une chanteuse récemment découverte, Jane Powell.

Autos usagés demandés

Autos usagés demandés

Argent comptant pour votre auto

WAVERLEY MOTORS LTD.

116, rue Albert. 2-2755.

Feuilleton du Droit

Crucifiant aveu

par Marie Stéphane

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 34—

—Eh! bien! faisons comme si Mme la comtesse était ici, acquiesça-t-il. Montez-moi une tartine beurrée et une tasse de café, puis vous me laisserez tranquille, ajouta le maître d'un ton affectueux et péremptoire tout à la fois.

Lorsque ce léger repas absorbé, la femme de charge eut enlevé tasse et plateau et que le jeune homme se retrouva enfin seul, il recommença la lecture de l'étrange révélation de son père en pesant chaque phrase, en reprenant chaque mot, enfonçant ainsi plus profondément le glaive dans son coeur déjà, et se rendant compte, avec une lucidité douloureuse, de la situation sans issue qui lui est faite par cette tardive confession... C'est un effondrement total pour lui!

Par quelle aberration, un être intelligent et bon comme l'est sans conteste M. du Rello, a-t-il pu enfermer son fils dans cette prison morale qui le livre pieds et mains liés à la plus affreuse des solitudes au milieu des siens, ou au plus lointain exil? Géraud le sait; certains parents malheureux ou dénaturés exposent leur progéniture sur la voie publique ou déposent ces petits à l'hospice des enfants trouvés. Certes, il doit être lamentable pour une créature humaine d'être ainsi rejetée loin de sa famille et abandonné à une commisération étrangère! Et de toute son âme sensible, il en a toujours eu pitié. Un de ses camarades de promotion est de ce nombre, il avait souvent remarqué sa tristesse et, au lieu de le railler comme certains le faisaient, sous prétexte de l'en distraire, il s'ingéniait à l'envelopper d'une discrète et affectueuse sympathie

Yves, Jacques — c'est le nom du sous lieutenant en question — est malheureux d'être sans famille, sans doute! Géraud le plaint. Mais combien il le trouve moins isolé que lui à cette heure cependant!... Car enfin, ce nom patronymique concédé à l'orphelin lors de son entrée à l'hospice lui appartient désormais. Le droit de le porter lui confère aussi celui de l'ennoblir par son effort personnel, ce qu'il a fait du reste, et ce qui lui a valu l'estime de ses maîtres et l'amitié de ses condisciples.

Dorénavant il a le droit de fonder une famille dont il sera le chef aimé et estimé, à laquelle il léguera son nom. Et les joies du présent et de l'avenir, le dédommageront au centuple de l'abandon qui a attristé son berceau et voilé de brumes ses jeunes années... Et poursuivant son soliloque:

—Tandis que de moi, connu sous le nom de Géraud de Bressigny, on a fait un usurpateur! un vivant mort! auquel le droit au rêve et à l'espoir — ce qui reste aux plus misérables — est pour toujours interdit! Je ne suis plus qu'un être factice, civilement parlant; un être de mensonge!

De mensonge? oui! si je continue à porter ce nom auquel je n'ai pas droit. Et si j'y renonce, que me reste-t-il?... rien, rien, rien, puisque mes diplômes de bachelier, mon admission à Polytechnique et mon classement de sortie sont tous libellés au nom de Géraud de Bressigny.

C'est trop dur!... Dans de pareilles conditions, la vie ne vaut pas d'être vécue! J'aimerais mieux mourir! s'exclama-t-il en sentant un bouillonnement de rancune monter à son cerveau.

Dans un effort de volonté, il essaya de lutter par la fatigue physique contre la vague de folie qui commença à l'envahir. Et son excitation est telle qu'il enfile, sans s'en rendre compte, kilomètres sur kilomètres. Cette fois encore son énergie demeure victorieuse de ses nerfs.

Epuisé de lassitude et de faiblesse, le jeune homme arriva au seuil d'un couvent, jadis peuplé de moines voués à l'oraison et à l'oeuvre des retraites d'hommes; aujourd'hui presque désert, n'étant plus habité que par deux Pères gardiens desservants de la chapelle.

Le portier étant sorti, ce fut un Père qui répondit au coup de la sonnette tirée par l'officier. Et lui ouvrant la porte d'un modeste parloir, il le pria d'entrer.

Grave et doux dans sa robe de bure, le ruban de la légion d'honneur fixé sur sa poitrine, le religieux, profond psychologue, pressentit immédiatement qu'il avait devant lui un blessé de la vie. Ce fut assez pour incliner ce bon samaritain des âmes à lui prodiguer ses soins.

—Asseyez-vous monsieur, lui dit-il en lui avançant l'unique fauteuil et prenant pour lui une mauvaise chaise de paille. Que puis-je pour vous?

La voix était chaude et bienveillante, le visiteur leva la tête, et rencontra le regard de grands yeux clairs compatissants et scrutateurs qu'il donna lui-même sans chercher à détourner le sien.

—Si j'osais, mon père, je vous demanderais avant tout autre chose la charité d'un bon verre d'eau; j'ai fourni une longue marche sans rien prendre, cela me ferait du bien.

Le religieux se leva aussitôt invitant le jeune homme à le suivre.

—Venez au réfectoire, dit-il, avec un bon sourire, vous semblez épuisé, comment ne m'en suis-je pas aperçu? une petite collation vous permettra de réparer vos forces.

En installant son hôte à l'humble table de bois blanc, le Père posa devant le couvert mis pour son visiteur une miche de pain, un peu de beurre frais accompagne de fruits, une cruche d'eau et une carafe de bière en s'excusant de n'avoir pas mieux à lui offrir.

—Réfectionnez-vous tranquille ment. On me demande à la chapelle je vous rejoindrai ici sans tarder et je serai alors tout à votre disposition.

Ces quelques mots étaient accompagnés d'un regard empreint d'une bonté si simple et si affectueuse, qu'ils agirent comme un calmant souverain sur les nerfs surexcités du voyageur. La vie physique reprenait aussi ses droits, et jamais banquet délicat, servi dans une salle somptueuse, en compagnie d'élégants et joyeux convives, n'avait paru reposant au vicomte de Bressigny comme cette frugale collation prise dans la solitude de cette pauvre pièce aux murs blanchis, pleine d'ombre et de silence.

Aussi lorsque moins d'une heure après le religieux fut de retour, trouva-t-il son hôte profondément endormi. Respectant ce sommeil, le Père s'installa à l'autre bout de la pièce et égrennant son rosaire. Mais la cloche de la porte d'entrée agitée brusquement éveilla le dormeur qui, confus de s'être ainsi abandonné, ne savait en quels termes s'excuser.

—Rassurez-vous mon fils? Quelle que soit la raison qui vous amène dans nos murs, un peu de repos me semble vous être indispensable. Si vous ne nous faites qu'une visite, je suis prêt à vous entendre; si, au contraire, votre désir est de rester quelques jours parmi nous, je vais vous conduire à votre chambre où vous pourrez vous délatiguer en attendant le repas du soir.

—Je puis rester, si vous voulez bien m'y autoriser. Je dois vous avouer, cependant, mon Père, qu'en frappant à votre porte, telle n'était pas mon intention. Je n'en avais pas d'autre que celle d'implorer de vous la charité d'un verre d'eau. L'idée de me confier à vous et de vous demander conseil n'a surgi en moi que lorsque vous m'avez ouvert.

—Eh bien! mon enfant, la Providence vous a conduit Elle-même par la main. Remercions-là ensemble et demain, si vous le voulez, je vous entendrai.

—Non pas demain, mon Père! mais immédiatement, s'il vous plaît. J'ai hâte de me confier, ô combien! si vous saviez!

—Voulez-vous venir à la chapelle ou préférez-vous que je vous entende au parloir? A cette heure, nul ne nous dérangera.

—Je ne viens pas pour me confesser... du moins pas aujourd'hui.

—Alors, entrons ici, dit le religieux en ouvrant la porte du parloir et faisant passer devant lui son visiteur. Asseyez-vous et tâchez de vous remettre un peu mon fils. Voyons, dites-moi ce qui vous cause une émotion si profonde.

Géraud s'épongeait le front, ses lèvres s'agitaient sans arriver à laisser passer un son.

—Ce qui m'arrive est si invraisemblable!... finit-il par articuler d'une voix sourde, en cherchant son portefeuille. Il en tira la lettre de M. du Rello et la rendit au prêtre.

—Voulez-vous prendre connaissance de ceci, mon Père? Ce sera plus rapide que le récit que je devrais vous en faire, et cela simplifiera singulièrement ma confidence.

Le religieux acquiesça d'un signe de tête et commença aussitôt la lecture du document qui lui était remis.

Au fur et à mesure qu'il tournait les feuillets, son visage reflétait les impressions diverses que ressentait son coeur pétri de charité à l'image de son divin Maître, pour toutes les souffrances qui venaient à lui. Et tour à tour la surprise, l'angoisse, le blâme, la compassion, faisaient pâlir encore plus le beau visage d'ascète, où y amenait une faible rougeur, en prenant contact avec toutes les passions qui s'agitent dans l'âme humaine.

De tous ces sentiments, la pitié fut la plus forte, le coupable qui s'accusait à son fils était si repentant, et sa victime si réellement malheureuse.

(Suite)

L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Générosité du personnel enseignant de la capitale en faveur de l'Association

Nous réitérons nos plus vifs remerciements aux généreux et dévoués instituteurs

L'Institut pédagogique de l'est d'Ottawa	$10.00
Le personnel enseignant de l'école St-Dominique	3.50
Ecole Bréboeuf	
M. Jean de Bellefeuille	1.00
Mlle Fernande Boulais	1.00
Mlle Rolande Ferland	1.00
Mlle Rita Sabourin	1.00
Mlle Jocelyne Marion	1.00
Mlle Carmen Duhamel	1.00
Mlle Juliette Lemieux	1.00
M. Maurice Méranger	1.00
Ecole Duhamel	
Mlle L. Spénard	1.00
Mlle M. Demers	1.00
Mlle Yollande Ladouceur	1.00
Les autres membres du personnel enseignant	4.25
Ecole Garneau	
M. Paul-Eudore Piché, principal	1.00
Mlle Gabrielle Levasseur	1.00
Mlle Gaétane Vézina	1.00
Mlle Jeanne Séguin	1.00
Mlle Jacqueline Lalonde	1.00
Mlle Ida Villeneuve	1.00
Mlle Georgette Lacoste	1.00
Mlle Colombe Boyer	1.00
Mlle Germaine Martineau	1.00
M. Lucien Beaudry	1.00
M. Jean-Paul Lauzon	1.00
M. Eugène Quesnel	1.00
Ecole St-Gérard	
Mlle Dolorèse Couillard	1.00
Mme Jean Godmaire	1.00
Mlle Jeannine Ayotte	1.00

SOLLICITEURS: Revde Sr M.-Eulalie, s.g.c., Mlle H. Périard, Mlle D. Couillard, M. P.-E. Piché, M. Jean de Bellefeuille et M. Rodrigue Lemay.

La distribution des carnets a commencé ce matin

La distribution du 4e cernet de rationnement a commencé ce matin. Les bureaux de distribution n'ont pas été des plus achalandés bien qu'un certain nombre de personnes se soient empressées de bonne heure ce matin d'obtenir leurs nouveaux carnets.

Plusieurs bureaux sont accessibles. A Ottawa, les bureaux de langue française se trouvent, dans les quartiers Ottawa et By, à l'Académie de La-Salle, aux écoles Guigues et Routhier, aux postes de pompiers nos 4 et 5, à la salle St-Antoine (paroisse Ste-Anne); dans le quartier Rideau, à l'école de la rue Crichton; dans le quartier St-George, au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur, au couvent de la rue Rideau et au poste de pompiers no 3; dans le quartier Victoria, aux écoles St-Conrad et St-François. De plus bon nombre de postes de pompiers tiennent un bureau de distribution. A Hull, on pourra se procurer son carnet de rationnement à l'Hôtel-de-Ville, aux casernes de pompiers nos 1, 2, 3, aux écoles Cauvin, Laverdure, Larocque et Duhaut, à Eastview, à la salle St-Charles et à la salle municipale.

En se rendant à l'un de ces bureaux pour obtenir son nouveau carnet, on voudra bien tenir compte des règles suivantes: 1. — apporter son vieux carnet, c'est-à-dire, le carnet no 3; 2. — remplir dans le carnet no 3 la feuille RB-99 imprimée en rouge et signer cette carte; enfin présenter son vieux carnet en demandant son nouveau.

Q'on se présente donc de bonne heure demain matin pour se procurer son nouveau carnet de rationnement et ainsi éviter les foules des dernières heures. Le meilleur moyen d'être bien servi c'est de coopérer en se rendant de bonne heure aux centres de distribution.

Pour plus amples renseignements, on voudra bien se rapporter à l'annonce publiée par la Commission dans **Le Droit** du jeudi, 23 mars.

Le Normandie ne serait pas radoubé durant la guerre

NEW-YORK, le 29 (P.C.) — Le **Daily News** de New-York a dit que l'**USS Lafayette**, qui est l'ancien géant des mers **Normandie** de la Cie Générale Transatlantique, amarré à son quai de la rivière Hudson l'année dernière après avoir chaviré à la suite d'un incendie et être demeuré dans cette position pendant 19 mois, demeure encore non réparé dans un chantier maritime de Brooklyn. On dit dans les milieux maritimes "avoir peu d'espoir" que le vaisseau de 79,280 tonnes puisse être en état de servir pendant la guerre.

Le **Normandie**, qui a été saisi par les Etats-Unis après son entrée en guerre, a été transformé en un navire de transport de troupes quand le feu éclata à son bord et le fit chavirer le 9 février 1942. Après 19 mois de travaux et de dépenses s'élevant à plus de 5 millions de dollars il était amarré à son quai puis toué jusqu'au bas de la rivière dans le but évident de le radouber.

NOMINATION

Le quartier général de la Défense nationale a annoncé aujourd'hui la nomination du capitaine Grace McNeill, de Hamilton (Ont.), comme commandant de la fanfare militaire et du corps des cornemuses de la Section féminine de l'Armée canadienne.

Servez en épargnant!

Achetez des Timbres d'Epargne de Guerre à

Ottawa Light, Heat & Power Co. Ltd.

56, rue Sparks



"Oui, de l'argent appréciable . . ."

Oui, du véritable argent, lorsque vous achetez chez Fine des vêtements pour toute la famille. Si vous désirez quelque chose de nouveau et chic en vêtements de printemps, allez chez Fine! Venez voir maintenant nos étalages. Voyez la haute qualité des tissus, la soigneuse confection, les assortiments variés des teintes et dispositions qui triompheront dans la parade de Pâques! et voici

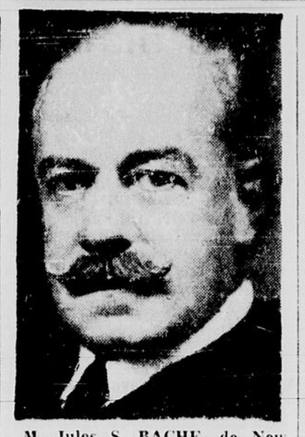
4 façons d'acheter!

Comptant— Compte de crédit de L. Fine
Mode budgétaire et Mode de
Mise de côté L. Fine

Magasin ouvert toute la journée, mercredi Magasinez de bonne heure!

L. FINE 183, rue Rideau. Signalez 3-9393

Termes conformes aux réglements et des prix et du commerce en temps de guerre.



M. Jules S. BACHE, de New-York, directeur de l'executif de Domes Mines Ltd., et chef de J. S. Bache et Cie, membre du N.-Y. Stock Exchange, est décédé recemment.

Prescriptions aux détenteurs de coupons d'essence

On a annoncé aujourd'hui au ministère des Munitions et approvisionnements qu'en vertu des nouveaux réglements sur l'essence, pour l'année 1944-1945, l'automobiliste se rendra coupable d'un délit, s'il a en sa possession un coupon de rationnement d'essence sur lequel il n'a pas inscrit, à l'encre, le numéro de la licence de son véhicule automobile.

Selon le ministre, M. Howe, les nouveaux règlements veulent empêcher la consommation illicite de l'essence. "La crise de l'essence est encore grave, a-t-il déclaré. Le peu que nous avons doit être distribué équitablement. Nous devons restreindre au minimum les allocations aux catégories privilégiés, et nous devons nous efforcer de pourvoir de l'essence seulement à ceux qui y ont droit."

La nouvelle ordonnance émise par le Régisseur des huiles, M. G.-R. Cottrelle décrète qu'une personne en doit jamais avoir en sa possesson sans l'autorisation, un "coupon détaché" désigne un coupon détaché" désigné un coupon, un document ressemblant à un coupon non attaché à un permis valide d'essence avec carnet de coupons de rations et qui n'en fait pas partie.

Elle interdit à un automobiliste d'obtenir de l'essence classée et à un vendeur d'en vendre, à moins que l'on ne se soit conformé aux conditions suivantes:

1. Le conducteur du véhicule doit d'abord remettre son carnet de rationnement au fournisseur ou à son employé.

2. Le carnet de rationnement doit être en bon état; il ne doit contenir rien autre chose que des coupons dûment attachés; la couverture doit être attachée au carnet.

3. Tous les coupons du carnet doivent porter le numéro de la licence du véhicule automobile pour lequel on demande de l'essence; les coupons ne doivent pas être mutilés d'aucune façon.

4. Le vendeur d'essence, ou son employé, doit lui-même détacher le nombre exact de coupons et remettre le carnet au conducteur de la voiture avant de verser de l'essence dans le réservoir du véhicule.

La nouvelle ordonnance décrète aussi qu'une personne ne devra pas garder, en sa possession, sans autorisation, un carnet de rationnement d'essence mutilé, ou improprement marqué, ou un carnet dont la couverture a été enlevée ou un carnet qui n'a pas été émis à elle-même pour son véhicule. Les carnets non-valides doivent être envoyés sans délai au plus proche bureau régional de la Régie des huiles.

Les carnets de rationnement d'essence que l'on émettra pour les embarcation non-commerciales contiendront des coupons semblables à ceux qui ont été émis en 1943, et le propriétaire de l'embarcation ne sera pas tenu d'inscrire un numéro sur ces coupons.

La ville remercie de leur appui MM. Dunbar et Laurier

Le Bureau des commissaires a décidé hier après-midi d'envoyer à l'honorable George H. Dunbar et à M. Robert Laurier, représentants des deux comtés d'Ottawa à Toronto, une lettre de gratitude à la suite de l'adoption par le parlement provincial de l'amendement à la loi de l'Hôpital municipal d'Ottawa, permettant à celui-ci de créer un fonds de retraite pour ses employés.

M. Robert Laurier a été le parrain du bill au comité des projets de loi particuliers et, sur la proposition de l'honorable George H. Dunbar, le comité a aussi approuvé le remboursement à la ville des $150.00 déposés comme frais lors de la présentation de la requête.

L'avocat de la ville, M. Gordon C. Medcalf, a fait part officiellement de la nouvelle hier au Bureau des commissaires, qui a décidé d'exprimer par lettre sa gratitude à MM. Dunbar et Laurier.

PROMOTION

Le quartier général de la Défense nationale a annoncé aujourd'hui la promotion au grade de major de deux officiers du Service féminin de l'Armée canadienne. Les officiers promues sont le capitaine Eileen Richards de Toronto (Ont.), et le capitaine B. Milree Smith, de Hamilton (Ont.).

Un comité d'Action catholique va s'intéresser à notre jeunesse

Le sous-comité de protection de la jeunesse a tenu une importante réunion hier soir, à la salle du secrétariat de l'Action catholique, rue Dalhousie, à Ottawa.

L'organisme en question, qui relève du comité diocésain d'Action catholique à Ottawa, a été fondé en vue d'aider soit aux prisonniers, soit aux condamnés qui obtiennent une libération conditionnelle.

Le sous-comité, qui se compose d'hommes et de femmes, désire s'assurer le concours de toutes les sociétés qui s'occupent déjà ou veulent s'occuper d'une oeuvre aussi necessaire et aussi méritoire. Déjà, il a obtenu l'adhésion enthousiaste de l'Ecole des Parents, de la Fédération des St-Jean-Baptiste d'Ontario et d'autres associations. Ses membres ont besoin du concours de toutes les bonnes volontés et savent d'avance que personne ne refusera de mettre l'épaule à la roue.

Le sous-comité entend tout d'abord faire oeuvre curative. Il croit bon s'occuper des cas les plus urgents. Graduellement, il orientera son travail vers les méthodes préventives. Un de ses mots d'ordre sera la discrétion absolue en ce qui a trait aux cas étudiés. Il va sans dire que la charité chrétienne règnera dans toutes les décisions à prendre.

Décès de la mère de Me C.-A. Séguin

Mme S. O. Séguin, née Marie-Louise Ethier, anciennement d'Ottawa, est décédée hier soir à l'âge de 82 ans à la demeure de sa fille Mme Gustave Monette, de Montréal. Elle était la mère de M. C.-A. Séguin, C.R., avocat bien connu de la capitale.

Mme Séguin avait passé une grande partie de sa vie à Ottawa, où feu S. O. Séguin, décédé en 1941, avait été au service du ministère des Postes pendant plusieurs années.

Elle laisse dans le deuil, outre son fils Me C.-A. Séguin, et sa fille Mme Gustave Monette, 14 petits-enfants, dont le capitaine Roger Séguin, M. Pierre Séguin, Mme Denyse Belzile, Mme Françoise Lacourcière, et Mlles Suzanne et Germaine Séguin, tous d'Ottawa, et 5 arrière-petits-enfants.

Mme Hormisdas Moquin, de Hull, est la nièce de la défunte.

Les funérailles auront lieu à Montréal après quoi la dépouille sera transportée à Ottawa où l'inhumation aura lieu dans le cimetière Notre-Dame.

Décès de M. G.-J. Lacasse

M. Gédéon-J. Lacasse est décédé dimanche dernier, à l'hôpital général de Lachine, après une courte maladie. Ancien citoyen d'Ottawa, il était bien connu comme épicier et boucher de Lachine.

M. Lacasse fut un hôtelier et un agent d'immeuble à Ottawa, alors qu'il demeurait à 61, avenue Primrose. Avant de déménager à Lachine, il y a plusieurs années, il était membre dévoué de plusieurs organisations de charité et paroissiales.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons de la Société Funéraire 302, rue Ste-Catherine est, à Montréal. Les funérailles auront lieu à St-Hermas, Qué., en l'église de Verdun et l'inhumation se fera dans le cimetière paroissial.

Dispute sur les droits d'auteur

MONTREAL, le 29. — M. le juge Eugène-Réal Angers, de la Cour de l'Echiquier, a pris en délibéré la cause de M. Louvigny de Montigny, soi-disant représentant attitré de la Société des gens de lettres, de France, contre le R. P. Jacques Cousineau, de la Société de Jésus, éditeur de la revue **Aujourd'hui**. M. de Montigny réclame $359.50 pour 3.595 lignes de texte que le Père Cousineau aurait reproduits sans droit dans sa revue.

Me Jacques Perreault, avocat de la défense, a tenté de démolir les prétentions de la poursuite, déclarant que les droits d'auteur, en vertu du droit public anglais, et établis par les conférences de Berne et de Rome, ont été suspendus depuis la guerre. Partant M. de Montigny n'a aucun mandat des écrivains de France mentionnés dans la déclaration, parce que son mandat a pris fin en 1938. Il ne peut donc les représneter et, en loi, ne les représente pas.

Me Jean Genest, C.R., procureur de la poursuite, d'Ottawa, a ensuite parlé pendant plus d'une heure pour dire que M. de Montigny avait le droit d'instituer l'action en question et qu'il représente toujours la Société des gens de Lettres, de France.

Le R. Père Cousineau a plaidé bonne foi absolue en reproduisant les articles en question pour ajouter que plusieurs des auteurs mentionnes lui avaient donné le droit de publier leurs articles dans la revue **Aujourd'hui.**

POUR SES VIEUX JOURS

DENVER, le 29 (P.A.)—Des accusations de vagabondage contre Henry Hall, qui s'est dit âgé de 104 ans, on été rapidement abandonnées quand il montra au magistrat de police Joseph Neff une somme de $812, qu'il avait mise de côté en anticipation des "mauvais jours".

OU VONT LES BROCHES A CHEVEUX?

BETLANY (Montana), le 29 (P.A.) — Une autre raison vient s'ajouter à celles causant la difficulté de se procurer des broches à cheveux. En effet, Hershie Goodwin, décorateur, a rempli presque un plein gallon de ces broches trouvées à l'arrière des plinthes dans une pièce où il y eut naguère un salon de beauté, et qu'il était à peinturer.

INFIRMIERES SAINES ET SAUVES

NAPLES, le 29 (P.A.) — Trois infirmières américaines, passagères sur un avion de l'armée américaine, qui fit un atterrissage forcé en Albanie, en novembre dernier, ont été secourues sans avoir été blessees, annonce-t-on aujourd'hui.

M. Stephen Leacock, économiste réputé, meurt à Toronto

TORONTO, le 29 (P.C.) — Stephen Leacock, économiste réputé de l'université McGill, qui s'est acquis une renommée mondiale plus encore par ses écrits humoristiques que par ses succès dans la chaire professorale, est décédé hier soir à l'hôpital Général de Toronto après plusieurs semaines de maladie. Il était âgé de 74 ans.

Mis à sa retraite en mai 1936, avec douze autres professeurs de McGill qui avaient atteint la limite d'âge, M. Leacock a passé



M. STEPHEN LEACOCK

depuis lors la plus grande partie de son temps à écrire. Il obtint en 1938 le prix Tweedsmuir par son livre "My Discovery of the West" (Ma découverte de l'Ouest).

Stephen Leacock a publié nombre d'ouvrages, dont une grande partie son des études d'économie politique, des travaux historiques ou des biographies. Mais son nom reste surtout attaché à l'humeur légère exprimée dans des livres tels que "Literary Lapses" (Erreurs littéraires) et "Behind the Beyond" (Derrière l'au delà).

M. Leacock possédait aussi une renommée d'orateur et il a fait de nombreuses tournées de conférences. Quand il prit sa retraite, en 1936, on lui offrit un banquet au cours duquel il donna une dernière conférence à ses étudiants. Le titre en était "Le Paradis perdu". Le Paradis perdu n'est pas celui de Milton, dit-il, "mais le vôtre et le mien et celui de tous ceux qui trouvent que leur séjour au collège s'est écoulé".

Depuis sa retraite, M. Leacock occupait ses loisirs par le jardinage. Ses légumes étaient renommés pour leur taille et leur qualité et on les recherchait avidement à Orillia (Ontario), village voisin de sa demeure.

Mais il continuait à cultiver également les lettres. Il avait publié son premier volume en 1906, et depuis lors sa plume a produit quelque 25 ouvrages — humoristiques ou sérieux — et il a écrit des douzaines d'essais et d'articles.

Ses volumes les plus connus, et plus plus récents à la fois, sont "Humour and Humanity" (1937), "Here Are My Lectures" (1937), "Canada, the Foundations of Its Future" (1941), "My Remarkable Uncle" (1942), et "Montreal, Seaport and City" (1942).

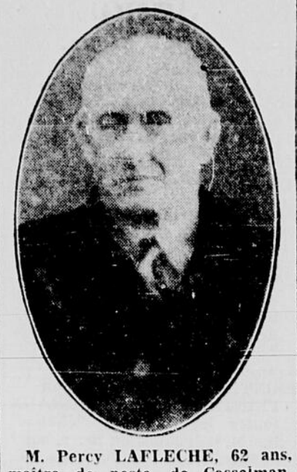
Stephen Leacock était né à Swanmoor, Hants (Angleterre), le 30 décembre 1869, et il émigra au Canada à l'âge de six ans avec ses parents. Il fit ses études à l'Upper Canada College et obtint ses diplômes à l'université de Toronto en 1891.

Il fut quelque temps membre du personnel de l'Upper Canada College, puis étudia les sciences économiques à l'université de Chicago. Il obtint en 1903 le doctorat en philosophie et devint professeur d'économie politique à l'université McGill de Montréal. Il devint plus tard doyen de la faculté des sciences économiques.

L'épouse de M. Leacock est décédée en 1925. Ils étaient mariés depuis 25 ans. Ils ont eu un fils, Stephen Lushington Leacock, né en 1915.



Décédé



M. Percy LAFLECHE, 62 ans, maître de poste, de Casselman, Ont., ex-préfet des comtés de Prescott et de Russell, époux de Régina Plante, est décédé hier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à Casselman.

M. O.-O. Lefebvre a été inhumé en la paroisse St-Hughes

MONTREAL, le 29 (Spécial) — Les funérailles de M. Olivier-Odilon Lefebvre, de Montréal, ont eu lieu, à 9 heures, ce matin, en l'église Saint-Germain d'Outremont. Il fut inhumé plus tard dans la journée, à Saint-Hughes, comté de Bagot.

M. Olivier-Odilon Lefebvre, B.A., Sc., D. Sc., vice-président de la Commission des eaux courantes et membres du conseil d'administration de l'Université de Montreal, est décédé samedi matin à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, des suites d'une maladie qui l'avait frappé il y a près de trois semaines.

Avec M. Lefebvre, le Canada français perd une de ses personnalités les plus marquantes. Ingénieur civil, M. Lefebvre était connu d'un bout à l'autre du Dominion pour ses connaissances professionnelles et sa parfaite compréhension des problèmes qui lui étaient soumis.

Le défunt était membre de l'"American Society of civil Engineers", de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec, du comité administratif de l'Ecole polytechnique de Montréal et du conseil d'administration de l'Université de Montréal. Il a été président du Cercle Universitaire.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Comtois, (Marie-Anne); deux filles, Louise et Eliane; deux frères, Hector et Charles, de Ville-Marie, Témiscamingue; cinq soeurs, Mme P. Beauchemin, M. Lavigne, G. Saint-Martin, A. Dion et la R. S. Sainte-Jude, des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa.



ACIDOL

Poudre Stomachique Anti-Acide Absorbante Gastrite Hyperacidité

Le flacon **1.00**

En vente dans toutes les pharmacies

ASSURANCES

Feu, Automobiles, Accidents, Vie, etc.

LUCIEN REGNIER

Courtier en Assurances

Tél. 55 — Rockland, Ont.

Vient de paraitre

Termes de commerce en sténographie

par GERARD LAROCQUE, diplômé de la Gregg.

Livre que tout sténographe Gregg devrait posséder.

1.00 l'unité plus frais de poste

En vente chez Desmarais-Robitaille.

l'auteur: 388, rue St-Patrice, Ottawa, le collège Larocque.



R.-J. BASTIEN, R.O.

Spécialiste pour la vue

9, rue NICHOLAS

(vis-à vis Ogilvy's)

En affaires depuis 30 ans

LE PROBLEME DU THEATRE :

"ILLUSION OU REALISME?"

conférence de

M. GUY BEAULNE

LE VENDREDI 31 MARS, A 8 H. 30 DU SOIR
dans le Salon de l'Institut Canadien-Français
123, rue Rideau

M. Gilles LEFEBVRE, violoniste, accompagné au piano par M. Emilien Allard

Entrée libre

LE TEMPS QU'IL FERA

(D'après les pronostics fournis par la Presse Canadienne.)



Pronostics:

Demain : **NEIGE et GRESIL**

MAXIMUM (hier)	36
MINIMUM (nuit)	19



MINIMUM (nuit):— Port-Arthur, 26; Parry-Sound, 29; London, 30; Toronto, 33; Kingston, 26; Ottawa, 19; Montréal, 25.

Vallée de l'Outaouais et du haut du St-Laurent:— Forts vents accompagnés de neige se changeant en grésil ou en pluie ce soir et une partie de jeudi.



MONUMENTS

insurpassables pour le style, la qualité et les prix.

J. P. LAURIN

103, rue GEORGES, OTTAWA, Ont. — Tél: 4-0417

Encore faut-il avoir reçu son appel militaire

ROUYN, (Qué.), le 29 — (D.N.C.) — Un jeune homme de la région, contre qui la police fédérale avait porté une accusation de ne pas avoir répondu à son appel militaire, a été remis en liberté cette semaine, après que le procureur de la poursuite, Me Paul Cuddihy, eût décidé de retirer la plainte. Il y a deux ans, un vol de $4.000, avait lieu au bureau de poste de Rouyn. Les voleurs, qu'on ne put jamais rejoindre, avaient à cette occasion fait main basse sur une certaine quantité de lettres recommandées, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs appels militaires. Or, il appert que l'appel du jeune homme arrêté par la police fédéral avait disparu pendant ce vol, de sorte qu'il ne le reçut jamais. C'est du moins ce que fit établir son procureur, Me Camille Beaulieu, en faisant paraitre en témoignage Mme A.-B. Dumoulon, maitre de poste à Rouyn. C'est à la suite de ce témoignage que Me Cuddihy demanda au magistrat Armand Boily qui présidait à la cause de considérer l'accusation comme retirée et le magistrat remit le jeune homme en liberté.

LE DOCTEUR

J. H. LAPOINTE

F.R.C.P. (c)

des Hôpitaux de Paris
Spécialiste en médecine.

Sur rendez-vous — Tél: 4-2748
163 EST AVENUE LAURIER

Georges LAFRAMBOISE, M.D., L.M.C.C.

SPECIALITE: YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE

95, rue Rideau, Ottawa.

Téléphones: Bureaux 3-6517 — Résidence 3-7596

ULRIC ST-AMOUR

OPTOMETRISTE — SPECIALISTE POUR LA VUE
EXAMEN DE LA VUE

48, rue Rideau, Ottawa — Tél. 3-4505

Lynmore
111 RIDEAU STREET

Spéciaux du printemps

JUPONS combinaisons Satin, soie **98c**

BAS ... crêpe Toutes les pointures **59c** Valeurs jusqu'à 1.39

EXTRA SPECIAL **120 ROBES** pour dames, jeunes filles pour écouler rapidement **3.98** Valeurs jusqu'à 10.95

BLOUSES pour dames **98c** Valeurs jusqu'à 1.39

MANTEAUX d'intérieur Imprimés de coton **2.49**

Comptes de credit conformes aux reglements des prix et du commerce en temps de guerre.

Lynmore
111 RIDEAU STREET